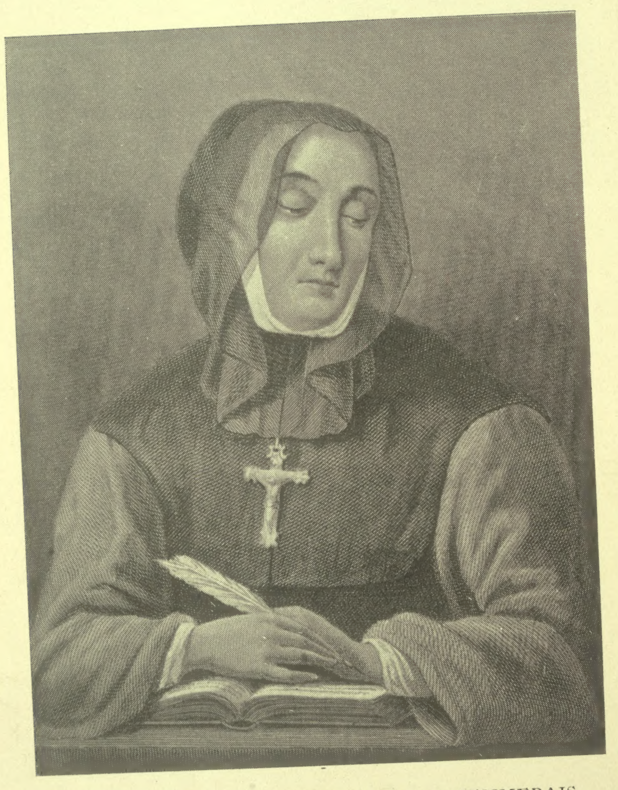


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04052 7756

VIE

DE LA

VÉNÉRABLE MÈRE D'YOUVILLE



MARIE-MARGUERITE DUFROST DE LAJEMMERAIS
VEUVE D'YOUVILLE
Fondatrice des Sœurs de la Charité de Ville-Marie
née le 15 octobre 1701
décédée le 23 décembre 1771

VIE

DE LA

VÉNÉRABLE MÈRE D'YOUVILLE

FONDATRICE DES

SŒURS DE LA CHARITÉ DE MONTRÉAL

SUIVIE D'UN

HISTORIQUE DE SON INSTITUT

PAR

MADAME JETTÉ

MONTRÉAL
CADIEUX & DEROME, LIBRAIRES-ÉDITEURS
1603 rue Notre-Dame

1900


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

DÉDICACE.

À SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR PAUL BRUCHÉSI

ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Monseigneur,

C'est surtout votre bienveillant encouragement qui m'a décidée à publier, sous forme de volume, les notes préparées pour mon témoignage dans le procès de béatification et de canonisation de la Vénérable Mère d'Youville.

Votre Grandeur veut bien ajouter à cet encouragement la faveur de me laisser lui dédier mon humble travail. Je vous en suis d'autant plus reconnaissante, Monseigneur, que cette haute protection assure à mon livre le succès que son seul mérite n'aurait pu lui faire obtenir.

Daignez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon profond respect et de mon entier dévouement.

BERTHE JETTÉ.

Spencer Wood, le 3 décembre 1899.

LETTRE DE SA GRANDEUR MGR PAUL BRUCHÉSI,

ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Archevêché de Montréal, le 12 décembre 1899.

Madame Jetté,

Spencer Wood,

Québec.

Madame,

En entreprenant d'écrire la vie de la Vénérable Mère d'Youville, vous avez acquiescé à mon désir comme à celui de mon pieux prédécesseur, Mgr Fabre. Aujourd'hui, en me dédiant votre travail, vous me faites un honneur que j'apprécie et dont je vous remercie cordialement.

J'ai lu ce travail avec soin ; j'en ai été édifié et charmé. C'est une belle et bonne œuvre que vous avez faite, à la gloire de la religion, de la charité et des lettres canadiennes.

Commencée à Montréal, elle s'est achevée à Spencer Wood, et il me paraît beau de voir sortir de la maison de nos gouverneurs, un tel éloge de l'humble sœur grise, servante des pauvres, des malades et des orphelins.

L'éloge est digne de l'héroïne et tous les cœurs canadiens y feront écho. Mais les filles de la Mère d'Youville surtout, répandues aujourd'hui jusqu'au Nord-Ouest et à l'Athabaska-Mackenzie, vous seront reconnaissantes d'avoir mis dans une parfaite lumière les héroïques vertus de leur fondatrice.

C'est un chapitre important de l'histoire de l'Eglise au Canada, que vous avez écrit, et qui, mieux que vous, était préparé pour cette honorable tâche ? Choisie comme l'un des témoins dans la cause de béatification

de Madame d'Youville, vous aviez interrogé la tradition, consulté les archives, lu de nombreux ouvrages. Votre étude ne s'était pas bornée aux événements extérieurs. Vous étiez entrée dans l'intimité de la vie de la Vénérable, vous l'aviez suivie dans sa marche continuellement ascendante vers la perfection ; vous aviez vu avec quelle fidélité elle répondit aux grâces divines, quel courage l'anima dans les épreuves, quelle prudence elle montra dans la fondation et le gouvernement de son institut. Elle vous était apparue comme l'image fidèle de la femme forte dont l'Ecriture nous a tracé le portrait. Aussi, rendre témoignage dans ce procès important, vous était doux et facile. La piété vous inspirait en même temps que le patriotisme. En vérité votre livre, ce livre que je désirais, et que vous allez publier bientôt, se composait, pendant que, dans la petite chapelle de l'archevêché, vous faisiez, aux vénérables juges de la commission apostolique, des réponses que devaient admirer les congrégations romaines.

Le succès lui est assuré ; je souhaite qu'il se répande dans nos familles. Il fera connaître et aimer davantage notre Vénérable et invitera tous les enfants du Canada à solliciter avec confiance son intercession.

Et vous, Madame, agréez, avec l'assurance réitérée de ma gratitude, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

† PAUL, Arch. de Montréal.

PRÉFACE

LES vertus les plus nécessaires et qui manquent le plus à la génération actuelle sont la charité et la force.

Si nous nous aimions plus les uns les autres, nous serions moins divisés par des intérêts d'ordre secondaire ; et comme tous les amours dérivent de la charité, nous aurions un attachement plus profond pour la patrie : nous travaillerions avec plus de désintéressement et plus de zèle à sa grandeur et à sa gloire.

Cet amour de la patrie, fondé sur la charité, nous donnerait en même temps plus de force et de virilité : et nous aurions moins souvent à déplorer l'abaissement des caractères et les défaillances morales.

C'est pourquoi il n'y a pas d'œuvre plus utile que de présenter au peuple des modèles de charité et de force. C'est pourquoi j'applaudis du fond du cœur à tout travail qui a

pour objet de mettre sous nos yeux l'un de ces modèles, en même temps que de glorifier une âme d'élite qui a sa place marquée parmi nos gloires nationales.

Or tel est le but de l'ouvrage que j'ai le grand honneur de présenter au public canadien.

La vénérable mère d'Youville, dont Madame Jetté fait connaître la vie et les œuvres, était une âme forte et virile, embrasée du feu de la charité. Elle avait la tendresse et le dévoûment de la femme pour les misères humaines, et la force de l'homme pour les soulager, et renverser les obstacles qui s'opposaient à sa mission de charité.

On ne peut donc offrir à notre génération un plus bel exemple à imiter ; et, chose rare, cet exemple convient à tous, et à tous les états, car cette femme remarquable a été successivement une enfant au foyer paternel, une pensionnaire au couvent, une jeune fille dans le monde, une épouse, une mère, une veuve, une religieuse et fondatrice d'ordre, et dans chacun de ces états elle s'est sanctifiée.

Combien je regrette que la première partie de cette belle vie ne nous soit pas mieux

connue ! Une histoire plus complète de la jeune fille, de l'épouse, et de la mère de famille serait des plus intéressantes, et c'est dans les détails peut-être que nous trouverions les meilleurs sujets d'édification.

Malheureusement il n'a pas dépendu de l'auteur de nous faire mieux connaître l'admirable femme dont il nous raconte la vie. L'histoire n'est pas une œuvre de fiction, et quand les renseignements font défaut, l'historien ne peut pas les remplacer par des inventions.

Madame Jetté a bien senti qu'il y a des lacunes regrettables dans la première partie de son œuvre ; elle en a souffert comme nous. Mais elle a vainement interrogé, cherché, exploré, fouillé les archives et les bibliothèques : elle n'a pu trouver des documents qui n'existent pas.

Madame d'Youville n'écrivait guère, quoiqu'elle fût capable de très bien écrire, si nous en jugeons d'après les quelques lettres que nous avons d'elle. Elle ne songeait pas à poser pour la postérité, et elle était loin de songer qu'un jour la gloire se lèverait sur son

tombeau, et que l'Eglise viendrait y déposer une couronne, après avoir fait une enquête sur sa vie.

Elle ne demandait qu'à vivre ignorée, et si quelqu'un l'a interrogée dans les dernières années de son existence terrestre, elle a dû lui répondre : " Que vous importe ? Je vous raconterai bien mon œuvre si vous vous y intéressez, mais je ne veux pas me raconter moi-même."

Non seulement elle n'a rien écrit, mais ses compagnes et les continuatrices de son œuvre ont respecté ce goût de l'obscurité qui distinguait leur fondatrice.

Donc, pas de mémoires, pas d'archives, pas de correspondance, qui permettent à l'historien de satisfaire la curiosité légitime de ses lecteurs.

Précisons, en résumant quelques faits importants, les lacunes inévitables de cette histoire pourtant pleine d'intérêt et de charme.

On sait que Marie-Marguerite Dufrost de La Jemmerais, née à Varennes le 15 octobre 1701, avait de nobles et illustres ancêtres. On sait aussi qu'aux plus nobles qualités de

l'esprit et du cœur elle joignait une grande beauté.

Tout naturellement ces dons lui attirèrent des admirateurs, et plusieurs gentilshommes la recherchèrent en mariage. L'un d'eux fut agréé, et semblait posséder tout ce qui pouvait lui assurer une existence heureuse.

Mais, un jour, il brisa ce lien, parce que madame de La Jemmerais, veuve depuis plusieurs années, avait contracté un second mariage, qui ne rencontrait pas l'approbation du public.

Quel était ce gentilhomme qui manquait ainsi à ses engagements ? Nous n'en savons rien. Les secondes noces de la mère de sa fiancée n'étaient-elles qu'un prétexte à cette rupture ? Mademoiselle de La Jemmerais, alors agée de 18 ans, en a-t-elle beaucoup souffert ? A-t-elle été regrettée par celui qui en s'éloignant avait tourné le dos au bonheur ? Les historiens ne nous permettent sur tout cela que des conjectures.

Cette première déception fut oubliée, sans doute, car la brillante jeune fille épousa quelques années plus tard M. François d'Youville.

Ce fut une union malheureuse. Obligée d'aller habiter chez sa belle-mère, elle n'y trouva pas la sympathie et l'affection qu'elle méritait ; son mari livré aux plaisirs la négligea, et dépensa follement les biens de sa femme et les siens.

Ici encore les détails manquent, et c'est dans une des périodes les plus intéressantes de la vie. Nous avons à peine connu la jeune fille dans le monde, ses espérances, ses rêves d'avenir, et ses désillusions ? Mais nous connaissons moins encore l'épouse et ses épreuves, ses dissentiments avec sa belle-mère, ses chagrins domestiques, ses désenchantements, et les glaives de douleur qui ont dû percer son cœur, quand elle s'est vue délaissée par son époux, et forcée de gagner elle-même par son travail la vie de ses chers enfants.

Le grand intérêt de la vie des Saints se trouve surtout dans les luttes de la nature et de la grâce, et c'est un des plus beaux spectacles que l'on puisse contempler.

Car il ne faut pas s'imaginer que la nature est morte dans les Saints. Ils s'en rendent maîtres, et la gouvernent, mais ce n'est pas

sans lutte : et c'est cette nature toujours vivante, quoique vaincue, qui fait la diversité dans les saints, et tant de variété dans leurs œuvres.

Aussi les hagiographes qui suppriment la nature, et qui ne nous montrent que l'action de la grâce ont-ils bien tort. Ils enlèvent à leurs récits ce qui les rendrait à la fois plus dramatiques, plus attachants et plus édifiants.

L'auteur du livre que nous avons sous les yeux n'appartient pas à cette école, et ce n'est pas sa faute s'il n'a pu consacrer plus d'espace au récit des huit années de mariage de Madame d'Youville, de ses épreuves d'épouse et de mère, et des triomphes de sa vertu sur le monde et la nature : les documents manquent et l'histoire complète de cette époque de sa vie ne sera probablement jamais écrite.

Mais à partir de cette époque, je veux dire après la mort de M. d'Youville, l'histoire prend des développements plus satisfaisants.

Restée veuve à 28 ans, avec deux fils qui devinrent de saints prêtres, elle consacra le reste de sa vie aux bonnes œuvres ; et le récit que nous en fait l'auteur est aussi complet qu'il peut être.

Il est suffisamment documenté, bien ordonné, et scrupuleusement fidèle. J'ajoute que l'ouvrage possède de remarquables qualités littéraires.

Le style est sans recherche, mais il ne manque pas d'élégance et d'élévation. La phrase est sobre, correcte et d'une clarté irréprochable : on n'est jamais forcé de la relire pour la comprendre.

Les faits sont bien groupés, développés avec méthode, et exposés avec la précision qui convient. Pas de rhétorique, et surtout pas de déclamation. La narration est simple, sans broderie, parsemée de réflexions justes et d'observations profondes, qui ont pour objet d'instruire, d'édifier, et de montrer l'action de la Providence dans la trame des événements.

La physionomie des personnages et de l'époque est bien dessinée : et les lieux où s'accomplissent les événements sont convenablement décrits. Mais la principale figure du tableau y est toujours en relief, et mise en pleine lumière. Le peintre l'aime et l'admire, et il nous la fait admirer et aimer.

Quel puissant intérêt se dégage de la lutte

qu'elle soutient pour l'établissement de son institut, contre le gouverneur M. de la Jonquière, contre l'intendant Bigot, et même contre Mgr de Pontbriand, évêque de Québec ! Quel modèle de résistance chrétienne aux autorités !

Calomniée, accusée de duplicité, menacée et persécutée, elle se défend avec fermeté, mais sans manquer de déférence et de respect pour la haute situation de ses adversaires : et elle finit par triompher.

Sa lettre à l'intendant est admirable de franchise, de dignité, et de courage. En écrivant à son évêque, elle prend un ton différent, et c'est avec une délicatesse touchante et une émotion contenue qu'elle lui reproche d'avoir cru à sa duplicité.

C'est un bel exemple de ce que peut accomplir une femme qui met son zèle et son activité au service d'une œuvre, et qui place en Dieu seul son espoir et son appui.

Mais il faut dire que c'était une femme forte, servie par une intelligence supérieure : et quand Madame Jetté nous montre avec quelle économie elle administrait son hôpital,

quelle entente des affaires elle apportait dans l'organisation du travail, dans ses entreprises, dans la création des moyens qui assuraient l'avenir de son institut, je suis tenté de la présenter comme modèle à nos ministres des finances, et autres administrateurs des biens publics.

Ce qui est remarquable chez la Vénérable mère d'Youville, c'est l'activité de sa charité. Son amour n'est pas contemplatif, il est surtout actif. Les mouvements de sa vie intérieure se manifestent constamment par des œuvres, et elle pratique toutes les pieuses industries de la charité.

Qu'est-ce que la vie de la sainteté ? Saint Bernard dont l'activité a été prodigieuse, et qui a exercé une influence immense sur les événements de son siècle, a dit : " La vie active, c'est donner du pain à celui qui en manque, c'est enseigner au prochain la parole de la sagesse, c'est ramener dans la droite voie celui qui s'égare, c'est rappeler les orgueilleux à l'humanité, les ennemis à la concorde, c'est visiter les infirmes, ensevelir les morts, c'est racheter les captifs et les pri-

sonniers, c'est veiller à ce que chacun ait ce qui lui est nécessaire "

Tel fut le caractère de l'activité de Madame d'Youville. Par les événements de sa vie, elle ressemble extraordinairement à Sainte Jeanne de Chantal. Par les œuvres, elle est une sœur de Saint Vincent de Paul.

Quand elle mourut à l'âge de 70 ans, l'activité de sa sainteté ne s'était pas ralentie. Son œuvre avait déjà pris des développements qui sont devenus depuis merveilleux, et elle avait enfanté à la vie de la charité toute une génération de vierges dont les nombreuses fondations sont nées de la sienne.

La vie des hommes se termine de manières bien diverses. Les uns font le tour de la vie comme on fait le tour du globe ; et quand le voyage finit, ils sont revenus au point de départ, c'est-à-dire à l'enfance. Si triste qu'il soit, ce sort est assez fréquent.

Pour un plus grand nombre la vie n'est pas une sphère dont ils font le tour : c'est une montagne qu'ils gravissent dans la première moitié de leur vie, et qu'ils redescendent ensuite péniblement pour rentrer dans l'obscurité.

Mais il y a les privilégiés, les rarissimes qui montent toujours, toujours plus haut, parce que la montagne qu'ils gravissent s'appelle la Sainteté, et que son sommet touche le ciel. Au lieu de revenir au point de départ, les Saints s'en éloignent toujours de plus en plus, et ce n'est qu'à la mort qu'ils arrivent au sommet, illuminés déjà de célestes clartés.

Telle a été la vie de la vénérable Mère d'Youville ; et Madame Jetté, en nous la racontant, a vraiment fait une bonne œuvre et un beau livre.

Je veux résumer en une seule phrase les impressions que sa lecture m'a laissées : il instruit, il émeut, il captive, il édifie, il rend meilleur.

A. B. ROUTHIER.

AVANT-PROPOS.

La Vénérable Mère d'Youville est une de ces grandes figures qui, malgré leur humilité, laissent dans l'histoire de leur pays une trace lumineuse et un souvenir ineffaçable. Il était donc tout naturel que les traits saillants de sa vie fussent recueillis et racontés. Un peuple s'honore en conservant la mémoire de ceux qui lui ont donné de grands exemples de vertu.

C'est à la plume filiale de M. Dufrost que nous devons la première biographie de la fondatrice des Sœurs de la Charité.

M. Sattin, prêtre de Saint-Sulpice et directeur des Sœurs Grises, comprit aussi que les sublimes actions de cette sainte femme, dont la mémoire était vénérée par toute la population du pays, ne devaient pas rester ignorées. Il recueillit d'une religieuse, la seule survivante de celles qui avaient connu la fondatrice, les faits omis par M. Dufrost, et rédigea, à son tour, une petite vie de Madame d'Youville. Mais ni le travail de M. Dufrost, ni celui de M. Sattin n'ont été publiés.

En 1852, M. l'abbé Faillon, à qui ses recherches

sur l'histoire de la colonie française en Canada avaient rendu familiers tous les événements de la période pendant laquelle Madame d'Youville avait vécu, eut l'heureuse pensée de publier une vie de la Vénérable. Son travail, facilité par l'étude des documents relatifs au pays déposés aux archives du ministère de la marine, à Paris, et celle des annales de la communauté, est le plus complet et le plus documenté.

Il y a quelques années, un prêtre aussi savant que distingué, Mgr Ramsay, à la demande des divers établissements des Sœurs Grises, aux Etats-Unis, faisait paraître, en anglais, une vie de la Mère d'Youville et son livre était accueilli avec empressement par tous les lecteurs de langue anglaise.

La pensée d'écrire une nouvelle vie de la Vénérable ne me serait donc jamais venue ; mais en 1884, ayant été choisie par M. Bonissant, prêtre de Saint-Sulpice et postulateur de la cause de béatification de Madame d'Youville, comme l'un des témoins du procès, j'eus l'occasion de faire une étude approfondie de cette vie remarquable, et après l'audition de mon témoignage, Mgr Fabre, archevêque de Montréal, et M. l'abbé T. Harel, notaire apostolique, voulurent bien me demander de rédiger mes notes sous forme de biographie et de les publier. Diverses circonstances et de nombreuses occupations m'empêchèrent de donner suite à cette proposition.

Il y a trois ans, appelée de nouveau comme témoin

dans le procès de béatification de la fondatrice, Mgr l'archevêque Fabre et Monsieur le chanoine Bruchési (qui avait remplacé Monsieur Harel, comme notaire apostolique) me renouvelèrent la même demande, et Mgr Bruchési y mit tant d'insistance et m'y encouragea si bien que je me décidai et me mis bientôt à l'œuvre.

Certaines parties de mon travail ont été difficiles ; ainsi l'appréciation des sentiments intimes de Mme d'Youville et de ses impressions sur les personnes et les choses de son temps était presque impossible, car elle a peu écrit,et à part quelques lettres d'affaires dans lesquelles se manifestent son abandon à la divine Providence et sa grande confiance dans le Père Eternel, on ne trouve rien d'elle. Ses instructions à ses filles, ses avis, ses exhortations ont été transmis verbalement par les premières mères à celles qui leur ont succédé. Les archives de ce temps ont été négligées et c'est pour combler cette lacune que M. Sattin s'est hâté de recueillir, de la bouche de la Mère Coutlée, les traits saillants de la vie de la fondatrice. Ses filles admiraient les grandes vertus de leur mère, elles avaient pour elle la plus profonde vénération, mais elles ne songeaient pas à noter les grandes choses accomplies sous son administration.

J'ai donc été obligée de me borner aux faits cités par M. Dufrost et M. Sattin, et j'ai surtout emprunté à M. Faillon les détails qu'il a pu recueillir dans

les documents publics, les archives de la communauté et la tradition.

Je n'ai eu qu'une pensée, en publiant ce volume : faire mieux connaître le cœur compatissant et bon de cette femme au caractère énergique qui, comprenant toutes les misères de l'humanité, savait toujours trouver le moyen de les secourir.

Vivant à une époque où les femmes de ce pays étaient souvent des héroïnes, elle les a cependant dominées par son grand caractère et ses sublimes vertus. Aussi était-elle vénérée autant qu'aimée de ses contemporains, et son souvenir est resté vivace dans la mémoire de ses compatriotes. Les œuvres nombreuses sorties de sa fondation et auxquelles j'ai consacré la seconde partie de ce volume, perpétueront ce souvenir chez les générations futures qui continueront de recueillir les fruits de son dévouement et de sa charité.

Nos cœurs, tournés vers Rome, attendent aujourd'hui avec confiance la faveur d'invoquer publiquement celle qui a été un honneur pour notre peuple et une joie pour l'Eglise !

DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

Si j'ai employé dans le cours de cet ouvrage le titre de sainte et si j'ai essayé de raconter les faveurs obtenues par l'entremise de la Vénérable Mère d'Youville, mon intention n'a été aucunement d'anticiper sur la décision du Saint-Siège, et je déclare ici me conformer en toutes choses aux décrets de S. S. le pape Urbain VIII.

PREMIÈRE PARTIE

VIE

DE LA

VÉNÉRABLE MÈRE D'YOUVILLE

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE DE Mme D'YOUVILLE. — SA NAISSANCE. — SON BAPTÊME. — LA MORT DE SON PÈRE.

Le 16 octobre 1701, la cloche de l'église de Sainte-Anne de Varennes annonçait aux habitants de ce paisible village qu'un enfant venait de naître et qu'une nouvelle chrétienne était donnée à l'Eglise. Aussi y avait-il grande joie et liesse au manoir de La Jemmerais, où serviteurs et maîtres s'unissaient pour saluer l'arrivée de cette enfant, la première née de la famille.

Son père, homme de guerre, avait peut-être réprimé un mouvement de désappointement en apprenant la naissance d'une fille au lieu de celle d'un héritier de son nom ; mais, en bon chrétien, il s'était réjoui de la bénédiction qu'apporte à tout foyer le petit être destiné à l'orner et à l'égayer. Et

si, penché sur le berceau de cette enfant, ce père eût pu plonger un regard dans l'avenir, combien il eût été fier de sa fille et de ses grandes destinées ! Avec quelle ardeur il eût remercié Dieu d'avoir choisi dans sa famille celle qui devait illustrer son pays par de si grandes et de si belles choses !

C'est le 15 octobre que naquit l'enfant dont nous allons écrire l'histoire. Son père, Christophe Dufrost de La Jemmerais (1), gentilhomme breton, originaire de Médréac, dans le diocèse de Saint-Malo, habitait le Canada depuis 1687. Il s'était distingué par sa bravoure dans les guerres contre les Iroquois et avait rapidement conquis l'estime et la confiance de ses chefs. La marquise de Vaudreuil en témoigne éloquemment, dans une lettre conservée aux Archives de la Marine, à Paris, en disant : " M. de La Jemme-" rais a parfaitement bien servi dans la guerre des " Iroquois et a couru risque, nombre de fois, d'être " pris et brûlé vif par ces barbares. Cette bravoure " lui valut la confiance de ses chefs et le commande-" ment de postes importants."

Le manoir de La Jemmerais, où était né M. Christophe Dufrost, situé dans la paroisse de Médréac (Isle-et-Vilaine), non loin de la rivière la Rance,

(1) Les ancêtres de Mme d'Youville écrivaient : La Gesmerais, de la terre seigneuriale qu'ils possédaient en Bretagne ; nous écrirons cependant, comme M. Faillon, La Jemmerais, nous guidant, comme lui, sur la signature de Mme d'Youville. Celle-ci, malgré les différentes manières d'écrire son nom, a toujours signé ainsi.

remonte à l'an 1400. Il appartenait alors à Jean L'Abbé, qui le transmit aux La Forest.

Le mariage de Marguerite de La Forest avec Christophe Dufrost, sieur de Breil-Samin, en Langan, et des Chapelles, en Irodouër, fit passer le manoir entre les mains des Dufrost. Ceux-ci étaient de fort ancienne noblesse: parmi les gens de Roger de Beaumanoir qui prirent part au combat des Trente, en 1351, il est fait mention d'un Dufrost, et l'on retrouve dans différents registres le nom des ancêtres de cette famille.

Le château de La Jemmerais était une superbe construction ornée de tourelles ; de magnifiques avenues de chênes séculaires l'encadraient. La chapelle, remarquable aussi, fut malheureusement détruite. Seules, la pierre sacrée et la cloche ont été conservées. En 1895, la révérende Mère Deschamps, alors Supérieure Générale des Sœurs Grises de Montréal, poussée par un sentiment vraiment filial, fit des démarches auprès de M. le curé de Médréac pour avoir ces deux reliques, seuls restes de l'antique manoir. Elle ne put obtenir tout ce qu'elle avait demandé; mais, l'année suivante, la veille de la grande fête organisée à l'occasion de ses noces de diamant, la vénérable supérieure recevait la pierre sacrée, accompagnée des lignes suivantes de M. l'abbé Aubré, vicaire de Médréac : "Votre désir, "Madame la Supérieure, va se réaliser en partie. "Médréac et Montréal se partageront les souvenirs

" de la famille Dufrost de La Jemmerais. C'est la
" pierre sacrée de l'ancienne chapelle de ce manoir
" qui vous tombe en partage. Elle a été remise par
" le fermier de La Gesmeraye à M. le comte de
" Palys."

On comprend quelle fut la joie des filles de la Vénérable Mère d'Youville à la réception de ce précieux souvenir. Puisqu'elles ne pouvaient pas être conviées à la prière par cette cloche qui jadis appelait aux fêtes religieuses les seigneurs de Médréac et leurs vassaux, elles se consoleraient du moins en vénérant cette chère relique, sur laquelle la Victime Sainte s'était si souvent immolée pour la consolation des ancêtres de leur bien-aimée fondatrice.

La chapelle du manoir des Dufrost n'était pas seulement remarquable par sa construction, elle avait aussi son histoire et sa légende. Le jour de la fête de cette chapelle était le lundi de la Pentecôte et elle était l'objet, ce jour-là, d'un grand pèlerinage auquel se rendaient tous les paysans des environs. Nous empruntons aux notes de M. le vicaire de Médréac les lignes suivantes, qui nous disent la pieuse légende conservée dans le pays au sujet de ce sanctuaire disparu : " Le souvenir de cette
" chapelle est conservé dans la population mé-
" dréacienne par la vision insolite d'une lu-
" mière qui, n'ayant ni l'apparence d'un feu
" follet, ni celle d'un ver luisant, éclairait la partie
" du terrain occupé jadis par la chapelle. Il y a une

"trentaine d'années, lorsque le fermier voulut com-
"bler les excavations faites pour extraire les pierres
"des fondations, la lumière reparut, et cette fois
"plus fréquente ; on entendit même du bruit, dit la
"légende.

"Le fermier se décida alors à ne pas remplir ces
"excavations, qui sont maintenant recouvertes de
"saules.

"La fontaine de la propriété était elle-même lé-
"gendaire. On y entendait un chant extraordinaire
"que dans le langage du pays on appelle turlute-
"ment.

"La famille des Dufrost avait droit à la préémi-
"nence dans l'église de Médréac, droits honorifiques
"comme seigneurs du lieu, et leurs armes portaient
"d'argent à trois têtes de coq de sable, crêtées et bar-
"belées de gueules."

"Les La Gesmeraie," ajoute M. le comte de Palys,
"avaient droit d'enfeu et trois pierres tombales ar-
"moriées dans l'église de Médréac, et droit d'écusson
"dans la principale vitre derrière le grand autel." (1)

La mère de notre héroïne était Marie-Renée de Varennes, fille de René de Varennes, gouverneur de Trois-Rivières, et petite-fille du sieur Boucher de Boucherville, aussi gouverneur de cette ville.

M. de Boucherville était renommé dans toute la colonie, tant pour les importants services qu'il avait rendus que pour les grandes vertus qui illustrèrent

(1) Une famille bretonne au Canada, p. 13.

sa vie. Son souvenir s'est perpétué dans les générations qui ont suivi et fait encore l'admiration de tous les Canadiens-Français.

Faisant ses derniers adieux à ses enfants, dans un testament resté à jamais mémorable et que depuis on relisait chaque année à genoux dans la famille, il laissait à son fils cette suprême recommandation : "Dites à votre sœur de Varennes (Mme de La Jem-
" merais) que je lui dis adieu et à tous ses enfants, que
" j'aime et que j'ai toujours aimés. Je leur donne et
" à elle ma bénédiction. Je les exhorte tous à vivre
" dans la crainte de Dieu et à s'entr'aimer les uns
" les autres comme Dieu et la bienséance le deman-
" dent."

Deux frères de Mme de La Jemmerais furent prêtres : M. Charles de La Jemmerais, curé de Verchères, décédé en 1750, et M. Joseph de La Jemmerais, curé de Sainte-Famille, Ile d'Orléans, mort en 1756.

Mme de La Jemmerais était aussi la sœur de M. de la Vérendrye, le célèbre explorateur qui découvrit la rivière Rouge et l'Assiniboine, bâtit le fort Saint-Charles, celui de la Reine et plusieurs autres, et dont les fils poussèrent les explorations jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Singulière coïncidence, ou plutôt voies étranges de la Providence : les Sœurs Grises, fondées par la nièce de l'explorateur canadien, vinrent sur les bords de cette même rivière Rouge, de concert avec les missionnaires, travailler à l'évangé-

lisation des sauvages. Elles furent les premières femmes qui foulèrent le sol de ces froides et lointaines régions pour se dévouer au salut des infidèles.

Un des frères de Mme d'Youville, qui accompagnait son oncle, M. de la Vérendrye, mourut au fort Maurepas, loin de son pays et des siens.

Outre ces trois fils et Mme d'Youville, M. et Mme de La Jemmerais eurent deux autres filles. L'une, Marie-Louise, épousa M. Ignace Gamelin, et la dernière, Marie-Clémence, épousa M. Gamelin-Maugras.

Huit prêtres, outre les frères de Mme de La Jemmerais, furent donnés à l'Eglise du Canada par cette famille si chrétienne. (1)

(1) Les deux fils de Mme d'Youville : François, curé de Saint-Ours, décédé en 1778, et Charles-Marie-Madeleine Dufrost, curé de Boucherville, mort en 1790, qui fut le premier biographe de sa mère ; Ignace Gamelin, curé de Saint-Philippe, mort en 1799, fils de M. et de Mme Ignace Gamelin, et leur petit-fils, M. Porlier, curé de la Pointe-aux-Trembles ; Pierre-Mathieu Gamelin-Maugras, prêtre de Saint-Sulpice, décédé en 1771, fils de M. et de Mme Gamelin-Maugras, et Clément-Amable Boucher de Labroquerie, curé de Rigaud, mort en 1826, ainsi que Jean-François Sabrevois de Bleury, curé de Lachenaie, mort en 1802, leurs petits-fils.

Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, était l'arrière-petit-fils de M. et de Mme Gamelin-Maugras. Dans une brochure intitulée : " Une famille bretonne au Canada," M. le comte de Palys, parlant de ce dernier évêque, membre lui aussi de cette famille dont il écrit l'histoire, résume en quelques lignes la vie et les travaux apostoliques de Mgr Taché. " Cet illustre prélat," dit-il, " évêque à vingt-six ans, après avoir, en évangélisant les " sauvages, fait des voyages de quatre à cinq cents lieues partie " à pied, partie à la raquette ou avec des chiens, couchant pres- " que tout le temps dehors, sous ce climat rigoureux, vient de " mourir en laissant, disent les journaux du pays, le souvenir " d'un héros et d'un saint."

Mgr Taché a donné à toute la descendance de ce vieux sang breton des Dufrost de La Jemmerais la suprême illustration d'un prince de l'Eglise.

D'un tel père, d'une telle mère, d'aïeux et de parents aussi distingués, notre Vénérable ne pouvait que recevoir de bons exemples et hériter de nobles sentiments.

Ses pieux parents la présentèrent au baptême le lendemain de sa naissance : elle y reçut les noms de Marie-Marguerite. Elle eut pour parrain Jacques-René Gauthier de Varennes, et pour marraine Marie-Marguerite Gauthier de Varennes.

Rien ne manquait à cette enfant, à qui le ciel réservait un rôle privilégié. Fille de parents chrétiens et nobles, petite-fille d'un gouverneur et d'un saint, ses premières années s'écoulèrent heureuses et souriantes, au manoir paternel. Mais la souffrance, épuration des justes, sillon que les âmes saintes et bénies doivent féconder de leurs larmes et souvent de leur sang, ne devait pas tarder à apparaître dans la vie de Mme d'Youville, et ce fut presque au sortir de son berceau qu'elle la rencontra.

La mort d'un père bien-aimé vint briser l'existence de la petite Marguerite et mettre fin aux quelques années heureuses vécues au sein d'une famille aussi unie que respectée. M. de La Jemmerais, dont les succès militaires avaient été rapides et brillants, avait été promu, en 1705, du grade de lieutenant à celui de capitaine: moins de trois ans après, alors que ses succès passés lui donnaient les plus grands espoirs pour l'avenir, il était enlevé à l'affection de sa femme et de ses enfants. Mme de La Jemmerais

restait donc seule, avec la tâche d'élever, sans fortune, six enfants en bas âge, dont Marie-Marguerite était l'aînée. " On sait que la plupart des gentilshommes " français qui allaient se fixer au Canada," dit M. Faillon, " n'y portaient pour tout bien que leur " épée et leur bravoure, et que nonobstant les " grandes concessions de terres qu'ils obtenaient aisé-" ment, leur état de médiocrité n'était pas rendu " meilleur par la possession de ces vastes domaines " qui ne leur offraient encore que des espérances pour " l'avenir." (1)

M. de La Jemmerais n'était pas une exception à cette règle: il ne possédait d'autre bien que les appointements de sa solde, qui avaient suffi jusque-là à l'honnête entretien de sa famille, mais qui ne lui avaient pas permis d'assurer l'avenir de ses enfants.

Notre héroïne se trouvait donc orpheline à sept ans. Nous verrons comment, avec son intelligence précoce et son jugement déjà préparé à comprendre sa position, elle étonna son entourage et les amis de sa famille par une énergie au-dessus de son âge et les belles qualités que les épreuves développèrent en elle.

(1) Vie de Madame d'Youville, p. 5.

CHAPITRE II

DÉPART DE Mlle DUFROST POUR LE PENSIONNAT DES URSULINES. — SON SÉJOUR AU COUVENT. — SA PREMIÈRE COMMUNION.

Par sa naissance et sa position, Mme de La Jemmerais pouvait s'attendre à être protégée : elle le fut en effet. Des amis puissants s'adressèrent à la cour en faveur de cette veuve laissée sans ressources, lui exposant la situation pénible de cette famille, si digne de protection, pour laquelle parlaient bien haut les services rendus par son chef disparu.

M. le marquis de Vaudreuil et M. Raudot, intendant, écrivaient au Ministre de la Marine, le 14 novembre 1708 : "Le sieur de la Gesmerais, capi-
" taine, est mort cet été. Il laisse une femme et six
" enfants à la mendicité. C'est une pitié, Monsei-
" gneur, que de voir cette famille désolée et hors
" d'état de pouvoir subsister à l'avenir, si vous ne
" voulez avoir la bonté de l'aider. Comme vous ne
" donnerez que l'année prochaine à la compagnie de
" son mari, si vous vouliez avoir la charité de lui en
" faire toucher les appointements jusqu'à ce temps,
" cela l'aiderait beaucoup. Nous ne vous le deman-
" dons pour elle que par la grande connaissance que
" nous avons de sa misère." (1)

(1) Archives de la Marine, Vie de Madame d'Youville, par M. Faillon, p. 6.

L'année suivante, MM. Raudot, père et fils, intervenaient de nouveau et écrivaient au Ministre : " La " dame de La Jemmerais est entièrement dénuée de " tout et chargée de six enfants. Nous vous supplions " de vouloir bien lui accorder la pension du sieur " Berthier, qui se trouve vacante par sa mort." (1)

A la suite de ces sollicitations si justement appuyées par les autorités de la colonie, Mme de La Jemmerais obtint enfin, en 1714, cinquante écus, chiffre des pensions données alors aux veuves des officiers.

Mais les amis de la famille comprenaient qu'il fallait faire plus encore pour la veuve de M. de La Jemmerais. Ils voulaient procurer à l'aînée de ses enfants le bienfait d'une éducation soignée et chrétienne, et, grâce à eux, Marie-Marguerite fut placée chez les Ursulines de Québec.

Cette enfant de dix ans ne se sépara pas de sa mère, de ses frères et sœurs, sans en éprouver beaucoup de chagrin. A cet âge, le sentiment qui domine n'est-il pas de ne trouver beau et bon que ce que l'on peut goûter et admirer auprès de sa mère et des siens? Avec sa mère, l'enfant possède tout et ne désire rien ; sans elle, qui peut le séduire ou le charmer?

Ce ne fut donc pas sans tristesse, ni sans verser des larmes amères, que cette petite fille si affectueuse quitta tout ce que son cœur avait connu et aimé

(1) Archives de la Marine, Vie de Madame d'Youville, par M. Faillon, *loc. cit.*

jusque-là, pour s'exiler à Québec. Elle n'entrait cependant pas en étrangère au couvent où on la plaçait, elle y était attendue; on l'accueillit avec joie, car sa mère y avait été aussi élevée. Le souvenir de sa grand'mère, de sa bisaïeule, de ses tantes, de ses grand'tantes était encore vivant dans la communauté, et Mlle de La Jemmerais y trouvait même l'une de ces dernières, la Mère Saint-Pierre. Cette vénérable religieuse, entrée au monastère le 10 juin 1694, à l'âge de vingt ans, y vécut soixante-dix ans dans la pratique parfaite de toutes les vertus. Avec quelle joie ne reçut-elle pas cette enfant, et avec quel soin ne cultiva-t-elle pas son intelligence si bien douée et son cœur déjà si bien préparé! Il suffit de lire la page que les Ursulines consacrent à Mlle Dufrost, dans leurs annales, sous le titre : "Une femme forte au Canada, au dix-huitième "siècle," pour se rendre compte de l'impression qu'elle laissa dans le monastère.

"Une élève des plus distinguées de cette époque," disent ces annales, "et qui exerça une influence bien "marquée sur les temps qui ont suivi, est sans con-"tredit Mlle de La Gesmerais. Elle était nièce, par "sa mère, de nos sœurs de Boucherville, de Varennes "et de Muy, et petite-nièce de notre mère Boucher "de Saint-Pierre. Elle devint une de ces femmes "fortes dont le Canada s'honore à si juste titre. "Son éducation ne fut pas négligée et dès sa "onzième année on l'envoyait à nos classes. Douce,

“ pieuse, pleine de candeur et d'intelligence, Mlle de “ La Gesmerais s'acquit la sympathie et l'estime de “ toutes. Elle ne perdait pas un instant, et si elle “ voyait quelqu'une de ses compagnes, moins assidue “ au travail, chercher à s'amuser pendant les classes “ ou l'étude, elle se disait à elle-même : ces demoi- “ selles sont plus fortunées que moi, leurs années “ d'études ne sont pas limitées ; pour moi, je n'ai “ plus de père, et ma pauvre mère attend avec anxiété “ mon retour à la maison. Et elle redoublait d'ac- “ tivité et d'application dans l'acquit de ses devoirs. “ C'est ainsi que Dieu préparait sa jeune servante “ aux grandes œuvres qu'elle devait accomplir plus “ tard à la gloire de son nom.”

Comme si elle avait eu l'intuition de ce que Mlle Dufrost devait en effet accomplir plus tard, une de ses maîtresses, sœur Marie des Anges, lui faisait lire “ Les saintes voies de la Croix ”, de l'abbé Boudon, préparant déjà son âme à la vie de souffrances qui l'attendait.

Dans ce monastère, encore tout embaumé du parfum des vertus héroïques de sa vénérée fondatrice, sous l'œil vigilant de femmes aussi distinguées que saintes, quel trésor de piété Mlle Dufrost ne devait-elle pas acquérir !

Les fondateurs de la colonie avaient principalement en vue l'évangélisation des sauvages. Aussi avaient-ils toujours choisi avec soin ceux qu'ils

amenaient avec eux, même ceux qui ne devaient travailler qu'au développement du pays. Les mœurs des colons étaient donc restées saines et pures à l'époque de la jeunesse de Mme d'Youville.

A peine cinquante ans s'étaient écoulés depuis que le P. Ragueneau écrivait : " L'union, la concorde, " cimentées par la piété, liaient tous les citoyens de " la Nouvelle-France. Chaque habitation avait été " placée sous la protection d'un saint, et tous les " jours, matin et soir, le chef de la famille, entouré " de sa femme, de ses enfants, de ses serviteurs age- " nouillés au pied de l'image du saint patron, réci- " tait à haute voix la prière, suivie de l'examen de " conscience et des litanies de la Sainte-Vierge."

Et M. l'abbé Casgrain, dans sa "Vie de la Vénérable Mère de l'Incarnation", confirme cette description du P. Ragueneau. "Si la vie était si pure," dit-il, " aux derniers échelons de la société canadienne, on " peut juger de sa perfection parmi les chefs qui en " étaient les guides et les exemples. Pendant que le " nouveau gouverneur, M. d'Ailleboust, continuait " les précieuses traditions léguées par son prédéces- " seur, que les missionnaires jésuites donnaient leur " septième martyr à l'Eglise, que M. de Maisonneuve, " avec une poignée de braves, faisait de son corps un " rempart à la colonie, que les Hospitalières se con- " sumaient auprès du lit des malades, les Ursulines " recueillaient les débris encore tout tremblants de " cette jeune génération indienne, échappés au mas-

" sacre des Iroquois, et leur apprenaient à tourner
" leurs cœurs vers Celui qui essuie toutes larmes et
" qui guérit toutes blessures.

" Quelles pures et intimes jouissances durent
" enivrer l'âme de la Mère Marie de l'Incarnation,
" quelles actions de grâces durent monter de son
" cœur vers Dieu lorsque, promenant son regard sur
" tout ce qui l'entourait, elle voyait enfin l'entier
" acomplissement de tous ses vœux : ce pays sau-
" vage ouvert à son apostolat, ces chères néophytes,
" et surtout ce vaste et beau monastère qui surgissait
" au sein de la forêt!" (1)

Et après avoir catéchisé et instruit les enfants sauvages, les dignes filles de Marie de l'Incarnation instruisaient et préparaient les enfants des colons à la vie dure et laborieuse qui les attendait.

N'est-ce pas chez les Ursulines que Mlle Dufrost puisa cette force et cette solidité de caractère que l'âme acquiert dans le calme d'une vie réglée et remplie d'enseignements sérieux, et au contact de dévouements incomparables?

La jeune élève se prépara à sa première communion avec une extrême ferveur: les anges durent contempler avec bonheur ce petit cœur si pur, si

(1) Page 375.

doux, si bon, recevant, dans un premier baiser, le Dieu qui y déposait une étincelle de son immense amour pour l'humanité, étincelle qui devait se développer plus tard au contact de l'épreuve et embraser son âme, pour les membres souffrants du Sauveur, d'une passion qui ne s'éteignit qu'avec sa vie!

CHAPITRE III

RETOUR DE Mlle DE LA JEMMERAIS AU MANOIR PATERNEL. — ÉPREUVE CAUSÉE PAR LE SECOND MARIAGE DE SA MÈRE. — SES FIANÇAILLES AVEC M. D'YOUVILLE.

Après deux ans de séjour au monastère des Ursulines, Mlle Dufrost, à l'été de 1713, fit ses adieux à ses maîtresses et à ses compagnes et revint à la maison paternelle.

La campagne était dans toute sa beauté et son épanouissement; un chaud soleil de juillet baignait de ses flots de lumière le village qui devait son nom aux ancêtres de la jeune élève des Ursulines. Quelle joie pour elle de revoir ce paysage charmant et gracieux qui se mire dans les eaux du grand fleuve, comme pour lui emprunter sa fraîcheur et sa majesté, et que de souvenirs dans ces lieux si chers à son cœur! Voici le clocher de la chère église où si souvent elle est venue, dans le banc seigneurial, assister aux offices avec ses parents! Voilà le caveau funèbre dans lequel dorment déjà du grand sommeil plusieurs des siens.

Bientôt, à travers un massif d'arbres, elle distingue le manoir de sa famille, qui se détache sur la

verdure des bois et des champs, avec son toit aigu et sa pierre blanchie par ce ciment de chaux et de sable qui donnait tant de solidité aux constructions des premiers colons. Toute la famille réunie l'attendait sur le seuil de la maison: sa mère, toute fière de cette gracieuse enfant qui allait bientôt lui être si utile; ses frères et sœurs, curieux de revoir cette sœur aînée dont on leur avait tant parlé chaque jour.

Mais elle, bien que toute pénétrée de la joie du retour, n'avait cependant pas distrait sa pensée de la tâche qu'elle se sentait heureuse de venir remplir auprès de sa mère. Gaie et animée, elle parcourt la maison avec ses sœurs, jette un coup d'œil sur le jardin, visite les dépendances et se rend compte bien vite de la part de travail qui l'attend dans le domaine.

Elle l'avait dit à ses maîtresses, elle l'avait redit à ses compagnes, sa pauvre mère attendait avec impatience son retour au foyer domestique ; aussi devint-elle bientôt une aide précieuse pour Mme de La Jemmerais et une seconde mère pour ses frères et sœurs.

Dans la maison de sa mère, au milieu de sa famille, elle devait être aussi infatigable que nous la verrons plus tard à l'Hôpital Général. Aussi son fils, dans une biographie manuscrite, nous la peint-il ainsi :
“ A douze ans, lorsqu'elle revint chez sa mère, elle
“ donna des preuves du profit qu'elle avait tiré de la

" bonne éducation qu'on lui avait donnée. On la " vit devenir l'appui et la consolation de sa mère, " dont elle possédait la confiance. Dès lors, on la " vit s'efforcer, par son travail, de gagner de quoi " faire subsister ses frères et sœurs et leur rendre " tous les services dont elle était capable. Aussi " eurent-ils toujours pour elle un attachement " extraordinaire, attachement accompagné de res- " pect et de confiance, persuadés qu'elle avait pour " eux une affection vraiment tendre. C'était leur " sœur par excellence. Etant tous parvenus à un " âge mûr et ayant embrassé divers états, cette sœur " bien-aimée était la dépositaire de leurs secrets.

" Dans leurs chagrins, c'était leur consolation: il " leur semblait que sa présence seule adoucissait " leurs maux; dans leurs perplexités, c'était leur " conseil: ils auraient cru commettre une impru- " dence s'ils eussent entrepris quelque chose de con- " sidérable sans la consulter. Point de compagnie " qui valût pour eux celle de leur sœur et, même " dans leurs plus grands embarras, ils trouvaient " toujours le temps de s'entretenir avec elle. La " haute idée qu'ils avaient de sa vertu leur donnait " une grande confiance dans ses prières. Il est " difficile d'exprimer quelle était leur inquiétude " s'ils la savaient sérieusement malade et avec quelle " sincérité ils prenaient part à toutes les croix de " cette bonne sœur."

Cette influence exercée par Mlle Dufrost dans sa famille, elle l'avait acquise dès le début de sa vie,

lorsque son cœur, qui renfermait des trésors de tendresse et de dévouement, avait habitué les siens à compter déjà si complètement sur elle pour les mille sacrifices de chaque jour. " On ne saurait croire," dit M. Sattin, " combien elle adoucit à sa mère la " tâche d'élever sa jeune famille." (1)

Pour avoir sitôt conquis une si large place au foyer domestique et dans le cœur des siens, il fallait que cette jeune fille fût douée de qualités supérieures. Aussi la tradition nous apprend qu'elle avait un esprit sérieux et un jugement solide. Toutes ses paroles étaient marquées au coin de la sagesse et elle ne les prodiguait pas. Elle parlait peu et pensait beaucoup, disent ses biographes. A une exquise sensibilité et à une grande douceur, qui étaient le fond de son caractère, elle alliait une volonté qui ne connaissait pas d'obstacle. Cependant cette volonté si ferme savait se plier facilement au besoin et, en femme vraiment supérieure, elle prenait volontiers conseil d'autrui, se défiant de ses propres lumières.

A toutes ces qualités morales Mlle Dufrost joignait une grande beauté. Une taille au-dessus de la moyenne, que rehaussaient encore un port noble et un grand air de distinction, en eût peut-être trop imposé, si le sourire bon et agréable d'une bouche

(1) M. Sattin, prêtre de Saint-Sulpice, arrivé au Canada en 1794, a laissé une Vie manuscrite de la Vénérable, fondée sur le témoignage des anciennes sœurs et surtout de la Mère Coutlée, qui avait été formée par la fondatrice. C'est à lui, malgré la brièveté de son récit, que nous sommes redevables des principaux traits de la vie de Mme d'Youville, puisque le premier il avait eu l'heureuse pensée de les recueillir.

parfaite n'avait rassuré les personnes qui l'approchaient. Les yeux étaient noirs, vifs et intelligents, la chevelure abondante, le nez régulier, le teint clair et animé. Une démarche modeste et gracieuse complétait le charme de cette jeune fille que le ciel semblait avoir voulu embellir de tous les dons à la fois.

Une personne aussi accomplie ne pouvait rester ignorée, surtout dans les premiers temps de la colonie, où les habitants ne faisaient pour ainsi dire qu'une grande famille. Les incursions des sauvages, les combats incessants, l'incertitude du lendemain et la distance de la mère-patrie rapprochaient les colons et faisaient communes les joies et les tristesses de chacun.

Mlle Dufrost était donc connue; on savait qu'au manoir de Varennes vivait une jeune fille belle entre toutes, sérieuse, sage, dévouée, et les meilleures familles du pays pouvaient ambitionner de voir leurs fils contracter avec elle une alliance qui promettait nécessairement le bonheur.

Plusieurs jeunes gentilshommes recherchèrent, en effet, la main de Mlle Dufrost, et l'un d'eux, doué de nobles qualités et qui possédait un beau nom et une grande fortune, fut agréé par Mme de La Jemmerais.

Le bonheur allait donc réunir ces deux existences qui semblaient faites pour se compléter. Mais la Providence en avait décidé autrement. Dieu avait sur cette jeune fille des vues que celle-ci n'entrevoyait pas encore et qu'une alliance trop heureuse

aurait pu mettre en péril. Il fallait à cette âme privilégiée une autre destinée que celle qu'elle avait rêvée: il lui fallait la souffrance, le renoncement et les sacrifices, pour la préparer au rôle qui lui était réservé.

Aussi devait-elle voir tout d'abord s'évanouir toutes ces espérances qu'un cœur de dix-huit ans fonde sur l'avenir, surtout quand il aime et qu'il est aimé ; puis, comme préparation suprême au rôle de mère des pauvres, elle devait contracter une union qui ne servirait qu'à lui donner l'auréole de la maternité, sans les joies d'une affection sincère et chrétienne.

La première épreuve frappa Mlle Dufrost sous la forme d'une cruelle déception, et ce fut sa mère bien-aimée qui lui brisa le cœur, en même temps qu'elle brisait son avenir!

Un médecin irlandais, M. Timothée Sullivan, qu'une mauvaise réputation avait malheureusement précédé au pays, si l'on en croit les biographes de Mme d'Youville, épousa Mme de La Jemmerais, et ce second mariage de sa mère fut l'occasion d'une rupture entre Mlle Dufrost et le jeune homme qu'elle avait distingué.

Etait-ce son titre d'étranger qui prévenait contre M. Sullivan, ou était-ce, en effet, son inconduite ? On ne sait, et les contemporains de Mme d'Youville semblent ne rien affirmer de positif sur ce point. Cependant on ne peut s'empêcher de trouver exces-

sive la délicatesse de ce jeune homme ou de sa famille, qui consentit à rompre une alliance si convenable pour un motif dont la fiancée n'était aucunement responsable.

Quelle que soit la vérité sur les antécédents de M. Sullivan, nous devons supposer que sa conduite s'était améliorée, puisque l'on trouve plus tard, dans les Archives de la Marine et dans les lettres de M. de Vaudreuil, des appréciations très favorables sur le beau-père de Mlle Dufrost, qui changea insensiblement, dit M. Faillon, son nom de Sullivan en celui de Sylvain, que les Canadiens prononçaient plus facilement. " A l'égard du sieur Sylvain, mé-" decin du roi à Montréal," écrivait le ministre à M. de Beauharnois, " je ne sais si vous êtes bien " informé de ses talents. Les principaux officiers " de Montréal, les ecclésiastiques et les religieuses de " l'Hôtel-Dieu en ont rendu des témoignages très " avantageux." Mme la marquise de Vaudreuil écrivait aussi, en 1727, au ministre de la Marine : " Le sieur Sylvain, gentilhomme irlandais, dont le " père était aussi médecin, ayant épousé la veuve de " M. de La Jemmerais, capitaine, qui avait six en-" fants, sans un sol de bien, en a usé pour cette " famille en vrai père. Il s'est privé de son nécessaire " pour élever ces enfants et leur donner toute l'édu-" cation qu'il lui a été possible. Il a fait prêtre " l'aîné, Charles Dufrost de La Jemmerais, ordonné

" en 1726. Le second, qui est cadet dans les trou-
" pes, mériterait bien une expectative d'enseigne en
" second, tant par rapport à lui, qui est un bon
" sujet, qu'en considération des services de feu
" Monsieur de La Jemmerais, son père." (1)

Quoi qu'il en fût, le mariage de Mlle Dufrost fut rompu à cause du second mariage de sa mère, et l'on doit dire que ce fut la plus grande grâce de sa vie. En effet, combien l'existence de la Vénérable eût été différente si elle avait épousé le jeune homme de ses rêves et de son choix et si, tout en restant bonne épouse et bonne mère, elle se fût attachée à toutes ces choses qui forment le bonheur et au milieu desquelles l'âme se laisse endormir!

L'épreuve que Mlle Dufrost subit, dans cette circonstance, fut le premier anneau de la chaîne douloureuse et ininterrompue qui devait l'attacher de plus en plus à son Créateur, en la détachant chaque jour davantage de tout bien terrestre et mondain. Tout rentra dans le calme, après cet orage, au manoir de Varennes. Mlle Marguerite reprit ses occupations accoutumées et le temps, qui guérit toute blessure, fit oublier à la jeune fille son chagrin et ses espérances envolées.

Trois années s'étaient écoulées, depuis la rupture de ce mariage, lorsqu'un jour on apprit que Mlle Dufrost était fiancée à M. François d'Youville, gentilhomme de Ville-Marie.

(1) Archives de la Marine, Paris, 1727.

M. d'Youville était fils de Pierre You, gentilhomme rochelois qui accompagna M. de la Salle dans son expédition de la Louisiane et signa avec celui-ci l'acte de prise de possession du pays des Arkansas, le 14 mai 1682, au nom du roi de France. (1)

En vertu des privilèges accordés aux découvreurs par le roi, Pierre You prit le nom de sieur de Ladécouverte, qu'il porta depuis et sous lequel il est désigné dans les actes officiels. Il épousa, en premières noces, une sauvagesse, Elisabeth Miami, dont il eut une fille, Marie-Anne, baptisée en 1694 et mariée le 15 août 1718 à Jean Richard (2), et, en secondes noces, le 19 avril 1697, Madeleine Just, née à Brèves, en Bretagne. Ils eurent plusieurs enfants, qui s'allièrent aux Migeon de Lagauchetière, aux de Joncaire, etc. Pierre You mourut le 28 avril 1718, laissant à son fils une honnête fortune et une belle propriété située à l'extrémité occidentale de l'île de Montréal (l'île aux Tourtes); il l'avait appelée Ladécouverte, et son fils l'habitait quelques années avant son mariage avec Mlle de La Jemmerais. (3)

Les membres de la famille de M. d'Youville continuèrent, comme leur père, à s'appeler Ladécouverte, tandis que François porta le nom de You d'Youville.

(1) Vie de Madame d'Youville, par M. Faillon. Archives de la Marine, 1682.

(2) Dictionnaire généalogique de Mgr Tanguay, vol. 7, p. 491.

(3) M. Faillon, Vie de Madame d'Youville, p. 13

Le jeune homme qui allait épouser Mlle Dufrost était, comme nous venons de le voir, d'une famille honorable. Il avait hérité de son père une certaine aisance ; de plus, il avait belle mine, et les biographes de Mme d'Youville s'accordent tous à dire qu'il était l'un des plus beaux hommes de la colonie.

CHAPITRE IV

MONTRÉAL EN 1722.

Nous vivons à une époque où les événements se précipitent avec tant de rapidité, où les transformations s'opèrent si surprenantes et si soudaines, où tant de besoins nouveaux s'imposent au corps social que, dans le mouvement irrésistible qui nous entraîne, tout ce qui se rattache au passé semble une entrave à ce que nous appelons notre marche vers le progrès. Ces vieux monuments, élevés par nos ancêtres et témoins muets des grandes choses qu'ils ont accomplies, ne disent plus rien au cœur des générations nouvelles qui, tout occupées d'elles seules, n'ont pas même l'air de soupçonner que le monde ait existé avant elles. Aussi ces constructions d'autrefois, remplies de souvenirs et de poésie, disparaissent-elles l'une après l'autre sous le pic du démolisseur, sans qu'un regret vienne saluer ces reliques sacrées, conservées par nos pères pour rappeler à ceux qui viennent comme à ceux qui s'en vont le travail, les luttes et le patriotisme de ceux qui ne sont plus. Il nous a donc paru intéressant de donner ici de brèves indications sur quelques-uns des principaux

établissements de Ville-Marie, à l'époque où Mme d'Youville vint l'habiter.

Au pied du mont Royal, où le pieux Maisonneuve avait planté la croix, non loin du fleuve, étaient groupées les habitations des différentes familles de la ville, parmi lesquelles nous mentionnerons, en passant, les noms de Beaumont, Leverrier de Bonne, de Montigny, etc.

La rue Notre-Dame traversait la ville dans toute sa longueur, et sur son parcours se rencontraient les principaux édifices.

A l'extrémité ouest de cette rue se trouvaient le monastère et l'église des Récollets. (1) Ces religieux, invités en 1614 par Champlain à venir dans la colonie, avaient immédiatement sollicité de Rome la permission nécessaire. Le pape Paul V, prenant cette demande en considération, manda au nonce de Paris, Ubaldini, d'accorder verbalement l'autorisation demandée, et les Récollets arrivèrent au pays en 1615. Plus tard, un bref pontifical les confirma dans leur mission, les autorisant à rester seuls missionnaires du pays; mais en 1624, ils invitèrent les Jésuites à venir les rejoindre comme auxiliaires, et ceux-ci arrivèrent l'année suivante (1625).

A l'extrémité est de la rue Notre-Dame, à l'endroit aujourd'hui occupé par le Palais de Justice et

(1) L'église a été démolie en 1866 pour faire place à de grands magasins, d'une location difficile. Longtemps cette vieille relique a servi de lieu de réunion à la Congrégation des Hommes. N'aurait-on pas dû faire tous les sacrifices pour la conserver ?

une partie de l'Hôtel de Ville, étaient situés la maison des Jésuites, leur église et leurs jardins.

On sait la grande part que, dès leur arrivée en 1625 et surtout depuis 1632, les Jésuites ont prise dans l'établissement de la Nouvelle-France. A peine quelques arbres de la forêt avaient-ils été abattus par la hache du défricheur que ces hardis et dévoués apôtres accouraient pour évangéliser les différentes nations indiennes. Ils s'établissaient aux postes les plus avancés et rayonnaient de là parmi les sauvages, qu'ils instruisaient et convertissaient. Nous nous contenterons de rappeler les noms des PP. Charles et Jérôme Lallemant, Lejeune, Ragueneau, de Brébeuf, Dequen, etc. En dix ans, disent les "Relations des Jésuites", ils avaient réussi à parcourir les immenses forêts s'étendant depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'au lac Supérieur et depuis le rivage de la Nouvelle-Angleterre jusqu'au territoire de la baie d'Hudson.

C'est aussi un fils de saint Ignace qui avait eu l'honneur de dire la première messe sur le sol de Ville-Marie, sur un autel préparé par deux âmes pures et saintes comme les deux fondatrices de l'Hôtel-Dieu.

Ce sont encore les Jésuites qui fournirent à l'Eglise du Canada ses premiers et ses plus glorieux martyrs. Les PP. de Brébeuf et Lallemant, après une série de tourments dont le récit fait frémir, offrant leur sang et leur vie pour le salut des bar-

bares qu'ils étaient venus convertir, méritèrent la récompense réservée à de pareils actes d'héroïsme.

Au centre de la ville, sur la Place d'Armes, s'élevait l'église paroissiale de Notre-Dame, construite en 1672. D'après un plan de la ville fait en 1723, cette église se trouvait placée non loin du site de l'église actuelle, dans l'axe de la rue Notre-Dame et sur la Place d'Armes. Cette construction mesurait cent quarante pieds de longueur et quarante-six de largeur. Le "Vieux Montréal" nous en fait la description suivante: "Elle avait la forme "d'une croix latine, avec bas-côtés terminés par "une abside circulaire. Son portail, construit en "pierre de taille, se composait de deux ordonnances, "l'une toscane, l'autre dorique. Cette dernière était "couronnée par un fronton triangulaire. Ce beau "portail, élevé en 1722, sur les dessins de Chausse-"gros de Léry, ingénieur du roi, était flanqué, au "côté droit, d'une tour carrée surmontée d'un cam-"panile, au sommet duquel s'élevait une belle croix "fleurdelisée, haute de vingt-quatre pieds. La tour, "qui avait 144 pieds de hauteur, fut abattue en "1843."

"De l'autre côté de la Place d'Armes," dit encore le "Vieux Montréal", "le passant s'arrêtait devant "la résidence seigneuriale de Messieurs les Sulpi-"ciens. Sa façade principale attirait le regard sur "le cadran de la plus vieille horloge de l'Amérique "Septentrionale."

Fondé par M. de Queylus, le Séminaire de Montréal était une succursale de celui de Paris, établi par M. Olier. Qui ne sait la part que ce digne et vénérable fondateur prit dans la grande œuvre de la colonie de Montréal, et par quelle série d'événements merveilleux il fut mis en contact avec les différents personnages à qui le ciel avait destiné la mission d'établir Ville-Marie? M. de la Dauversière, M. Paul Chomedey de Maisonneuve, le P. Charles Lallemant, Mlle Mance, Marguerite Bourgeoys, dont les noms vénérables sont restés chers aux Canadiens-Français, avaient tour à tour été encouragés par l'illustre fondateur de Saint-Sulpice.

M. Leblond de Brumath, dans son "Histoire populaire de Montréal", après avoir raconté la première rencontre de M. Olier et de M. de la Dauversière et l'entente merveilleuse qui s'établit entre eux pour leur fondation, ajoute : "M. Olier ne se "contenta pas d'encourager son nouvel ami, il lui "donna cent louis d'or et voulut être de tout ce qu'il "entreprendrait pour le bien de Montréal.

"Il fit plus encore: sur l'ordre de la Sainte-"Vierge, M. Olier se proposa d'établir une colonie "qui soutiendrait l'entreprise et d'envoyer des "missionnaires pour évangéliser le pays; bien que "sa congrégation naissante ne lui fournît encore "que peu de ressources, il ne recula devant aucun "sacrifice d'hommes ou d'argent. Il choisit parmi "ses prêtres les hommes les plus distingués et les

" plus pieux pour cette œuvre de son cœur et, en " mourant, il la légua avec tendresse à ses successeurs. Ceux-ci se firent un devoir de continuer " son entreprise et d'exécuter coûte que coûte le " testament de leur fondateur." (1)

Ce fut M. Olier qui suggéra aux fondateurs de Montréal de consacrer à la Sainte-Vierge l'île et la ville naissante, qui fut appelée Ville-Marie.

La Compagnie des Cent Associés avait, par un premier titre, en 1640, concédé à la Compagnie de Montréal, formée pour la conversion des sauvages dans l'île de Montréal, la plus grande partie, et, par un second titre, en 1659, le reste de l'île de Montréal. Cette compagnie était composée de M. Olier et autres prêtres de Saint-Sulpice et d'un certain nombre de laïques. La colonie de Ville-Marie avait fait de grands progrès sous la direction de cette Compagnie de Montréal, mais non sans imposer à ses membres des sacrifices considérables. En 1663, les membres laïques, fatigués des charges qu'ils avaient à porter, proposèrent aux messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice de leur céder leurs droits, pourvu qu'ils prissent en même temps leurs obligations, ce qui fut accepté. " Trouvant le fardeau trop lourd," dit M. Ferland (2), " ceux des associés laïques qui avaient " jusqu'alors soutenu la bonne œuvre proposèrent " aux prêtres du Séminaire de Saint-Sulpice de vouloir bien la continuer. Il y avait des dettes à

(1) Page 4.

(2) Tome II, page 18.

" acquitter, de fortes dépenses à faire pour l'avance-
" ment et la défense de la petite colonie; mais c'était
" une des entreprises favorites de M. Olier, ses
" disciples ne la devaient point laisser périr: ils
" acceptèrent de la Compagnie la seigneurie de
" Montréal, dont M. Souard prit possession au nom
" des MM. de Saint-Sulpice."

Presque en même temps que sa fondation dans la colonie, le Séminaire de Saint-Sulpice avait établi une école gratuite, où il instruisit jusqu'à trois cents enfants. A compter de cette époque, le Séminaire de Montréal s'est constamment dévoué à l'instruction des jeunes gens, en même temps que ses prêtres se donnaient au bien spirituel de la population.

Le Collège de Montréal a formé et instruit, dans cette partie du pays, presque tous les hommes distingués de la ville et des campagnes environnantes; la magistrature, le barreau, toutes les professions libérales ont été recrutés parmi les élèves de ce collège, et c'est aussi à ces messieurs que le clergé est redevable de plusieurs de ses évêques et d'un grand nombre de ses prêtres.

Depuis 1848, les Jésuites ont partagé cette tâche avec les Sulpiciens.

Non loin de l'église et du Séminaire on voyait, à droite de la rue Notre-Dame, en se dirigeant du côté de l'est, le couvent des Sœurs de la Congrégation, dont l'entrée principale était sur la rue Saint-Jean-Baptiste, et leur église, construite en 1693 par

la Vénérable Mère Bourgeoys, grâce à un don considérable fait par Mlle Jeanne Leber. Dans l'enclos des sœurs, mais près de la rue Notre-Dame, avait été construite, en 1718, en mémoire de la destruction miraculeuse de la flotte de l'amiral Walker sur l'île aux Œufs, la petite chapelle de Notre-Dame des Victoires. Incendiée en 1768, elle fut rebâtie, et on peut encore voir le corps de cette chapelle, en descendant à l'église de Notre-Dame-de-Pitié. Bien délabré est l'humble bâtiment qui fut autrefois le petit temple élevé par la piété des congréganistes de Montréal et qui a abrité les premières réunions des Enfants de Marie de la colonie.

Fondées par la Vénérable Marguerite Bourgeoys, compagne et coopératrice de M. de Maisonneuve dans l'établissement de Ville-Marie, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame continuent la grande œuvre de l'éducation, sachant toujours tenir leur enseignement à la hauteur des besoins de l'époque. Longtemps elles ont été les seules éducatrices des jeunes filles à Montréal.

Outre leurs nombreux pensionnats et académies, les filles de la Vénérable Mère Bourgeoys ont ouvert des externats pour les jeunes filles pauvres, qu'elles instruisent encore gratuitement dans toutes les parties de la ville.

En descendant vers le fleuve, à l'extrémité est de la rue Notre-Dame, s'élevait la petite église de Notre-Dame-de-Bonsecours, construite en bois de chêne et

due à la foi et à la piété de la Vénérable Sœur Bourgeoys. Commencée en 1657, elle ne fut terminée qu'en 1675. Près d'un siècle plus tard, en 1754, elle fut détruite par un incendie; mais en 1771 les travaux de reconstruction furent commencés, et en 1773 l'église était terminée et de nouveau ouverte au culte. Cette relique du passé a été déplorablement restaurée en 1886, et l'on cherche en vain à y retrouver maintenant ce Bon-Secours où nos pères aimaient à venir prier. Elle est toujours restée un lieu de pèlerinage vénéré par la population de la ville et de la campagne.

Le palais de l'Intendance était à peu près où se trouve aujourd'hui le marché Bonsecours, entre la rue Saint-Paul et la rue des Commissaires.

L'Hôtel-Dieu, bâti en 1644 par Mlle Mance, se trouvait sur la rue Saint-Paul, au coin de la rue Saint-Joseph (Saint-Sulpice). Ce dernier édifice avait soixante pieds de long par vingt-quatre de large, et a subsisté jusqu'en 1861.

Tout près de l'Hôtel-Dieu, la résidence de M. Paul Chomedey de Maisonneuve, premier gouverneur de Montréal, qui avait été construite en 1650 et occupée comme premier séminaire par quatre missionnaires, prêtres de Saint-Sulpice. Cette maison a été rasée en 1850.

Enfin l'Hôpital Général, que Mme d'Youville était appelée à relever et à rebâtir, était situé à l'extrémité de la petite rue Saint-Pierre, sur le fleuve, dans un

endroit appelé "Pointe-à-Callières". C'est sur cette pointe que, près d'un siècle auparavant, M. de Montmagny, M. de Maisonneuve, le P. Vimont, Mlle Mance et Mme de la Peltrie étaient débarqués pour fonder Montréal, le 17 mai 1642.

Cet événement si marquant dans l'histoire de la colonie est raconté dans les termes suivants par M. Leblond de Brumath : "L'enthousiasme des colons "éclata par des cris de joie et des chants d'allégresse. "Ils abordèrent sur une langue de terre formée d'un "côté par le fleuve et de l'autre par une décharge "de la rivière Saint-Pierre. Ce cours d'eau passait "tout le long de la rue des Commissaires actuelle "et se jetait dans le fleuve à peu près vis-à-vis de "l'ancienne douane. Mme de la Peltrie et Mlle "Mance furent chargées d'orner l'autel où le P. "Vimont devait célébrer la messe. Le P. Vimont, "dans une chaleureuse allocution, pronostiqua la "gloire du futur Montréal, dont il compara les dé-"buts au grain de sénevé de l'Evangile. Il exposa "ensuite le Saint-Sacrement, qui resta sur l'autel "toute la journée, comme si Notre-Seigneur avait "voulu prendre possession de cette terre où il de-"vait être tant aimé. Il n'a plus cessé depuis de "reposer à Ville-Marie..." (1)

Nous avons cru que ces quelques renseignements sur l'état de la ville à l'époque où Mme d'Youville

(1) **Histoire populaire de Montréal, p. 11.**

venait l'habiter pourraient intéresser le lecteur, qui se fera ainsi plus facilement une idée du théâtre sur lequel cette femme remarquable était appelée par la Providence à faire tant de bien, en passant par tant d'épreuves.

CHAPITRE V

MARIAGE DE Mlle DUFROST.—ELLE QUITTE VARENNES. — SON SÉJOUR CHEZ SA BELLE-MÈRE. — ELLE DEVIENT VEUVE.

Pour épouser M. d'Youville, Mlle Dufrost quittait sa mère et le toit paternel.

Cette fois les adieux furent déchirants, car non seulement Mme de La Jemmerais voyait s'ouvrir pour sa fille l'avenir nouveau et toujours si incertain de la vie conjugale, mais elle avait la douleur de voir s'éloigner cette enfant bien-aimée qui avait été une compagne pour elle et qui l'avait soutenue par ses sages conseils et son aide énergique. Les frères et sœurs de la jeune fiancée comprenaient combien allaient leur manquer les soins qu'elle leur prodiguait tous les jours et les mille délicatesses inventées par son grand cœur pour adoucir leurs peines d'enfants. La pensée de la savoir heureuse, sous la protection d'un homme qui semblait réunir toutes les qualités d'un bon mari et celles d'un parfait chrétien, pouvait seule les consoler d'une si douloureuse séparation.

Ce fut le 12 août 1722 que M. d'Youville conduisit sa fiancée à l'autel dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Ville-Marie.

S'il est beau de voir s'agenouiller aux pieds du Dieu Créateur deux jeunes époux qui viennent le prendre à témoin de leurs serments d'amour et de fidélité, l'expérience de la vie permet cependant de compter tant de déceptions et de tristesses que l'on peut toujours se demander, au passage de ces deux êtres qui viennent de se lier pour jamais, si cette joie qui s'exhale du riant défilé d'une noce aura plus qu'un court lendemain. Hélas ! ne savons-nous pas que trop souvent le bonheur passe aussi rapidement que les fleurs qui parent la mariée et qu'avant même de se flétrir la couronne d'oranger, changée en épines, meurtrira le front de la jeune femme?

Nous verrons que celle dont nous relatons la vie put compter ses jours heureux. En effet, Mme d'Youville fut de celles chez qui ni la beauté, ni la jeunesse, ni la tendresse, ni la vertu ne furent assez puissantes pour enchaîner un cœur inconstant.

Mme d'Youville, après son mariage, n'eut pas la joie de s'installer chez elle, dans cet intérieur que la jeune femme se plaît à embellir et à orner et dont elle sait le plus souvent faire un séjour agréable, où le mari aime à se retrouver entouré de soins et d'affection. Que de ménages n'auraient pas eu une existence aussi ensoleillée si, au début, l'homme n'avait pas été enchaîné par ces mille riens

qui sont autant de liens dont la femme sait l'enlacer et qui, avec la tendresse d'un amour vrai et dévoué, aident souvent à assouplir les natures les plus difficiles! Si Mme d'Youville avait eu la jouissance si légitime d'avoir son foyer domestique, ce petit royaume qui sied si bien à la femme, n'est-il pas permis de supposer qu'elle aurait pu retenir l'affection de son mari ? L'influence de sa belle-mère écartée, la jeune femme aurait peut-être pu, avec sa grande douceur, réussir à changer cette nature rebelle. Soumis à la seule influence de cette femme charmante et bonne, la rude nature de M. d'Youville aurait pu se façonner à cette vie d'affection, de confiance et d'entente qui s'impose si facilement au commencement et qui peut ensuite durer toujours. Malheureusement Mme d'Youville fut forcée d'aller habiter chez sa belle-mère et, comme il arrive souvent, Dieu le permettant ainsi pour la sanctification des siens, il se trouva que la belle-mère et la bru étaient d'une humeur et d'un caractère tout différents.

Loin de vouloir faire quelques concessions à la femme de son fils, la mère de M. d'Youville exigea que sa belle-fille s'enfermât chez elle, comme si elles avaient été toutes deux du même âge, et la pauvre jeune femme se trouva condamnée à une vie triste et monotone.

Sans être ni frivole ni mondaine, Mme d'Youville aurait aimé à se parer et à fréquenter la société. " Le

"monde eut pour elle des attraits," dit M. Sattin ; "elle ne fut point ennemie des plaisirs et de la "société."

Les premiers colons avaient peu de distractions ; comme nous l'avons déjà dit, ils vivaient comme les membres d'une grande famille; les réunions étaient donc intimes et fréquentes, et ils pouvaient ainsi passer plus agréablement les longs hivers et briser la monotonie de leur existence. Ces distractions, pourtant bien légitimes, furent refusées à Mme d'Youville; elle fut obligée, pour vivre en paix, de sacrifier tous ses goûts et de s'enfermer, à vingt ans, avec une vieille belle-mère acariâtre et impérieuse.

Ce que fut cette existence, dans les conditions que nous venons de décrire, on le comprend sans peine. Les souffrances et les contrariétés rencontrées à chaque instant dans ce contact continuel de deux natures peu sympathiques, les renoncements répétés que cette vie si peu en harmonie avec ses goûts exigeait d'elle, auraient été une raison de plus pour Mme d'Youville de s'attacher plus fortement à son mari, si elle avait trouvé chez celui-ci un cœur digne de la comprendre. Mère heureuse, épouse aimée, elle eût alors facilement oublié les tracasseries de sa belle-mère; mais Dieu, qui la voulait sienne et qui avait daigné la choisir pour fonder l'une des plus belles œuvres du pays, la préparait peu à peu à sa mission en lui envoyant ces épreuves, qui dissipaient ses illusions et assuraient son détachement de tout ce qui

aurait pu la détourner de sa vocation providentielle. Mme d'Youville, en vivant sous le toit et la tutelle de la mère de son mari, avait appris à sacrifier sa volonté propre et ses goûts les plus légitimes. C'est ainsi que, sans le savoir, la belle-mère entrait dans les desseins de Dieu.

Après quelques années de cette vie commune et crucifiante, Mme d'Youville mère mourut. Cette mort allait-elle faire réfléchir ce mari indifférent et volage, et la jeune femme allait-elle pouvoir enfin goûter un peu de ce bonheur dont elle était si digne et qu'elle avait jusqu'ici attendu en vain ? Loin de là.

La mère de M. d'Youville avait laissé à son fils en mourant un fort bel héritage; celui-ci profita de cet accroissement de fortune pour se livrer avec plus de liberté à la vie dissipée qu'il menait depuis son mariage. Bien plus, à cette indifférence s'ajoutèrent bientôt le délaissement et l'abandon. Prévenante et affectueuse pour son mari, Mme d'Youville ne reçut en retour que froideur et même dureté. Son cœur délicat et sensible fut brisé de douleur en voyant son amour si vrai et si profond méconnu et repoussé. Ce fut alors qu'elle tourna son âme vers Dieu et qu'elle commença à placer en lui toutes ses espérances. "Les élus de "Dieu," a dit un orateur contemporain, "sont le fro-"ment qu'il sème dans les sillons tourmentés de la "vie publique ou privée, et qui germent souvent

" sous la pluie des tempêtes pour donner, à l'heure " fixée, la moisson qui enrichit les âmes et l'éter- " nité." (1)

M. d'Youville, avec ses habitudes de plaisir, dépensa bientôt son héritage et le bien que sa femme lui avait apporté; celle-ci se vit obligée de gagner, par son travail, la vie de ses enfants. Elle n'adressa pas de reproches à son mari sur sa conduite et ses extravagances; au contraire, pour le ramener dans le sentier du devoir, elle redoubla de prévenances à son égard, supportant avec la plus grande douceur les peines dont elle était abreuvée. Cédons ici la plume à son fils, M. Dufrost, que l'on ne pourra certes soupçonner d'exagération, puisqu'il s'agit de son père : " En peu de temps," dit-il, " son " mari consuma en divertissements toute sa succes- " sion et mit par là son épouse dans le cas de n'avoir " pas souvent le nécessaire, quoique, par un travail " continuel, elle s'efforçât de pourvoir à son entre- " tien et à sa nourriture. Pour surcroît d'affliction, " elle avait un mari fort indifférent et qui n'était " pas plus sensible aux différentes infirmités de son " épouse que pour une personne qu'il n'avait jamais " connue. Cependant jamais on ne l'entendit faire " le moindre reproche à son mari, quoiqu'il les mé- " ritât grandement, ni même diminuer ses complai- " sances pour lui."

(1) Père Ollivier, éloge funèbre du Père Lécuyer.

Ces rudes épreuves élevèrent l'âme de la jeune femme et lui firent comprendre qu'elle ne pouvait plus espérer de bonheur qu'au service de Dieu et dans les œuvres de la charité chrétienne. Après cinq années de cette vie tourmentée, pressée par une grâce intérieure, elle embrassa un genre de vie plus parfait et elle prit la résolution de se donner tout entière à Dieu.

Jeune fille, Mme d'Youville avait aimé le monde. "Le monde eut pour elle des attraits," nous dit son fils; "elle aima la bonne compagnie et les dou-"ceurs de la vie." Une épreuve bien cruelle vint jeter dans son âme une première désillusion.

Jeune femme, elle rêva de nouveau le bonheur dans une union contractée sous les plus heureux auspices; les exigences du caractère de sa belle-mère vinrent assombrir sa vie et la forcer de réfléchir sur la fragilité des espérances humaines. Et quand la mort, faisant disparaître ce dernier obstacle, lui permit de croire à des jours plus sereins, son mari, cette fois, fut l'instrument dont Dieu se servit pour ruiner à jamais ses espérances d'épouse, en la frappant au plus intime de son cœur. Dieu poursuit ainsi souvent les siens en les préparant à devenir grands à ses yeux et dans l'Eglise.

Mais pour s'engager dans une voie nouvelle, il lui fallait un appui, un directeur éclairé; elle jeta les yeux autour d'elle et, guidée par une lumière surnaturelle, c'est à M. de Lescoat, curé de Ville-Marie,

digne et saint prêtre breton, qu'elle confia la conduite de son âme.

Celui-ci se chargea d'autant plus volontiers de diriger Mme d'Youville qu'il avait entrevu d'avance les desseins de Dieu sur sa pénitente et qu'il lui avait annoncé sa future mission, comme nous le verrons plus tard.

Elle était depuis trois ans sous la direction de M. de Lescoat, s'exerçant à la vie parfaite, lorsque M. d'Youville mourut d'une fluxion de poitrine, après quelques jours de maladie, le 4 juillet 1730. Elle restait veuve à vingt-neuf ans, avec deux enfants en bas âge et enceinte d'un troisième, qui mourut peu de temps après sa naisance.

En huit années de mariage, Mme d'Youville avait eu six enfants, dont trois étaient morts avant son mari. (1)

La mort de M. d'Youville mettait un terme à ses chagrins domestiques, et cependant sa grande sensibilité lui fit pleurer ce mari si peu digne d'être regretté. "Elle le pleura fort sincèrement et pen-" dant longtemps," dit M. Dufrost.

(1) François-Timothée, né le 21 mai 1723, décédé le 17 août 1723; François, né le 26 septembre 1724, ordonné prêtre le 23 septembre 1747, mort le 10 avril 1778; Marie-Marguerite-Ursule, née le 3 septembre 1725, décédée le 25 août 1726; Louise, née le 16 décembre 1726, décédée fort jeune; Charles-Madeleine, né le 18 juillet 1729, ordonné prêtre le 26 avril 1752, décédé le 6 mars 1790; Ignace, né le 26 février 1731, décédé le 17 juillet 1731.

Non seulement Mme d'Youville restait sans fortune, mais M. d'Youville la laissait chargée de dettes, avec deux enfants à élever et à faire instruire.

C'est à la mort de son mari que commencent à se manifester les desseins de Dieu sur Mme d'Youville. Nature vigoureusement trempée, qui jusqu'ici s'est formée en silence à la pratique parfaite des devoirs de son état et à la patience dans les contrariétés rencontrées chaque jour dans sa vie domestique, son âme, déjà préparée par l'épreuve, va se transformer de plus en plus, sous l'action de la grâce, et acquérir cette souplesse qui en fera l'instrument de la Providence.

CHAPITRE VI

Mme D'YOUVILLE SE DÉVOUE DE PLUS EN PLUS AUX BONNES ŒUVRES. — ELLE VISITE LES PAUVRES ET LES PRISONNIERS. — ELLE S'ASSOCIE TROIS COMPAGNES ET JETTE LES FONDEMENTS DE SON INSTITUT.

Avant même la mort de son mari, Mme d'Youville avait déjà été obligée de gagner sa vie et celle de ses enfants, car M. d'Youville, au lieu d'employer son revenu au soutien de sa famille, l'avait, comme nous l'avons vu, dépensé dans une vie d'oisiveté et de plaisirs. Avec son grand sens du devoir, la courageuse mère avait voulu remplacer le père de famille si peu soucieux du bien-être des siens; dans ce but, elle avait établi un petit commerce qui lui fournissait les ressources nécessaires à la vie quotidienne et même le moyen de faire quelques aumônes.

Elle aimait à s'occuper activement des pauvres, pour qui elle éprouvait déjà une tendresse profonde. Elle les visitait; elle leur portait des consolations, en même temps que des secours; sa charité la conduisait même jusqu'auprès des prisonniers, et on la vit tendre la main de porte en porte pour faire enterrer les criminels.

Sachant qu'une vie ordonnée double le temps et les œuvres, Mme d'Youville se levait chaque matin de très bonne heure pour entendre la sainte messe, et, même pendant les froids de l'hiver, elle retournait encore à l'église dans la journée pour faire une visite à Notre-Seigneur, présent dans l'Eucharistie. Elle s'approchait bien souvent du sacrement de pénitence et recevait la sainte communion avec une grande ferveur. Malgré les tempêtes et les tombées de neige qui duraient parfois plusieurs jours, cette vaillante chrétienne trouvait le courage de se frayer un chemin à travers cette neige, dans laquelle elle s'enfonçait souvent jusqu'à la ceinture, et sa ferveur lui faisait trouver agréables ces courses matinales et pénibles qui lui procuraient la messe. Ah ! c'est qu'elle avait compris ce que c'est qu'une messe, pendant laquelle se prononcent " les paroles qui ont " fait l'Eucharistie, qui la perpétuent et nous la don- " nent chaque jour. Si nous les connaissions bien, " nous les aimerions, nous les dirions souvent, nous " irions chaque jour les entendre, et leur écho vibre- " rait tout le long du jour à l'oreille de notre " cœur." (1)

Les confréries du Saint-Sacrement et de la Bonne-Mort étaient déjà établies à Ville-Marie. Leur but était d'honorer Jésus-Christ dans l'Eucharistie et de prier pour les mourants et pour les âmes du purgatoire. Aujourd'hui encore, comme alors, les

(1) Père Tesnière.

membres de ces confréries s'engagent à faire chaque semaine une demi-heure d'adoration. Mme d'Youville s'enrôla dans ces confréries et elle en a conservé les dévotions dans sa communauté. Ainsi, chaque jour, une religieuse fait une demi-heure d'adoration devant le tabernacle, au nom de ses compagnes, et chacune, le jour de sa profession, est inscrite sur le registre de la confrérie de la Bonne-Mort.

La confrérie de la Sainte-Famille, cette autre belle dévotion qui remonte également aux premières années de la colonie, fut aussi l'objet de la prédilection de Mme d'Youville. Dès l'année 1727, on trouve son nom inscrit dans les archives de cette association, dont elle occupa les premières charges jusqu'à la fondation de son Institut.

Mais si la chrétienne agrandissait ainsi le cercle de ses œuvres, ce n'était pourtant pas au détriment de ses devoirs de mère. Elle surveillait avec la plus vive sollicitude l'éducation de ses enfants; elle se considérait comme la dépositaire de ces deux âmes que le ciel lui avait confiées, et le résultat obtenu par la surveillance et la culture de cette vertueuse femme fut digne de ses soins et de son dévouement. Elle en fut bien doucement récompensée par la joie et l'honneur de les voir tous deux élevés au sacerdoce. L'un, plus connu sous le nom de Dufrost, fut curé à Lévis, puis à Boucherville, en 1774, et nommé grand-

vicaire l'année suivante. L'autre fils de Mme d'Youville fut curé de Saint-Ours.

Dans ses transports d'amour maternel, la Vénérable ne pouvait-elle pas, en voyant ses enfants voués à la sublime mission du sacerdoce, s'écrier, avec saint Augustin: "Un prêtre! Un saint et digne "prêtre! Quel honneur! O vénérable dignité des prê- "tres! Dans leurs mains, le fils de Dieu, comme dans "le sein de Marie, est incarné. O mystère céleste! "Par vous le Père, le Fils et l'Esprit opèrent si mer- "veilleusement que, dans un seul et même moment, "le même Dieu qui préside au ciel est dans vos mains "en sacrifice."

Non seulement Mme d'Youville pourvut à l'éducation complète de ses fils, mais elle trouva aussi moyen, par son industrie et son travail, de payer toutes les dettes laissées par son mari.

Pour sauver l'honneur de son nom et le transmettre à ses fils digne et respecté, elle eut le courage de doubler son travail, de prolonger ses veilles, de se priver davantage, et, malgré toutes les charges qu'elle s'imposait, elle continuait ses bonnes œuvres, se sentant soutenue dans son travail et ses épreuves par cette foi inébranlable dans la Providence qui fut un des principaux caractères de sa piété. Laissons ici parler M. Sattin, dont l'appréciation est aussi complète que satisfaisante: "Sa dévotion était solide, "mais sans affectation et sans petitesse; ses con- "fessions étaient courtes; ceux qui l'ont connue

" savent que, sous prétexte de spiritualité, elle n'im-
" portuna jamais ses directeurs; les œuvres de cha-
" rité auxquelles elle se livrait depuis son veuvage
" avaient pour elle un attrait tout particulier; elle
" se faisait un honneur de visiter les malades et les
" pauvres, se retranchant une partie de son nécessai-
" re pour les soulager.

" Elle visitait les pauvres de l'Hôpital Général,
" dont elle raccommodait les vieux haillons, faisant
" ainsi, sans le prévoir, l'apprentissage d'une œuvre
" à laquelle elle devait dévouer sa vie."

Le rôle de M. de Lescoat dans la direction de Mme d'Youville devait se borner à lui faire sanctifier ses épreuves, à les lui faire accepter comme une épuration et un moyen de se détacher du bonheur terrestre, qu'elle avait semblé chercher jusque-là.

L'âme de la Vénérable, sous cette sage direction, avait pris son essor vers les suprêmes hauteurs où Dieu habite; ses méditations et ses conversations avec son Créateur l'avaient initiée à l'amour des âmes. Elle avait commencé son apostolat; elle édifiait Ville-Marie. Une autre main devait compléter la perfection intérieure de cette âme d'élite et devait être l'instrument plus direct de la grande œuvre que Dieu voulait établir à Montréal.

La mort enleva, à quarante-quatre ans, M. de Lescoat à la vénération de toute la population, au milieu d'une carrière courte, mais saintement rem-

plie. Il mourut en 1733. Il avait dirigé Mme d'Youville pendant six ans.

M. Normant du Faradon devint curé de Ville-Marie à la mort de M. de Lescoat. Arrivé au Canada en 1722 pour aider M. de Belmont, supérieur du Séminaire, il lui succéda à sa mort et remplit les fonctions de curé. (1)

Ce fut à ce digne prêtre que Mme d'Youville confia la direction de son âme quand M. de Lescoat mourut. Comme nos lecteurs le verront plus tard, M. Normant devait avoir une grande part dans la fondation des Sœurs de la Charité.

Il comprit bientôt quel trésor Dieu avait voulu confier à sa sollicitude dans la personne de cette pieuse veuve éprise de charité et de perfection. " Il " ne tarda pas," dit M. Dufrost, " à reconnaître en " elle les qualités et les vertus propres à une fonda-" trice."

Ville-Marie n'avait alors d'asile de charité que celui des Frères Hospitaliers, qui ne pouvaient accueillir que des hommes. Aussi beaucoup de pauvres et d'infirmes restaient abandonnés. Depuis son veuvage, Mme d'Youville songeait sérieusement à s'oc-

(1) M. Louis Normant du Faradon naquit au mois de mai 1681, à Châteaubriant, ville du diocèse de Nantes. Il fit ses études à Angers et fut admis dans la compagnie de Saint-Sulpice, à Paris, le 2 novembre 1706. Il y exerça successivement plusieurs emplois importants ; il était chargé de l'économat du Séminaire de Paris lorsque, sur sa demande réitérée, il fut envoyé au Canada, en 1722. (M. Faillon, Vie de Madame d'Youville, p. 21.)

cuper d'eux; elle priait en silence et attendait, tout en faisant part à M. Normant de ses désirs et de ses aspirations. Celui-ci accueillit ses projets avec joie. Sur son conseil, elle reçut quelques vieillards et quelques infirmes dans la maison qu'elle habitait. Bientôt elle s'aperçut qu'il lui fallait de l'aide et que seule elle ne pourrait pas suffire à soigner la nouvelle famille qu'elle avait adoptée. Mais où trouver cette aide? A qui s'adresser?

Tout près de chez Mme d'Youville vivait une jeune fille avec qui la pieuse veuve s'était liée d'amitié et que la Providence devait lui donner comme coopératrice de sa fondation.

Louise Thaumur La Source était la fille d'un médecin de Ville-Marie et l'amie intime de Mme d'Youville. Entre ces deux âmes une douce affection s'était établie et la fondatrice, qui n'avait rien de caché pour son amie, lui fit part de ses désirs et de ses espérances. Ce projet de Mme d'Youville trouva dans le cœur de Mlle La Source un écho sympathique; mais comme elle comprenait toute l'importance d'une pareille entreprise, elle hésita beaucoup avant de s'engager vis-à-vis de Mme d'Youville. Elle pria, consulta et fit même une neuvaine avec elle sur la tombe de M. de Lescoat, qu'elle vénérait comme un saint. Après toutes ces hésitations et ces prières, Mlle La Source donna enfin son consentement. Elle s'associèrent ensuite deux autres jeunes filles de familles honorables et d'une vertu irréprochable,

Mlles Catherine Cusson et Catherine Demers, et elles passèrent le reste de l'année 1737 à étudier leur projet, à s'affermir dans leur résolution de quitter le monde pour se donner complètement au service des malheureux.

Mme d'Youville n'avait aucune ressource; à peine quelques débris, échappés au désastre amené par les folles dépenses de son mari, avaient-ils été sauvés par sa prévoyance et son économie. Comment allait-elle donc pouvoir fonder une œuvre aussi difficile ? Comptant dès lors sur la paternelle providence de Dieu, qui avait mis dans son âme un sentiment extraordinaire d'abandon complet à sa volonté, elle ne se laissa pas effrayer. Malgré les obstacles multiples qu'elle entrevoyait, malgré sa pauvreté, malgré ses devoirs de mère, elle demeura ferme dans sa détermination de dévouer sa vie aux pauvres.

Les historiens de Mme d'Youville l'ont plusieurs fois comparée avec raison à sainte Jeanne de Chantal. Comme son illustre devancière, elle a puisé dans son âme, illuminée par la grâce, la force de sacrifier à Dieu le sentiment le plus fort et le plus légitime qu'un cœur humain puisse éprouver, l'amour maternel ! Et si, comme sainte Chantal, Mme d'Youville trouva l'héroïque courage de se séparer de ses deux fils, comme elle aussi elle avait un cœur doué d'une tendresse qui donnait encore plus de prix à son immolation.

Inébranlable dans sa résolution, la nouvelle fondatrice loua, en 1738, une maison où elle entra, avec ses trois associées, la veille de la Toussaint, après avoir été approuvée par M. Normant qui, en qualité de grand-vicaire, remplaçait l'évêque de Québec. Elles avaient cinq pauvres en entrant dans cette maison : elles en eurent bientôt cinq autres.

Sur le seuil de cette humble demeure, qui devait être le berceau de son Institut, Mme d'Youville se prosterna devant une statue de la Sainte-Vierge, en qui elle avait toujours eu la plus grande confiance, suppliant cette bonne mère de la prendre, elle et ses compagnes, sous sa protection, et lui promettant de consacrer désormais sa vie entière au service des pauvres et des délaissés. Avec quelle bonté celle que l'on nomme la " santé des infirmes " et la " consolation des affligés " ne reçut-elle pas la consécration religieuse des premières filles de la Charité de Ville-Marie ! La Sainte-Vierge a voulu donner à Mme d'Youville et à ses compagnes un témoignage visible de sa prédilection en préservant du feu cette petite statue devant laquelle la fondatrice avait fait ses premières promesses : elle fut retrouvée dans les ruines de l'Hôpital Général après l'incendie qui le détruisit, en 1765. Le piédestal sur lequel la statue reposait fut détruit par le feu ; mais la statue elle-même resta intacte. On la conserve avec respect dans la communauté, et c'est à ses pieds que les Sœurs Grises vont demander aide et lumière lorsqu'elles doivent élire une nouvelle supérieure.

Le bien ne se fait pas, même dans le silence et l'humilité, sans exciter des jalousies et des mécontentements. Qui ne sait que toute bonne œuvre débute ainsi? M. Normant, avec son expérience, pouvait-il l'ignorer? Il avait déjà entendu des observations malveillantes sur la réunion de Mme d'Youville et de ses compagnes. Dans l'après-midi de leur entrée dans leur nouvelle maison, il vint leur adresser quelques mots d'encouragement et en prit occasion pour leur laisser entrevoir ces persécutions et ces souffrances qui ne leur manqueraient pas. Sa prédiction ne tarda pas à se réaliser. A peine ces pieuses femmes étaient-elles réunies qu'une violente opposition s'éleva contre leur œuvre, menaçant de la détruire si elle n'avait été soutenue par la main toute-puissante de Celui qui a dit: "Ayez con-" fiance, j'ai vaincu le monde."

Les parents de Mme d'Youville, qui n'avaient pas approuvé son projet de quitter le monde, s'unirent aux mécontents et ne lui épargnèrent ni les reproches ni les humiliations.

Le lendemain de son entrée dans sa nouvelle demeure, le jour de la Toussaint, comme Mme d'Youville et ses compagnes se rendaient à la messe paroissiale, des personnes grossières et méchantes les poursuivirent dans la rue, les accablèrent d'injures et leur lancèrent même des pierres. Bientôt on ne se contenta plus de les attaquer ouvertement et en pleine rue, on voulut les détruire par l'arme plus

perfide et plus sûre de la calomnie. On les accusa de vendre de l'eau-de-vie aux sauvages. Sotte invention, qui cependant fut bien vite accueillie et répandue. La haine allait-elle au moins s'arrêter là? Non. On ajouta que, non contentes de vendre de l'eau-de-vie, elles s'enivraient elles-mêmes; on leur donna par mépris le nom de " Sœurs Grises", nom que la sainte fondatrice a voulu éterniser, dit M. Faillon (1), en choisissant pour ses filles une robe dont la couleur leur rappellera à jamais cette insulte.

La calomnie devait revêtir une forme encore plus odieuse et plus perfide. On les attaqua dans ce qu'une femme a de plus cher: l'honneur. Les bruits répandus sur leur compte étaient si odieux que le gouverneur, M. de Beauharnois, plusieurs prêtres et plusieurs religieux, ne pouvant croire que toutes ces insinuations fussent inventées, finirent par y ajouter foi. Un religieux, aussi crédule, alla même jusqu'à leur refuser la communion en pleine église, comme à des créatures souillées. Quelles ne durent pas être leurs souffrances et leurs angoisses en se voyant l'objet de pareils soupçons de la part de ceux qu'elles vénéraient? Cependant elles donnèrent à tous le spectacle d'une rare vertu, en supportant avec la plus grande douceur cette douloureuse épreuve. Les compagnes de Mme d'Youville trouvèrent dans son exemple le courage de soutenir la lutte. Dieu les

(1) Page 35.

préparait par les mépris et les humiliations à ne compter que sur lui; avec cet appui, Mme d'Youville se sentait assez forte pour braver toutes les tempêtes et assurer le succès d'une œuvre qui devait rendre à Dieu tant de gloire. Cette petite communauté, qui, dès son berceau, portait déjà l'empreinte de la contradiction et de la souffrance, devait subir bien d'autres épreuves avant d'être solidement établie dans Ville-Marie.

L'hôpital tenu par des frères et destiné à recueillir des vieillards infirmes, que nous venons de mentionner et dont nous aurons occasion de parler lorsque Mme d'Youville sera appelée à le gouverner, était alors menacé de disparaître par suite d'une mauvaise administration. Le motif de l'agitation soulevée contre Mme d'Youville était la crainte de voir remplacer ces Frères Hospitaliers, qui comptaient des amis influents, par les pieuses femmes qui se dévouaient au service des pauvres et qui, grâce au zèle et à la charité de la fondatrice, semblaient destinées à accomplir l'œuvre à laquelle les Frères Hospitaliers avaient failli. Il fallait donc, à tout prix, empêcher Mme d'Youville de réussir. Dans ce but, ses ennemis adressèrent, l'année suivante, en 1738, à M. de Maurepas, ministre de la Marine, une pétition contre elle et sa fondation.

Pour en assurer le succès, on avait eu soin de la faire signer par le gouverneur de la ville, par des officiers et un grand nombre de citoyens. En même

temps, on se plaignait amèrement de la conduite de l'évêque de Québec, M. Dosquet, envers les frères, à qui il avait refusé le privilège de recevoir des novices. Ceci n'était que le début d'une foule de tracasseries que l'on devait susciter à la fondatrice.

Malgré l'agitation de ses ennemis, Mme d'Youville persista dans son projet. Sa douceur, son humilité, sa charité finirent par les désarmer. Ils furent obligés de s'incliner devant sa vertu, que les tempêtes n'avaient pu faire courber. Nous les verrons même, plus tard, définitivement gagnés à sa cause, prodiguer leur efforts pour lui garder cet hôpital que l'on craignait tant alors de voir tomber entre ses mains.

Ces premiers obstacles surmontés, Mme d'Youville s'empressa de recevoir de nouveaux pauvres chez elle. Son temps et celui de ses compagnes se partageaient entre le travail et la prière; leur règlement leur avait été donné par M. Normant.

En entrant dans sa maison, Mme d'Youville avait voulu s'y ménager un oratoire, où elle venait chaque jour réciter le chapelet avec ses compagnes, ainsi que le petit office de la Sainte-Vierge. Chaque mois, elle faisait dès lors un jour de retraite. C'est dans ce petit sanctuaire qu'elle dit à Dieu et à Marie ses premiers désirs, qu'elle fit ses premières promesses. En attendant le grand privilège de posséder Notre-Seigneur sous son humble toit, Mme

d'Youville allait chaque matin entendre la messe dans une église et y recevoir la sainte communion.

Cette même année 1738, une maladie grave vint faire douter du succès de sa fondation. On employa tous les moyens humains, on eut recours à toutes les prières pour obtenir la guérison d'une mère déjà si tendrement aimée: Dieu semblait sourd à toutes les supplications. La fondatrice souffrait d'un mal sérieux au genou, qu'elle avait contracté en se rendant à l'église dans la neige et les froids de l'hiver, et tous les secours de l'art avaient été impuissants à la soulager. Cette épreuve devait durer sept ans, et ce ne fut qu'après cette longue période d'inaction que Mme d'Youville fut guérie tout à coup et lorsque les remèdes avaient été abandonnés. " Cette guérison fut considérée comme un " miracle par toutes ses compagnes," dit M. Dufrost. Le ciel, avant de faire éclater sa puissance, avait voulu éprouver Mme d'Youville par une longue et pénible réclusion; en effet, combien ne dut-elle pas mériter, elle si active, si énergique, si vaillante, qui se voyait incapable de marcher et d'agir!

Pendant que Mme d'Youville était ainsi clouée sur sa chaise, elle eut la douleur de voir mourir une de ses compagnes: Mlle Catherine Cusson, dont la santé était fortement ébranlée par les privations, le travail et les sorties matinales de chaque jour, fut atteinte d'une fluxion de poitrine et mourut, le 20 février 1741.

La mort de cette pieuse fille fut des plus édifiantes pour ses sœurs : sa résignation était parfaite ; elle désirait avec ardeur aller s'unir à Celui pour qui elle avait tout quitté. "La mort ne paraît "effrayante," a dit l'éloquent dominicain que nous avons déjà cité, "qu'à ceux dont la foi n'élargit pas "les horizons, et rien n'est solide en ce monde que ce "qui est bâti sur un tombeau, pourvu qu'il soit sur-"monté d'une croix." (1)

Cette mort de Mlle Cusson consolida, en effet, la petite communauté naissante, qui bénéficia bientôt des mérites et de la protection de celle qui venait de la quitter.

A peu près vers cette époque, la foi de Mme d'Youville fut de nouveau mise à l'épreuve par une maladie de M. Normant, qui le conduisit aux portes du tombeau. Qu'allait devenir la communauté de Mme d'Youville si elle perdait son directeur et son principal appui? La confiance sans bornes de la fondatrice ne l'abandonna pas: elle fit une promesse au Père Eternel pour le retour à la santé de M. Normant et, avec cette arme si puissante de la prière, elle espéra la guérison demandée. Presque aussitôt M. Normant leur était rendu, et Mme d'Youville, pour accomplir son vœu, faisait venir de France un tableau du Père Eternel, et elle établit en même temps dans sa communauté la pieuse pratique de

(1) Le Père Ollivier.

faire brûler chaque année en actions de grâces un cierge devant le Saint-Sacrement, le jour de la Présentation de Marie au Temple. (1)

" Les personnes que Dieu choisit pour établir des " instituts dans l'Eglise," dit M. Bourdoise, " il les " dispose par des voies qui n'ont rien d'humain, " c'est-à-dire qu'il les fait passer par les croix et les " humiliations, les persécutions accompagnées de " patience, de fidélité, de courage, de persévérance, " tenant sur eux une conduite peu commune."

A peine les futures filles de la Charité étaient-elles rassurées sur la santé de leur fondateur qu'une nouvelle et non moins poignante épreuve vint mettre le comble à leurs angoisses. Le feu prit, au milieu de la nuit, dans la saison la plus rigoureuse, le 31 janvier 1745, à la maison qu'elles occupaient alors. Les flammes se propagèrent si rapidement que Mme d'Youville eut à peine le temps de se sauver, à demi vêtue, avec ses pauvres et ses compagnes.

" Une pauvre insensée, qui rentra pour chercher " ses sabots," dit M. Faillon, " fut la triste victime de " ce lamentable événement ! " (2)

C'était vraiment un spectacle digne d'émouvoir les cœurs les plus insensibles que la vue de cette noble femme, oubliant qu'elle était pieds nus sur la

(1) Le tableau que Mme d'Youville fit venir de France est encore aujourd'hui dans la salle de communauté des Sœurs Grises de Montréal.

(2) Vie de Madame d'Youville, p. 46.

neige et voulant grouper ses pauvres autour d'elle pour les consoler et les encourager.

Cependant, si la plupart des spectateurs vinrent lui témoigner leur sympathie et lui offrir des secours, elle eut la douleur d'entendre aussi des observations d'une malveillance cruelle, comme celle-ci : "Voyez-vous cette flamme violette? C'est l'effet de "l'eau-de-vie destinée aux sauvages, qui brûle au- "jourd'hui." Comme on le voit, les calomnies d'autrefois retrouvaient encore un lointain écho.

Cet incendie avait mis Mme d'Youville dans un grand embarras ; fort heureusement un riche négociant de Ville-Marie, M. Fonblanche, vint lui offrir une maison. Des personnes charitables lui prêtèrent des lits et des meubles; le Séminaire pourvut à sa nourriture pendant plus de quinze mois. Mais la maison de M. Fonblanche étant trop petite pour contenir Mme d'Youville, ses compagnes et ses pauvres, elle fut forcée de louer une maison plus spacieuse pour trois ans. A peine y était-elle installée que le gouverneur de Ville-Marie, M. Boisberthelot de Beaucourt, lui ordonna d'en sortir. Voulant avoir cette maison pour lui, il alla même jusqu'à la menacer de la faire chasser par ses gardes, si elle ne voulait pas la quitter au plus tôt ; il ajouta que cette maison était beaucoup plus convenable à un gouverneur qu'à de pauvres filles comme elles. (1)

Mme d'Youville allait se trouver sans asile lors-

(1) M. Faillon, p. 52 et 53.

qu'une dame fort charitable, Mme de Lacorne, vint lui offrir sa maison; elle se hâta d'accepter cette offre bienveillante pour jusqu'au printemps. Elle la quitta alors pour aller en habiter une autre, près de l'église paroissiale; mais dès qu'elle y fut entrée, elle fut éprouvée par une nouvelle maladie qui mit ses jours en danger. Pour la troisième fois, son œuvre, encore si faible, était menacée de périr. Cette fois, Dieu, satisfait de l'abandon complet à sa divine volonté que ses dignes servantes avaient constamment pratiqué, voulut les consoler visiblement en rendant la santé à la fondatrice, qui devait avant peu entrer à l'Hôpital et le relever de ses ruines.

CHAPITRE VII

Mme D'YOUVILLE REMPLACE LES FRÈRES HOSPITALIERS.—ELLE RELÈVE L'HOPITAL GÉNÉRAL PRÊT A DISPARAITRE. — DES LETTRES-PATENTES DU ROI LA CONFIRMENT DANS LA DIRECTION DE CETTE MAISON. — ELLE LA RÉORGANISE. — ELLE Y ABRITE TOUTES LES MISÈRES.

Lorsqu'elle était encore sous la direction de M. de Lescoat, Mme d'Youville avait entendu ce vénérable prêtre lui adresser un jour ces paroles prophétiques: " Consolez-vous, ma fille, Dieu vous réserve " à relever une maison sur son déclin." Cette maison n'était autre que l'Hôpital Général, fondé par des laïques charitables qui s'étaient formés en communauté sous le nom de Frères Hospitaliers de Ville-Marie, mais que le public appelait plus volontiers, du nom de l'un d'eux, les "Frères Charon ". Ces religieux avaient été approuvés par l'autorité ecclésiastique et confirmés par lettres-patentes du roi. Le but de leur œuvre était de recueillir des hommes âgés ou infirmes, et ils eurent au début un grand

succès; leur nombre et celui de leurs pauvres s'accrurent rapidement. Malheureusement ces pieux laïques n'avaient pas la préparation voulue pour la conduite d'une œuvre semblable; sous prétexte d'augmenter leurs revenus en faveur de leurs vieillards, ils entreprirent différents genres de commerce et d'industrie qui affaiblirent leur esprit religieux et en même temps les entraînèrent dans toutes sortes d'embarras financiers. Bientôt il leur fallut réduire le nombre de leurs pauvres; il n'y eut plus dans la maison ni règle ni discipline, et cette belle œuvre menaçait d'être anéantie par l'ambition des uns et l'incapacité des autres. Ils en étaient rendus à ne garder que cinq ou six pauvres, et ce petit nombre n'avait pas toujours le nécessaire. Ils avaient recours à la charité de pieuses personnes du dehors pour entretenir le linge de la maison, et nous avons dit plus haut que Mme d'Youville avait été une des premières à venir raccommoder les vêtements de ces pauvres vieillards et les haillons qui servaient de couvertures à leurs lits.

La conduite scandaleuse d'un des membres de la communauté avait, dans une circonstance particulière, attiré aux Frères Charon une sévère réprimande de la part de Mgr Dosquet, évêque de Québec. Le supérieur ayant pris la part de ce frère contre l'évêque, celui-ci leur défendit de recevoir de nouveaux sujets. Cette défense fut maintenue par Mgr de l'Auberivière, successeur de Mgr Dosquet, et, à

son tour, Mgr de Pontbriant, ayant vu par lui-même l'état dans lequel se trouvait la communauté des Hospitaliers, non seulement confirma cette défense, mais leur annonça même son intention de les remplacer par les Sœurs Grises. Réduits bientôt à cinq membres, dont trois fort âgés, ils avaient fait, afin d'éviter l'extinction dont ils étaient menacés, plusieurs tentatives, toutes inutiles, pour s'associer à divers instituts de France. Ces insuccès et l'état précaire dans lequel ils se trouvaient les firent songer sérieusement à abandonner l'Hôpital Général.

M. Normant n'ignorait pas la ruine qui menaçait l'œuvre des Frères Hospitaliers; il en souffrait et, dans sa sollicitude de pasteur, il cherchait un remède à ce triste état de choses. Sans laisser entrevoir la solution qu'il désirait amener, il préparait Mme d'Youville et ses compagnes à se charger de cette œuvre. Depuis neuf ans, elles s'exerçaient au soin des pauvres et des infirmes ; il les formait à toutes les pratiques de la vie religieuse.

Mais il lui fallait faire accepter son projet par les chefs de l'Hôpital, qui étaient l'évêque, le gouverneur et l'intendant. Malheureusement, M. Normant rencontra chez eux une forte opposition. Ces messieurs, prévenus par les rapports défavorables que les amis des frères faisaient circuler dans le public contre la fondation de Mme d'Youville, avaient même déjà écrit en France à ce propos, et, dans sa lettre, Mgr de Pontbriant exprimait à la cour son

désir de remplacer les frères par les Sœurs de la Congrégation ou par les religieuses de l'Hôtel-Dieu. En réponse, le ministre écrivait, en 1743, au gouverneur et à l'intendant d'examiner ce projet avec l'évêque. Il semblait donc que M. Normant allait échouer dans sa tentative de placer Mme d'Youville à l'Hôpital Général, quand les frères eux-mêmes vinrent au-devant de ses désirs, en offrant leur démission, le 19 octobre 1745.

Les chefs de l'Hôpital ne s'étant pas encore entendus au sujet de l'arrangement proposé par l'évêque, la démission des frères ne fut pas acceptée immédiatement et le ministre écrivit à Mgr de Pontbriant, le 31 mars 1747 : " Dans la situation où se trouvent " les affaires de l'Hôpital, il devient tous les jours " plus pressant de prendre un arrangement capable " d'en empêcher le dépérissement entier. Lorsque " M. de la Jonquière arrivera dans la colonie, il fau- " dra travailler avec lui et avec M. Hocquart, afin " que, sur le compte que vous et ces messieurs ren- " drez de vos vues, je puisse faire donner l'approba- " tion du roi." (1)

Mais M. de la Jonquière ayant été fait prisonnier sur mer par les Anglais, M. de Beauharnois, l'évêque et l'intendant se virent obligés d'agir avant son arrivée dans la colonie. Les Frères Hospitaliers étaient réduits à deux, que leur grand âge rendait incapables de servir les quatre pauvres qui restaient dans

(1) Archives de la Marine, Paris, 1747.

l'Hôpital. Il était évident que leur démission devait être acceptée et les chefs de l'Hôpital, entrant dans les vues de M. Normant, offrirent à Mme d'Youville la direction provisoire de cette maison en décadence, avec promesse de la faire nommer d'une manière définitive par le roi, et ils informèrent le ministre de leur démarche.

La maison avait été singulièrement négligée. Depuis plus de dix ans les Hospitaliers n'avaient fait aucune réparation, et certaines parties des murs menaçaient ruine. Pour donner une idée, disent les archives de l'Hôpital, de l'état d'abandon où cette maison était tombée, il suffira de dire qu'il fallut remettre aux croisées douze cent vingt-six carreaux de vitre.

A l'occasion de cet état de délabrement, les chefs de l'Hôpital avaient autorisé la nouvelle directrice à faire toutes les réparations qui seraient jugées nécessaires par des experts; elle se hâta donc de faire faire les principales, afin d'y entrer le plus tôt possible.

Mme d'Youville se remettait alors à peine de la cruelle maladie qui l'avait menée aux portes du tombeau. Ce fut donc sur son matelas et dans une simple charrette, pour honorer la pauvreté du Sauveur dans ses membres souffrants, dont elle venait se faire la servante, que la fondatrice des Sœurs Grises de Montréal voulut se faire conduire à son Hôpital.

On était en 1747: elle commença son œuvre avec neuf pauvres, aidée par cinq compagnes, dont les

noms ont été conservés. Ce sont Mlles Thaumur, Demers, Rainville, Laforme, Véronneau, et Mlle Despins, qui demeurait avec Mme d'Youville comme pensionnaire depuis neuf ans.

Sous sa direction intelligente et énergique, tout changea bientôt d'aspect dans la maison: elle fit nettoyer et blanchir de la cave au grenier; les pauvres, qui avaient manqué des soins les plus élémentaires de propreté, furent lavés, peignés et habillés convenablement. Les modestes revenus que Mme d'Youville avait réussi à conserver et à accroître par son travail et son économie, furent employés à la restauration de la maison, mais ils ne suffirent pas et elle fut obligée d'emprunter pour faire exécuter certains ouvrages indispensables.

Le public commençait à se rendre compte du changement que la présence de la nouvelle directrice avait apporté dans l'Hôpital. Le gouverneur, l'évêque et l'intendant se félicitaient de l'y avoir appelée; malheureusement, le départ de M. Hocquart vint changer cet état de choses, qui semblait rencontrer l'approbation générale.

L'arrangement provisoire conclu avec Mme d'Youville, avec la promesse de lui laisser la direction permanente de l'Hôpital, n'avait pas encore été sanctionné par la cour. Le ministre avait écrit, le 12 février 1748, au gouverneur et à l'intendant: " Dans " la situation où se trouvaient les affaires de l'Hôpi- " tal, il convenait sans doute de prendre des mesures

"pour en prévenir l'entier dépérissement; mais, "quel que puisse être le succès de cet arrangement "avec Mme d'Youville, je dois vous prévenir que Sa "Majesté n'est nullement disposée à consentir à ce "qu'il puisse se former une nouvelle communauté "de filles dans la colonie; elles n'y ont été que trop "multipliées." (1)

Pour entrer dans les vues du roi, le ministre proposait donc de réunir l'Hôpital Général et l'Hôtel-Dieu de Québec. Il ajoutait que l'on pourrait en faire autant à Ville-Marie, en confiant à l'Hôtel-Dieu la maison dont Mme d'Youville venait d'être chargée. Toutefois il laissait le gouverneur, l'évêque et l'intendant juges de la situation.

Mgr de Pontbriant, après la lettre du ministre, avait peu d'espoir que le projet de M. Normant et de Mme d'Youville pût réussir, et M. Bigot, qui venait de remplacer M. Hocquart, était complètement opposé à la fondation d'une nouvelle communauté dans la colonie. Ce dernier réussit à faire partager son idée par M. de Beauharnois et par Mgr de Pontbriant, et tous trois décidèrent de confier la direction de l'Hôpital Général de Ville-Marie aux religieuses de l'Hôpital Général de Québec. Ils exposèrent ce nouveau plan à la cour et le gouverneur et l'intendant écrivirent, le 17 octobre 1749: "Nous pensions qu'il n'y avait point d'autre parti à prendre "pour ce qui regarde l'Hôpital Général de Montréal

(1) M. Faillon, p. 70

“ que de le réunir à l’Hôtel-Dieu de cette ville. “ Mais, sur les objections que nous a faites Mgr l’é-“ vêque, qu’il convenait mieux de le réunir à l’Hôpi-“ tal Général de Québec, nous sommes convenus avec “ lui que cette dernière réunion serait plus convena-“ ble. L’Hôpital Général de Québec étant pauvre, “ les fonds qui lui proviendront de celui de Montréal “ le soulageront. Nous vous prions de vouloir ap-“ prouver cette réunion qui est, selon nous, la plus “ convenable.” (1)

Pendant que les chefs de l’Hôpital Général de Ville-Marie consentaient à cette suggestion de M. Bigot malgré son injustice et qu’ils s’agitaient pour obtenir l’approbation royale, Dieu veillait sur Mme d’Youville, et les luttes qu’elle devait encore soutenir, les contradictions qu’elle devait supporter étaient les signes certains de l’excellence de son œuvre et de sa future fécondité.

La démarche des chefs de l’Hôpital ne pouvait rester longtemps ignorée de M. Normant. Aussi, dès qu’il en fut informé, jugea-t-il à propos de faire signer par Mme d’Youville et ses compagnes une requête adressée au gouverneur, à l’évêque et à l’intendant. Rappelant, dit M. Faillon (2), la promesse expresse qui leur avait été faite de demander pour elles à la cour la ratification de l’arrangement provisoire qui les avait déterminées à se dévouer au réta-

(1) Lettre de MM de la Jonquière et Bigot au ministre, septembre 1748. M. Faillon, p. 71.

(2) Page 72.

blissement de l'hôpital presque abandonné et entièrement délabré, elles ajoutaient : " Le Seigneur semble avoir agréé les services de Mme d'Youville et " ceux de ses compagnes et s'être déclaré en leur faveur par la bénédiction que sa pure miséricorde a bien voulu verser sur leurs fatigues et " sur leurs soins, en leur procurant des secours " imprévus, qui les ont mises en état de commencer le rétablissement et même l'augmentation " de cet Hôpital, si nécessaire à la colonie. Leur " zèle, Nosseigneurs, n'est diminué en rien pour le " service des pauvres, dont elles se font gloire d'être " les servantes, et elles sont actuellement dans des " dispositions encore plus ardentes de consacrer leur " temps, leurs travaux et leur vie pour le soutien " de cette maison. Cependant, par un revers imprévu, après de si heureux commencements et sans " avoir, à ce qu'elles croient, donné aucun sujet de " mécontentement, elles apprennent, d'une manière " à n'en pouvoir douter, que vous pensez, Nosseigneurs, à leur ôter l'administration de l'Hôpital " et que vous travaillez efficacement pour en transporter les biens et les revenus à celui de Québec " ou à quelque autre communauté. Quelque bonne " opinion qu'elles aient du mérite de celles-ci et de " leurs talents, elles prennent néanmoins la liberté " de vous représenter, avec respect, les suites fâcheuses que produira nécessairement un tel changement.

" C'est faire un tort presque irréparable aux pauvres du gouvernement de Montréal, qui ont un

" droit acquis sur cette maison comme ayant été " bâtie exprès pour eux et où ils sont assurés de " trouver dans leur vieillesse un secours certain, dont " néanmoins ils se voient frustrés sans ressource et " exposés à mourir de misère, n'y ayant aucune appa- " rence d'être reçus à Québec, dont ils sont éloignés " de soixante lieues, hors d'état par conséquent d'en " solliciter l'entrée et d'en entreprendre le voyage. " D'ailleurs, c'est aller directement contre l'intention " des fondateurs et anéantir un établissement si " saint, si nécessaire, que la pieuse libéralité des sei- " gneurs a fondé, que la charité des fidèles a con- " tribué à former et que les aumônes des peuples du " gouvernement de Montréal ont soutenu jusqu'ici."

Et enfin, pour mieux appuyer leur demande, Mme d'Youville et ses compagnes terminaient leur requête en promettant d'acquitter toutes les dettes contractées par les Frères Hospitaliers.

La requête n'eut aucun résultat et fit si peu d'impression sur ces messieurs que Mgr de Pontbriant écrivit quelque temps après à Mme d'Youville: " Si " Dieu vous appelle au gouvernement de cette mai- " son, je suis persuadé qu'il fera réussir vos projets."

M. Bigot, qui voulait à tout prix donner les biens et les revenus de l'Hôpital Général de Ville-Marie aux Religieuses Hospitalières de Québec, ne cessait pas ses instances auprès de la cour de France. Les offres de Mme d'Youville furent donc refusées.

Le 15 octobre 1750, Mgr de Pontbriant, M. de la Jonquière et M. Bigot déclaraient par une ordon-

nance solennelle, dit M. Faillon, " que le traité pro-
" visoire fait avec Mme d'Youville en 1747 cessait " d'avoir lieu ; que tous les biens de l'Hôpital Géné- " ral de Ville-Marie étaient unis à celui de Québec, " et que les religieuses de cette dernière maison pou- " vaient vendre les bâtiments de l'Hôpital avec " toutes leurs dépendances, et même les meubles, qui " seraient de trop peu de valeur pour être transpor- " tés à Québec, ajoutant que si quelqu'un avait des " réclamations à faire contre cette vente, on pouvait " se pourvoir devant M. Bigot dans le terme de trois " mois." M. l'abbé de l'Isle-Dieu, vicaire général des colonies à Paris, en apprenant cette singulière manière de procéder, ne put s'empêcher de dire : " On va vite au Canada : c'est pendre un homme par " provision, et instruire ensuite son procès." (1)

Cette ordonnance, qui permettait cependant à Mme d'Youville de rester à l'Hôpital jusqu'au mois de juillet suivant, afin de lui donner le temps de se loger ailleurs et de faciliter le transport des infirmes à Québec, ne fut publiée qu'après le départ des vaisseaux pour la France, afin d'empêcher que Mme d'Youville pût correspondre avec le ministre une fois que la publication aurait été faite. Ainsi, sans lui donner l'occasion de se défendre, Mme d'Youville était privée de ses droits, et quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'un jour, revenant du marché acheter des provisions, elle entendit crier sur la place publique, au son du tambour, le décret royal qui l'expulsait de

(1) M. Faillon, p. 77.

l'Hôpital! Elle écouta avec le plus grand calme l'ordre injuste qui lui enjoignait de remettre sa maison aux religieuses de Québec. "Elle reçut cet "ordre," dit M. Faillon, "avec le même esprit de "résignation qu'elle avait fait paraître dans les diffé- "rentes épreuves par lesquelles Dieu l'avait fait "passer."

En dépit de l'ordonnance, Mme d'Youville ne perdit pas l'espoir de rester à l'Hôpital Général. Confiante dans la promesse que les chefs de la maison lui avaient précédemment faite de lui en assurer la direction perpétuelle et se rappelant leurs conditions, elle écrivit à l'évêque, lui renouvelant l'offre de payer toutes les dettes contractées par les Hospitaliers; elle n'obtint aucune réponse.

Cependant les citoyens de Ville-Marie étaient complètement revenus de leurs préventions contre la sainte femme qu'ils avaient maintenant appris à connaître; ils avaient vu le fruit de son travail et de son dévouement et les merveilles accomplies par sa charité et son abnégation; ils s'émurent plus qu'elle à la nouvelle que leur hôpital allait passer en des mains étrangères et décidèrent d'employer tous les moyens possibles pour la maintenir dans ses droits. A cette fin, ils signèrent en grand nombre une nouvelle requête, rédigée encore par M. Normant et que Mme d'Youville voulut aller présenter elle-même à l'évêque, au gouverneur et à l'intendant. L'accueil de l'évêque et de l'intendant fut froid, même glacial;

le gouverneur seul, M. de la Jonquière, lui promit son appui secret.

Pourtant, comme nous l'avons vu, Mgr de Pontbriant avait approuvé l'entrée de Mme d'Youville à l'Hôpital Général; il avait consenti à la suppression des Hospitaliers; il avait même promis, avec le gouverneur et l'intendant, de faire donner à Mme d'Youville la direction perpétuelle de l'établissement. Forte de ces approbations et de ces promesses, celle-ci ne pouvait renoncer à son entreprise sans tenter de se faire rembourser l'argent qu'elle avait emprunté pour réparer l'hôpital. Elle comptait que l'évêque au moins l'aiderait dans une demande aussi juste. Quels ne furent pas son chagrin, sa douleur même, lorsqu'elle reçut de Mgr de Pontbriant cette réponse qui l'atteignit au cœur: "Je pense qu'on "se persuade," lui écrivait-il, "que vous n'avez pas "véritablement emprunté et que ces dépenses ont "été faites sur des aumônes." Quel soupçon pour une âme droite et sensible comme la sienne ! Cependant elle ne laissa pas échapper une plainte. Elle se contenta, dans une lettre respectueuse mais digne, d'exposer la droiture de ses intentions et la sincérité de sa demande.

Nous citerons en entier cette lettre, qui est un modèle de simplicité et de noble franchise:

"Monseigneur,

"Je suis sincère, droite et incapable d'aucun dé-"tour qui puisse déguiser la vérité ou lui donner un

" double sens. J'ai réellement emprunté cette
" somme pour le bien et le rétablissement des terres
" de l'hôpital. Je la dois, il ne me reste aucune
" ressource pour la payer que le remboursement que
" j'en attends de Votre Grandeur et de ces mes-
" sieurs. Ce que j'ai l'honneur de vous dire, Mon-
" seigneur, est la pure vérité, et je ne voudrais pas
" faire le moindre mensonge pour tous les biens du
" monde. Je n'ai cherché en cela que le rétablisse-
" sement de l'hôpital et de ses biens, et je n'ai jamais
" eu en vue, en faisant ces dépenses, de former une
" espèce de nécessité, comme quelques-uns le pensent
" et le disent, de m'y laisser pour en avoir soin par
" l'impossibilité où on se trouverait de me rembour-
" ser. Ce n'est point là, Monseigneur, mon carac-
" tère. Je puis assurer Votre Grandeur que je n'y
" ai jamais pensé; mais ce qui m'y a engagée, comme
" malgré moi et contre mon intention, c'est la multi-
" tude des réparations nécessaires qui, succédant les
" unes aux autres et demandant un prompt secours,
" m'ont forcée, par principe même de conscience, à
" les faire faire, craignant qu'étant chargée de cette
" œuvre, je n'en répondisse devant Dieu, si je laissais
" périr les choses. C'est là la seule cause de toutes
" ces dépenses, que j'ai crues nécessaires et qui l'é-
" taient en effet.

" Ce ne sont ni mes compagnes ni le nombre des
" pauvres qui ont occasionné ces dettes; M. Bigot en
" convient, les aumônes et notre travail ont fourni à

" la nourriture. Je vous supplie, Monseigneur, de " vouloir bien me faire rembourser ces avances."

Après s'être adressée à l'évêque, Mme d'Youville avait compté que M. Bigot lui confirmerait la promesse de M. Hocquart, son prédécesseur; on a vu que, dans son entrevue avec lui, l'intendant l'avait reçue avec la plus grande froideur. Sa conduite fut même odieuse vis-à-vis d'une personne aussi distinguée et aussi estimée que la fondatrice. Le 10 janvier 1751, Mme d'Youville lui avait rendu ses comptes et lui demandait le remboursement des dix mille livres qu'elle avait empruntées pour l'hôpital. Pour toute réponse, M. Bigot la blâma d'avoir reçu une quinzaine d'infirmes dans sa maison et lui ordonna en même temps de faire labourer et ensemencer les terres de l'hôpital, avant de les céder aux religieuses de Québec.

Malgré ce manque d'égards et ce déni de justice, Mme d'Youville répondit à l'intendant, avec la plus exquise politesse et la plus grande douceur: " La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'a " d'autant plus surprise qu'elle me paraît entièrement " contraire à l'ordonnance qui m'avait établie provisoirement directrice de cet hôpital et à ce que vous " m'avez fait l'honneur de me dire vous-même quand " je vous ai représenté le triste état de cette pauvre " maison, dont tous les biens-fonds, étant en ruines, " exigeaient de promptes et de grandes réparations. " Rappelez, je vous prie, Monsieur, à votre mémoire

" que vous m'avez toujours engagée à tenir le tout " en bon état et à réparer ce qui en avait besoin. " Mgr l'évêque et M. le général m'ont donné le même " ordre. C'est donc, Monsieur, de votre consente- " ment et de celui de ces messieurs que j'ai travaillé " au bien des pauvres. Il est vrai que je n'ai pas pris " vos ordres par écrit, mais votre parole est aussi " bonne; je m'y suis fiée, Monsieur, comme j'y étais " obligée par le respect que je vous dois et la con- " naissance que j'avais de votre probité. J'ai agi " en conséquence. Il me semble que je suis en règle " et que vous ne pouvez, selon Dieu ni selon les " hommes, me refuser d'allouer les dépenses et de me " faire rembourser les sommes que j'y ai employées: " je les ai empruntées, et je les dois. D'ailleurs, " Monsieur, j'ai eu l'honneur de rendre mes comptes " à la fin de la première année de ma gestion. La " dépense excédait dans ce temps-là la recette de " plus de trois mille livres; vous n'avez point paru " l'improuver ni en être mécontent. Si j'avais ex- " cédé mes pouvoirs et agi contre votre volonté et " contre le bien des pauvres, il était naturel de me le " marquer et de me défendre de continuer à faire ces " réparations. Mais, au contraire, vous m'avez ex- " hortée à les continuer, parce qu'en effet vous en " connaissiez la nécessité. Ce n'est donc point de " moi-même, Monsieur, que j'ai agi, c'est sous vos " yeux, à votre connaissance et avec votre approba- " tion. Je dis plus, Monsieur, c'est même par votre " ordre, puisque, en m'établissant directrice de l'hô-

" pital, vous m'avez ordonné de tenir un registre de
" dépenses et de recettes, pour être en état de rendre
" mes comptes, et par le même acte vous m'avez auto-
" risée à faire les réparations les plus urgentes, sui-
" vant l'état qui en serait dressé en présence du pro-
" cureur du roi, par experts nommés à cette fin. Cela
" a été exécuté; les experts ont fait leur procès-verbal
" des réparations nécessaires et urgentes; celles que
" j'ai faites, Monsieur, y sont renfermées et ont été
" jugées nécessaires par les experts. Je les ai faites
" avec autorité et en conformité à vos ordres. Vous
" ne pouvez donc, en conscience, m'en refuser le
" paiement, n'ayant point excédé mes pouvoirs et
" n'ayant fait qu'une petite partie des réparations
" nécessaires et indispensables portées au procès-
" verbal que vous avez fait faire. Si, faute de faire
" ces réparations, j'avais laissé tomber les maisons et
" les granges et abandonné la culture des terres,
" vous m'auriez blâmée. J'ai fait, Monsieur, pour le
" mieux, sans vue d'intérêt particulier, mais unique-
" ment pour le bien des pauvres. Si je n'ai pas la
" consolation de vous avoir contenté, ce n'est point
" par mauvaise volonté, c'est faute de capacités.

" Vous paraissez, Monsieur, me blâmer d'avoir
" reçu plus de pauvres qu'il n'y en avait quand je
" suis entrée à l'hôpital. Il est vrai qu'ils n'étaient
" qu'au nombre de quatre, dont un seul avait la
" demi-solde. Ils avaient bien de la peine à y vivre,
" et, depuis que j'y suis, leur nombre a passé trente,
" et ils ont eu leur nécessaire, non du produit des

“ terres, mais par les soins de la Providence et notre “ travail. Je n'ai jamais su que le nombre qu'on “ devait en recevoir fût déterminé, et je ne crois pas “ qu'il y ait aucun acte qui le marque. Mais quand “ cela serait, Monsieur, je n'en serais pas plus répré- “ hensible, parce que d'une part j'ai été autorisée à “ établir la salle des femmes et à y mener, nourrir “ et loger celles dont j'avais déjà soin, et que, de “ l'autre, lorsque vous avez fait aux pauvres l'hon- “ neur et la charité de les visiter, vous en avez paru “ content et approuver cette bonne œuvre. Aussi “ avez-vous connu vous-même, par le dépouillement “ que vous avez fait de mes comptes, comme vous me “ faites l'honneur de me le marquer, que cet excé- “ dant de dépense n'a point été fait pour la nourri- “ ture et l'entretien des pauvres. Cet excédant a “ donc été uniquement fait pour les réparations et “ l'entretien des biens-fonds qui, par ce moyen, en “ sont devenus meilleurs. Il paraît donc juste, Mon- “ sieur, que les biens-fonds répondent de la dépense “ faite à leur profit et pour leur conservation. Vous “ êtes trop équitable pour ne pas céder à des raisons “ si justes.

“ Vous me faites l'honneur, Monsieur, de me mar- “ quer que j'ai à faire ensemencer les terres avant de “ les livrer aux religieuses de Québec. Je puis vous “ assurer qu'en entrant je n'ai point trouvé les terres “ ensemencées, ni une raie de guéret faite ; c'est moi “ qui les ai fait faire et semer : ainsi, Monsieur, je

"ne suis tenue qu'à laisser les choses telles que je
"les ai trouvées.

"J'attends donc de votre bonté que vous voudrez
"bien recevoir mes comptes et les signer. Ils sont
"dans toute l'équité dont je suis capable."

Ces deux lettres, remarquables de mesure et de raison, étaient un plaidoyer à la fois éloquent et difficile à réfuter. M. Bigot n'essaya pas de lutter avec Mme d'Youville, ses droits s'affirmaient trop haut ; il résolut de la briser.

Seule et ayant contre elle tous les puissants de la colonie, il semblait que Mme d'Youville n'avait plus qu'à se soumettre à l'injustice dont elle était menacée; mais elle était soutenue par Dieu, qui protégeait en elle la mère des pauvres et des opprimés et qui devait, à l'heure voulue, lui donner des défenseurs et des appuis.

La requête que Mme d'Youville avait portée à Québec avait été envoyée en même temps à Paris, à M. Cousturier, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, qui se chargea de la présenter au roi. M. Cousturier jouissait d'une grande influence à la cour; son appui avait beaucoup de valeur et pouvait contrebalancer l'influence de M. Bigot.

Dans un mémoire rédigé par M. de l'Isle-Dieu, chargé, sous la direction de M. Cousturier, comme seigneur de l'île de Montréal, de faire valoir les droits de Mme d'Youville et les offres qu'elle avait faites de payer toutes les dettes des frères, il était claire-

ment établi que le terrain avait été donné par M. Tronson à condition que, si l'hôpital cessait d'exister, il reviendrait de plein droit au Séminaire, à moins que les successeurs de M. Charon offrissent d'en payer la valeur. Les frères ayant donné leur démission en 1747, sans pouvoir payer cette somme, l'hôpital revenait au Séminaire de Saint-Sulpice, et ainsi la vente au profit de l'Hôpital de Québec était nulle. Le ministre se rendit aux raisons invoquées par le mémoire de M. de l'Isle-Dieu et écrivit, le 2 juillet 1751, au gouverneur et à l'intendant: " Lorsque je " vous ai indiqué la réunion de l'Hôpital de Montréal " à celui de Québec comme un arrangement à pren- " dre dans la situation où se trouvent les affaires de " ce premier Hôpital, j'ai entendu qu'il resterait " toujours à Montréal une espèce d'hospice qui serait " desservi par des religieuses détachées de l'Hôpital " Général de Québec. Ce n'est, en effet, que sur ce " pied-là que la réunion paraît pouvoir avoir lieu. " Je n'ai donc pas jugé devoir, pour le présent, faire " approuver au roi l'ordonnance que vous avez rendue " conjointement avec M. l'évêque. Avant d'en venir " à cette destruction totale, il faut examiner si l'é- " tablissement ne peut pas se soutenir pour l'avan- " tage du public. Il m'a été représenté à ce sujet " que la dame d'Youville et ses compagnes ont offert " d'en acquitter les dettes, et l'on m'a assuré en même " temps qu'elles seraient en état de le faire, au " moyen de quelques secours qu'on doit leur procurer

" et sur lesquels on peut compter. Je vous prie de " conférer de tout cela avec M. l'évêque. Mais, quel " que soit le résultat de votre examen avec lui, vous " différerez, s'il vous plaît, l'exécution de votre or- " donnance pour la vente de l'établissement jusqu'à " nouvel ordre de Sa Majesté. Je dois même vous " faire observer que votre ordonnance ne serait pas " suffisante pour une aliénation de cette espèce, qui " ne peut se faire que par autorité expresse du roi."

Cette lettre du ministre, qui détruisait tous les plans de M. Bigot, l'obligea à remettre les choses comme il les avait trouvées à son arrivée dans la colonie: Mme d'Youville prit de nouveau possession des biens de l'Hôpital Général; les religieuses de Québec durent y renoncer et renvoyer les meubles déjà transportés chez elles; en un mot, le règlement provisoire de 1747 redevenait en pleine vigueur. Le ministre écrivit alors à M. Bigot et à M. Duquesne, successeur de M. de la Jonquière, exprimant le désir de confirmer Mme d'Youville dans sa direction de l'Hôpital Général et, par un arrêt en conseil du 12 mai 1752, le roi révoqua et annula l'ordonnance du 15 octobre 1750, et ordonna à l'évêque, au gouverneur et à l'intendant de faire un arrangement avec Mme d'Youville pour fixer les conditions auxquelles elle continuerait cette direction. Le traité fut conclu le 28 septembre suivant et Mme d'Youville s'engagea de nouveau, dit M. Faillon, à acquitter les dettes de l'hôpital, qui s'élevaient à près de quarante-neuf

mille livres, en y comprenant les dix mille livres qu'elle avait empruntées pour réparer la maison; et, comme première condition de l'arrangement, elle exigea des lettres-patentes du roi qui lui confieraient, à elle et à celles qui lui succèderaient, la direction de l'Hôpital Général.

L'année suivante (1753), Mme d'Youville eut la joie de recevoir de France les lettres-patentes qu'elle avait demandées et qui la confirmaient dans tous les droits et privilèges de ses prédécesseurs, l'autorisant en même temps à fonder une nouvelle communauté, à qui l'évêque devait donner les règles qu'il jugerait nécessaires.

Mgr de Pontbriant n'avait pas tardé à revenir de ses préventions contre Mme d'Youville; il lui avait même écrit, peu avant la réception des lettres-patentes: " Vous êtes trop équitable pour douter des sen-
" timents d'affection et de respect que je me fais
" gloire d'avoir pour vous. Qu'il sera consolant pour
" nous si notre projet pour l'établissement de l'Hô-
" pital est confirmé!" Le nuage qui avait passé entre Mme d'Youville et son évêque s'était bientôt dissipé; en effet, la cause de la fondatrice était trop juste, ses intentions étaient trop droites et trop surnaturelles pour que la lumière ne se fît pas dans l'esprit de ceux qui l'avaient méjugée. Mais elle avait réussi sans eux et même malgré eux, parce que Dieu avait voulu que l'œuvre de cette sainte femme, dégagée de tout ap-

pui humain, laissât voir combien est forte l'âme destinée à faire sa volonté, lorsqu'elle sait ne s'appuyer que sur Lui.

Désormais sans inquiétude sur sa situation à l'hôpital, Mme d'Youville déploya un zèle et une activité dignes du motif qui l'animait. Son œuvre prenait peu à peu entre ses mains la forme et le caractère que sa charité voulait lui donner. Devenue maîtresse de l'établissement, elle lui donna un nouvel essor en y recueillant toutes les infortunes. Elle augmenta le nombre de ses pauvres, sans distinction d'âge ni de sexe, et elle logea les aliénés dans le haut de sa maison. Dès 1734, sur la demande d'un prêtre zélé, elle avait même consenti à recevoir chez elle les femmes de mauvaise vie, et elle continua à s'occuper d'elles. On raconte à ce propos un trait qui peint bien le courage et la douceur de la fondatrice. Un jour, un soldat, qui avait eu une liaison criminelle avec une de ces femmes retenue par Mme d'Youville, se présenta au parloir, demandant à voir la directrice, ajoutant qu'il venait pour ôter la vie à celle qui avait enfermé l'objet de sa criminelle passion. Vite on accourt prévenir Mme d'Youville et on lui demande en grâce de ne pas descendre au parloir. Mais, n'écoutant que son zèle, elle s'empresse, au contraire, d'aller au-devant du misérable et lui ordonne de sortir à l'instant. Celui-ci, au lieu de continuer ses bravades et ses menaces, se retire apaisé par les paroles pleines de douceur et d'énergie de la sainte femme.

Mme d'Youville était guidée dans cette œuvre délicate et difficile par le désir de sauver les âmes de ces malheureuses, et les menaces de mort ne furent pas les seuls ennuis que son dévouement lui attira.

L'intendant Bigot, que l'on a vu poursuivre Mme d'Youville avec tant d'injustice, lui fit aussi sentir son mauvais vouloir à l'occasion de l'admission de ces femmes perdues à l'hôpital. Il alla jusqu'à lui défendre d'en recevoir, et voici dans quels termes il lui en fit l'injonction : "Pour remédier à de pareils "abus," (qui étaient d'avoir coupé les cheveux à ces femmes) "je vous enjoins expressément de ne rece-"voir aucune femme ou fille que par mon ordre, que "je vous enverrai par écrit lorsque je le jugerai à "propos."

Les événements que nous venons de raconter nous ont fait voir que les soupçons, les insultes, les menaces, la calomnie et les persécutions n'ont point épargné Mme d'Youville, qui, malgré tout, sut toujours se garder douce et résignée. Forte de la grâce de Dieu, elle sut accomplir, malgré tous les obstacles, la volonté de Celui à qui elle s'était donnée sans partage et qui devait être à jamais son unique appui et sa seule espérance!

Nous verrons dans les pages suivantes comment elle compléta le développement de son œuvre et quels moyens sa grande charité sut inventer pour en assurer la stabilité.

CHAPITRE VIII

Mme D'YOUVILLE REÇOIT LES RÈGLES POUR LE GOUVERNEMENT DE SA COMMUNAUTÉ. — ELLE L'ASSEOIT SUR DES BASES SOLIDES. — SON APPROBATION ET SON DÉVELOPPEMENT.

Si Mme d'Youville donnait tous ses soins et se dépensait sans mesure pour la prospérité et le succès matériel de sa communauté, elle ne négligeait rien non plus de ce qui pouvait en assurer le progrès et l'avantage spirituels. Formée depuis son veuvage par un directeur habile et éclairé à la pratique des vertus nécessaires aux œuvres de charité, le premier soin de la fondatrice fut, en s'associant quelques compagnes, de demander à M. Normant un règlement détaillé qui devait fixer les moindres actions de leur vie extérieure et les diriger tout entières vers le but qu'elles se proposaient.

Deux ans avant leur entrée à l'Hôpital Général, les Sœurs Grises suivaient déjà ce règlement: c'était comme le premier lien de leur vie religieuse. Ecrit d'abord sur des feuilles volantes conservées dans les archives de la communauté, ce règlement nous dit quel esprit avait présidé à sa fondation. L'union la

plus parfaite, une pauvreté absolue, une humilité profonde, une obéissance aveugle, une simplicité d'enfant: toutes ces vertus, jointes à une mortification constante, à une pureté irréprochable, à une fidélité exacte au règlement et à une charité sans bornes pour les pauvres, sont, en abrégé, les principes et la règle de conduite adoptés dès le début de l'Institut des Sœurs de la Charité.

Après le premier incendie de la maison, Mme d'Youville, désirant vivre plus pauvrement et avec un plus grand détachement, rédigea ce que l'on a appelé depuis les "engagements primitifs", qu'elle adopta et fit accepter par ses compagnes, toutes y apposant leur signature, le 2 février 1745. Dans ces engagements, qui sont toujours restés les mêmes et que les sœurs signent encore le jour de leur profession, elles promettent de vivre dans une union et une charité parfaites, sous la conduite des supérieurs qui leur seront donnés et dans une obéissance complète à la supérieure générale.

Elles mettent en commun tous leurs biens, dont elles font don complet et entier aux pauvres, et s'engagent à consacrer leur temps, leur industrie, toute leur vie même au travail, dont le produit sera employé à la subsistance des malheureux, qu'elles recevront en aussi grand nombre qu'il leur sera possible d'en loger. Voilà la substance et l'esprit des premières règles établies par Mme d'Youville et qu'elle avait grande hâte de faire approuver par l'évêque.

En 1755, après la réception des lettres-patentes par lesquelles le roi de France confirmait la fondatrice comme directrice de l'Hôpital, elle reçut la visite de Mgr de Pontbriant, et son premier soin fut de lui demander des règles pour la direction spirituelle de sa communauté. L'évêque se contenta pour le moment de signer le règlement donné par M. Normant. Mme d'Youville profita en même temps de la présence du premier pasteur pour faire approuver le costume adopté pour son Institut. Cet habit, très simple et très religieux, se compose d'une robe grise, retenue par une étroite ceinture en drap noir, d'une capote noire que les religieuses appellent "domino", qui forme bonnet et pèlerine. A ce "domino" en laine noire est fixée une large bande de gaze de même couleur, qui projette sur une mousseline blanche collant sur la figure et qui complète la coiffure en lui donnant l'apparence d'un bonnet bien amidonné et bien propre. La tête rasée dispense du bandeau ou du serre-tête. Un crucifix en argent, avec quatre fleurs de lys terminant les quatre bouts de la croix (il faut se rappeler qu'elles ont été fondées par le roi de France), et un anneau du même métal sont les insignes religieux extérieurs des filles de la Vénérable Mère d'Youville.

Le nombre des sœurs administratrices avait été fixé à douze par les lettres-patentes; mais l'évêque, jugeant que ce nombre serait insuffisant pour les œuvres de l'Institut, permit à Mme d'Youville d'en

recevoir quelques autres qui, sous le nom de "sœurs converses", pourraient aider les religieuses dans les différents travaux de la maison. A la mort de la fondatrice, ces sœurs prirent le nom de "sœurs associées", sans aucune distinction des premières, sinon qu'elles ne devaient avoir aucune part dans le gouvernement de la maison. Cette condition fut modifiée plus tard et, jusqu'à ces années dernières, il n'y eut qu'une seule classe de religieuses parmi les Sœurs Grises, qui se firent aider dans les travaux pénibles de la maison par des domestiques. Celles-ci, moyennant un léger salaire, donnaient avec bonheur leur temps et leur travail aux pauvres. Mais aujourd'hui qu'il est devenu si difficile de trouver parmi les serviteurs des dévouements qui sont d'un autre âge, les Sœurs Grises, pour s'assurer un service désintéressé, ont été obligées de revenir à l'idée première de leur fondatrice et de s'associer des filles qui, sous le nom de "sœurs auxiliaires", remplacent les aides dévouées qui jusqu'ici secondaient si bien leur charité. Ces sœurs auxiliaires participent à certains avantages spirituels et après un noviciat de sept ans sont admises à faire des vœux perpétuels, qui les font considérer comme membres de la famille religieuse.

Mais revenons aux règles que la fondatrice désirait tant voir établir définitivement. M. Normant avait vieilli ; chargé d'ans et d'infirmités, il avait été obligé de renoncer à diriger cette chère communauté

qui lui devait la vie et son développement. (1) Mgr de Pontbriant chargea M. Montgolfier de le remplacer. En attendant que celui-ci eût le temps de rédiger un ensemble de règles plus détaillées, il recueillit dans quatre cahiers les pratiques et usages principaux de la communauté. Les ayant approuvés, le 2 décembre 1776, il les soumit à Mgr Briand, qui n'y fit aucun changement.

En 1781, M. Montgolfier termina son recueil complet des usages et pratiques observés dans la maison depuis sa fondation, et les donna aux sœurs, dans un volume écrit de sa main, sous le titre: " Recueil des Règles et Constitutions des Filles Séculières Administratrices de l'Hôpital Général de Montréal." Dans une réunion capitulaire tenue le 3 septembre de la même année, les sœurs déclarèrent accepter ce Recueil et demandèrent à l'évêque de l'approuver. La requête adressée par les sœurs à l'évêque dans ce but était signée par toutes ces religieuses, au nombre de dix-huit, dont treize avaient été reçues par Mme d'Youville.

Mgr Briand s'en rapporta au jugement de M. Montgolfier, qui, le 6 octobre suivant, sanctionna ces règles et constitutions, et ce ne fut ensuite qu'en 1790 qu'elles furent solennellement approuvées par Mgr Hubert, évêque de Québec et second successeur de Mgr Briand. " Nous prions Dieu," dit-il, à la suite de son

(1) Ce digne prêtre mourut le 18 juin 1759, âgé de soixante-dix-huit ans.

approbation, " de conserver et de maintenir une
" association qui, depuis cinquante ans qu'elle a com-
" mencé à se former, ne cesse d'édifier par son zèle
" cette partie de notre diocèse; et nous recomman-
" dons bien particulièrement aux personnes qui la
" composent de conserver avec soin et de transmet-
" tre à celles qui leur succèderont l'esprit de pau-
" vreté, de régularité, de simplicité et d'obéissance
" qui les a distinguées jusqu'à présent."

Un pareil témoignage rendu par l'évêque, qui affirmait un demi-siècle de vertus aussi parfaitement pratiquées, ne peut que nous convaincre de l'esprit de foi qui a présidé à la fondation de cet Institut et à la formation de ses sujets.

En 1862, la communauté de la Vénérable Mère d'Youville reçut un rescrit laudatif de Notre Saint-Père le pape Pie IX ; puis, le 21 juillet 1865, en réponse à une supplique de la supérieure générale, Sa Sainteté voulut bien approuver et confirmer cet Institut.

Enfin, en 1880, Sa Sainteté Léon XIII daigna, après un nouvel examen des Constitutions, les approuver et les confirmer, par un décret spécial rendu le 30 juillet.

Si la Vénérable fondatrice n'a pas eu la suprême consolation de voir ici-bas le couronnement de son œuvre, elle a du moins pu voir réaliser une partie de ses espérances en recevant l'approbation épiscopale

de cette fondation, achetée par tant de travaux et de souffrances.

Certes la colonie avait été douée de nombre de ces œuvres admirables qui naissent partout sous le souffle de la religion. Les Récollets avaient leurs écoles, les Jésuites, leur collège; Marie de l'Incarnation à Québec, Marguerite Bourgeoys à Montréal, avaient implanté dans le cœur d'autres femmes, d'autres vierges, le dévouement et l'esprit de sacrifice pour la grande et sainte œuvre de l'éducation chrétienne des filles. La duchesse d'Aiguillon, mettant au service de sa foi et de sa charité les dons de son immense fortune, avait obtenu pour la cité de Champlain une fondation d'Hospitalières de Dieppe, tandis que Jeanne Mance et Mme de la Peltrie, frayant un chemin aux trois religieuses désignées par les supérieures de La Flèche (1), avaient fondé l'Hôtel-Dieu à Ville-Marie. Ces vertueuses femmes avaient doté la colonie de ces deux maisons bénies, où tant de malades ont recouvré la santé et les forces, où tant de plaies ont été pansées et guéries, où tant de mourants ont expiré sur le cœur de leur Dieu et dans les bras maternels de ces "Hospitalières" sans rivales dans le monde entier!

Il ne manquait qu'une œuvre dans la ville de Maisonneuve: c'étaient les fils de M. Olier qui devaient la donner à la colonie; mais c'est à une enfant du

(1) Les Mères Maër, de Bresolle et Maillot.

sol que Dieu confie cette fois l'exécution de ses desseins.

Elève modèle au pensionnat, fille soumise chez sa mère, épouse parfaite et mère dévouée au foyer domestique, Mme d'Youville, mûrie par l'expérience et les épreuves, a, sous le souffle de Dieu, doté son pays et la jeune Eglise du Canada d'une œuvre immortelle. Le temps, qui éprouve tout, l'a vue grandir et prospérer parce que, conçue dans le dévouement et la souffrance, elle avait reçu la bénédiction de Dieu. "Quand une âme," a dit un grand orateur, "a pris "pour point d'appui de son mouvement Dieu, la pa-"trie et les âmes, je la tiens pour grande, je la salue "parmi celles qui sont le plus dignes de respect."

Le cœur de cette femme si profondément bonne allait être satisfait ; le désir qu'elle avait si souvent exprimé, en parcourant les rues de Ville-Marie, allait être accompli ; c'est sous son toit qu'elle a le bonheur de recueillir et de loger ces déshérités, de soigner ces malades, ces souffrants, ces orphelins et ces vieillards, et de se dévouer au soulagement de leurs misères et de leurs infirmités. Et pour s'assurer que le bien-être procuré aux membres souffrants de Notre-Seigneur ne sera pas éphémère et passager, Mme d'Youville, comme nous l'avons déjà vu, inventait tout ce qui pouvait matériellement assurer le succès et la durée de sa grande entreprise. Mais, surtout et avant tout, sa foi de chrétienne voulut im-

planter dans l'âme de ses filles l'esprit et la pratique des vertus religieuses et, dans ce but, elle ne négligea rien de ce qui pouvait les entretenir dans leur primitive ferveur. C'est pourquoi, désormais sans inquiétude sur le sort de sa communauté, qui avait reçu la sanction épiscopale, la fondatrice s'appliquera maintenant à former avec le plus grand soin celles qui désireront se joindre à elle dans ses œuvres de charité.

Mgr de Pontbriand avait nommé assistante la sœur Thaumur La Source, mais il n'avait pas pourvu au soin des novices. Jusqu'ici les saints exemples de la fondatrice et la ferveur de ses premières compagnes avaient servi de guide aux nouvelles vocations ; celles-ci devenant plus nombreuses, on décida de nommer une maîtresse des novices.

Le choix tomba sur la sœur Despins qui, ayant vécu pendant quatorze ans avec Mme d'Youville comme pensionnaire, devait être celle qui pourrait le mieux initier les novices aux vertus spéciales de leur état. Grâce à ces deux aides, à qui des tâches spéciales étaient assignées, l'esprit de la fondatrice allait, en quelque sorte, s'imprégner davantage dans toute son œuvre et s'y implanter à jamais.

La force d'une fondation ne dépend pas entièrement de la fondatrice, elle dépend aussi de celles qui l'aident. Entourée d'âmes fortes et viriles destinées à être les pierres fondamentales de son Institut,

Mme d'Youville, en effet, plus encore par ses exemples que par ses entretiens, s'efforça pendant toute sa vie d'inspirer à ses filles une confiance sans bornes dans la Providence et une charité parfaite envers les pauvres, surtout les plus délaissés. " Elles sont " faites," dit-elle en parlant de ses filles dans ses Constitutions, " pour le service des pauvres, auxquels " seuls appartiennent tous les biens de la maison, " toujours prêtes à entreprendre toutes les bonnes " œuvres que la Providence leur offrira et dans les- " quelles elles seront autorisées par leurs supérieurs."

Aussi les a-t-on vues jusqu'à ce jour marcher sur les traces de leur vénérée fondatrice et justifier à la lettre les paroles citées plus haut. Les premières compagnes de Mme d'Youville, que nous ferons connaître plus tard, furent dignes d'elle, et si les nombreuses tribulations qu'elle rencontra sur sa route furent un signe de l'excellence de son œuvre, on peut dire que les grandes et solides vertus de celles qui entourèrent la fondatrice furent également un indice de ce que Dieu réservait à cette communauté, destinée à s'étendre dans tout le Canada et même aux Etats-Unis.

Le public de Montréal a pu se convaincre dans maintes circonstances que les filles de Mme d'Youville ont conservé intact l'héritage de son dévouement. En 1832, nous les trouvons au chevet des cholériques, comme la fondatrice à celui des sauvages

atteints de la petite vérole en 1755. En 1847, lorsque Montréal vit arriver dans son port une colonie de malheureux Irlandais atteints du typhus, le premier dévouement qui s'offrit à eux, avec celui des prêtres de la ville, fut celui des filles de Mme d'Youville. Certes, si la charité a été exercée d'une manière héroïque dans cette lamentable circonstance, c'est bien par ces anges consolatrices de la douleur. Plus de la moitié de la communauté fut atteinte de la terrible maladie, sept en moururent, et un instant la supérieure crut que Dieu allait lui demander le sacrifice de sa communauté tout entière. Cependant, deux ans après, le fléau ayant reparu, toutes les religieuses s'offrirent de nouveau pour retourner aux ambulances! Nous aurons occasion, en relatant la fondation de l'Asile Saint-Patrice, de faire connaître à nos lecteurs les victimes d'élite que l'ange de la mort avait touchées de son aile et qui devaient dire à la ville entière comment sait s'offrir et mourir une fille de charité, tandis qu'elles donnaient à leurs sœurs le sublime honneur de compter chez elles sept martyres du devoir.

Lors de l'accident de chemin de fer arrivé à Belleville, Ontario, il y a quelques années, les Sœurs Grises volaient au secours des malheureux émigrants blessés et mutilés, et les soignaient avec un dévouement digne de leur vénérée fondatrice.

Et, plus récemment encore, n'ont-elles pas mis en pratique la recommandation de Mme d'Youville,

" elles seront toujours prêtes à entreprendre toutes " les bonnes œuvres que la Providence leur offrira et " dans lesquelles elles seront autorisées par leurs " supérieurs ", lorsqu'elles ont, sur un désir de Mgr Fabre, archevêque de Montréal, accepté la direction de l'Hôpital Notre-Dame ? A toutes leurs autres œuvres elles ajoutaient ainsi le soin si pénible des malades et, quoique nullement préparées pour la tenue d'un hôpital (1), elles ont accepté avec joie ce surcroît de fatigue et de travail, et elles ont pleinement justifié la confiance de leur évêque et l'espérance des médecins.

Le développement merveilleux de son Institut et ces créations nombreuses qui sont venues le compléter, monuments qui perpétueront à jamais au milieu de nous le souvenir des vertus et des sacrifices de Mme d'Youville, sont la preuve éclatante de la vigoureuse impulsion qu'elle avait su donner à son œuvre et de la sainteté de sa mission.

Ses filles sont répandues aujourd'hui dans un grand nombre de diocèses de l'Amérique du Nord.

En comprenant toutes les maisons sorties primitivement de la maison-mère de Montréal, l'Institut des Sœurs de la Charité compte aujourd'hui au delà de 1600 sœurs professes, 291 novices, 299 sœurs converses professes, 88 novices, et comprend 125 éta-

(1) Comme nous l'avons dit plus haut, l'Hôpital Général, fondé par les Frères Charon et relevé et continué par Mme d'Youville, n'était pas destiné au soin des malades, mais simplement à recueillir des vieillards infirmes.

blissements, situés dans 20 diocèses ou vicariats apostoliques. Ces établissements de charité abritent à peu près 1200 vieillards et infirmes, hommes et femmes, plus de 8000 orphelins, logés, nourris et entretenus par les sœurs. De plus, elles ont reçu, chaque année, depuis l'augmentation de la population, près de 600 enfants trouvés.

Dans les hôpitaux, les Sœurs Grises soignent plus de 4000 malades internes par année, et, dans leurs différents dispensaires, elles en accueillent un plus grand nombre.

Plus de 15000 pauvres et malades sont visités à domicile chaque année et reçoivent des soins et des secours de toutes sortes.

Enfin, dans leurs salles d'asile, crèches, petites écoles et pensionnats, les filles de Mme d'Youville donnent l'instruction à plus de 15000 enfants.

Et pour compléter ce magnifique ensemble, apparaissent les missions du Nord-Ouest, si admirables dans leur lointain et obscur dévouement ! Si elles ont été héroïques en face de la mort, qu'elles ont bravée dans les terribles épidémies qui ont décimé notre ville, les filles de la charité sont peut-être encore plus courageuses dans la constance des sacrifices qu'elles s'imposent dans les missions sauvages. " Nous entrons au réfectoire affamées, et nous " en sortons peu rassasiées," écrivait l'une des sœurs missionnaires. Elles sont quelquefois plusieurs mois

sans pain, sans sel, vivant de poisson, qui est la seule nourriture du pays; celui-ci vient-il à manquer, il ne reste alors que la "galette" de sarrasin pour apaiser leur faim.

Exposées à la férocité des sauvages, surtout dans leurs premiers voyages, les Sœurs Grises furent bien des fois miraculeusement préservées de la mort, et lorsque, sorties de ce danger, elles commençaient à se rassurer, souvent leurs inquiétudes et leurs terreurs renaissaient à la vue des rapides, des chutes d'eau ou des torrents impétueux qu'elles avaient à traverser pour continuer leur route.

Les filles de Mme d'Youville se plaisent à reconnaître que c'est à leur sainte mère, qui, par la pratique de vertus héroïques, leur a mérité une force et un courage égaux aux siens, qu'elles doivent leur amour de la souffrance et du sacrifice.

Dans le chapitre de la fondation des missions sauvages, nous ferons connaître à nos lecteurs d'une manière plus détaillée l'héroïque charité de ces femmes courageuses, qui ont tout quitté et qui ont même bravé la mort pour sauver les âmes des infidèles.

CHAPITRE IX

Mme D'YOUVILLE REÇOIT LES PRISONNIERS DE GUERRE. — ELLE FAIT FAIRE UN GRAND MUR POUR ENTOURER SA PROPRIÉTÉ. — ELLE ATTIRE CHEZ ELLE UN PLUS GRAND NOMBRE DE DAMES PENSIONNAIRES ET, PAR TOUTES SORTES DE TRAVAUX, ASSURE LA VIE ET LE BIEN-ÊTRE À SES PAUVRES.

Nous avons vu quels embarras Mme d'Youville avait dû surmonter avant d'être mise à la tête de l'Hôpital et quel travail elle avait dû faire pour restaurer cette maison si délabrée. Nous allons voir maintenant quels prodiges d'économie elle dut accomplir, d'abord pour payer les lourdes dettes contractées pour ces réparations, puis pour faire face aux dépenses journalières de sa maison et même à son agrandissement et à sa protection. La tâche qu'elle avait entreprise était difficile; mais son immense charité la rendait ingénieuse lorsqu'il s'agissait de soulager les misères d'autrui, et elle réussissait à se créer des ressources nouvelles là où souvent bien d'autres auraient désespéré.

En 1756, sur la demande de l'intendant Bigot, Mme d'Youville commença à recevoir dans son hôpital des prisonniers de guerre malades ou blessés; mais ils devinrent en peu de temps si nombreux qu'il fallut bientôt leur assigner, pour eux seuls, une vaste salle, que l'on appela "salle des Anglais".

Touchée de la misère qui les attendait après leur sortie de l'hôpital, Mme d'Youville cherchait à leur procurer de l'ouvrage et elle-même en employait jusqu'à trente par année, ainsi qu'on a pu le constater par ses livres de comptes. La reconnaissance engagea plusieurs d'entre eux à se donner à la maison, et l'un d'eux, connu sous le nom de John, que la fondatrice avait sauvé des mains des sauvages, rendit de grands services comme infirmier et interprète auprès de ses compatriotes et des sœurs. Celles-ci connaissaient si peu la langue anglaise qu'elles ne pouvaient pas même, dit M. Faillon, prononcer les noms des soldats anglais qui étaient à leur service: elles les désignaient sous les noms de Christophe l'Anglais, John l'Anglais, etc. (1)

Ces charges que s'imposait Mme d'Youville demandaient d'elle de grands sacrifices, et elle dut même contracter de nouveaux emprunts pour faire vivre tout ce monde. Malgré ce nouvel embarras, elle trouva souvent moyen de racheter des captifs destinés à être brûlés et torturés par les sauvages.

(1) Vie de Madame d'Youville, p. 146.

La maison de Mme d'Youville était si bien connue comme un asile pour toutes les infortunes que souvent de pauvres malheureux, poursuivis par leurs ennemis, s'y réfugiaient avec confiance. Elle en recueillit plusieurs qu'elle arracha aux mains des sauvages, et l'on sait quel sort les attendait de la part de ces barbares. Elle les cachait et les faisait ensuite évader au premier moment favorable. "Elle usa même," dit M. Faillon, "de différents stratagèmes pour protéger leur sortie de la maison. Elle les enveloppait "dans les grands manteaux avec lesquels elles sortaient l'hiver et réussissait ainsi à leur sauver la "vie." (1)

Un jour, un jeune homme, poursuivi par un sauvage ivre de colère, se réfugie à l'Hôpital Général et court jusqu'à la salle de communauté, où Mme d'Youville était à faire une tente. Sur un signe d'elle au fugitif, celui-ci se réfugie sous sa lourde pièce d'ouvrage, où elle fut assez heureuse pour le cacher avant l'entrée de son ennemi. Lorsque parut le sauvage, elle lui indiqua d'un geste une porte ouverte en arrière d'elle; il se hâta d'y passer, croyant atteindre par là le jeune homme qu'il poursuivait. Comme il est facile de le comprendre, grande fut la reconnaissance de celui à qui Mme d'Youville venait de sauver la vie avec tant de sang-froid; nous verrons plus tard qu'il ne l'oublia pas.

(1) Vie de Madame d'Youville, p. 147.

Non seulement la fondatrice recevait et soignait les prisonniers et donnait asile aux malheureux, mais son amabilité et sa vertu avaient attiré chez elle comme pensionnaires des personnes aisées, qui étaient heureuses de lui faire de riches aumônes ou qui mettaient à sa disposition leur travail et leur temps. " Nous avons ici, en pension," écrivait-elle, " une dame Robineau de Portneuf, âgée de quatre-" vingts ans, qui jeûne et fait maigre tous les jours " commandés, travaille comme nous pour les pau-" vres, quoiqu'elle paie sa pension. Elle est charman-" te par sa grande piété et sa belle humeur." (1)

Parmi les dames pensionnaires de l'Hôpital Général, on trouve encore, à cette époque, les noms des premières familles de la colonie: la baronne de Longueuil, Mmes de Verchères, de Châteauguay, Robutel de Lanoue, de Lacorne, de Beaujeu, Chartier de Lotbinière-Larond, de Lignery, de Sermonville, de Repentigny, etc.

Plusieurs parentes de la fondatrice vinrent aussi l'aider en lui payant de fortes pensions et voulurent mourir chez elle. Elle eut le bonheur de compter parmi celles-ci sa mère bien-aimée, ses deux sœurs, ses parentes Mmes de Bleury et Porlier de Varennes. Elle écrivait, à propos de sa sœur : " J'ai eu la dou-" leur de perdre ma sœur Maugras, après quinze " jours de maladie et presque toujours à l'agonie

(1) M. Faillon, p. 122.

" sans perdre la parole ni la connaissance. Ma con-
" solation est qu'elle a fait une mort de prédesti-
" née!"

Mme d'Youville, tant par l'attrait de sa personne et de ses qualités que par sa prévoyance et son industrie, trouvait ainsi moyen de se créer des ressources, en attirant chez elle des personnes bien disposées qui l'aidaient de leurs revenus. Elle savait aussi que le travail est la plus grande sauvegarde contre toutes les misères et, sans être exigeante, elle voulait que dans sa maison tout le monde fût occupé; de cette façon, chacun pouvait contribuer au bien-être de son prochain et se sentir utile à l'Hôpital.

Mais, dès le début de son œuvre et jusqu'à sa mort, c'est toujours et avant tout à son travail personnel et à celui de ses compagnes que la fondatrice a demandé les ressources nécessaires pour réaliser le vaste plan conçu par sa charité. Rien ne décourageait cette nature virile: point de travail trop fatigant ni trop rebutant. Selon le conseil de l'apôtre, " elle faisait le bien sans défaillance."

Elle passait des journées entières, et souvent des nuits, courbée sur des ouvrages qu'elle entreprenait soit pour le gouvernement, soit pour des particuliers, et l'on savait si bien que Mme d'Youville ne refusait aucun travail que, lorsqu'il s'agissait d'un ouvrage pénible à faire, c'était chez elle que l'on s'adressait.

" Allez chez les Sœurs Grises," disait-on, " elles ne
" refusent jamais rien."

Dès l'année 1738, alors qu'elle venait à peine de commencer son œuvre, elle se chargea de faire différents travaux pour les troupes: des habits pour les soldats, des drapeaux et même des tentes. Elle travaillait aussi pour les marchands du Nord-Ouest: elle confectionnait des habits pour les sauvages et leurs femmes, et différents objets de fantaisie que les traitants échangeaient pour des fourrures.

Et loin de se ménager elle-même, la fondatrice était toujours rendue la première à l'ouvrage et prenait pour elle les travaux les plus fatigants. Un jour, l'intendant arrive à l'Hôpital au moment où elle était à faire de la chandelle: la sœur portière se hâte de la prévenir et lui demande de changer de robe. " Et pourquoi ? " dit Mme d'Youville, avec une simplicité de grande dame; " je n'étais point prévenue
" de l'arrivée de M. l'intendant, il m'excusera et rien
" n'empêchera qu'il ne me parle."

Tout en employant son temps et son aiguille à augmenter ses ressources pour les pauvres, le cœur de Mme d'Youville ne s'éloignait pas de Dieu: elle restait unie à lui par la prière, et sa piété savait s'harmoniser avec un labeur qui convenait aux dispositions de son âme. Elle voulut travailler pour le Dieu des autels, faire le pain eucharistique, les cierges destinés à éclairer le Saint-Sacrifice et les céré-

monies saintes. Elle était admirablement secondée dans tous ses travaux par ses compagnes, soutenues et animées par son exemple, et quand, en 1754, elle fit élever un mur tout autour de sa propriété pour la mettre à l'abri du regard des passants et parfois même de leurs malveillances, les sœurs aidèrent les maçons, montèrent elles-mêmes les seaux de mortier et portèrent dans leurs tabliers les pierres destinées à la construction.

La vertu, comme le vice, a sa contagion ; le zèle de la fondatrice et de ses filles entraîna les personnes étrangères à les aider de leur bourse ou de leur travail. On venait de tous côtés offrir des journées de corvée aux sœurs ; on se faisait un honneur de travailler pour ces admirables servantes des pauvres et de diminuer par là leurs dépenses.

Mme d'Youville put ainsi faire entourer sa grande propriété d'un mur qui avait au delà de trois mille pieds ; elle jeta les fondements d'une chapelle, devenue nécessaire à cause du grand nombre de pauvres qu'elle logeait. Ces différentes constructions ne lui coûtèrent que 14000 livres, faible somme, si l'on considère les grandes réparations exécutées sous sa surveillance et les nouvelles bâtisses qu'elle ajouta à l'Hôpital.

Disons encore, avant de terminer l'énumération des différents travaux inventés ou entrepris par son industrie, que Mme d'Youville avait réussi à se faire,

avant la cession du pays à l'Angleterre, un revenu de vingt à vingt-cinq mille livres. Mais que de travail et que d'économie dans cette maison, dirigée par cette femme énergique qui ne négligeait rien de ce qui pouvait améliorer la condition de ses pauvres et de ses orphelins! Elle savait tirer parti de tout: on l'a vue acheter du tabac pour le faire préparer et le revendre, faire extraire les pierres des carrières qu'elle possédait sur ses propriétés pour les exploiter, faire couper le bois de ses terres pour le vendre, et elle fit même construire un des premiers bateaux qui transportèrent les colons de l'île de Montréal à Longueuil. Toutes ces entreprises de Mme d'Youville ont été réalisées par son grand amour de Dieu et des pauvres. A la suite des Vincent de Paul et des Legras, la fondatrice des Sœurs de la Charité de Ville-Marie a accompli des œuvres qui sont autant de merveilles, devant lesquelles bien des entreprises philanthropiques pâlissent et s'effacent. Par sa prudence et son inépuisable charité, elle avait su gagner la confiance et l'admiration générales, car elle personnifiait véritablement les sublimes vertus de cette religion au nom de laquelle elle accomplissait toutes ces belles choses.

CHAPITRE X

Mme D'YOUVILLE EXERCE SA CHARITÉ EN DEHORS DE SON HÔPITAL. — ELLE VISITE LES PAUVRES A DOMICILE. — ELLE ADOPTE LES ENFANTS TROUVÉS.

Mme d'Youville se dévouait au soulagement de toutes les misères et elle recevait sous son toit toutes les infortunes, surtout celles qui n'avaient pas d'asile ailleurs, comme les idiots, les épileptiques, les cancéreux et les lépreux. Mais, comme si ce champ n'eût pas encore été assez vaste pour son incomparable charité, qui prenait sa source dans cette parole du Sauveur si belle dans sa simplicité : " J'ai eu " faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif " et vous m'avez donné à boire, j'avais besoin de lo- " gement et vous m'avez recueilli, j'étais nu et vous " m'avez vêtu, j'étais en prison et vous m'avez vi- " sité," son dévouement aux malheureux et aux souffrants voulut aussi s'exercer en dehors de sa maison et visiter les malades à domicile, même ceux qui étaient atteints de maladies contagieuses.

En 1755, la petite vérole sévit avec violence parmi les colons et surtout parmi les sauvages. Mme d'You-

ville vola à leur chevet avec ses compagnes. Elle voulut même recevoir chez elle les femmes atteintes par le fléau, afin de pouvoir ainsi les soigner et les surveiller avec plus d'attention.

Ces entreprises si variées et qui se multipliaient de jour en jour auraient dû, semble-t-il, fournir une tâche suffisante à l'ardeur de Mme d'Youville. Cependant son cœur n'était pas encore satisfait et, comptant toujours sur le secours ordinaire de la Providence, secours qui ne lui avait jamais manqué, elle résolut, vers la même époque, d'inaugurer l'une de ses plus belles, sinon la plus belle de toutes ses œuvres: celle des enfants trouvés.

Depuis longtemps déjà sa sollicitude, toujours en éveil, avait constaté combien ces petits malheureux qui, sans être nombreux, demandaient cependant que l'on s'occupât d'eux, étaient mal soignés et souvent maltraités. Elle savait même que, dans certains cas, quelques-uns de ces pauvres êtres abandonnés avaient été vendus aux sauvages, pour quelques peaux de fourrure ou quelque gibier, par les personnes sans entrailles à qui ils avaient été confiés. Elle était mère, et son cœur était affligé du sort de ces pauvres enfants; elle voulait à tout prix l'améliorer.

A l'heure même où elle sollicitait du roi la permission de conserver cet hôpital que l'hostilité de l'intendant Bigot avait réussi à lui faire enlever, elle offrait à la cour de se charger des enfants trouvés, ne

demandant, pour accomplir cette tâche, qu'une légère subvention. "Si la cour," disait-elle, "approuve que " nous restions ici et qu'elle soit dans la disposition " de nous soutenir dans le bien que Dieu nous inspire " de faire, nous prendrons soin des enfants trouvés. " Ils ont ici tant de misère par le peu de soin que l'on " en prend que, de vingt que l'on porte au baptême, " il ne s'en élève que deux ou trois; encore les voit- " on, à l'âge de dix-huit ans, sans savoir les premiers " principes de leur religion. J'en connais de vingt- " trois ans qui n'ont pas fait leur première commu- " nion." (1)

Le roi, comme seigneur haut justicier de l'île de Montréal, était chargé du soin de ces enfants, qu'il confiait à une sage-femme qui, à son tour, les plaçait en nourrice et plus tard en service jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Il y avait là une dépense qui justifiait la demande de Mme d'Youville d'un léger secours pour se charger de cette tâche.

Cependant, tout en accordant à Mme d'Youville de garder son hôpital, le roi avait résolu de ne faire aucuns nouveaux frais pour cet établissement, et cette partie de la demande de la Vénérable resta sans réponse. Mais Mme d'Youville ne pouvait se désintéresser de ces petits abandonnés; elle consulta M. Normant sur ce qu'elle devait faire pour eux. Celui-ci, dont le cœur était aussi tendre et charitable que celui de Mme d'Youville, lui conseilla d'en adopter

(1) Archives de l'Hôpital Général.

au moins quelques-uns, ce qu'elle fit dès l'année 1754, c'est-à-dire un an à peine après avoir obtenu les lettres-patentes qui lui assuraient la possession de l'hôpital.

Quelques années après, la colonie passait sous une autre domination. Le gouvernement anglais, bien que succédant aux obligations du roi de France, ne voulut pas se charger du soin de ces enfants, et on vit ces petits infortunés, abandonnés par des mères sans entrailles au coin des rues, sur les places publiques et jusque sur le fleuve glacé, dans les froids intenses de l'hiver, exposés à périr et même à être dévorés par les animaux.

Un jour, par un des grands froids de janvier, Mme d'Youville passait sur la glace d'une petite rivière dont les eaux coulaient près du mur de l'Hôpital Général. Tout à coup elle aperçoit un enfant gelé, qu'une mère inhumaine avait abandonné. L'innocente créature avait encore, enfoncé dans la poitrine, le poignard qui lui avait ôté la vie et " ses petites " mains élevées sur la glace," dit M. Sattin, " semblaient demander grâce pour le crime de ses parents."

La bonté est ce qui ressemble le plus à Dieu, a dit Lacordaire. A la vue de cet enfant assassiné, le cœur de Mme d'Youville fut navré et, puisant dans sa tendresse maternelle et dans sa foi de chrétienne la force de vaincre toutes les difficultés qu'elle entrevoyait,

elle prit sur l'heure la résolution d'élever tous les enfants trouvés. Cette même année, elle en adopta dix-sept, et l'année suivante, trente. Fidèle à sa résolution, elle n'en refusa jamais un seul, et, à sa mort, elle en avait reçu trois cent vingt-huit. Plusieurs fois, dit M. Faillon, Dieu, qui voulait mettre la foi de Mme d'Youville à l'épreuve, l'obligea à demander de l'aide au gouvernement, qui refusa, Dieu le permettant ainsi pour qu'on ne pût attribuer à d'autre qu'à Lui le soutien de cette œuvre. Mme d'Youville le comprenait mieux que tout autre, et c'est pourquoi elle compta toujours sur les secours inépuisables de la Providence. (1)

Dieu a récompensé cette grande confiance de la fondatrice en la faisant passer dans le cœur de ses filles. Elles n'ont, comme leur mère, jamais refusé aucun de ces enfants, malgré tous les embarras que cette œuvre devait leur créer. Et cependant elles n'ont reçu, durant une période de soixante ans, aucune rétribution du gouvernement. Après ce temps, on leur a accordé une allocation qui fut bientôt réduite, quoique le nombre des enfants trouvés augmentât chaque année.

Trente-un mille enfants trouvés ont été reçus à l'Hôpital Général depuis sa fondation. Ce nombre n'est-il pas plus que suffisant pour prouver qu'héritières du dévouement et de la charité de leur mère, les filles de Mme d'Youville ont continué son œu-

(1) Page 192.

vre ? Pour s'en convaincre davantage, il suffirait de se faire conduire à la salle qu'elles appellent " crèche ", où l'on reçoit ces pauvres petits malheureux. Des lits moelleux, du linge chaud et propre, des soins assidus, une nourriture délicate et soutenante, un air pur souvent renouvelé, enfin tout ce que le confort peut souhaiter, voilà les tendresses qui attendent ce petit abandonné, dans ce berceau que Mme d'Youville lui a préparé par les mains de ses filles.

Devant la porte extérieure de l'ancien Hôpital Général, au coin des rues Saint-Pierre et des Commissaires, le passant s'arrêtait ému devant ces paroles des livres saints, que la fondatrice avait voulu faire graver au seuil de sa maison: "Mon père et " ma mère m'ont abandonné, mais le Seigneur m'a " recueilli."

Le Seigneur, en effet, a recueilli ces pauvres rejetés de la famille et de la société, il les a pris dans ses bras et sur son cœur. Si jeunes, ils sont déjà dans les larmes et dans l'isolement, et voilà qu'ils ont trouvé un asile qui va les abriter et réchauffer leurs membres glacés, une nourriture abondante pour apaiser leur faim, des cœurs de mères, formés sous le souffle de Dieu, pour comprendre leurs souffrances et les soulager. Et plus tard, alors que leur jeune intelligence se réveillera et se développera, ils trouveront encore à leurs côtés les mêmes femmes, qui sèmeront dans leurs cœurs les sentiments qui font

l'homme et qui préparent le chrétien. Elles leur diront tout ce qu'ils peuvent attendre et pour cette vie et pour l'éternité, s'ils restent fidèles au devoir.

Dieu avait réservé à Mme d'Youville la joie et la gloire d'enfanter toutes ces âmes à la grâce et d'en enrichir l'Eglise. Après leur avoir conservé l'existence, elle leur assurait l'éternité par la grâce du baptême. Trente-un mille âmes! Quelle moisson pour le ciel!

L'Hôpital Général, qui abritait tant de différentes misères, ne suffisait plus; il aurait fallu l'agrandir. Mme d'Youville, à cause de ce manque d'espace et à cause des maladies contagieuses si communes à l'enfance, fut obligée de placer en dehors de chez elle les enfants trouvés. Elle les confia à des femmes, la plupart demeurant à la campagne, qui les soignaient jusqu'à l'âge de dix-huit mois, moyennant une pension de trente piastres par année.

L'enfant revenait alors à la maison, où les religieuses le gardaient jusqu'à sa première communion, quelquefois jusqu'à l'âge de dix-huit ans; puis elles le plaçaient dans des familles respectables, qui pouvaient réclamer ses services.

Les Sœurs Grises ont continué cette pratique, commencée par la fondatrice; elles ont reçu tous les enfants trouvés, même après l'établissement de l'œuvre des Sœurs de la Miséricorde.

Cependant la population de Montréal augmentait dans des proportions extraordinaires, et le nombre des enfants abandonnés était de plus en plus consi-

dérable. Lorsque les Sœurs de la Miséricorde eurent franchi les premières difficultés d'une fondation, les Sœurs Grises se virent obligées de leur réclamer, pour aider à payer les nourrices et l'entretien de ces enfants, une légère contribution de cinq piastres par enfant. Enfin, il y a quelques années, ne pouvant plus suffire à recevoir les nombreux enfants qu'on leur apportait chaque jour, les Sœurs Grises décidèrent de n'accepter que ceux nés en dehors de l'hôpital de la Maternité. Les religieuses de la Miséricorde ont ainsi le soin et la charge entière des enfants nés dans leur hospice, et elles se trouvent, en conséquence, à cause du but spécial de leur fondation, partager aujourd'hui avec les Sœurs Grises la belle œuvre des enfants trouvés, due à l'initiative de la Vénérable Mère d'Youville.

CHAPITRE XI

CESSION DU CANADA A L'ANGLETERRE. — Mme D'YOUVILLE COMPLÈTE LES RESSOURCES DE SA MAISON EN ACHETANT LA SEIGNEURIE DE CHATEAUGUAY. — GRAND INCENDIE DE L'HOPITAL GÉNÉRAL. — ELLE LE REBATIT. — ELLE FAIT DES TRAVAUX CONSIDÉRABLES A CHATEAUGUAY.

Nous arrivons à une époque bien mémorable et bien critique pour le Canada. On était en 1759, et le lieutenant général des armées du roi, M. de Montcalm, annonçait le désastre qu'il prévoyait par les lignes suivantes, adressées au ministre de la Guerre: " A moins d'un bonheur inattendu, le Canada sera " pris cette campagne, et sûrement la campagne pro- " chaine. Les Canadiens se découragent. Nulle con- " fiance en M. de Vaudreuil, qui n'est pas en état de " faire un projet de guerre et n'a nulle activité. " Nos principes de guerre, vu notre infériorité, de- " vraient être de " remparer " notre défensive pour " conserver au moins le corps de la colonie et en re- " tarder la perte. Mais on veut garder tous les pos- " tes: comment abandonner des positions qui ser-

" vent de prétexte à faire des fortunes particulières?
" Les dépenses pour le compte de Sa Majesté iront
" cette année à trente-six millions. J'ai parlé sou-
" vent avec respect sur ces dépenses à M. de Vau-
" dreuil et à M. Bigot. Chacun en rejette la faute sur
" son collègue. Les Canadiens, qui n'ont pas part à
" ces profits illicites, haïssent le gouvernement,"
etc. (1)

Ces représentations de M. de Montcalm restèrent sans écho. La désunion se mit bientôt entre lui et M. de Vaudreuil. D'autres appels à la mère-patrie n'eurent pas plus d'effet : le pays était abandonné à ses propres ressources, car depuis plusieurs années on murmurait en France contre les dépenses faites pour le Canada. Le trésor était vide, et lorsqu'il fallut faire les préparatifs de guerre, dit M. Garneau dans son "Histoire du Canada", les ministres éclatèrent en reproches amers contre l'intendant. Chaque navire apportait des remontrances sur l'excès des dépenses, mais peu ou point de soldats pour la défense du pays, quoique la mort de Jumonville et la capitulation de Washington fissent alors la plus grande sensation en Europe. (2)

Les Anglais guettaient le moment propice pour s'emparer de Québec et se préparaient en consé-

(1) Archives du ministère de la Guerre, vol. 354, Canada pièce 40. — M. Faillon, p. 153 et 154.

(2) Garneau, Histoire du Canada, vol. 2, p. 209.

quence, car la guerre devait nécessairement éclater avant peu.

En présence de ces préparatifs de l'Angleterre, la France fit embarquer trois mille hommes, dont deux bataillons seulement devaient rester à Louisbourg; les autres étaient destinés au Canada.

L'avenir était sombre et menaçant, dit encore M. Garneau; la rareté des vivres se faisait sentir dans tout le pays; le manque de récoltes, parce que les Canadiens, employés à l'armée, ne pouvaient pas labourer les terres, la consommation considérable de grains faite pour nourrir les troupes, amenèrent bientôt la disette. (1)

Après la publication de la déclaration de guerre par l'Angleterre, le 17 mai, et celle de la France, le 16 juin, la mère-patrie se décida enfin à envoyer des vivres, de l'argent et des troupes au secours du Canada. Les troupes s'élevaient à douze mille hommes, sous le commandement général du marquis de Montcalm.

Ces secours cependant étaient insuffisants pour résister à l'Angleterre, qui donnait tout l'argent nécessaire pour continuer la guerre avec vigueur et qui avait alors sur pied une armée d'au moins 40000 hommes.

Dans la nuit du 12 au 13 septembre 1759, les Anglais débarquèrent dans l'anse du Foulon et, après

(1) Garneau, vol. 2, p. 242.

avoir escaladé la falaise (1) et surpris un poste commandé par le capitaine de Vergor, s'établirent sur les plaines d'Abraham. A six heures du matin l'armée anglaise, forte de plus de 8000 hommes, sous le commandement du général Wolfe, était rangée en bataille.

Montcalm apprit à Beauport, où il était retranché, le débarquement des troupes anglaises sous les murs de Québec. Avec à peine 4500 hommes, dont la plupart étaient des miliciens canadiens, il se porta à la rencontre de l'armée anglaise. Malgré toutes les représentations qui lui furent faites pour l'engager à attendre des renforts qui lui auraient permis de combattre à nombre presque égal (2), il se précipita sur l'ennemi, avec des troupes épuisées par la marche forcée qu'elles venaient de faire.

Le combat se termina par la défaite des troupes françaises et la mort du général de Montcalm ; l'armée anglaise y perdit également son commandant, le général Wolfe.

Un grand nombre de Québecquois se réfugièrent à Ville-Marie, après la capitulation, ce qui augmenta encore la disette. On payait jusqu'à six francs la

(1) M. l'abbé Casgrain assure que, le 31 mai 1891, il a gravi la falaise au même endroit que les troupes anglaises, en moins de cinq minutes, avec ses jambes de soixante ans.
Montcalm et Lévis, vol. 2, p. 231.

(2) Garneau, vol. 2, p. 334, dit que les Anglais étaient deux contre un.

douzaine d'œufs ou la livre de beurre, et jusqu'à quatre-vingts francs la livre de mouton. (1)

Au mois d'août 1760, trois armées ennemies marchèrent sur Ville-Marie pour soumettre cette ville, dernier boulevard de la colonie française au Canada.

Une de ces armées ayant débarqué, le 6 septembre, dans l'île de Montréal, la ville fut cernée le lendemain par les trois armées, fortes de trente-deux mille hommes. Ville-Marie, qui n'avait à opposer qu'à peine trois mille hommes, ne pouvait soutenir cette attaque; cependant l'ennemi ouvrit le feu de trois côtés à la fois.

On a vu que Mme d'Youville avait fait entourer sa propriété d'un mur, et comme l'Hôpital Général était situé hors des remparts, le général anglais prit ce mur pour un retranchement et ordonna de le bombarder. A peine ce commandement était-il donné que l'on vit accourir un jeune officier venant supplier son chef d'épargner le couvent: "Vous ne savez "pas," lui dit-il, "qui habite cette maison, général, ce "sont des femmes au cœur sensible et généreux qui "maintes fois ont sauvé la vie aux nôtres, qui les ont "soignés, pansés et guéris, et celui qui vous implore "et demande grâce pour elles en ce moment aurait "été victime de la barbarie des sauvages, si la supé-

(1) M. Faillon, p. 155 et 156.

" rieure de cette maison ne lui avait pas sauvé la " vie." (1)

L'ordre fut suspendu et six des officiers anglais furent envoyés jusqu'à l'Hôpital pour s'assurer de la véracité de ce récit. Apprenant l'arrivée de ces militaires chez elle et le but de leur visite, Mme d'Youville, avec sa politesse ordinaire, s'empressa de les recevoir, de leur faire visiter les salles des pauvres et surtout celle des prisonniers anglais. Elle leur fit servir des rafraîchissements et les officiers, ravis de cet accueil, emportèrent de la fondatrice et de sa communauté le plus respectueux et le plus agréable souvenir. C'est ainsi que les saints gagnent les âmes à Dieu et forcent même leurs ennemis à s'incliner devant les grandes choses que la religion leur inspire pour le bien de l'humanité.

L'Hôpital fut sauvé; mais la ville ne put résister et, le 8 septembre 1760, M. de Vaudreuil capitulait. La colonie était perdue pour la France et passait sous la domination anglaise.

Il ne nous appartient pas d'apprécier ces graves événements ; mais on sait combien fut difficile la position des Canadiens-Français au commencement du régime nouveau. Le plus grand de nos historiens en fait une peinture saisissante; nous ne saurions

(1) On croit que c'était le jeune Anglais qui s'était réfugié à l'Hôpital, poursuivi par un sauvage, et à qui Mme d'Youville avait sauvé la vie en le cachant sous une tente qu'elle était en train de faire. *Ante*, p. 107.

mieux faire que de la citer: " Depuis 1755," dit M. Garneau, " toutes les calamités qui peuvent frapper " un peuple se sont réunies pour accabler les Cana- " diens. La guerre, la famine, les dévastations, la " conquête, le despotisme civil et militaire, la pri- " vation des droits politiques, l'abolition des cons- " titutions et des lois anciennes, tous les maux se " sont appesantis sur notre pays dans l'espace d'un " demi-siècle. On devait croire que ce peuple cana- " dien si jeune, si petit, disparaîtrait dans ces lon- " gues et terribles tempêtes soulevées par les plus " grandes nations de l'Europe et de l'Amérique et " que, semblable à l'esquif qui s'engloutit sous les " flots, il ne laisserait aucune trace après lui. Aban- " donné, oublié par la mère-patrie, pour laquelle son " nom est devenu peut-être un remords, connu à " peine des autres nations, dont il n'a pu exciter les " puissantes sympathies, il a combattu seul toutes les " tentatives faites contre son existence, et il s'est " maintenu, à la surprise de ses oppresseurs vaincus " et découragés. Admirable de persévérance, de cou- " rage et de résignation, il n'a jamais un moment " cessé d'espérer. Fidèle à la religion de ses pères, ré- " vérant toutes les lois qu'ils lui ont laissées en hé- " ritage et chérissant la langue dont l'harmonie a " frappé son oreille au berceau, pas un seul Cana- " dien-Français, de père et de mère, n'a encore dans " le Bas-Canada désavoué ces trois grands symboles

" de sa nationalité : sa langue, ses lois, sa reli-
" gion." (1)

Oui, ce petit peuple si vaillant et si tenace s'est accru dans des proportions merveilleuses et, malgré l'abandon de la mère-patrie et les luttes constantes qu'il a eues à soutenir, il est resté catholique et français. Et, conservant ses traditions et ses souvenirs, il a trouvé le secret, presque miraculeux dans ces conditions nouvelles, d'étendre et de continuer les belles œuvres commencées par les saints fondateurs de la colonie. Grâce au dévouement d'un clergé admirable par son abnégation et son patriotisme, ni l'éducation de la jeunesse, ni le soin des malades, des vieillards et des infirmes, ni l'adoption des enfants sans parents et sans foyer, n'eurent à souffrir du changement de régime politique.

Nous allons voir comment, au milieu de tous ses besoins et de toutes ses entreprises, les œuvres fondées par Mme d'Youville furent secourues et soutenues.

Les recettes de l'Hôpital provenaient, comme nous l'avons dit, du fruit de son travail et de celui de ses compagnes et des différentes ressources créées par son esprit d'ordre et d'économie.

Avant la cession du pays à l'Angleterre, Mme d'Youville comptait naturellement sur les sommes que lui assurait le gouvernement français pour les

(1) Histoire du Canada, vol. 3, p. 77.

différents ouvrages qu'il lui commandait et pour la pension des prisonniers de guerre. Les frais encourus pour l'entretien de ces prisonniers étaient considérables, une année même la dépense s'éleva à la somme de dix-huit mille francs. Cependant on était loin de remplir les engagements dont on était convenu avec elle; la valeur des produits avait grandement augmenté à cause de la guerre et l'intendant Bigot, qui devait lui payer la ration de chaque soldat, en réduisit le prix à la valeur de la viande seulement. "Aussi," écrivait elle, "l'Hôpital a perdu le pain, "les pois, les menus vivres, les rafraîchissements et les "frais de domestiques." (1) "Bien plus," dit M. Faillon, "depuis 1757 jusqu'en 1760 où la guerre fut ter-"minée, M. Bigot la payant toujours en papiers qui ne "devaient être convertis en numéraire qu'après bien "des années et avec une perte énorme, pendant "tout ce temps Mme d'Youville se vit obligée, afin "de ne pas laisser périr les prisonniers, de faire des "emprunts pour acheter à grand prix les vivres et "autres choses indispensables à leur entretien et "même de supporter longtemps l'intérêt de ces em-"prunts. Ils durent être considérables, puisqu'à la "cessation de la guerre le gouvernement français lui "devait plus de cent mille francs, dont la plus "grande partie avait été employée à l'entretien de "ces prisonniers." (2)

(1) Lettre à l'abbé de l'Isle-Dieu, 18 septembre 1765.
(2) Vie de Madame d'Youville, p. 144.

Menacé des horreurs de la famine, le Canada était forcé de mettre ses colons à la ration, et Bigot écrivait, le 22 mai 1759: "Le peuple de Québec est ré-
" duit à une demi-livre de pain par tête, et le riche à
" un quarteron." (1)

A Ville-Marie, le pain commençait à manquer aussi et Mme d'Youville se condamna, avec ses compagnes, à ne manger que du maïs au déjeuner; le pain vint même à leur manquer complètement.

Cet état d'épuisement et de détresse de la colonie à l'époque de la cession à l'Angleterre n'était pas, toutefois, à ce moment, le seul sujet des préoccupations de Mme d'Youville. La foi ardente de cette sainte femme lui faisait envisager avec terreur l'établissement d'un régime absolument antipathique à sa croyance. Aux horreurs de la guerre et de la famine et à la douleur causée par le changement de domination venait encore s'ajouter la crainte de voir disparaître la religion de sa chère patrie. "Priez Dieu," écrivait-elle à l'abbé de l'Isle-Dieu, "qu'il me donne
" la force de bien porter toutes les croix et d'en faire
" un saint usage. En voilà bien à la fois: perdre son
" roi, sa patrie, son bien, et, ce qui est pis encore,
" être dans la crainte de voir s'éteindre notre sainte
" religion." (2)

"Nous nous étions toujours flattés que la France
" ne nous abandonnerait pas," écrivait-elle encore;

(1) M. Faillon, p. 150.
(2) Lettre du 18 septembre 1765.

"mais nous nous sommes trompés dans notre atten-
"te. Dieu l'a permis ainsi, son saint nom soit béni!"

Nous avons souvent fait remarquer de quelle force de caractère était douée Mme d'Youville. Aussi, malgré les inquiétudes et les craintes que lui inspirait l'avenir, elle restait ferme dans l'accomplissement de sa tâche, quels que fussent les obstacles nouveaux qui se dressassent devant elle.

Toujours prévoyante pour le succès de son œuvre, elle comprit bien vite que le changement de régime politique allait produire temporairement une baisse considérable dans la valeur des propriétés et qu'il serait sage d'en profiter pour assurer des ressources à son Hôpital. "Il va se vendre beaucoup de biens-
"fonds, et à grand marché, selon toutes les apparen-
"ces," écrivait-elle à M. Montgolfier, qui se trouvait alors en Europe. "On nous en a déjà proposé; mais
"j'ai répondu que nous ne pouvions rien arrêter que
"vous ne soyez de retour." (1)

Beaucoup de colons, en effet, après le traité de paix entre la France et l'Angleterre, se hâtaient de vendre leurs terres afin de retourner en France. Parmi ceux-ci se trouvait M. Joachim Robutel de Lanoue, propriétaire de la seigneurie de Châteauguay, qui avait cédé ses droits sur cette propriété à sa sœur, Mlle Anne de Lanoue.

La famille de Lanoue avait acquis cette seigneurie en 1706 de M. Lemoine de Longueuil, dont un

(1) Lettre du 2 janvier 1764.

des fils porta le nom de Châteauguay. En 1764, Mlle de Lanoue la vendit à Mme d'Youville pour la somme de treize mille cent vingt-deux francs et une rente viagère de neuf cents livres par année. Mme d'Youville, en sage administratrice, profitait de cette occasion pour faire l'emploi d'une somme assez considérable qui lui avait été apportée par la Mère Despins à son entrée dans la communauté, et elle assurait ainsi à son Institut un superbe domaine qui devait être une abondante source de revenus.

En effet, cette magnifique propriété, située à sept lieues seulement de Montréal, sur le lac Saint-Louis, mesurait deux lieues de longueur sur trois de profondeur et comprenait aussi les îles de la Paix, au nombre de huit, toutes les îles adjacentes et, de plus, la maison seigneuriale bâtie sur l'île Saint-Bernard, un moulin à vent, des écuries, des granges et autres dépendances.

Cette acquisition si avantageuse semblait assurer pour longtemps l'œuvre de Mme d'Youville, lorsque soudain Dieu la soumit à la plus poignante de toutes les épreuves de sa vie.

Nous avons vu que déjà en 1745 le feu, détruisant sa maison provisoire, avait menacé l'avenir de son Institut. En 1765, quelques mois après l'achat de la seigneurie de Châteauguay, un terrible incendie venait, pour la seconde fois, réduire en cendres son Hôpital et son mobilier.

Le feu avait, en deux heures, dévoré au delà de cent maisons et dévasté la ville. Il s'était d'abord déclaré loin de chez les Sœurs Grises; mais bientôt un vent violent, transportant des étincelles sur le toit en bois de l'église de l'Hôpital, y alluma l'incendie, et il fallut songer à sauver les vieillards et les infirmes. Plusieurs furent transportés dans l'ancienne brasserie des frères, et ceux qui ne purent s'y loger furent envoyés à l'Hôtel-Dieu, où ils furent reçus avec la plus grande charité par les Hospitalières, toujours prêtes à ouvrir leurs portes à celles de leurs communautés sœurs qui se trouvaient dans le besoin ou l'embarras. (1)

Mme d'Youville écrivait à M. Cousturier, quelque temps après ce désastre: "Cet incendie nous réduit " à une grande pauvreté. Dieu a ses desseins; je les " adore et me soumet à sa volonté. C'est ce " que nous avons tâché de faire de notre mieux." (2) En effet, ces épreuves successives, loin de la décourager, ne faisaient qu'accroître sa résignation à la volonté divine.

(1) Sans sortir de notre cadre, ne nous sera-t-il pas permis de constater ici que la tradition de cette parfaite hospitalité est restée vivace dans la famille religieuse de Marie de la Ferre? Après le terrible incendie qui détruisit le magnifique couvent des religieuses de la Congrégation, il y a à peine quelques années, les religieuses de l'Hôtel-Dieu et les filles de Mme d'Youville ne furent pas les dernières à offrir un asile et les témoignages de la plus vive sympathie à ces religieuses éprouvées. Les Hospitalières en logèrent même un certain nombre chez elles pendant plusieurs semaines.

(2) Lettre du 19 septembre 1765.

Après le premier incendie qui lui avait enlevé le peu qu'elle possédait, nous avons vu qu'elle en avait pris occasion pour se sanctifier davantage en se détachant plus parfaitement. Elle avait dit à ses sœurs: "Nous avions un peu trop nos aises, peut-être même "un peu trop d'attache aux choses du monde; dé-"sormais nous vivrons plus en commun et plus pau-"vrement." Et le surlendemain de l'incendie, le 2 février 1745, elles mettaient en commun tous leurs biens, par un acte devenu la base de leur société.

Après le second incendie, qui frappa si cruellement Mme d'Youville, elle rendit gloire à Dieu, en répétant l'acte sublime de soumission qui a servi depuis Job à toutes les âmes résignées: "Le Seigneur nous "avait tout donné, le Seigneur nous a tout ôté; il "n'est arrivé que ce qu'il a plu au Seigneur; que "son nom soit béni!"

Mais ce n'était pas encore assez pour sa foi vive et magnanime, dit M. Faillon (1): elle bénit Dieu de cet événement et, voulant faire passer dans le cœur de ses filles les sentiments dont le sien était rempli, elle leur dit, d'un ton ferme et assuré, en présence de ces bâtiments encore fumants: "Mes enfants, nous "allons réciter le Te Deum à genoux, pour remer-"cier Dieu de la croix qu'il vient de nous envoyer."

Cri héroïque, cri sublime, qui n'a pas besoin d'être

(1) Page 210.

commenté et qui reste tellement au-dessus de la nature qu'une des compagnes de Mme d'Youville, en l'entendant, ne put réprimer un mouvement d'impatiente surprise et de mécontentement, et répliqua : " Oui, je vais vous en dire, des Te Deum!" A peine ce murmure s'était-il échappé de ses lèvres qu'elle le regrettait, et tombant à genoux avec les autres, auprès de la fondatrice, il n'y eut plus de voix discordante dans l'acceptation du sacrifice.

Dieu récompensa sur-le-champ cet héroïque renoncement de Mme d'Youville, et de ses lèvres, qui venaient à peine d'en formuler l'expression, jaillirent, sous l'inspiration divine, ces paroles: " Soyez " tranquilles, mes enfants, la maison ne brûlera " plus." Nous aurons occasion de faire remarquer plus tard comment jusqu'ici cette promesse s'est vérifiée.

Cependant Dieu voulut témoigner d'une manière sensible combien la grande confiance de la fondatrice dans sa divine bonté lui était agréable. Il fit pour elle ce qu'il avait déjà si souvent fait dans de pareilles circonstances, affirmant aux yeux de tous sa prédilection paternelle pour le nouvel Institut de charité. Après l'incendie, une barrique de vin presque vide fut retrouvée sous les décombres et transportée à l'Hôtel-Dieu pour servir à l'usage des sœurs. Quelle ne fut pas leur surprise de trouver ce vin, qui était d'une qualité inférieure, grandement amélioré, et,

chose plus surprenante et regardée depuis comme miraculeuse, ce peu de vin, qui aurait dû ne durer que quelques jours, suffit à leur consommation journalière pendant près de trois mois et jusqu'à leur retour dans la maison! La sœur dépensière, après avoir puisé pendant plusieurs semaines dans cette barrique aux trois quarts vide, vint avertir Mme d'Youville que le vin touchait à sa fin et lui demander si elle allait en acheter d'autre. Celle-ci répondit: "Tirez toujours, et ne vous lassez pas de tirer." La confiance de l'une et l'obéissance de l'autre furent bien récompensées.

Cependant cet incendie avait mis Mme d'Youville dans une position fort difficile.

D'un côté, il lui fallait réparer le désastre, voir au paiement de ses obligations antérieures, s'acquitter des nouvelles charges qu'elle avait assumées pour l'achat de Châteauguay et pourvoir en même temps à l'entretien de ses pauvres et de sa maison.

D'un autre côté, bien qu'elle eût réussi à se créer des ressources pour les besoins ordinaires de son Hôpital, elle était cependant, même avant l'incendie, obligée de chercher et de trouver sans cesse de nouveaux moyens d'augmenter ses recettes, afin d'acquitter ses obligations antérieures et de continuer ses entreprises nouvelles.

Et ce qui aggravait sa situation en un pareil moment, c'est que non seulement elle n'avait plus le

fruit du travail qu'elle faisait autrefois pour le gouvernement français, mais elle était encore menacée de voir se tarir les sources de charité privée où elle avait eu l'habitude de puiser dans ses moments de plus grands embarras.

En effet, après la conquête, les familles les plus influentes et les plus riches de la colonie avaient repassé la mer, et Mme d'Youville se trouvait privée d'un secours qui jusque-là ne lui avait jamais manqué.

Elle crut alors devoir s'adresser au gouvernement français pour obtenir le paiement de la somme considérable qu'il lui devait. Mais ce fut en vain, sa demande resta sans réponse.

Tandis qu'elle voyait ainsi s'évanouir l'espoir d'être payée par l'ancienne mère-patrie, le secours lui vint d'ailleurs. Le grand incendie qui avait causé tant de ruines à Ville-Marie avait créé une profonde impression en Angleterre et fait naître des sympathies. Le gouvernement anglais voulait aussi venir en aide à ses nouveaux colons et, dans la distribution d'une souscription considérable faite à Londres, il se trouva heureusement que la part de Mme d'Youville s'élevait à dix-neuf mille francs. Elle écrivait à ce propos: " Vous savez ce que le roi de France nous a " fait perdre; ici, on ne fait rien; plus d'ouvrage " comme autrefois; nous avons essuyé un incendie " qui nous a noyées dans les dettes et duquel nous ne

"nous serions jamais relevées sans les charités que
"nous avons reçues des quêtes faites à Londres et
"qui nous ont un peu allégées. La Providence est
"admirable; elle a des ressorts incompréhensibles
"pour le soulagement des membres de Jésus-
"Christ; elle pourvoit à tout; elle est ma con-
"fiance." (1)

Certes, il fallait la foi et la confiance de cette sainte femme pour ne pas perdre courage en un pareil moment! L'incendie l'avait ruinée et il lui fallait rebâtir son Hôpital au moment même où elle venait de faire l'acquisition d'une propriété qui demandait des travaux considérables, si elle voulait en retirer le revenu qu'elle en attendait. D'un côté, des charges écrasantes; de l'autre, des ressources diminuées et réduites.

Mme d'Youville ne devait pas faiblir devant cette nouvelle tâche. Elle se remit à l'œuvre sans hésiter et bientôt l'Hôpital se relevait de ses ruines. On pouvait, certes, dire d'elle ce que l'Evangile dit de la femme forte: "Elle ne s'est point découragée dans "ses travaux, mais elle a ceint ses reins de force et "affermi son bras." Elle écrivait, quelques semaines après l'incendie, à M. de l'Isle-Dieu: "Nous avons "commencé et tâché de continuer à nous rétablir, "espérant que la Providence nous soutiendra."

Grâce à la somme fournie par la souscription an-

(1) Lettre à M. Héry, 24 septembre 1770. M. Faillon, p. 226.



ANCIEN HOPITAL GÉNÉRAL,
Rue Saint-Pierre

glaise, les travaux de reconstruction de l'Hôpital Général, poussés avec ardeur par cette infatigable chrétienne, progressèrent si rapidement que, dès le mois de septembre 1765, elle pouvait loger une partie de ses pauvres et les dames pensionnaires; à Noël, les femmes pauvres, à leur tour, pouvaient y entrer, et deux ans après, le 30 du mois d'août, le reste de la bâtisse était terminé et l'église était bénite. La fondatrice avait dépensé plus de vingt-quatre mille francs pour les réparations et constructions commencées alors et plus de vingt-trois mille francs pour le linge, les lits et le mobilier. Ayant quitté à la fin de l'année 1765 l'Hôtel-Dieu, où on l'avait abritée avec cent quinze personnes de sa maison, et se voyant réunie à tous ses pauvres et à ses compagnes, Mme d'Youville écrivait, au mois d'août de l'année suivante: "Après bien des peines et des soins, nous " sommes rentrés, au mois de décembre, dans un coin " de notre maison: la communauté, les pauvres " hommes, les femmes, les enfants trouvés et toutes " nos dames pensionnaires, ce dont est composé cet " Hôpital. Nous avons été très bien aidées des Mes- " sieurs de Saint-Sulpice." (1)

Mais l'aide lui venait aussi quelquefois miraculeusement. Nous avons déjà cité un trait providentiel à l'égard de Mme d'Youville ; ses biographes en racontent un autre, non moins touchant et non moins ex-

(1) Lettre à M. Savary. M. Faillon, p. 224.

traordinaire. C'était en 1766; elle était alors de retour dans sa maison. Un jour, ayant dans sa poche une pièce de monnaie, une piastre, qu'elle ne voulait pas garder, elle dit à deux de ses sœurs, qui se trouvaient dans sa chambre: "J'ai ici une piastre dont je veux me débarras-"ser; je n'aime pas porter ainsi de l'argent sur "moi." En même temps, elle mettait la main dans sa poche pour en sortir cet argent, lorsqu'à sa grande stupéfaction elle en retira une poignée de piastres et les jeta sur une table, puis, sans s'en rendre compte, mettant l'autre main dans sa seconde poche, elle la retirait aussi remplie de pièces d'argent. Ses deux compagnes étaient restées muettes de stupeur et d'admiration, pendant que la sainte fondatrice, saisie elle-même d'un sentiment de crainte et de reconnaissance à la vue d'un témoignage si éclatant et si extraordinaire de la bonté divine, s'écriait en joignant les mains: "Ah! mon Dieu, je "suis une misérable!"

Souvent ces protections miraculeuses se sont renouvelées pendant la vie de Mme d'Youville et, après sa mort, en faveur de ses filles. Tantôt c'est encore de l'argent que la fondatrice trouvait dans un moment où elle n'avait que quelques sous sur elle et où il lui fallait payer une des nourrices des enfants trouvés, qui venait réclamer son salaire. D'autres fois, ce sont des barils de farine que les

sœurs trouvaient dans la maison, que personne n'avait vu entrer et qui ne pouvaient avoir été mis dans l'Hôpital que par la main toute-puissante et invisible de Celui qui nourrissait les foules avec quelques morceaux de pain et quelques poissons.

Comme nous l'avons vu, Mme d'Youville avait poussé avec énergie les travaux de reconstruction de son Hôpital, et dès 1767 sa nouvelle installation était complète. Elle avait pourvu, semblait-il, à tous les besoins, car déjà avant l'incendie elle se plaignait de l'exiguïté de son établissement. Mais son désir de faire du bien et de soulager les malheureux était insatiable et croissait tous les jours.

L'augmentation rapide de la population de la ville lui donnait de nouvelles occasions d'exercer sa charité, et à peine deux années s'étaient-elles écoulées qu'elle aurait déjà voulu agrandir sa maison. Elle écrivait à Mgr Briand, évêque de Québec, le 22 septembre 1769: "Il y aurait beaucoup de bien à faire
" si nous avions de quoi. Il se présente tous les jours
" des pauvres qui ont un vrai besoin ; mais nous
" n'avons plus de logement, et j'ai le cœur bien gros
" de les renvoyer. J'ai beaucoup à me louer de la part
" qu'on nous a faite sur les charités de Londres,
" puisque nous en avons eu en trois fois près de vingt
" mille livres. Mais il faut tant d'argent pour de
" telles bâtisses ! Si je savais où il y en a autant et
" que je le pusse prendre sans voler, j'aurais bientôt

" fait un bâtiment qui en logerait près de deux cents.
" Je n'ai rien. Le bon Dieu se contente de ma bonne
" volonté."

Elle écrivait à un autre : " Je ne puis me persua-
" der que le roi de France ne dédommage pas du tort
" fait aux communautés de ce pays, en particulier la
" nôtre, à laquelle il n'a jamais fait aucune rente de-
" puis qu'elle a pris naissance, il y a vingt-neuf
" ans." (1)

Cette justice, qu'elle attendait du roi de France, ne devait cependant arriver que plus de soixante ans plus tard, longtemps après la mort de la fondatrice et alors que Mère Lemaire était devenue supérieure. Nous verrons plus loin, en parlant de cette quatrième supérieure de la communauté, à la suite de quelles laborieuses et persistantes négociations le gouvernement français se décida à accorder l'indemnité réclamée.

Tout en faisant les grandes dépenses que la reconstruction de l'Hôpital Général l'obligeait de faire, Mme d'Youville ne pouvait pas négliger la nouvelle propriété qu'elle avait acquise l'année précédente; l'intérêt bien entendu de sa communauté ne le lui imposait-il pas, d'ailleurs? Sans se laisser arrêter par ces nombreuses difficultés, elle voulut, sans tarder et malgré les constructions commencées à Montréal, faire exécuter à Châteauguay tous les

(1) Lettre à M. Savary, 17 août 1766.

travaux nécessaires pour mettre ce domaine en plein rapport. Cette femme si énergique n'hésita pas à faire construire à Châteauguay un autre moulin, à une lieue de celui qui existait déjà, sur la petite rivière du Loup. Et comme si elle avait entrevu l'avenir, elle indiquait elle-même aux ouvriers l'endroit le plus favorable à la construction de ce moulin, qui devait devenir une source de prospérité pour sa communauté.

Après le moulin s'élevèrent bientôt sur l'île une grange en pierre, une boulangerie, une belle et vaste écurie, et pour couronner tous ces travaux, Mme d'Youville fit bâtir sur ses terres de la Pointe Saint-Charles une maison en pierre à deux étages, destinée à servir de maison de campagne aux pauvres et aux enfants, qui pouvaient aller s'y reposer et s'y rafraîchir pendant la belle saison.

Cette seigneurie de Châteauguay, acquise par la fondatrice à un prix si minime, lui causa toutefois bien des inquiétudes et des fatigues. A peine l'avait-elle achetée qu'il lui fallut faire de nombreux voyages, afin de surveiller les différentes améliorations entreprises par sa prévoyance. "Elle y faisait," dit M. Sattin, "de fré-
"quents voyages, sans que les vents, les pluies, les
"neiges, la rigueur excessive du froid ou la difficulté
"des chemins souvent impraticables aient jamais pu
"l'arrêter, non plus que l'incommodité des voitures

" dont on se servait communément dans le pays, car " elle faisait tous ses voyages en charrette."

A l'exemple de leur vénérée mère, les filles de Mme d'Youville firent, à Châteauguay comme à Ville-Marie, des choses héroïques et, lorsqu'il s'agit de commencer à défricher l'endroit désigné pour le nouveau moulin, la sœur Thaumur La Source, qui surveillait les travaux, voulut abattre elle-même le premier arbre de la forêt, appelant plusieurs fois à son secours la force et l'espérance du chrétien par cette invocation: " O crux, ave!"

Que de fois les filles de la digne et sainte fondatrice ont dû la bénir de leur avoir acquis cette île aux coteaux verdoyants, véritable oasis qui leur permet d'aller refaire leurs forces épuisées au sein de ces bois et de ces champs baignés par les ondes du grand fleuve, dans le calme d'une solitude à la fois religieuse et champêtre!

La communauté et les pauvres ont encore bénéficié de la richesse et des produits d'une ferme bien cultivée, tandis que les moulins devenaient une véritable providence pour les dépenses de la maison.

Le manoir de Châteauguay devait avoir un autre but et rendre d'autres services aux filles de la Vénérable Mère d'Youville.

Le caveau, construit dans la crypte de l'église de l'Hôpital Général actuel et destiné à la sépulture des sœurs défuntes, vient d'être fermé à la communauté; quelques tombes seulement ont été réservées

pour les supérieures futures et les plus anciennes religieuses. C'est à Châteauguay, ce lieu choisi et aimé par la mère des pauvres, que ses filles viendront désormais dormir leur dernier sommeil, en attendant le grand et glorieux réveil de l'éternité !

Vous y reposerez en paix, générations futures de vierges et de femmes vertueuses, héritières du dévouement de la plus charitable des mères, bercées par le murmure des flots et la prière des vôtres, après les rudes labeurs de votre apostolat, tandis que vos âmes jouiront de la récompense parfaite et éternelle promise au verre d'eau donné au nom du Seigneur !

CHAPITRE XII

MORT DE Mme D'YOUVILLE. — REGRETS DE SES FILLES. — SES FUNÉRAILLES. — FAIT MERVEILLEUX ARRIVÉ A SA MORT. — SA RÉPUTATION DE SAINTETÉ.

Mme d'Youville avait maintenant la confiance d'avoir assuré le fonctionnement régulier des différentes œuvres de son Institut, car elle les avait appuyées sur l'autorité de ses supérieurs ecclésiastiques, et par le soin qu'elle avait donné à la formation de ses filles, qui devaient perpétuer sa fondation, elle pouvait espérer que celles qui lui succèderaient ne failliraient pas à leur mission. Sa tâche semblait donc terminée. Elle était âgée de soixante-dix ans; elle s'était dépensée au soulagement des malheureux et dans les luttes, les embarras et les inquiétudes dont sa carrière avait été remplie: il n'était pas étonnant de voir ses forces l'abandonner.

Une première attaque de paralysie la frappa le 9 décembre 1771, et la priva de tout mouvement du côté gauche. Tous les secours de l'art lui furent prodigués, mais restèrent impuissants. M. Montgolfier, voulant tenter un dernier effort pour la guérir, ob-

tint de l'évêque la faveur de faire venir auprès d'elle la sœur Martel, pharmacienne de l'Hôtel-Dieu, qui jouissait d'une grande réputation à raison des succès étonnants qu'elle obtenait dans son traitement des malades. Les soins que cette religieuse donna à Mme d'Youville réussirent à maîtriser la maladie pendant quelques jours, et la chère malade put se lever et marcher dans sa chambre. Comme la paralysie n'avait nullement affecté son moral, la fondatrice en profita pour se confesser et recevoir la sainte communion avec la plus grande ferveur.

Ses filles, en proie à la plus vive inquiétude, adressèrent d'ardentes supplications au ciel pour la conservation d'une vie si précieuse. " Si Dieu voulait " nous la laisser dans cet état," se disaient-elles les unes aux autres, " nous nous trouverions heureuses " de la conserver ainsi ; nous la soignerions de notre " mieux, afin de l'avoir encore au milieu de nous."

Mais l'heure du sacrifice et de la récompense était arrivée : le Père Eternel, que Mme d'Youville avait tant invoqué pendant sa vie, la réclamait pour la couronner et la glorifier.

Malgré tous les soins, malgré toutes les prières, Mme d'Youville fut atteinte d'une seconde attaque, le 13 décembre, et cette fois la crise devait être fatale.

La sœur chargée de soigner la malade venait de lui apporter son dîner ; Mme d'Youville, qui s'oubliait

toujours pour les autres, insista pour l'envoyer rejoindre ses compagnes. Ne voulant pas désobéir à la supérieure, la sœur la quitta, quoique à regret; mais à peine était-elle rendue au réfectoire que, ne pouvant plus maîtriser son inquiétude, elle revint auprès de Mme d'Youville, qu'elle trouva assise dans son fauteuil, sans parole, sans mouvement et les traits profondément altérés. Elle se hâta de prévenir la communauté; ses filles, que l'angoisse étreignait au cœur, accoururent auprès d'elle. On appela le médecin; la sœur Martel franchit de nouveau la grille de son cloître, et l'habile Hospitalière réussit à tirer Mme d'Youville de sa léthargie; elle recouvra peu à peu la parole et s'empressa de profiter de ce mieux pour faire des actes constants de résignation et pour disposer ses filles à faire comme elle. Elle reçut de nouveau les sacrements de l'Eglise avec une grande piété et, s'adressant à ses sœurs réunies autour de son lit, elle leur laissa, dans un dernier adieu, ce testament spirituel resté à jamais gravé dans leurs cœurs: "Mes chères sœurs, restez constamment fidè-
"les à l'état que vous avez embrassé; marchez tou-
"jours dans les voies de la régularité, de l'obéissan-
"ce et de la mortification; mais surtout faites en
"sorte que l'union la plus parfaite règne parmi
"vous."

Ces paroles, résumé de tous les avis spirituels donnés par Mme d'Youville à ses filles, furent accueillies par des sanglots.

Le 14 décembre, la malade fit son testament, dans lequel elle demanda à sa communauté et aux pauvres de sa maison de prier pour le repos de son âme, et se recommanda à Dieu le Père, le suppliant, par les mérites infinis de Notre-Seigneur, de lui pardonner ses péchés et de l'admettre au ciel. Elle s'adressa à la Très-Sainte-Vierge et aux saints pour obtenir cette grâce.

Elle légua tous ses biens aux pauvres, et cependant elle restait mère, tout en étant religieuse, et n'oublia pas ses deux fils. Elle demanda à ses filles de les garder jusqu'à leur mort, si toutefois ils voulaient venir mourir à l'Hôpital. (1)

Les sœurs, voyant la gravité de l'état de leur mère, demandaient à tous ceux qui venaient à l'hospice de vouloir bien s'unir à elles pour obtenir du ciel, par leurs prières, la guérison de celle qu'elles vénéraient si profondément.

Onze jours s'étaient écoulés depuis la dernière attaque qui avait frappé Mme d'Youville. Elle s'était confessée et elle devait recevoir la sainte communion le lendemain matin. Une de ses nièces, Mme Bénac, qui était très assidue auprès d'elle, entrant dans sa chambre, lui annonça qu'elle passerait cette nuit avec elle. "Oh! cette nuit, je n'y serai plus," dit

(1) Cette demande fut plus tard exaucée pour l'un d'eux. M. François d'Youville se retira chez les Sœurs Grises et reçut d'elles les soins les plus attentifs. Il mourut en 1778, après de longues et vives souffrances, âgé de cinquante-trois ans, et fut inhumé dans l'église de l'Hôpital, auprès de sa mère.

Mme d'Youville avec assurance. Ces paroles étonnèrent d'autant plus les personnes présentes qu'elle semblait mieux en ce moment et que ses sœurs avaient recommencé à espérer sa guérison. Malheureusement les paroles de Mme d'Youville ne devaient pas tarder à se vérifier et, comme elle l'avait annoncé, elle ne devait pas passer la nuit. Vers huit heures du soir, le 23 décembre, elle fut frappée d'apoplexie foudroyante et expira en quelques instants. Ses sœurs, réunies pour la prière du soir, accoururent éplorées à l'annonce de cette terrible nouvelle, et " ce " n'est plus," dit M. Faillon, " dans la maison qu'un " cri universel, ce ne sont plus que gémissements, " que pleurs, que sanglots."

" Non, je ne pourrai jamais exprimer," écrivait la Mère Despins, " quelle fut dans ce moment fatal " notre étrange surprise de nous voir arracher par la " mort celle que nous chérissions le plus en ce " monde. On n'entendait de tous côtés que les cris " et les lamentations d'une troupe d'enfants qui " perdaient leur mère, et une si tendre et si charita- " ble mère ne peut être assez regrettée. Qu'elle est " grande, cette perte! Jamais il n'y aura plus de Ma- " dame d'Youville pour nous... Ah! je ne puis ex- " primer l'affliction, les cris et les lamentations de " notre pauvre maison... Tous se disaient les uns " aux autres, le cœur pénétré de la plus vive dou- " leur: Nous n'avons donc plus de mère?... c'en

" est donc fait, notre mère est morte. Si nous la
" pleurons et la regrettons, c'est pour nous, car je
" crois qu'elle est au ciel, où elle est allée recevoir le
" fruit de ses travaux."

Aussitôt que Mme d'Youville eut rendu le dernier soupir, ses traits, altérés par la souffrance et la maladie, reprirent un air de vie; son teint même s'anima, et chacun s'empressait de venir contempler et admirer l'expression de paix et de bonheur empreinte sur cette figure vénérée.

La famille avait fait bien souvent des instances auprès d'elle pour qu'elle consentît à faire peindre son portrait; mais elle avait toujours refusé en disant: " Si on veut absolument avoir mon portrait, on ne " l'aura jamais qu'après ma mort." On décida donc d'essayer de reproduire les traits de la fondatrice, afin de les conserver pour sa communauté et pour les siens, et un de ses neveux se rendit dans ce but auprès de sa couche funèbre avec un peintre. Mais, à la grande surprise des personnes présentes, le visage de Mme d'Youville changea tout à coup et, malgré la célérité de l'artiste, il ne put réussir qu'à saisir une ressemblance imparfaite de la défunte.

Heureusement que le cœur n'oublie pas: aidé par les filles et les compagnes de la fondatrice, qui gardaient à jamais gravé dans leur mémoire le souvenir de leur mère bien-aimée, le peintre a pu laisser à la postérité un portrait suffisamment vrai pour satisfaire la famille de Mme d'Youville et ses compagnes.

Ce portrait, conservé avec amour et vénération dans la communauté, fait le bonheur de sa famille religieuse, et chaque génération de Sœurs Grises, passant devant cette image calme et souriante de leur fondatrice, est heureuse de contempler à son tour les traits de celle qui les a enfantées à la vie religieuse et dont le souvenir et les saints exemples les aident et les soutiennent dans l'âpre chemin qu'elles ont à parcourir.

Au moment où Mme d'Youville rendait le dernier soupir, il se produisit un fait extraordinaire, qui a toujours été regardé comme vraiment miraculeux par ceux qui en ont été les témoins.

Une lumière brillante, ayant la forme d'une croix, parut et resta suspendue pendant quelque temps au-dessus de l'Hôpital Général. Cette croix fut aperçue par plusieurs personnes, et quelques-unes, qui se trouvaient dans la rue Saint-Laurent, purent voir ce phénomène et l'attester ensuite.

M. Jean Delisle, savant très estimé pour ses vastes connaissances dans les sciences naturelles et surtout dans la physique, et que ses contemporains désignent comme "homme de lettres distingué, joi-"gnant à toutes les vertus sociales des connaissances "profondes et étendues", fut l'instrument choisi par la Providence pour attester ce fait. Et nul ne pouvait rendre de cette étrange apparition un témoignage plus autorisé, puisque sa science, éloi-

gnant tout soupçon de crédulité, donnait la garantie d'une appréciation calme, raisonnée et sincère.

Etonné à la vue de cette lumière, M. Delisle n'osa en croire ses yeux; il appela un de ses amis, et tous deux purent se convaincre qu'une croix lumineuse brillait au-dessus de l'Hôpital Général. Ignorant la mort de la fondatrice, le savant s'écria : "Ah ! "quelle croix vont donc avoir les pauvres Sœurs Gri-"ses? Que va-t-il donc leur arriver?"

Les sœurs qui ont survécu à la mort de la Vénérable Mère d'Youville se rappelaient la visite faite chez elles par M. Delisle, le lendemain de la mort de leur mère, pendant laquelle il leur avait raconté ce qu'il avait vu et combien il avait été persuadé que cette croix était un fait miraculeux et tout à fait en dehors des explications scientifiques.

Dieu a maintes fois glorifié ses amis et ses saints par des faveurs extraordinaires du même genre. Souverain maître de la vie, de la mort et de toute la création, ne peut-il, quand bon lui semble, suspendre les lois qu'il a établies et manifester le mérite de ses serviteurs par des circonstances surnaturelles, des faits exceptionnels?

Saint Vincent de Paul ne vit-il pas, à la mort de sainte Jeanne de Chantal, un globe de feu monter au ciel et aller se fondre dans un globe plus gros et plus lumineux?

Une religieuse carmélite, sœur Catherine-Baptiste, vit, à la mort de sainte Thérèse, une étoile très bril-

lante et d'une grandeur exceptionnelle apparaître au firmament.

Combien d'autres faits extraordinaires ne pourrions-nous pas citer, pour appuyer notre croyance dans l'apparition de la croix aperçue à Ville-Marie le soir de la mort de Mme d'Youville et qui semble un témoignage visible de la prédestination de la servante de Dieu?

Au point de vue de la foi, l'explication se présente d'elle-même ; à l'heure où il rappelle à Lui cette sainte femme qui pendant toute sa vie a mis son espérance dans cette croix qui sauva le monde, répétant sans cesse dans ses épreuves et ses tribulations: "O crux, ave, spes unica!" c'est aussi par le signe rédempteur que Dieu voulut faire connaître la grandeur de cette humble vie et la force qui avait caractérisé cette grande amante de la croix.

La croix! Mme d'Youville l'a embrassée avec joie et amour, et la croix l'a suivie depuis son berceau jusqu'à la tombe, compagne inséparable de sa vie et de ses œuvres. Est-il étonnant qu'à son dernier soupir cette croix se soit levée sur son Institut pour rappeler à Ville-Marie, où s'étaient exercés son zèle et ses vertus, la glorieuse destinée réservée par Dieu à ceux qui l'aiment et le servent en esprit et en vérité?

Mme d'Youville était morte le 23 décembre: ses restes mortels avaient été exposés dans la salle de la communauté, où ses filles n'avaient cessé de venir

pleurer et prier. Le 25 décembre, jour de Noël, elle fut portée dans l'église, et inhumée le 26, jour de la fête de saint Etienne. " Sa haute réputation de mé-" rites et de vertus," dit M. Sattin, " avait attiré un " nombreux concours à ses funérailles. Les person-" nes les mieux placées de la ville assistèrent à ses " obsèques, ainsi que plusieurs prêtres des environs." Le service fut chanté par M. Montgolfier, supérieur du Séminaire, et le cercueil fut descendu par les pauvres dans un des caveaux de l'église de l'Hôpital Général.

Mme d'Youville avait laissé, à sa mort, une grande renommée de sainteté. Les pauvres de sa maison, ses compagnes et toutes les personnes qui avaient eu l'honneur de la connaître donnèrent dans bien des circonstances le témoignage de leur vénération pour elle et pour sa mémoire. " Une vie aussi pleine de " mérites," dit M. Sattin, "une vie sanctifiée par des " actes de charité si héroïques, marquée par tant de " traits de la Providence et terminée dans ces sen-" timents de piété et d'amour qui animent le juste, " ne pouvait que remplir ses sœurs de la plus vive " confiance du bonheur dont elle jouissait déjà. " Cette pensée séchait leurs larmes comme un bau-" me salutaire. Elles offrirent pour elle leurs suffra-" ges ordinaires; mais elles se sentaient plutôt por-" tées à l'invoquer, ainsi que plusieurs personnes de " considération qui l'avaient connue."

Cette réputation de sainteté de Mme d'Youville était admise, en effet, par un grand nombre de personnes distinguées et plusieurs membres du clergé. Un jour, M. de Ligneris, curé de Laprairie, qui connaissait particulièrement Mme d'Youville, étant venu à l'Hôpital Général pendant sa dernière maladie, les sœurs lui demandèrent de prier pour la guérison de leur mère. "Oh! je vous assure," leur dit-il, "que " je n'en ferai rien: il est temps qu'elle aille en pa- " radis." Les sœurs, affligées de son refus, lui dirent combien la maison souffrirait de sa perte; il ajouta alors: "Elle vous protègera dans le ciel et vous " obtiendra les secours et les grâces qui vous seront " nécessaires."

M. Gravé, prêtre du Séminaire de Québec et plus tard grand-vicaire, qui avait été aumônier de l'Hôpital Général après la conquête et qui connaissait tout le mérite de la fondatrice, écrivit à la Mère Despins, appelée à lui succéder comme supérieure: "J'ai " appris avec certitude le 31 décembre la mort de " Mme d'Youville. Vous connaissez mon attache- " ment pour elle et vous pouvez conclure quelle dou- " leur m'a causée sa mort. Si je pouvais m'en conso- " ler, je tâcherais de vous en consoler moi-même. " Qu'elle est grande, cette perte, et difficile à répa- " rer, ou plutôt qu'elle est irréparable et qu'elle mé- " rite de larmes! Cependant je crois qu'en cela " même nous devons bénir Dieu de ce qu'il nous l'a " enlevée pour récompenser ses mérites et pour

" qu'elle nous servît de patronne auprès de lui. Je le
" loue encore de ce qu'il l'a laissée assez de temps sur
" la terre pour perfectionner l'œuvre qu'il lui avait
" inspirée... Certainement il n'a tenu qu'à vous de
" vous remplir de son esprit, de profiter de sa pré-
" sence et de ses pieux avis ; et je ne puis vous rien
" souhaiter de mieux que la grâce d'en faire usage.
" Je ne vous félicite pas de ce que vous lui succédez.
" Il n'est pas gracieux de succéder immédiatement à
" une mère si tendrement aimée et dont le mérite
" était si fort au-dessus du commun, de succéder, en
" un mot, à une nouvelle de Chantal, car je ne crains
" pas de l'y comparer, et, en lisant la vie de celle-là,
" on n'a en mille endroits qu'à changer le nom pour
" se rappeler Mme d'Youville. J'ai dit pour elle une
" messe privilégiée et je ne cesse pas de prier pour
" elle; je crois pourtant que le bon Dieu ne serait
" pas fâché que je la priasse elle-même de solliciter
" pour moi. Puisse-t-elle avoir pour moi auprès de
" Dieu le même bon cœur qu'elle avait pendant sa
" vie! Mais, hélas! à présent qu'elle me connaît
" mieux, peut-être ne m'aime-t-elle plus." (1)

A cet hommage rendu à la sainteté de Mme d'Youville par un prêtre vertueux et distingué, qui avait été pendant deux ans aumônier de la maison qu'elle gouvernait, ajoutons celui que son fils se plaît à rendre aux vertus de sa mère. Témoin constant de sa

(1) Vie de Madame d'Youville, par M. Sattin.

vie, il la résume dans un prélude de sa biographie qu'il intitule: "Caractère d'une femme forte," et qu'il termine ainsi: "Ces rares qualités firent que "plusieurs personnes respectables, non seulement "dans le clergé, mais dans l'état séculier, l'appelè-"rent plus d'une fois *la femme forte des livres saints.*"

M. Montgolfier, vicaire général de l'évêque de Québec, supérieur du Séminaire de Montréal, connaissait Mme d'Youville depuis vingt ans; il avait été son supérieur et son confident pendant plus de dix ans, et voici en quels termes il écrivait, en 1781, dix ans après la mort de la servante de Dieu: "La "dame veuve d'Youville était une femme d'un mérite "distingué et d'une intelligence peu commune, ca-"pable de conduire une affaire avec prudence et de "gouverner une communauté avec édification; sa "mémoire est restée en bénédiction dans l'Hôpital "et au loin dans toute la colonie."

Ces témoignages de vénération pour Mme d'Youville portèrent plusieurs personnes à l'invoquer avec confiance, et on a privément souvent eu recours à son intercession par des neuvaines ou autres prières faites auprès de son corps ou de son tombeau, ou en portant des objets qui lui ont appartenu. Nous aurons occasion de faire connaître plus tard à nos lecteurs les nombreuses faveurs qui ont été obtenues par son intercession.

Cette réputation de la Vénérable, loin de diminuer, s'accentue au contraire et augmente chaque

jour dans le Canada et les Etats-Unis, et jusque dans les contrées les plus reculées du nord-ouest de l'Amérique, où ses filles, par leurs nombreux établissements, perpétuent ses œuvres et imitent ses vertus. Tous ceux qui sont l'objet de leur apostolat de charité ou qui peuvent en être témoins sont heureux de vénérer celle dont le grand cœur a trouvé de si merveilleuses ressources pour soulager toutes les misères; de là naît chez eux une grande confiance dans la protection de cette âme privilégiée.

Le souvenir des vertus et de la vie sainte de Mme d'Youville s'est perpétué non seulement dans sa communauté et parmi les personnes qui ont des rapports avec ses filles, mais chez des hommes distingués, des évêques, des supérieurs de communautés religieuses, des journalistes, qui ont aussi affirmé cette renommée de sainteté par différentes lettres et écrits.

Nous en citerons quelques-uns.

M. de la Roche-Héron (Charles de Courcy), dans une brochure intitulée "Les servantes de Dieu en Canada", fait (1) un grand éloge de Mme d'Youville, en retraçant les principaux événements de sa vie remarquable. Il termine par ces paroles: "Il n'était " pas petit, le bien que réalisait Mme d'Youville, et " son abandon complet entre les mains de Dieu lui " valut des grâces spéciales pour la soutenir dans

(1) Page 71.

" toutes ses traverses. Son histoire relate les nom-
" breux exemples d'assistance qui lui arrivèrent
" d'une façon miraculeuse. Tantôt elle trouve des
" pièces d'or dans la bourse de la communauté, qu'elle
" savait vide; tantôt, au moment où l'on manque de
" pain, des tonneaux de farine se rencontrent inopi-
" nément dans une salle sans qu'aucune personne
" connue ait pu les y porter. Cette protection spé-
" ciale de la Providence s'est continuée jusqu'à nos
" jours sur l'Hôpital Général. Cet établissement, qui
" ne peut compter que sur cinquante mille francs
" de recettes assurées, ne dépense pas moins de
" cent cinquante mille francs par an, et les Sœurs de
" Charité n'ont jamais compté en vain sur les aumô-
" nes pour soutenir les œuvres dont elles sont char-
" gées. "

Dans l'"Echo du Pays", journal publié en 1834, on trouve les lignes suivantes : " La fondatrice de
" l'Hôpital Général mourut en odeur de sainteté, en
" 1771. On raconte d'elle des choses qui tiennent du
" miracle... Le Canada, Varennes surtout, doit
" s'enorgueillir d'avoir donné le jour à cette sainte
" femme."

En 1873, il a été fondé à Québec un hôpital appelé " Hôpital du Sacré-Cœur ". L'idée première de la fondation de cet hôpital a été principalement inspirée au fondateur par la lecture de la vie de Mme d'Youville, ainsi que l'atteste la lettre suivante,

adressée par la supérieure de cet établissement au révérend M. Bonissant, alors aumônier des Sœurs Grises de Montréal: "Je suis heureuse de vous communiquer ce qui suit. Feu M. Louis Falardeau, " notre fondateur, avait dans sa bibliothèque la Vie " de Mme d'Youville, qu'il lisait et relisait; il nous " en parlait souvent avec admiration. La lecture de " cette vie si édifiante contribua à lui donner l'idée " des œuvres qu'il désirait faire embrasser à l'hôpital " qu'il avait dessein de fonder.

" Nous-mêmes, après avoir accepté la fondation " de l'hôpital, puisâmes dans la lecture de la vie de " la sainte fondatrice bien des enseignements, des " lumières et du courage pour nous dévouer aux " mêmes œuvres que cette âme généreuse avait fon- " dées, elle, au prix de tant de sacrifices!"

Mgr Baillargeon, évêque de Tloa et coadjuteur de l'archevêque de Québec, écrivait à la supérieure générale des Sœurs de la Charité : " La vie de Mme " d'Youville est un livre précieux pour le pays, au- " quel il rappelle une de ses grandes bienfaitrices; " précieux pour la religion, dont il fait connaître une " des gloires ; précieux pour vous, à qui il retrace " les vertus et les exemples d'une mère et d'une " sainte fondatrice que vous vous efforcerez sans " cesse d'imiter."

En 1884, Mgr l'évêque de Rimouski écrivait à la révérende Mère Deschamps, alors supérieure des

Sœurs Grises de Montréal : " C'est avec une joie bien
" vive que j'ai appris par votre lettre la résolution
" de votre communauté d'entreprendre la cause de
" béatification de votre vénérée fondatrice, Mme
" d'Youville. Si l'on a déjà introduit en cour de
" Rome certaines autres causes qui intéressent beau-
" coup notre pays, celle-ci sera la première qui aura
" pour fin la glorification d'une de nos compatriotes.

" Votre pieuse fondatrice a aussi donné pendant
" sa vie l'exemple de si grandes et si nombreuses ver-
" tus, d'abord au milieu du monde et des soins d'une
" famille, et surtout dans l'établissement de votre
" Institut; elle a laissé à ses filles spirituelles un si
" précieux héritage de tendre charité envers les mal-
" heureux de toutes sortes, de confiance entière en la
" divine Providence et de résignation à tous ses dé-
" crets, d'un esprit d'humilité, d'obéissance, de péni-
" tence et d'union fraternelle; elle a été douée des
" dons si extraordinaires de multiplication des res-
" sources de sa maison, de connaissance des cœurs
" et de prophétie; sa mort a été accompagnée de cir-
" constances si merveilleuses, que sa mémoire est
" restée en vénération dans le Canada tout entier.

" Votre Institut lui-même, fondé par elle au mi-
" lieu de tant d'obstacles et d'épreuves, a eu des com-
" mencements si faibles et si pénibles qu'on ne peut
" envisager qu'avec étonnement son rapide dévelop-
" pement. Non seulement il a prospéré dans la ville

" de Montréal au delà de toute espérance, mais il a
" poussé des rejetons dans toute l'étendue du pays,
" dans toutes les provinces et territoires de notre
" vaste Confédération, d'un océan à l'autre, et jus-
" que dans les Etats voisins."

Dans un article publié dans le journal "La Minerve" en 1884, on a pu lire ce qui suit: "Le nom de
" Mme d'Youville appartient à l'histoire du pays et
" le souvenir de ses vertus doit y être gardé respec-
" tueusement, surtout à Montréal, théâtre de ses tra-
" vaux. Le monument qui les perpétue parmi nous
" dans un si beau relief est l'admirable communauté
" des Sœurs Grises, fondée par elle en 1738. Les
" œuvres qu'elle a pratiquées pendant sa vie et léguées
" à perpétuité à son Institut sont des bienfaits publics
" dont la valeur n'est peut-être pas assez reconnue.

" Souvent appelée "la femme forte du Canada",
" Mme d'Youville fut aussi comparée à sainte
" Jeanne de Chantal par ses contemporains le plus
" à portée de juger de ses actions...

" Les grandes vertus et les grands dévouements
" étaient si communs, dans les temps héroïques de
" notre histoire où Mme d'Youville vécut, qu'il fal-
" lait des mérites suréminents pour commander la
" vénération générale, comme le fit cette noble fem-
" me sous l'humble costume de servante des pau-
" vres." (1)

(1) M. Wilfrid Marchand, ancien greffier de la Cour d'Appel.

Depuis que Mme d'Youville a été honorée par le Saint-Siège du titre de Vénérable, sa renommée de sainteté s'est accrue d'une manière extraordinaire. Ceux qui la connaissaient déjà et qui avaient eu l'occasion de l'invoquer et d'en obtenir des faveurs sont heureux de publier ses bienfaits; ceux qui ne l'avaient pas encore priée ou qui ne la connaissaient que vaguement sont heureux de la mieux connaître ou de l'invoquer, et sa renommée va grandissant et s'affermissant de jour en jour.

A l'occasion du décret apostolique décernant à Mme d'Youville le titre de Vénérable, les Sœurs de la Charité ont eu, dans leur chapelle, un triduum de prières et d'actions de grâces auquel un grand nombre de personnes de distinction ont voulu assister et qui a donné à plusieurs d'entre elles l'occasion d'exprimer publiquement leur foi dans les mérites de la fondatrice et leur admiration pour ses vertus.

"Si vous ne pouvez pas," dit M. l'abbé Deguire, prêtre de Saint-Sulpice et curé de la paroisse de Saint-Jacques, "appeler votre fondatrice du nom de "sainte, c'est parce que vous ne devez pas devancer "l'Eglise; mais vous devez croire qu'elle est sainte "et qu'elle a été suscitée par Dieu pour fonder votre "Institut; ses enseignements doivent faire l'objet "de vos méditations, et ses exemples, la règle de "votre conduite."

" A peine celle qui a poussé jusqu'à l'extrême," dit M. l'abbé Adam, curé de la paroisse du Sacré-Cœur et parent de la Vénérable, " ce que le monde " appelle la folie de la croix a-t-elle rendu le dernier " soupir qu'une croix lumineuse apparaît au sommet " de l'Hôpital, nouveau labarum, signe de victoire et " de récompense."

L'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Taché, arrière-petit-neveu de la fondatrice, vient à son tour rendre hommage à la Vénérable : " Il nous est per-" mis," dit-il, " d'espérer que les Canadiens auront " la consolation de voir l'Eglise choisir une des " nôtres à qui nous pourrons offrir un culte public..."

" Notre jeune et petit pays a donné assez de saints " et de saintes," écrit le cardinal Taschereau, qui n'avait pas pu se rendre au triduum, " pour que nous " puissions en voir au moins quelques-uns sur le ca-" lendrier de l'Eglise."

" Que le Seigneur, qui l'a enrichie de tant de grâ-" ces et de dons parfaits, la couronne bientôt de l'au-" réole des saints," dit l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Moreau.

" Dieu a commencé à glorifier votre Vénérable " Mère," écrit M. Biel, du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris. "Il continuera, j'espère, l'œuvre com-" mencée, et un jour on pourra rendre un culte pu-" blic à celle qui a tant fait pour le Canada."

Et le vénéré M. Icard est heureux de joindre ses vœux à ce concert d'éloges. Il s'exprime ainsi: "Dieu " soit béni de tout ce qui a été fait à Rome pour pré- " parer les voies de la béatification de la Vénérable " fondatrice. C'est pour vos sœurs un motif tout par- " ticulier de fidélité à se maintenir dans les pieuses " traditions que cette sainte âme vous a laissées."

Dans une lettre datée du 16 novembre 1897, Mgr Bégin, coadjuteur de Son Eminence le cardinal Taschereau, rendait le plus magnifique témoignage de la renommée de sainteté de Mme d'Youville par ces lignes, écrites à la communauté des Sœurs Grises de Montréal: "Depuis la lecture que j'ai faite de " la vie de votre fondatrice, je me suis convaincu " qu'à l'égal de plusieurs fondatrices de congréga- " tions de femmes dans notre cher Canada, la Mère " d'Youville a été une femme choisie par Dieu pour " l'œuvre providentielle dont nous admirons aujour- " d'hui les merveilleux développements et les résul- " tats si glorieux pour la sainte Eglise. Depuis cette " lecture, qui m'a fait tant de bien et qui m'a mon- " tré la puissance de la grâce dans une âme fidèle, je " me suis fait un devoir de l'invoquer tous les jours. " Sa résignation au milieu des plus cruelles épreu- " ves, sa confiance inébranlable dans la Providence " divine, sa charité pour les pauvres malades, son " union constante avec Dieu, la grande dévotion " qu'elle avait et qu'elle a su inspirer à ses filles pour

" le Très-Saint-Sacrement, toutes les vertus qui or-
" naient cette grande âme comme d'une auréole de
" gloire m'ont rempli d'admiration pour votre Véné-
" rable fondatrice et de confiance dans son interces-
" sion... Puissions-nous voir cette Vénérable mère
" mise bientôt par le Souverain-Pontife au nombre
" des bienheureux!"

A peu près dans le même temps que le triduum de la maison-mère des Sœurs Grises, l'Hospice Saint-Joseph répétait les trois jours d'actions de grâces en l'honneur de la Vénérable fondatrice. Mgr l'archevêque de Montréal, alors M. le chanoine Bruchési, prononça, dans cette église, un sermon qui avait pour texte: "Vous êtes l'honneur de votre peuple," et qui continuait ainsi: " Les Actes des Apôtres racon-
" tent que, dans la ville de Joppé, une femme nom-
" mée Tabithe passait sa vie dans l'aumône et les
" bonnes œuvres; or un jour cette femme tomba ma-
" lade et mourut. On exposa sa dépouille mortelle
" dans un appartement et grande fut la douleur de
" tous les malheureux. Mais comme on savait que
" saint Pierre était alors à Lydde, ville voisine, on
" le pria instamment de se rendre à Joppé. Il y con-
" sentit et, quand il fut arrivé, on le conduisit dans le
" cénacle où reposait Tabithe, et les pauvres lui mon-
" trèrent les vêtements que cette femme généreuse
" avait tissés pour eux, et tous le supplièrent de leur
" rendre leur bienfaitrice. Après avoir fait retirer

" la foule, saint Pierre commanda à la morte, qui res-" suscita à l'heure même.

" Ce récit me fait songer à cette femme dont le " nom est sur vos lèvres et dans vos cœurs.

" Il y a quelques années, notre peuple, subjugué " par les vertus de la Vénérable Mère d'Youville, s'est " adressé à saint Pierre, dans la personne de son " illustre successeur, Léon XIII, pour lui demander " de placer sur les autels cette dévouée servante des " pauvres, et notre peuple avait à montrer, pour ap-" puyer sa demande, non seulement des vêtements, " mais des œuvres admirables qui se continuent en-" core plus de cent ans après sa mort. Rome a per-" mis, en lui décernant le titre de " Vénérable", de " commencer le procès de sa béatification. Le texte " de ce mémorable décret a été placé sur le tombeau " de la fondatrice; il y est dit que Mme d'Youville " fut une femme forte, qui a laissé après elle une ad-" mirable réputation de sainteté. Ces deux mots ne " sont-ils pas le plus bel éloge qui se puisse faire? " Nous pouvons donc l'appeler avec raison "l'hon-" neur de notre peuple", car qu'est-ce qui fait par-" dessus tout l'honneur d'un peuple? Est-ce le gé-" nie, la science, la richesse? Sans doute; mais " n'est-ce pas surtout la vertu et la sainteté? Il est " vrai que Mme d'Youville n'est ni la seule ni la pre-" mière qui ait obtenu le titre de Vénérable. Mgr " de Laval, Marguerite Bourgeoys, Marie de l'Incar-" nation l'ont reçu, et certes nous saluons avec res-

“ pect ces gloires sans tache de notre pays. A Mgr “ de Laval l'auréole de l'apostolat, à Marguerite “ Bourgeoys et à Marie de l'Incarnation l'insigne “ honneur de s'être dépensées pour le soin de l'en- “ fance et de la jeunesse! La Vénérable Mère d'You- “ ville nous apparaît, dans notre histoire, comme la “ plus pure personnification de la charité. Mgr de “ Laval, Marguerite Bourgeoys, Marie de l'Incarna- “ tion, c'est la France qui nous les a donnés; Mme “ d'Youville est une enfant de notre sol, la première “ Canadienne dont l'Eglise ait jusqu'à présent cou- “ ronné les admirables vertus. Parmi les serviteurs “ des pauvres, il en est un que les temps moder- “ nes ont produit et auquel nous pensons instinctive- “ ment dès qu'il est question de charité: c'est saint “ Vincent de Paul. C'est à ce grand serviteur de “ Dieu que je comparerai volontiers Mme d'Youville. “ La Vénérable Mère me paraît lui ressembler par “ deux traits caractéristiques: l'universalité de sa “ charité et sa tendresse pour les petits enfants.

“ Quel genre de bonnes œuvres, en effet, Mme “ d'Youville n'a-t-elle pas embrassé ? Elle a ouvert “ les bras aux malades, aux orphelins, aux insensés, “ aux vieillards, et jamais elle n'a rebuté quiconque “ réclamait son appui...”

“ Invoquons,” dit-il en terminant. “ celle qui peut “ nous protéger du haut du ciel. Si l'Eglise ne per- “ met pas encore que nous lui rendions un culte

"public, elle ne nous défend pas de la prier en notre
"particulier; prions-la dans nos familles, allons
"avec confiance solliciter ses faveurs auprès de son
"tombeau. Dieu aimera, il me semble, à glorifier
"celle qui l'a si généreusement servi sur la terre. Il
"manifestera par des signes sensibles le crédit dont
"elle jouit dans la gloire, et un jour, c'est notre es-
"poir, nous pourrons célébrer solennellement dans
"nos temples celle que nous vénérons aujourd'hui
"dans notre cœur."

CHAPITRE XIII

VERTUS PRATIQUÉES PAR Mme D'YOUVILLE. — VERTUS THÉOLOGALES : FOI, ESPÉRANCE, CHARITÉ. — SES DÉVOTIONS.

La foi, base de la vie chrétienne et des vertus qui doivent l'embellir,, rayonne d'un si vif éclat dans tous les actes de Mme d'Youville qu'il semble que sa vie entière ait été inspirée par cette parole du Sauveur : “ Si vous aviez la foi gros comme un grain de “ sénevé, vous diriez à cette montagne de passer d'un “ lieu à un autre, et elle passerait, et rien ne vous “ serait impossible.”

Forte de cette croyance, elle entreprenait les œuvres les plus difficiles et les plus délicates, et les soutenait avec la vivacité de cette foi qui ignorait les obstacles, car rien ne lui semblait impossible, aidée du secours de Dieu.

“Sa charité,” dit M. Faillon, “ prenait sa source “ dans sa foi vive, qui était le ressort invisible qui “ imprimait tant de force à son âme et lui faisait in- “ venter tant de moyens si féconds en merveilleux “ résultats.”

Sa foi fut donc le principe de son héroïque charité envers les pauvres, en qui elle voyait toujours Jésus-

Christ souffrant. Cette pensée mettait dans son âme ce désir si ardent de venir en aide aux malheureux, qu'elle voulait secourir partout, toujours et sous n'importe quelle forme que revêtît la souffrance.

C'est aussi dans la vivacité de sa foi qu'elle puisait ce sentiment de confiance si entière en Dieu qui ne lui permettait pas le plus léger doute, même dans les circonstances les plus désespérées, et qui faisait toujours sortir de ses lèvres des paroles de parfait abandon : " Dieu le veut, que son saint nom soit " béni ! " répétait-elle sans cesse à ses filles, et de sa plume ne s'échappaient que des élans d'amour et de reconnaissance : " Dieu a ses desseins, je les adore " et je me soumets à sa volonté," écrivait-elle à un ami de la maison. " Tout ira comme Dieu voudra." " Toujours à la veille de manquer de tout, et nous ne " manquons jamais du moins du nécessaire," écrivait-elle ailleurs.

La foi héroïque de Mme d'Youville lui a fait entreprendre des choses au-dessus des forces de la nature, et elle a réussi à les accomplir malgré des obstacles sans cesse renaissants. Elle semblait avoir le don d'aplanir les difficultés, et cette foi si vive lui faisait considérer ses nombreuses épreuves comme des faveurs célestes et des moyens de grandir dans la vertu. C'est ainsi qu'après le premier incendie de sa maison elle sut tirer de cette croix le moyen de vivre plus pauvrement, et, plus tard, lorsque, installée à l'Hôpital Général, elle vit cet établissement,

objet de tant de sollicitudes, devenir aussi la proie des flammes, elle trouva dans sa foi l'énergie de glorifier Dieu par une sublime action de grâces !

Toute pénétrée de cette foi ardente, Mme d'Youville mettait sa force et sa consolation dans l'oraison ; elle conversait habituellement avec Dieu, et son travail ne la distrayait jamais assez pour interrompre l'union de son âme avec Lui. Elle voyait le reflet divin sur toutes choses et surtout dans les créatures, qu'elle aimait en Dieu et pour Dieu. On raconte que pendant qu'elle surveillait les travaux de la maison qu'elle fit bâtir à la Pointe Saint-Charles, elle se retirait dans un petit réduit solitaire, et là, seule avec Dieu, elle s'abîmait dans la contemplation, s'inspirant des lumières qui lui étaient données et prolongeant sa prière aussi longtemps qu'il lui était possible de le faire. Ce réduit, respecté par les flammes lorsque le feu détruisit cette maison, a été l'objet de la vénération des premières mères qui aimaient à y venir prier et méditer à leur tour, afin d'obtenir l'esprit d'oraison de leur sainte fondatrice.

Dans toutes ses exhortations, Mme d'Youville s'efforçait d'inculquer à ses filles le goût et l'amour de l'oraison. " Elle voulut, dit un de ses biographes, que ses filles fussent toutes des filles d'oraison, qu'elles se rendissent familiers les exercices de la vie intérieure et vécussent de la vie de la foi." " Nous nous plaisions, disaient plusieurs des sœurs qui

avaient eu le bonheur d'entendre les avis et les entretiens de la fondatrice, nous nous plaisions à nous réunir autour d'elle, assises sur nos talons, et là nous goûtions toutes sortes de satisfactions à l'entendre discourir au milieu de nous." (1)

Dans ces pieux entretiens, Mme d'Youville enseignait à ses filles l'obéissance, l'amour de la pauvreté et des pauvres, et surtout la confiance dans la Providence de Dieu, qui est le cachet particulier qu'elle a voulu imprimer à son Institut. C'est pour entretenir ses sœurs dans son abandon complet aux soins paternels de Celui qui l'a toujours si magnifiquement secourue que Mme d'Youville a ajouté aux différentes dévotions pratiquées dans sa communauté les litanies " de la Providence ", récitées depuis la fondation de la maison.

Après la conquête, sa foi se manifeste, comme nous l'avons vu, par la crainte de voir la religion catholique disparaître de son pays, ce qui la remplissait de tristesse et lui faisait verser des larmes.

Elle observait rigoureusement les préceptes de cette religion qu'elle aimait tant. Nous avons dit avec quel bonheur elle allait chaque matin, malgré la rigueur de certaines saisons, entendre la sainte messe, pendant son veuvage et les commencements de sa vie religieuse. Et avec quelle foi et quelle dévotion elle s'approchait des sacrements de pénitence et d'eucharistie !

(1) M. Sattin.

Elle honorait journellement les mystères de la Sainte-Trinité et de l'Incarnation par des invocations qui sont l'expression de sa foi et de sa confiance en Dieu et de son amour envers Jésus au tabernacle.

La dévotion à la sainte croix était l'une de celles pour lesquelles Mme d'Youville avait une prédilection. Heureuse pendant toute sa vie des épreuves que la Providence mettait constamment sur son chemin, Mme d'Youville a voulu en témoigner à Dieu toute sa reconnaissance en faisant de la croix l'objet de sa vénération particulière. Elle a choisi la fête de l'Invention de la Sainte Croix, le 3 mai, et celle de l'Exaltation de la Sainte Croix, le 14 septembre, comme les deux principales fêtes de son Institut, et en 1747 elle obtint du Souverain-Pontife une indulgence attachée à l'église de l'Hôpital Général pour ces deux fêtes.

Elle a voulu faire de ses religieuses des filles de la croix. Sur leur poitrine brille l'image de Jésus crucifié, qui leur rappelle sans cesse les souffrances et les humiliations de Celui qu'elles ont choisi comme époux et qui a dit : " Que celui qui veut venir après " moi prenne sa croix et me suive." Chaque jour ses filles doivent réciter plusieurs fois la strophe: " O " crux, ave, spes unica!"

Les Sœurs Grises ont adopté comme sceau de leur Institut une croix entourée d'une couronne d'épines, avec la devise : " In hoc signo vinces." N'était-ce pas, en effet, le blason le mieux approprié aux filles

d'une mère aussi crucifiée et aussi généreuse dans la souffrance ?

Cet amour de la croix portait naturellement Mme d'Youville à la dévotion et à la méditation de la passion du Sauveur. Chaque jour, elle honorait par une pratique de mortification corporelle les souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ : le dimanche, Jésus priant au Jardin des Oliviers ; le lundi, Jésus flagellé ; le mardi, Jésus couronné d'épines ; le mercredi, Jésus condamné à mort ; le jeudi, Jésus portant sa croix ; le vendredi, Jésus crucifié ; le samedi, Jésus mort et enseveli. Et, chaque jour de la semaine, elle avait une pratique spéciale qui l'entretenait dans ses dévotions habituelles et qui en était comme l'expression : le dimanche, elle faisait une consécration à la Sainte-Trinité ; le lundi, une prière au Père Eternel ; le mardi, un acte de confiance à l'ange gardien ; le mercredi, un acte de consécration à saint Joseph ; le jeudi, une amende honorable au Sacré-Cœur de Jésus ; le vendredi, une consécration à la sainte croix; le samedi, une prière à la Sainte-Vierge.

Mme d'Youville avait une grande dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Pour répandre cette dévotion à Ville-Marie, elle obtint du Saint-Siège, le 5 mai 1749, un indult qui lui permit d'ériger une confrérie du Sacré-Cœur dans l'église de son Hôpital, avec une indulgence plénière le jour de la fête du Sacré-Cœur et de plusieurs autres fêtes. M. Normant s'était inscrit le premier sur le registre de



M. LOUIS NORMANT, P. S.-S.
prêchant la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus
à Mme d'Youville et à ses pauvres.

cette confrérie, et toutes les Sœurs Grises l'imitèrent. Enfin, désireuse d'être un des premiers apôtres de la dévotion au Sacré-Cœur dans cette partie de la colonie, la fondatrice voulut qu'une des chapelles de son église lui fût dédiée.

Pour inspirer à ses filles cet amour du Sacré-Cœur, elle avait voulu leur rappeler les infinies tendresses de ce cœur adorable en faisant graver sur le crucifix suspendu sur leur poitrine l'emblème du cœur de Jésus, source où elles puiseront l'amour de la croix et la résignation dans les souffrances .

Parmi les mystères qu'elles méditent et qu'elles vénèrent, les âmes intérieures sont généralement portées à faire un choix, qui devient pour elles l'objet d'une dévotion spéciale. Dieu se plaît à multiplier à l'infini ses attraits et chaque âme que sa grâce pénètre devient comme une fleur d'un éclat et d'un parfum particuliers dans ce parterre varié.

La foi de Mme d'Youville en la puissance et la bonté infinies de Dieu lui fit éprouver une confiance sans limites dans la Providence et lui inspira une dévotion toute spéciale envers la personne adorable du Père Eternel. Elle était encore dans les liens du mariage lorsque son directeur, M. de Lescoat, lui avait annoncé sa future mission. Ce fut à ce moment qu'elle se sentit un attrait extraordinaire pour l'œuvre qu'elle entreprit ensuite, réalisant la prédiction qui lui avait été faite. Cet attrait, qui de l'intime de son âme avait répondu à cet appel prophé-

tique, s'est exprimé dans une dévotion singulière au Père Eternel, qui fut depuis lors l'objet de sa plus entière confiance. " Comme dans ses communica-" tions avec Dieu, cette digne fondatrice," dit M. Faillon, " avait appris que l'esprit propre de son " Institut était une participation à cette divine pater-" nité qui renferme en éminence tous les sentiments " de charité, de tendre sollicitude, de compassion " dont les sœurs doivent être animées à l'égard des " pauvres, des malades, des orphelins, elle voulut que " toutes ses filles allassent puiser à cette source uni-" verselle de tout don parfait l'esprit et les vertus de " leur vocation." (1) C'est dans ce but que Mme d'Youville a voulu que les sœurs récitassent tous les jours des litanies spéciales au Père Eternel, et cette coutume n'a jamais été interrompue dans la maison depuis 1770.

Dans ses besoins et ceux de ses pauvres comme pour l'expression de sa reconnaissance pour les bienfaiteurs de sa maison, le recours constant de la fondatrice était le Père Eternel. " Nous vous recomman-" dons tous les jours au Père Eternel," écrit-elle à une bienfaitrice de la maison. Et à une autre : " Nous importunons souvent le Père Eternel pour " qu'il vous conserve encore quelques années et vous " récompense après d'une gloire éternelle." (2)

Comme moyen nécessaire d'honorer dignement le Père Eternel, elle voulait que ses filles eussent re-

(1) Page 268.
(2) M. Faillon, p. 269.

cours à Jésus-Christ, qui est le seul médiateur auprès de son père et le distributeur de tous ses biens. " Car elle ne séparait pas dans son culte," dit encore M. Faillon, " le Fils d'avec le Père, ou plutôt elle " allait d'abord au Fils pour arriver plus sûrement " par lui au Père Eternel, selon cette parole de " Jésus-Christ lui-même : Personne ne vient à mon " père que par moi." (1)

La dévotion de Mme d'Youville pour la Sainte-Vierge était aussi vraiment filiale : comment aurait-elle pu ne pas aimer et vénérer Marie, la fille bien-aimée du Père Eternel, la mère de Notre-Seigneur et l'épouse du Saint-Esprit ? Elle recourait à elle dans tous ses besoins; elle comprenait toute la puissance qu'a Marie sur le cœur de Dieu, qui ne sait rien lui refuser comme fille, comme épouse, comme mère. Aussi avons-nous vu cette pieuse femme, dès son entrée dans la maison où elle devait se donner à Dieu pour toujours, offrir par les mains de Marie le sacrifice de sa vie entière, désormais consacrée à Jésus-Christ qu'elle avait choisi pour époux.

Elle avait aussi une grande dévotion à saint Joseph. Ce grand saint, que Dieu a choisi pour le représenter sur la terre auprès de Jésus et de Marie, n'avait pas été oublié dans l'église de l'Hôpital. Peu de temps avant sa mort, Mme d'Youville avait fait peindre pour son église un grand tableau qui représentait saint Joseph portant l'Enfant-Jésus, ses

(1) Page 270.

outils de charpentier tout près de lui et une croix suspendue au-dessus de sa tête.

Enfin Mme d'Youville avait aussi proposé un autre modèle à la dévotion de ses filles : c'étaient les saints anges, à qui elle leur demandait de ressembler. Elle leur disait que, leur vocation les mettant en contact constant avec les vieillards et les enfants confiés à leurs soins, elles devaient s'efforcer d'être les anges visibles de ces pauvres malheureux et devenir, comme les anges célestes, des aides, des protectrices, des consolatrices pour les conduire au ciel.

Si la foi de la Vénérable s'exprimait par ses différentes dévotions envers Dieu et ses saints, elle paraissait encore dans le respect et la soumission qu'elle eut toujours pour ses supérieurs, qu'elle considérait comme les représentants de Dieu sur la terre. Pleine de déférence pour les avis de M. de Lescoat et de M. Normant, soit pour la direction de son âme, soit pour ses œuvres, elle se faisait un devoir de ne rien entreprendre sans les consulter et sans en être approuvée.

Cette soumission s'étendait même au temporel, et, lorsque les circonstances lui parurent favorables pour l'achat de la seigneurie de Châteauguay, on a vu qu'elle n'avait rien voulu conclure avant le retour du supérieur de son Institut, M. Montgolfier, qui se trouvait alors en Europe.

Son respect pour l'évêque ne fut pas moins complet et, quoique accusée par lui de manquer de fran-

chise et presque soupçonnée de fraude dans ses emprunts pour l'Hôpital, elle ne sut répondre qu'avec la plus filiale déférence, tout en gardant vis-à-vis de lui l'attitude calme et digne de l'innocence.

Plus tard, quand Mme d'Youville demanda à Mgr de Pontbriand des règles pour le gouvernement de sa communauté, elle déclara qu'elle serait prête à recevoir celles qu'il jugerait à propos et, dans les engagements primitifs, elle eut soin de dire qu'elle et ses compagnes étaient prêtes à accepter de l'évêque tel supérieur qu'il voudrait bien leur donner.

L'espérance, qui puise sa force et sa vie dans la foi, fut, chez Mme d'Youville, à la hauteur de sa foi héroïque. Elle la manifesta dès sa jeunesse lorsque, Dieu lui ayant fait comprendre par des déceptions la fragilité du bonheur qui s'appuie sur des affections terrestres, elle renonça à tout ce qui peut entraîner et séduire ici-bas pour ne s'attacher qu'aux biens éternels promis par Jésus-Christ. Cette espérance lui a donné la force surnaturelle de suivre la voie que Dieu lui avait tracée et de correspondre à la grâce de sa vocation. Renoncer à tout plaisir mondain, mettre de côté toute parure, quitter les siens, ses enfants mêmes, pour adopter les idiots, les cancéreux et les malades de toutes sortes, voilà en abrégé les magnifiques résultats de sa fidèle correspondance à la grâce.

Cette espérance la portait à demander cette grâce, ces lumières qui sont le commencement du bonheur sans fin qui attend l'âme fidèle aux rivages de l'éternité.

En attendant la possession de Dieu au ciel, Mme d'Youville tâchait de vivre le plus possible en union avec son divin époux par une prière constante ; elle puisait dans l'oraison la grande force qui assurait le succès de ses œuvres et lui donnait la résignation et l'abandon parfait de tout son être à la volonté de son Créateur. "J'admire votre confiance en la Provi-" dence," lui écrivait M. Montgolfier, " j'en ai connu " des traits marqués depuis que j'ai l'honneur de vous " connaître."

Grâce à cette grande confiance en Dieu, on a vu Mme d'Youville souffrir les insultes, la calomnie et les maladies, acquitter les lourdes dettes de l'Hôpital, subir l'opposition des autorités, et malgré tout cela jeter les fondements d'une église, agrandir sa maison, entourer sa propriété d'un mur de trois mille six cents pieds de tour, subir deux incendies et, après le dernier, rebâtir l'Hôpital sur un plan plus vaste, nourrir et loger un nombre de pauvres qui augmentait chaque année, soigner les blessés et les prisonniers malades, aller porter en dehors de chez elle des secours aux sauvages atteints de la petite vérole, trouver le moyen de les recueillir et de les soigner chez elle, adopter les enfants trouvés, les incurables, les insensés, recevoir les femmes déchues et

assurer par son travail et son dévouement le bonheur de tous ceux qui vivaient sous ses soins.

Cette ferme espérance, que tous les revers n'avaient pu ébranler, se manifesta encore, dans sa dernière maladie, par la soumission si parfaite avec laquelle elle accepta la mort, recevant avec une grande foi les derniers sacrements et, dès qu'elle eut recouvré l'usage de la parole, encourageant ses filles à se soumettre à la volonté divine. " C'est la volonté " de Dieu," leur répétait-elle, " il faut m'y soumettre; " soumettez-vous vous-mêmes à cette volonté, c'est " Dieu qui exige ce sacrifice."

Et voulant adoucir leur douleur par la pensée si consolante du ciel, elle ajoutait : " Ah ! que je se- " rais heureuse si je me voyais au ciel avec toutes " mes sœurs!"

Mme d'Youville était profondément bonne, et cette bonté s'est manifestée, dans son enfance, par son affection et son respect pour ses maîtresses et sa soumission envers sa mère, qu'elle a aidée à un âge où les enfants ne songent d'ordinaire qu'à s'amuser, par sa tendresse pour ses frères et sœurs, dont elle était l'idole. Plus tard, lorsqu'elle se fut engagée dans le mariage, cette bonté la fit renoncer à tout amusement, même légitime, à tout désir de paraître, pour devenir martyre de son devoir en faisant les sacrifices les plus pénibles pour un mari si peu capable de les apprécier et même de les comprendre.

Mais lorsque son âme eut été subjuguée par l'attrait de la grâce et qu'elle eut répondu à l'appel de Dieu, qui la voulait parfaite, la bonté de Mme d'Youville, alimentée à la source de l'amour divin, se transforma et devint la plus grande de toutes les vertus : la charité. Elle comprit le bonheur goûté dans le sacrifice ; elle accepta sans se plaindre ceux qu'elle rencontrait au foyer domestique ; bien plus, elle eut soif de se donner, de se dépenser, de s'immoler; sa charité rayonna autour d'elle et se manifesta aux yeux de tous.

Elle profita de la liberté qui lui était rendue par la mort de son mari pour s'enchaîner au service de Dieu et des délaissés, et, comme toutes les âmes qui ont pris Notre-Seigneur pour modèle de leur vie, rien n'arrêta plus son essor vers le bien. Elle renonça aux joies terrestres, à celles mêmes si légitimes de la famille, et, poussant jusqu'aux dernières limites son héroïque charité, elle quitta ses enfants pour devenir la mère et la servante de tous ceux que la société rejette et abandonne. Désormais sa famille sera composée de tous les souffrants, de tous les abandonnés, de tous les déshérités de la nature; elle les logera, les nourrira, les consolera et les soignera comme une tendre mère, et pour cela elle donnera son travail et dépensera ses forces. L'amour de Dieu peut seul accomplir ces merveilles, réaliser ces admirables entreprises.

Cette charité de Mme d'Youville envers le pro-

chain était alimentée par l'amour de Dieu. C'est l'une des vertus le plus en relief dans sa vie, qui en fut d'ailleurs un héroïque et continuel exercice.

Nous avons vu que toutes les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle ont été pratiquées par la fondatrice. Depuis l'enfant abandonné dès son berceau jusqu'au vieillard penché vers la tombe, depuis le sauvage rongé par la fièvre jusqu'au criminel dans son cachot, toutes les misères ont trouvé un écho sympathique dans son cœur animé du souffle divin. Elle lisait le nom de Dieu partout et toutes les misères lui inspiraient le même sentiment ; elle soignait et pansait les plaies de l'étranger ; elle rachetait les captifs des mains de leurs ennemis ; comme épouse du Christ, elle embrassait toutes les âmes.

Souvent persécutée, calomniée, exposée même à perdre la vie, rien n'est venu interrompre le cours de ses bienfaits ni en tarir la source ; elle faisait le bien au milieu des revers avec la même ardeur que dans les succès, et jamais une plainte n'est sortie de ses lèvres contre aucun de ceux qui lui ont fait du mal, pas même contre ceux qui ont essayé de lui ravir l'honneur. De sorte qu'elle pouvait s'écrier avec saint Paul : " Qui me séparera de l'amour de Jésus-
" Christ ? Ce ne sera ni la vie, ni la mort, ni les
" persécutions, ni le glaive, ni la faim, ni aucune puis-
" sance."

Mais si Mme d'Youville était si bonne et si charitable pour tous, quelle tendresse ne témoignait-elle

pas à celles qui partageaient avec elle ses travaux et ses fatigues ? L'élévation de son caractère leur épargnait les mesquines exigences, les soupçons pénibles qui paralysent les meilleures natures. Droite et loyale, elle avait confiance dans les autres, et en retour elle possédait la confiance entière de ses compagnes, qui n'avaient aucun secret pour elle. Elle aimait surtout les novices, l'espoir de son Institut ; elle les regardait comme ses enfants bien-aimées, et celles-ci, en retour, la chérissaient comme la plus tendre des mères.

Et cependant, au sein de cette famille religieuse qu'elle avait formée avec tant de sollicitude, Mme d'Youville devait rencontrer — épreuve suprême — deux natures discordantes venant troubler la paix et l'union de sa communauté. Mais n'est-ce pas l'histoire de toute fondation religieuse ou même de toute bonne œuvre ? L'ennemi de la paix avait jeté un regard jaloux sur l'édifice élevé par la fondatrice au prix de tant de sacrifices; jusqu'ici tous ses efforts avaient été impuissants à troubler la sérénité de Mme d'Youville et à la faire dévier du but qu'elle voulait atteindre : il essaya de nouveau de miner cette fondation qui promettait d'être glorieuse pour l'Eglise et de ravir tant d'âmes au mal, en suscitant l'envie au cœur de deux religieuses, dont l'une devait être expulsée.

Cette dernière épreuve, la plus cruelle de toutes, atteignit Mme d'Youville au cœur. Mais elle avait

déjà surmonté tant d'obstacles et vaincu tant de difficultés qu'elle ne désespéra pas de triompher de celle-ci. "La douceur," a dit saint Climaque, "est " un rocher qui domine la mer, brise les flots irrités " et demeure lui-même inébranlable."

Avec la douceur, Mme d'Youville réussit à apaiser la discorde semée par les deux révoltées : l'une d'elles, nous l'avons dit, fut expulsée ; l'autre se repentit bien vite, et l'on oublia ses torts. La première, vaincue par la patience de la fondatrice, fut heureuse d'être admise plus tard au nombre des pauvres de la maison, avec lesquels elle finit ses jours. Chaque fois qu'elle assistait ensuite à une prise d'habit, elle versait des larmes et s'écriait : " En voilà " encore une qui me remplace!"

CHAPITRE XIV

VERTUS CARDINALES.

Les moyens qu'employa Mme d'Youville pour réaliser sa sanctification personnelle suffiraient seuls à démontrer combien elle a pratiqué la vertu de prudence.

Pour arriver au but surnaturel qui l'inspirait, assurer son salut et procurer par ses actions la plus grande gloire de Dieu, elle ne se contenta pas d'observer les commandements, elle s'engagea résolument dans la voie des conseils évangéliques et voulut mener une vie pénitente et mortifiée, s'assujettissant à des travaux constants et pénibles et se séparant même de ce que son cœur aimait le plus tendrement.

Lorsqu'il s'agit de la fondation de son Institut, sa perspicacité et sa clarté de vue lui firent encore discerner les moyens les plus propres à assurer à la fois l'existence matérielle de sa maison et la formation religieuse de sa communauté ; cependant sa grande humilité ne lui faisait décider ces graves questions qu'après avoir consulté ses supérieurs et obtenu leur approbation. "Elle avait," dit M. Dufrost, "un

" esprit mâle, un jugement très solide, parlant peu,
" pensant beaucoup, ce qui est rare dans les person-
" nes de son sexe. En femme vraiment sage, elle se
" défiait de ses propres lumières, elle ne rougissait
" pas de consulter les autres et déférait facilement
" au sentiment d'autrui."

Mais toutes les qualités, chez cette femme remarquable, étaient parfaitement pondérées ; cette déférence à l'opinion des autres, que relève son fils, n'excluait cependant pas chez elle une légitime ténacité, lorsqu'elle était bien convaincue de l'excellence d'un projet qu'elle avait longuement mûri. Aussi, dans l'organisation de son Institut, s'élevant au-dessus des considérations ordinaires, Mme d'Youville avait voulu que le bien des pauvres et celui des religieuses fussent en commun. Nombre de personnes haut placées avaient blâmé cette décision et lui avaient conseillé, au contraire, de garder distinctes les recettes de son Hôpital. Elle maintint cependant son idée première qui, comme nous allons le voir, répondait à une sage préoccupation et assurait à son œuvre le caractère particulier qu'elle avait voulu lui donner.

En effet, ce que Mme d'Youville avait voulu en établissant cette communauté de biens, c'était surtout de soustraire les administratrices au désir d'accroître les biens de la communauté au détriment de ceux des pauvres. Dans le plan de la fondatrice, les religieuses surveillent et administrent le bien de la

famille, dont les pauvres sont membres comme elles ; leurs intérêts sont donc communs et les pauvres ne peuvent que bénéficier de cette sage disposition.

Aussi Mme d'Youville prit-elle un soin tout particulier du bien des pauvres. Nous avons vu avec quel dévouement et quelle intelligence elle avait lutté, dès le commencement, auprès des chefs de l'Hôpital, pour la conservation des biens de cet établissement, propriété des pauvres de Ville-Marie. Nous avons raconté les voyages, les démarches qu'elle eut à faire auprès des autorités de la colonie, et nous avons dit avec quelle franchise et quelle loyauté elle avait conduit toutes ces négociations, car elle ne connaissait pas la ruse et elle n'avait qu'un but : faire toujours plus de bien, secourir un plus grand nombre de malheureux. Nous l'avons vue ensuite multiplier ses industries et doubler son travail et celui de ses filles pour augmenter les ressources de sa maison et agrandir sans cesse le cercle de ses bonnes œuvres. Elle a donc laissé un grand exemple à celles qui devaient venir après elle. Profondément pénétrées de son esprit, ses filles ont suivi cet exemple en continuant avec un dévouement admirable toutes ses œuvres, ne cherchant, pour rester fidèles à la pensée de leur mère, qu'à les agrandir et à les développer. Nous nous permettrons d'introduire ici quelques détails pour le démontrer.

Grâce à cette disposition des filles de Mme d'You-

ville et à l'accroissement de la population de la ville, le nombre des pauvres reçus à l'Hôpital allait augmentant chaque année, et le temps était venu où cet établissement ne répondait plus aux besoins. L'Hôpital, comme nous l'avons vu, avait été construit à l'origine en dehors de la ville et rebâti plus tard au même endroit. Mais la ville avait grandi et, en 1868, le mur d'enceinte qui protégeait la maison des Sœurs Grises était enserré par les nombreuses bâtisses qui avaient surgi de tous côtés. Le port, prolongé jusqu'au delà de l'Hôpital, et le canal de Lachine, creusé à peu de distance, avaient transformé ce territoire naguère désert et inhabité ; de toutes parts s'étaient élevées des constructions diverses, magasins, hangars, manufactures, etc., et le séjour de l'hôpital avait perdu son calme et sa tranquillité d'autrefois, au milieu d'une population industrielle et commerçante dont le nombre augmentait chaque année.

Agrandir les anciennes constructions dans ces circonstances nouvelles parut avec raison impossible, et, quel que fût leur attachement à cette maison remplie pour elles de souvenirs et dont chaque pierre rappelait les luttes, les souffrances et les sacrifices de leur vénérable mère, les Sœurs Grises durent se résoudre à l'abandonner.

Après avoir bien pesé et mûri leur projet, elles firent bâtir au pied de la montagne, à l'extrémité ouest de la rue Dorchester, le magnifique hôtel des pauvres qu'elles habitent maintenant et auquel elles

donnèrent le nom de Mont-Sainte-Croix. Ce fut le 7 octobre 1871 qu'elles quittèrent leur chère maison, l'ancien hôpital des Frères Charon. Bien des larmes furent versées au moment de ce départ, surtout par les sœurs anciennes : les lieux où ont vécu ceux que nous avons aimés ne sont-ils pas comme imprégnés de leur souvenir ?

Le génie charitable de Mme d'Youville avait, comme nous l'avons vu, créé bien des industries pour assurer des ressources à sa maison. Les Sœurs Grises avaient continué ces anciens travaux tant qu'elles avaient habité le premier Hôpital. Une fois rendues dans leur nouvel établissement, elles purent s'installer plus à l'aise et consacrer à leurs différents ateliers tout l'espace que requièrent aujourd'hui les notions du progrès moderne. On fait encore, chez les Sœurs Grises, comme au temps de la fondatrice, des hosties et des cierges ; on y brode toujours, avec le même soin et la même perfection, les ornements destinés au culte ; les reliques sont enchâssées avec un art remarquable, et les fleurs artificielles y sont fabriquées avec une perfection qui pourrait tromper l'œil le plus exercé.

A ces industries les Sœurs Grises ont ajouté une imprimerie et un atelier de reliure outillés de la façon la plus moderne. Une buanderie, une cordonnerie, des machines à coudre, etc., mises en mouvement par la vapeur, permettent de donner de l'emploi à chaque personne de ce vaste établissement, et,

comme au temps de la fondatrice, non seulement les religieuses, mais les pauvres et même les employés de l'Hôpital trouvent ainsi le moyen de se dévouer et de contribuer, chacun selon ses talents et ses forces, à la vie et au fonctionnement de l'œuvre grandiose conçue dans le cœur de Mme d'Youville et si noblement continuée par ses filles.

Fidèle à remplir ses devoirs envers Dieu, Mme d'Youville mit toujours au premier rang tout ce qui se rapportait à son service et elle fut dévouée jusqu'à la mort aux engagements sacrés qu'elle avait contractés comme épouse de Jésus-Christ et servante des pauvres.

Malgré l'indifférence et l'abandon de son mari, elle ne cessa pas d'être bonne et prévenante pour lui et, après sa mort, elle travailla pour acquitter les dettes qu'il avait laissées et pour donner le bien-être à ses enfants.

La douceur, qui était le fond du caractère de Mme d'Youville, la rendait aimable pour tous; cependant, cette douceur ne dégénéra jamais en mollesse et, quand la justice l'exigeait, elle savait se montrer sévère.

Les fautes publiques des sœurs ou des personnes qu'elle gouvernait étaient reprises publiquement ; si, au contraire, elle voulait obtenir une amélioration dans le caractère de quelqu'une, c'est en secret, et comme une mère, qu'elle lui indiquait ce qu'il fallait corriger.

Un jour, une sœur ayant pris dans le réfectoire du bois pour chauffer la salle dont elle était chargée, Mme d'Youville l'obligea de remettre ce bois où elle l'avait pris, lui faisant observer qu'il n'était pas juste de donner ainsi de l'ouvrage à sa sœur préposée au réfectoire, pour s'en éviter à elle-même.

Une autre fois, Mme d'Youville, en passant dans le corridor, entendit une discussion assez animée dans une des pièces de la maison. Elle entra et se fit mettre au courant de ce bruit peu habituel. Apprenant qu'une des anciennes sœurs s'était permis des paroles vives envers plusieurs de ses compagnes plus jeunes, elle obligea la coupable, malgré son âge, à réparer sa faute à l'instant par un acte d'humilité.

Elle réussit ainsi à maintenir l'esprit de justice, de douceur et d'union parmi ses filles et parmi toutes les personnes de sa maison, et cependant, tout en se faisant craindre et respecter, elle était aimée et chérie comme une mère, parce qu'elle était également juste pour tous et qu'on se plaisait à reconnaître que ses réprimandes étaient méritées, ses corrections impartiales et ses avis charitables.

Son esprit de justice la portait aussi à reconnaître les services des pauvres de la maison qui travaillaient pour l'aider, et, à certaines époques de l'année, elle leur donnait des récompenses.

Mme d'Youville s'acquitta avec la plus scrupuleuse équité des dettes dont elle s'était chargée en deve-

nant directrice de l'Hôpital, et cela malgré l'incendie qui l'obligea de rebâtir et de se meubler de nouveau.

Elle remboursa quinze mille livres, qu'elle avait empruntées au Séminaire, sans faire valoir la diminution des ouvrages, ni la disette, ni aucun autre de ses embarras.

Nous avons vu que peu de temps après avoir acheté la seigneurie de Châteauguay elle fut réduite à la dernière détresse par l'incendie de sa maison. Cependant elle ne songea même pas à demander d'être déchargée de ses obligations, car elle se considérait liée en justice et tenue de remplir ses promesses.

Dans tous les embarras qui lui furent suscités pendant sa vie, Mme d'Youville observa toujours la vertu de justice envers tous. Elle lutta, elle expliqua sa conduite, elle fit valoir ses droits auprès des autorités ; mais nulle part nous ne trouvons dans sa vie qu'elle se soit plainte de ceux à qui elle avait à s'adresser. Elle souffrait en silence et n'avait recours qu'à Dieu : c'est de sa toute-puissance qu'elle attendait tout secours.

Mme d'Youville évita toujours toute sorte de procès; si elle avait une difficulté, elle proposait aussitôt de s'en rapporter à des arbitres et de terminer le différend à l'amiable. Il s'éleva un jour un différend entre elle et Mme la baronne de Longueuil, au sujet des limites des terres de l'Hôpital et de celles de cette

dame. Mme d'Youville se hâta d'écrire au tuteur de la baronne: " Nous ne pouvons mieux faire que de " nous en rapporter à M. Montgolfier, en qui j'ai, " comme vous pouvez l'avoir, toute la confiance pos- " sible et qui, par ses grandes et sages lumières et sa " grande équité, peut concilier toute chose." (1)

Mme d'Youville pratiquait aussi la justice par la grande reconnaissance qu'elle eut toujours pour ses bienfaiteurs. Tous ceux qui lui ont rendu le moindre service en ont été remerciés. A l'abbé de l'Isle-Dieu elle écrivait : " Vous nous avez rendu des ser- " vices impayables et que nous, ni même celles qui " viendront après nous, ne devons jamais oublier. " Nous ne pourrions jamais le reconnaître si nous " n'avions, comme membres de Jésus-Christ, à pui- " ser dans ses trésors pour reconnaître les charités que " l'on nous fait, et les vôtres sont d'un prix à ne " pouvoir être payées que de cette divine mon- "naie." (2)

Et à M. Cousturier elle disait : " J'ai l'honneur de " vous assurer de notre reconnaisance la plus vive. " Notre situation actuelle nous fait sentir chaque " jour combien nous sommes redevables à votre cha- " rité dans la personne de ces messieurs."

Et combien grande est sa reconnaissance envers les Sulpiciens, envers le vénéré fondateur de sa maison, M. Normant! Il fut son premier conseiller et il

(1) M. Faillon, p. 297.
(2) *Idem*, p. 299.

continua de veiller à tous les intérêts spirituels et temporels de la communauté avec un dévouement incomparable, tant que l'âge et les infirmités ne le privèrent pas de ce bonheur. Après que la mort l'eut enlevé à l'affection filiale de la fondatrice et de ses filles, elles ne se contentèrent pas de témoigner leurs regrets par des larmes, elles voulurent l'exprimer par un témoignage public rendu à son dévouement et à ses vertus : elles lui firent chanter, dans leur église, le service le plus grandiose qui eût été célébré jusque-là dans le pays. (1)

M. Normant avait pour patron saint Louis ; Mme d'Youville obtint la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, pour sa communauté, pour le jour de la fête de saint Louis, et les Sœurs Grises, qui tiennent tant à conserver tous les usages établis par leur mère, ont continué comme elle à fêter leur fondateur. Pour mieux perpétuer sa mémoire dans l'Institut, l'une des sœurs s'est toujours appelée depuis " Sœur Normant", tandis qu'une autre a l'honneur de porter le nom de la fondatrice et s'appelle " Sœur Youville ".

(1) L'église entière disparaissait, à l'intérieur, sous les draperies de deuil ; sur ce fond noir se détachaient les armoiries du défunt et d'innombrables lumières qui, par leur disposition, formaient différentes inscriptions : ces lettres de feu exprimaient les lamentations des pauvres ayant perdu leur père et leur bienfaiteur. " Le souvenir que ce service laissa dans les " esprits," dit M. Faillon, " fut si profond et si durable qu'au- " jourd'hui, quoique depuis il se soit écoulé près d'un demi- " siècle, il persévère encore dans la communauté."

La force a été la vertu dominante de Mme d'Youville et il est facile, en parcourant les différentes phases de sa vie, de se convaincre que les occasions d'exercer cette vertu ne lui ont certes pas manqué.

N'est-ce pas à cette force, pratiquée héroïquement, que Mme d'Youville doit d'avoir tout quitté pour se donner à Dieu ?

Mère affectueuse et tendrement aimée, elle a su, comme Marie de l'Incarnation, s'arracher aux liens les plus forts et les plus doux pour faire l'œuvre de Dieu. Tous les autres sacrifices qui lui seront demandés semblent pâlir auprès de celui-ci, le plus grand de tous, car l'amour maternel ne meurt pas ; il est le seul qui ne souffre ni du temps, ni de l'absence, ni de l'indifférence, ni même de l'ingratitude. Il est facile de comprendre que, mère aussi aimante et sensible que l'était Mme d'Youville, elle a dû souffrir de cette séparation de ses enfants un martyre sans cesse renouvelé, et ce sacrifice a été d'autant plus grand qu'il n'a cessé qu'avec les battements de son cœur.

Nous craindrions de trop nous répéter en rappelant ici de nouveau les nombreuses épreuves qui ont été, pour Mme d'Youville, autant d'occasions d'exercer cette vertu de force. Les maladies, la mort d'une de ses compagnes, celle de M. Normant, les injures, les calomnies, les persécutions, les incendies, la discorde tendant à s'introduire parmi ses filles, toutes ces peines, ces misères, ces souffrances la laissèrent

calme, résignée, inaltérable, car sa force était le résultat de sa grande confiance en Dieu.

" Voyez," dit un grand évêque (1), " cette nature " que la douleur a transpercée dans les fibres les plus " intimes, là se porte avec plus d'énergie la sève de " l'âme; on dirait que la blessure y attire la vie et la " fécondité. Si la constitution morale de cette âme " est robuste, elle se remplira de perles vivantes, c'est-" à-dire de pensées fécondes et vigoureuses, de senti-" ments exquis, de vues nobles et élevées. Elle de-" viendra un de ces caractères forts et doux où la " trempe de l'acier se mélange à la souplesse de l'af-" fection."

C'est avec raison que les contemporains de Mme d'Youville et ses biographes l'ont comparée à la femme forte dont l'Esprit Saint a tracé le portrait. Les religieuses Ursulines intitulent, dans leurs annales, le chapitre qui parle de Mme d'Youville : " Une femme forte du Canada au dix-huitième siècle," et M. Dufrost fait précéder la vie de sa mère d'une préface qui a pour titre : " Caractère d'une femme forte."

En effet, le mérite de Mme d'Youville est au-dessus de tout prix et sa valeur plus rare que les trésors que l'on va chercher aux extrémités de la terre ; elle sait ouvrir sa main à l'indigent et étendre son bras vers le pauvre ; elle a cherché avec soin le lin

(1) Mgr Landriot.

et la laine et les a travaillés avec des mains pleines d'intelligence et d'adresse ; elle a fait une toile fine et l'a vendue au marchand chananéen et lui a donné aussi une ceinture de broderie pour la vendre en son pays, et elle se lève la nuit pour partager l'ouvrage aux personnes de sa maison ; elle a porté la main aux choses pénibles et ses doigts ont pris le fuseau ; elle ne s'est point découragée dans ses travaux ; mais elle a ceint ses reins de force et affermi son bras ; enfin, attentive à tout ce qui peut lui être avantageux, elle a considéré un champ, elle l'a acheté et y a fait des plantations ; elle a ouvert sa bouche à la sagesse, la clémence est sur sa langue et ses œuvres seront le sujet des louanges dans l'assemblée des peuples.

Tous ces éloges n'ont-ils pas été mérités par la Vénérable et n'est-ce pas, pour ainsi dire, l'abrégé de sa vie et de ses œuvres ?

Toujours par cette force qui était comme le lien de ses vertus, Mme d'Youville non seulement n'a jamais été abattue par le malheur, mais encore a trouvé l'énergie d'accomplir son devoir sans respect humain, sans hésitation et avec ce calme et cette persévérance que donne l'approbation de sa conscience, et tout cela en se dévouant sans compter, sans s'épargner, et en accordant aux autres une maternelle indulgence.

" La force, c'est l'acceptation réfléchie du danger," a dit saint Thomas, " c'est le support courageux des

" maux qu'il peut amener. C'est le calme, la maî-
" trise de soi-même, réprimant les excès de l'audace
" par la modération, les défaillances de la crainte
" par l'assurance et la fermeté."

Le grand empire que Mme d'Youville a exercé sur elle-même et la modération avec laquelle tous les mouvements de son âme ont été réglés prouvent à quel degré elle a pratiqué la vertu de tempérance.

Aussi calme dans l'adversité que dans la prospérité, elle se soumit à toutes ses épreuves parce qu'elle voyait au-dessus des événements la volonté de son Dieu. Quand elle entendit crier sur la place publique l'ordre qui l'expulsait de l'Hôpital, " elle le " reçut," dit M. Sattin, " avec le même esprit de " résignation qu'elle avait fait paraître dans ses au- " tres épreuves."

Poursuivie avec des pierres dans les rues de Ville-Marie, mandée au parloir par un soldat qui voulait la tuer, son calme fut toujours le même.

Mme d'Youville, en se dévouant aux pauvres, s'est faite pauvre avec eux ; pour pratiquer l'esprit de pauvreté, elle a voulu être logée, nourrie, vêtue comme ses pauvres. Elle portait des vêtements raccommodés et tous les meubles à son usage étaient de la plus grande simplicité. Elle fit même enlever une petite tablette que l'économe avait fait mettre dans la salle de communauté pour poser la tasse dont les religieuses se servaient pour boire, parce que les

pauvres n'en avaient pas dans leurs salles. "Il ne "faut pas que les sœurs aient plus de confort que les "pauvres," disait-elle.

Elle buvait après les pauvres sans témoigner la moindre répugnance et choisissait à la table tout ce qu'il y avait de moins bon. Sa mortification était telle que jamais elle ne s'est permis la moindre remarque sur les mets qui lui étaient servis, et si elle entendait quelque plainte au sujet de la nourriture, elle se hâtait de reprendre celle qui l'avait exprimée : "Vous n'êtes pas mortifiée," disait-elle, "vous "ne sauriez trop vous exercer à tous les genres de "privations."

Mme d'Youville avait appris à l'école des saints que pour dominer son âme il faut savoir soumettre son corps ; pour arriver à ce but, elle a introduit dans sa communauté certaines mortifications corporelles qu'elle a toujours pratiquées et que pratiquent encore les sœurs.

"Son amour pour la mortification la portait à "n'accorder à son corps que le repos nécessaire ; sa "nourriture était grossière. Trois fois par semaine, "on servait de l'orge à déjeuner; les autres jours, du "pain et de l'eau, ce qui dura jusqu'à l'incendie ; "elles prirent alors de l'orge, à cause du travail des "sœurs. Elle sut toujours concilier parfaitement "les avantages civils qui lui avaient été accordés avec "les règles les plus strictes de la pauvreté évangéli- "que, ne cessant d'entretenir parmi ses filles un

" dégagement de cœur et d'esprit qui relève aux
" yeux de Dieu la privation volontaire des biens
" temporels." (1)

Mais Mme d'Youville savait que pour être mortifié il faut d'abord être humble, et toute sa vie elle s'est exercée à la pratique de l'humilité. A l'exemple de Notre-Seigneur qui s'est anéanti dans l'incarnation, sur le calvaire et dans l'eucharistie où il perpétue ses anéantissements, la Vénérable a voulu être humble dans toutes les conditions de son existence. Elle a été humble dans son enfance, alors qu'elle avouait si simplement sa pauvreté par ces paroles : " Ces demoiselles sont plus fortunées que
" moi... Ma pauvre mère attend avec hâte mon aide
" à la maison..."

Elle a été humble à son foyer domestique, se soumettant à un maître égoïste et indifférent, s'effaçant devant les exigences d'une belle-mère impérieuse ; elle a été humble vis-à-vis de ses supérieurs, pour lesquels elle fut toujours soumise et respectueuse ; elle a été humble dans la formation de son Institut, qui ne devra briller que par sa charité ; enfin elle a été humble avec les pauvres, dont elle aimait à se dire la plus humble servante et qu'elle aimait à soigner avec la tendresse d'une mère.

Aussi la grande humilité de Mme d'Youville lui a-t-elle valu des trésors de grâces : grâces de lumières

(1) M. Sattin.

dans l'oraison et dans la conduite de ses filles ; grâces qui ont fait épanouir dans son âme les trois grandes vertus de la vie chrétienne, la foi, l'espérance et la charité, qui donnent à celle qui les possède comme un reflet anticipé du rayonnement glorieux de la béatitude éternelle.

Cette grande humilité de la Vénérable la rendait douce et simple dans toutes ses actions. On ne trouve nulle part dans sa vie la moindre singularité : tous ses écrits, tous les avis qu'elle a donnés se distinguent surtout par la simplicité et la modération. Et c'est par l'exemple, la plus éloquente des prédications, qu'elle s'est efforcée d'inspirer à ses filles les sentiments dont elle était elle-même pénétrée. Elle y a réussi et depuis un siècle l'esprit de simplicité, de dévouement et de sacrifice s'est si bien maintenu dans sa famille religieuse qu'aujourd'hui encore la mère peut, du haut du ciel, regarder avec complaisance celles qui perpétuent ses œuvres et les nommer ses vraies filles.

Par sa fidélité à correspondre à la grâce, Mme d'Youville a pu s'élever jusqu'à ces hauteurs d'où l'âme domine le monde et les tentations et, s'appuyant sur sa foi et son espérance, faire jaillir de son cœur cette charité sublime dont Pascal a dit : " Tous les corps, tous les esprits et toutes leurs pro-" ductions ne valent pas le moindre mouvement de " charité ! "

Guidée par la prudence et la justice, elle a fondé ses grandes œuvres avec équilibre et mesure ; soutenue par la force, elle a triomphé des obstacles qui auraient pu arrêter son essor, et la tempérance a accru son mérite en élevant son âme et en la dégageant de plus en plus de la terre.

A toutes ces grâces Dieu avait voulu ajouter encore les dons de science, de sagesse et de piété.

Le don de science, en éclairant son âme, lui a fait distinguer le vrai du faux, ce qui passe de ce qui doit durer toujours, et le don de sagesse lui a permis de ne se servir des choses terrestres que pour la glorification de son Créateur. Aussi a-t-elle toujours vu Dieu au-dessus de tous les événements et cette pensée a suffi pour lui enlever toute vaine inquiétude.

" Nous sommes dix-huit sœurs toutes infirmes," écrivait-elle un an avant sa mort, " qui conduisons " une maison où il y a cent soixante-dix personnes à " nourrir, presque autant à entretenir, très peu de " rentes, la plus considérable est celle de nos ouvra- " ges qui sont tombés des deux tiers depuis que nous " sommes aux Anglais. Toujours à la veille de man- " quer de tout, et nous ne manquons jamais du moins " du nécessaire. J'admire chaque jour la divine Pro- " vidence qui veut bien se servir de si pauvres sujets " pour faire quelque petit bien." (1)

Beaucoup des œuvres de Mme d'Youville lui ont

(1) M. Faillon, p. 282.

aussi été inspirées par la grande piété dont le Saint-Esprit avait orné son âme. Ce don de piété l'avait pénétrée d'un sentiment de respectueuse affection qui, en élevant son cœur vers Dieu, lui faisait aimer tout ce qui se rapporte à Lui d'une manière spéciale.

Elle aimait la religion, et la pensée de la voir diminuer ou disparaître dans sa patrie la rendait toute triste ; elle aimait ses temples et elle se plaisait à les embellir et à les orner. Au temps de la plus grande disette de la colonie, elle employa une somme assez considérable pour le tabernacle de son église. A l'exemple des saints, elle aimait mieux se priver du nécessaire pour donner à Notre-Seigneur au saint tabernacle une demeure digne de Lui.

Et Mme d'Youville ne cherchait pas seulement dans le soulagement des pauvres l'accomplissement d'un devoir purement humanitaire, elle poursuivait un but plus élevé, sa piété et son zèle lui montraient un horizon plus large : c'était surtout le salut de ces âmes qui faisait l'objet de ses plus ardentes préoccupations. Aussi ne négligeait-elle aucun moyen de les instruire, de leur faire connaître Dieu, de leur faire comprendre leurs devoirs envers Lui ; en un mot, elle voulait faire passer dans l'âme de ses pauvres l'amour dont la sienne était remplie et les préparer par une vie chrétienne à mériter la vie éternelle et bienheureuse. Les pauvres l'aimaient en retour et, quand elle passait dans les différentes

salles de la maison, ils lui témoignaient la joie et la reconnaissance qu'ils éprouvaient de sa présence ; ils voulaient la retenir au milieu d'eux et " s'accro-" chaient à sa robe," dit M. Faillon, " comme au-" raient fait de petits enfants à l'égard de leur " mère."

C'est encore par ce don de piété qu'a jailli du cœur maternel de Mme d'Youville cette œuvre des enfants trouvés, qui a procuré le baptême à une légion d'anges qui la béniront pendant l'éternité.

Enfin, n'est-ce pas toujours par suite de cette fidèle correspondance à la grâce divine que Mme d'Youville, qui a formé ses filles à l'esprit de zèle et de sacrifice, a contribué, par leur apostolat, à faire connaître et aimer Dieu par une multitude de sauvages infidèles, qui lui devront leur salut ?

Les grandes œuvres de foi, de charité, de force et de piété accomplies par la Vénérable Mère d'Youville devaient entraîner à sa suite nombre d'âmes ardentes et dévouées. Aussi ses filles se sont-elles multipliées d'une manière prodigieuse, et dès maintenant, vierges militantes sur la terre et vierges triomphantes au ciel, elles forment autour de la fondatrice une phalange glorieuse qui brille de ses vertus et proclame son mérite et sa sainteté.

CHAPITRE XV

ON EXHUME LES RESTES DE Mme D'YOUVILLE. — SES PROPHÉTIES. — MIRACLES OBTENUS PAR SON INTERCESSION. — DÉCRET INTRODUISANT LA CAUSE DE SA CANONISATION.

Les sentiments de vénération pour la mémoire de la fondatrice et de confiance dans son crédit auprès de Dieu déterminèrent ses filles, avec l'autorisation de l'évêque de Montréal, à exhumer son corps du lieu où il avait été enterré.

Mme d'Youville était entrée à l'Hôpital Général en 1747 ; l'année 1847 était donc la centième depuis cette époque.

Les Sœurs Grises voulaient célébrer ce centenaire par une fête solennelle et désiraient surtout avoir pour cette circonstance les restes mortels de leur vénérée fondatrice. On fit faire des fouilles dans les caveaux de l'église de l'Hôpital ; mais on ne réussit pas cette fois à retrouver le cercueil de Mme d'Youville et ce ne fut que deux ans après, le 5 décembre 1849, que l'on put exhumer ses restes.

A l'ouverture du cercueil, on trouva les chairs entièrement consumées, mais les ossements étaient

intacts. Un procès-verbal de l'exhumation fut dressé et signé par deux prêtres nommés par Mgr Bourget, évêque de Montréal, (M. Faillon et M. Bonnissant) et toutes les sœurs, dont plusieurs avaient vécu avec les compagnes de la fondatrice. Les précieux ossements furent transportés dans une des salles de la maison et là, après avoir reconstitué le squelette, on put le recouvrir de cire. On revêtit ensuite le corps ainsi refait du costume de l'Institut ; la même croix qu'elle avait portée pendant sa vie fut placée sur sa poitrine, et l'acte autographe des premiers engagements signés le 2 février 1745 fut placé dans ses mains. Quelle joie pour ses filles de pouvoir vénérer ses restes précieux et de les posséder au milieu d'elles !

Le 23 décembre, jour anniversaire de la mort de Mme d'Youville, fut celui que l'on fixa pour la célébration d'une messe solennelle de *Requiem* : son corps fut transporté dans l'église de l'Hôpital, et Mgr Bourget chanta le service, assisté du supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice.

Après l'absoute, les restes de la fondatrice furent déposés dans une châsse et placés dans la salle de communauté, où les sœurs, les pauvres et toutes les personnes qui désiraient la prier "privément" furent admis.

Après la translation du corps de Mme d'Youville, Mgr Bourget fit la déclaration suivante, qui témoigne de sa grande confiance en elle : "Nous nous

" sommes transporté aujourd'hui," dit-il, " à l'église " du dit Hôpital Général pour procéder à cette pieuse " cérémonie. Là, après avoir chanté un service " solennel sur le dit corps, revêtu d'un masque de " cire et des habits propres à l'Institut, nous l'avons " transporté et déposé dans la châsse qui lui avait été " préparée, en faisant les prières de l'Eglise, assisté " de messieurs Billaudèle, Faillon, Bonnissant, etc., " des révérends pères Havequez et Larcher, jésuites, " des Frères de la Doctrine Chrétienne, etc. ; en pré- " sence de toute la communauté et des pauvres as- " semblés, nous avons fermé la châsse et l'avons " scellée de notre sceau, pour qu'on ne puisse rien " détacher du dit corps ni rien ajouter d'étranger.

" Nous laissons à Dieu, qui a promis d'exalter les " humbles, le soin de glorifier sa servante, et au " Saint-Siège apostolique le droit exclusif d'examiner " et juger les faits qui pourront tourner à la gloire de " cette pieuse fondatrice. Seulement nous sup- " plions cette fidèle servante du Seigneur, si, comme " nous pouvons l'espérer de la divine bonté, elle est " au ciel, de nous faire sentir son crédit auprès de " Dieu, en nous obtenant la grâce de conduire selon " son esprit et ses règles les filles qu'elle a laissées à " notre sollicitude. Elle nous a vu à ses pieds avec " son troupeau chéri, lui exposant avec confiance nos " besoins particuliers et ceux de tout le diocèse. " Qu'elle daigne y apporter remède, avec cette tendre " charité qui caractérisa toujours son grand cœur.

" Nous désirerions bien pouvoir faire quelque " chose qui pût acquitter toute la reconnaissance que " lui doivent les pasteurs et les fidèles de ce diocèse " pour tous les généreux sacrifices qu'elle a faits pour " la gloire de son Dieu et le soulagement des pau- " pauvres. . ." etc.

On lit dans les " Mélanges Religieux," journal publié à Montréal en 1849, l'article suivant, en date du 28 décembre : " Mgr de Montréal ayant autorisé les " Sœurs à exhumer le corps de leur digne fondatrice, " M. Faillon et M. Bonnissant, prêtres du Séminaire " de Saint-Sulpice, commissaires désignés par l'évê- " que, se transportèrent dans le caveau de l'église de " l'Hôpital Général et trouvèrent facilement le " corps dans l'endroit que la tradition écrite et orale " de la communauté désignait comme étant le lieu " précis de la sépulture de la révérende Mère d'You- " ville.

" Le 23 au matin, ces restes vénérés de la servante " de Dieu et des pauvres furent transportés dans l'é- " glise de la communauté, avec les prières et les céré- " monies d'usage pour la levée des corps. Ils furent " déposés au milieu de la nef, sur un lit de parade dé- " coré de draperies blanches et parsemé de fleurs arti- " ficielles. Ce lit était entouré de banderolles sur " lesquelles on lisait les sentences suivantes, extrai- " tes des lettres autographes de la défunte : ‘ Dieu le " Père a été l'objet de ma grande confiance.’ ‘ La " Providence est admirable.’ ‘ La Providence a

" des ressources incompréhensibles pour le soulage-
" ment des membres de Jésus-Christ.'

" Quand la révérende Mère d'Youville traçait ces
" lignes, elle espérait sans doute laisser après elle des
" Sœurs de Charité qui se chargeraient de montrer
" par leurs œuvres que leur digne mère ne mettait
" pas en vain sa confiance en cette admirable Pro-
" vidence. La génération actuelle est là pour attes-
" ter que les filles ont été dignes de la mère. Les an-
" nées 1832, 1834, 1847, 1849 ont vu des prodiges
" de dévouement qui parlent encore bien haut des
" ressources incompréhensibles pour le soulagement
" 'des membres de Jésus-Christ.' Les 'sheds' (1), de
" lugubre mémoire, portent encore la trace des pieds
" des héroïques messagères de cette admirable Pro-
" vidence.

" Monseigneur fit une touchante allocution et com-
" menta ces paroles du psaume 102ème : 'Votre jeu-
" nesse sera renouvelée comme celle de l'aigle.' Ce
" texte, que Sa Grandeur appliqua à la communauté,
" lui fournit de touchants rapprochements, d'heu-
" reuses allusions qui trouvèrent de l'écho dans le
" cœur de tous les assistants. Et quels assistants !
" Des sœurs de charité, des vieillards, des infirmes,
" des orphelins, des enfants trouvés, et, au milieu
" de cet auditoire, Mme d'Youville apparaissant
" comme pour contempler ces fruits précieux d'une

(1) Hangars.

“ longue vie toute consumée dans la pratique de la “ charité ! ”

Les restes de Mme d'Youville, enfermés et scellés dans la châsse, demeurèrent dans une chambre attenant à la communauté de l'Hôpital Général, et, quand les sœurs prirent possession de leur nouvelle bâtisse, rue Guy, elles placèrent de nouveau les précieuses reliques de leur vénérée fondatrice au milieu d'elles, dans l'intérieur de leur communauté ; elles y restèrent jusqu'à l'introduction de la cause de béatification de la servante de Dieu. Pour se conformer aux règles établies par le Saint-Siège, les restes de la Vénérable ont été alors déposés dans la crypte de l'église, où ses filles les conservent comme le plus précieux des trésors. Citons ici la description émue que fait de ce caveau une des religieuses de la communauté (1) :

“ Elles sont là, ” dit-elle, “ les deux cent cinq de “ nos sœurs qui nous ont précédées dans la mort, “ dormant du dernier sommeil auprès de celle qui “ leur a frayé la route, toujours aplanie par la “ charité, même au milieu des épines et des croix qui “ auraient pu entraver leur course à travers les “ épreuves de la vie. La mère repose au milieu de “ ses filles ici-bas, comme elle en est la reine dans “ notre communauté déjà nombreuse de la céleste “ patrie.

(1) Sœur Baby-Casgrain.

" Une petite balustrade entoure ce tombeau d'hum-
" ble apparence, auprès duquel nous allons prier.
" Quoique rien n'annonce un culte public, quel est
" donc l'objet de notre confiance ? Le décret venu
" de Rome avec ses traductions française et anglaise,
" écrit à la main par une de nos sœurs sur trois toiles
" de six pieds de hauteur et tapissant tout le mur à
" droite de ce tombeau, nous dit éloquemment que
" 'la servante de Dieu rendit son dernier soupir le 23
" 'décembre 1771, laissant une éclatante réputation
" 'de sainteté.' "

Dans l'église, une simple tablette en marbre blanc indique au public l'endroit où sont déposés les restes de la fondatrice ; c'est là que ceux qui désirent solliciter d'elle quelque faveur et qui ne veulent pas descendre au caveau viennent s'agenouiller et prier. Sur le marbre ont été inscrites ces simples paroles : " Ici reposent les restes de Marie-Marguerite Dufrost " de La Jemmerais, veuve d'Youville, fondatrice et " première supérieure des Sœurs de la Charité de " Ville-Marie."

Sans avoir eu ni visions ni extases, nous avons vu que Mme d'Youville a reçu des faveurs extraordinaires de la Providence, des secours miraculeux qui l'ont plusieurs fois aidée dans des moments difficiles et inquiétants.

A ces témoignages miraculeux que le ciel donna à la mère des pauvres pour indiquer son approbation de ses actes et de sa conduite, Dieu voulut ajouter le

don de prophétie. Nous en citerons deux exemples remarquables.

Cinq ans avant sa mort, le 22 août 1766, Mme d'Youville se trouvait dans la communauté, entourée de ses sœurs, au nombre de dix-sept. Elle promena les yeux autour d'elle, les regarda les unes après les autres et, s'arrêtant à la sœur Coutlée, elle dit : " Ce " sera elle qui demeurera la dernière et vous survivra " à toutes." Mme d'Youville parlait peu et surtout ne se permettait jamais de badinage. Les sœurs, en l'entendant parler aussi sûrement, furent persuadées que leur mère entrevoyait l'avenir, et la suite prouva qu'elles avaient raison. Plusieurs des sœurs présentes alors vécurent quarante, cinquante et même cinquante-cinq ans; sœur Coutlée resta la dernière. Devenue supérieure à la mort de Mère Despins, elle avait vu mourir toutes ses compagnes, à part la sœur Prudhomme. Celle-ci, voyant un jour la supérieure gravement malade, s'empressa de rassurer ses sœurs affligées, en leur disant : " Ne craignez rien, mes " chères sœurs, tant que je vivrai notre mère ne " mourra pas." Et, en effet, elle précéda la Mère Coutlée dans la tombe, comme l'avait prédit la fondatrice.

Mme d'Youville prédit encore à l'une de ses petites nièces, Clémence Gamelin-Maugras de Labroquerie, qu'elle mourrait chez les Sœurs Grises, et à l'un des cousins de celle-ci, âgé de cinq ans, qu'il serait prêtre. En effet, Jean-François Sabrevois de

Bleury mourut curé de Lachenaie, en 1802, et la petite fille mourut chez les Sœurs Grises.

Voici ce que cette dernière écrit elle-même au sujet de cette prédiction ; on conserve cette déclaration dans les archives de l'Hôpital : " Nous sortions, mon " cousin Sabrevois de Bleury et moi, Marie-Charlotte " de Labroquerie, veuve Stubinger, avec nos mères, " de chez les Dames Grises, après une visite à la Mère " d'Youville. Notre grand'tante donna une tape " à mon cousin sur l'épaule en lui disant: ' Tu " mourras prêtre, mon petit homme,' (et il est mort " prêtre). S'adressant à moi, elle me dit : ' Toi, ma " petite fille, tu viendras mourir chez les Sœurs Gri- " ses.' Je suis entrée à l'Hôtel-Dieu de Saint- " Hyacinthe, chassée par le feu de Boucherville, où " j'ai trouvé mon bonheur spirituel et temporel. " (8 février 1844.) "

Une autre prédiction, dont on n'a cessé d'admirer jusqu'ici l'accomplissement, c'est celle que Mme d'Youville fit à ses filles après l'incendie du 18 mai 1765. " Mes enfants, ayez bon courage, désormais " la maison ne brûlera plus! " s'était-elle écriée, après ce chant sublime d'actions de grâces récité à genoux au moment de cette si grande épreuve de sa vie. Depuis ces paroles prophétiques, la maison-mère a été, dans maintes circonstances, miraculeusement préservée du feu. Nous en citerons quelques-unes. Plusieurs sont récentes, d'autres ont été racontées par des sœurs anciennes qui en avaient été les témoins.

Ainsi, en 1820, le jour de l'Immaculée-Conception, le feu prit pendant la messe à une cheminée de la maison, en mauvais état. On croyait l'avoir éteint, tandis qu'il gagnait sourdement un des greniers. Les sœurs étant toutes réunies dans la salle de communauté, elles entendirent comme un grand coup frappé sur l'une des portes et, comme aucune d'elles n'était absente, elles furent très étonnées de ce bruit étrange. L'une d'elles, sœur Cherrier, poussée par un mouvement instinctif, monta précipitamment dans un grenier fermé à clef et le trouva rempli d'une épaisse fumée ; elle appela ses compagnes, qui levèrent quelques planches, et la flamme en sortit aussitôt. On se hâta d'éteindre le feu, qui eût certainement détruit la maison en peu d'instants sans cet avertissement, qu'elles ont toujours attribué à la vigilance de leur mère.

Une autre fois, c'est une domestique de la maison qui se sent pressée d'aller prier au jubé pendant le souper des sœurs. Pour se rendre à la chapelle, il lui faut traverser une salle que les sœurs étaient en train de peindre et dans laquelle se trouvaient des linges imbibés d'huile. Elle trouva les linges en feu et un madrier de chêne, sur lequel ils reposaient, était déjà à moitié consumé.

Tantôt c'est une armoire dont l'intérieur est brûlé par des linges ayant servi à essuyer des fers à repasser; une autre fois, c'est une des tentures du reposoir du Jeudi-Saint qui prend feu quand il n'y a là pour

l'éteindre qu'un pauvre malade, trouvant la force d'aller chercher une échelle et d'y monter, sans s'expliquer ensuite comment il a pu le faire.

Le 9 avril 1846, le Jeudi-Saint encore, les sœurs, ayant reçu, par erreur, de la térébenthine au lieu d'huile pour alimenter les lampes qui devaient orner leur reposoir, furent très inquiètes de voir ces lumières s'éteindre dès qu'elles les allumaient. Ayant renouvelé leur essai plusieurs fois sans plus de succès, elles durent faire venir celui qui leur avait vendu cette huile. Grande fut la surprise de celui-ci en découvrant son erreur, et il ne put s'empêcher de reconnaître et de proclamer hautement qu'il y avait là la preuve d'une protection miraculeuse, car la térébenthine est très inflammable et le reposoir était fait en partie avec des sapins et des fleurs artificielles.

En 1821, un incendie dans le voisinage de l'Hôpital communiqua le feu au toit de la maison, couvert en bardeaux de cèdre. A trois reprises différentes le clocher prit feu, et comme l'eau était loin et qu'il fallait la transporter au moyen d'une échelle, les sœurs invoquèrent leur mère, et le feu s'éteignit.

Cela se renouvela en 1826 et en 1830.

En 1849, l'hôtel du Parlement, situé à quelques pas de l'Hôpital, fut incendié à la suite d'une émeute et, le vent chassant avec violence les flammes sur l'Hôpital, les fenêtres commençaient à prendre feu. Les pompiers, qui déployaient tout leur zèle pour préserver cette maison chère à toute la population, s'a-

perçurent avec désespoir que les tuyaux des pompes avaient été coupés par les émeutiers ; cet acte de vandalisme fut même renouvelé quatre fois. Le feu se propagea ainsi avec tant de rapidité qu'il n'y eut bientôt plus d'espérance humaine de sauver l'Hôpital. On fit sortir les enfants, les infirmes et les vieillards ; un de ces derniers ne voulut jamais se laisser transporter hors de la maison : " Je ne cours aucun ris-
" que," disait-il, " le bon Dieu ne permettra jamais
" que cette maison brûle, j'en ai la ferme confiance."
Au milieu de la désolation générale, plusieurs sœurs paraissaient également rassurées : " Nous ne brûle-
" rons pas," disaient-elles, " notre Mère d'Youville
" nous l'a promis." La plus ancienne sœur de la maison, sœur Hardy, hors d'état, à cause de son âge, de rendre aucun service, passa tout le temps que dura l'incendie dans une petite chambre, sans songer à se faire transporter ailleurs, et elle disait ensuite : " Je
" n'ai eu aucune inquiétude : je priais tranquillement
" et je me reposais sur la promesse de notre vénérée
" Mère d'Youville." Cette confiance ne fut pas vaine. Tout à coup, après une promesse de la supérieure à saint Amable, le vent prit une direction différente et la foule s'écria : " L'Hôpital est sauvé! "

Tout récemment encore les Sœurs Grises ont eu des preuves de la protection de leur fondatrice contre le terrible fléau. Le feu avait pris de nouveau dans des armoires par des linges imbibés d'huile de térébenthine. M. Benoit, chef de la brigade de pom-

piers accourue pour l'éteindre, ne put s'empêcher de crier au miracle en constatant le grand danger couru par les sœurs.

Une autre fois, ce sont les conduits d'eau de la fournaise qui se vident et cessent de l'alimenter ; celle-ci, privée d'eau, devient rouge et on ne peut s'expliquer comment elle n'a pas embrasé les planches de bois sec placées tout auprès. L'ouvrier venu pour réparer les dégâts, M. Blouin, disait tout surpris : "Vraiment, vous avez un bon Dieu qui "veille sur vous." Une image de la Vénérable, placée dans cette pièce par une de ses filles, fut retrouvée couverte de cendres et de fumée, mais intacte, sur la fournaise même. N'était-ce pas l'ange protecteur qui encore une fois avait écarté le danger de la maison ? N'est-ce pas elle qui a toujours protégé et qui protège encore ses filles contre le fléau dévastateur qui l'a tant éprouvée pendant sa vie ? "Désormais la maison ne brûlera plus," Mme d'Youville l'a promis à ses compagnes en 1747, et tout fait croire que cette promesse se continuera, puisque tant de fois déjà elle est venue au secours de ses filles en détresse ; espérons que sa prédiction se vérifiera toujours.

Non seulement Mme d'Youville a visiblement protégé sa communauté contre le feu, mais elle a manifesté son crédit auprès de Dieu en obtenant à beaucoup de personnes qui l'ont invoquée des guérisons et d'autres faveurs signalées. Nous nous contenterons

d'en citer quelques-unes, que nous cueillons en passant dans les archives de la communauté.

Mme Mary McLoughlin, veuve de M. E. Flynn, en son vivant officier de police de Montréal, atteste qu'en 1849, étant enceinte et très malade, son médecin déclara son état désespéré, à cause de la mort certaine de l'enfant qu'elle portait. Ayant entendu parler de Mère d'Youville, elle pria les sœurs de faire une neuvaine à son intention. La neuvaine finie, la mère fut délivrée et, chose étrange, quoiqu'il fût mort depuis un mois, le petit cadavre était encore sain.

Une jeune femme qui depuis son enfance était affligée d'une plaie au côté se maria sans prévenir son mari de sa maladie ; celui-ci menaça de la quitter. Elle en fut désolée et fit plusieurs neuvaines à la Sainte-Vierge ; mais cette bonne mère, qui voulait laisser à la servante de Dieu l'honneur de la guérir, sembla sourde à ses supplications. La malade prit le parti de s'adresser à Mme d'Youville. Mais au lieu d'éprouver du soulagement, elle s'aperçut bientôt que la plaie devenait toute noire ; elle n'en persista pas moins dans sa prière fervente et, à la fin de la neuvaine, quelles ne furent pas sa joie et sa surprise de s'éveiller parfaitement guérie et sa plaie disparue !

En 1857, une jeune enfant de trois ans fut guérie d'une maladie de nerfs qui la tenait dans un état de convulsions continuelles, roulant les yeux et se tordant en tout sens. Les médecins qui l'avaient soi-

gnée avaient déclaré son mal incurable ; la mère vint alors avec son enfant demander de prier auprès du corps d'une sainte qui, disait-elle, était dans la maison. On fit une neuvaine avec elle, et quelques jours après cette femme revenait à l'Hôpital Général avec son enfant parfaitement guérie et marchant seule, au grand étonnement de tous ceux qui l'avaient vue.

Ces guérisons sont attestées, l'une par une religieuse de l'Institut, aujourd'hui supérieure aux Etats-Unis, la seconde par une domestique de la maison, employée comme portière.

En mai de l'année 1879, Marie-Louise Lepailleur, enfant de Narcisse Lepailleur et de Marie-Louise Dalton, demeurant à Châteauguay, âgée de neuf mois, tomba malade. Ses forces diminuèrent tellement qu'on fut obligé de la porter sur un oreiller, pour ne pas endolorir davantage ses petits membres décharnés. Après cinq ou six mois, on dut veiller l'enfant, et deux médecins déclarèrent la maladie incurable. Le curé de Châteauguay, M. l'abbé Jasmin, qui avait une dévotion ardente envers Mère d'Youville, conseilla à la mère de l'enfant de lui appliquer des reliques de la servante de Dieu, et la famille commença une neuvaine. Un mieux sensible se fit aussitôt sentir et on renvoya les reliques au curé. Le mieux cessa aussitôt. On appliqua de nouveau les reliques, et l'enfant se rétablit tout à fait ; elle est aujourd'hui religieuse à la Providence.

Jules Delille, reçu à l'Hôpital Général de Montréal

le 7 septembre 1880 comme infirme, atteste qu'à l'âge de trois ans il tomba et se fractura la jambe, au genou et à la hanche. Les médecins, en France et au Canada, jugèrent son cas incurable ; il ne pouvait marcher qu'avec une béquille. Il commença une neuvaine à Mme d'Youville le 16 décembre. Faisant sa première communion à la messe de minuit, il quitta sa béquille, se rendit sans appui à la Sainte-Table et en revint de même. Il se contenta ensuite d'une simple canne, dont il finit par se passer tout à fait, sauf pour les courses longues et fatigantes.

Une sœur de la communauté des Sœurs Grises de Montréal rend compte en ces termes de la conversion de son père, arrivée en 1884. Depuis plus de quarante ans, il n'avait pas fréquenté les sacrements. Marié à une protestante, il avait cependant fait baptiser ses enfants dans la religion catholique, sans la pratiquer lui-même. Sa fille n'avait rien épargné pour obtenir la conversion de son père : neuvaines à la Sainte-Vierge, à saint Joseph, à saint Jean, son patron, tout avait été mis en œuvre, lorsqu'en janvier 1884, ayant demandé à plusieurs de ses compagnes de s'unir à elle, elle commença une neuvaine à la Mère d'Youville. A la fin de la neuvaine, cet homme, jusqu'ici insensible aux sollicitations de sa fille, se laissa conduire au séminaire et se confessa. Il communiait le lendemain et venait dans l'après-midi assurer sa fille de son bonheur et lui enlever

toute inquiétude pour l'avenir. Quelques jours après il partait pour Ontario, après avoir lui-même demandé un chapelet à son enfant. Celle-ci s'empressa de satisfaire à sa demande, lui remettant en même temps un exemplaire de la vie de la fondatrice, qu'il promit de faire lire à ses amis, parce que, disait-il, il lui devait sa conversion si subite et si sincère.

Une petite fille de trois ans, enfant de M. Joseph Villeneuve, rue Richmond, a été guérie d'une infirmité au pied. Depuis une grave maladie qu'elle avait eue à l'âge de dix-huit mois, elle éprouvait une si grande faiblesse dans les jambes qu'un de ses pieds était complètement déformé et qu'elle marchait sur la cheville du pied. L'enfant avait été examinée et soignée par plusieurs médecins. Un de nos plus habiles chirurgiens, consulté en dernier lieu, avait décidé de lui faire porter un bandage pour redresser ce membre infirme. Mais la mère, voyant son enfant si faible, craignait pour elle les souffrances que devait nécessairement lui occasionner cet appareil. Elle prit le parti de s'adresser au ciel et commença une neuvaine à la Mère d'Youville. Le second jour de la deuxième neuvaine, l'enfant fut tout à fait guérie et se mit à marcher et même à courir sur la plante du pied, à la grande joie de ses parents et de tous ceux qui l'avaient vue avant sa guérison.

Un autre enfant, parent du précédent, âgé de quatre ans, demeurant à Saint-Henri, fut aussi mira-

culeusement guéri par l'intercession de la Vénérable Mère d'Youville. Venu au monde avec cette cruelle maladie, l'impétigo (*rifle*), ses parents avaient employé bien des remèdes pour le soulager et le guérir. Plusieurs médecins l'avaient traité ; tous les spécifiques suggérés par différentes personnes avaient été également inutiles ; au contraire, son mal allait s'aggravant de plus en plus. Les pustules avaient gagné les yeux et l'enfant ne voyait plus ; trois fois la lancette du médecin avait ouvert d'énormes furoncles qui se formaient près des yeux et dont l'enfant porte encore les cicatrices. La grand'mère du petit malade, femme d'une grande foi, se rendit chez les Sœurs Grises et, en voyant le tombeau de la Mère d'Youville, elle se sentit comme pressée de lui demander la guérison de son petit-fils. Elle pria les sœurs de s'unir à elle, emporta une relique de la Vénérable et commença dès le soir même une neuvaine. Cette première neuvaine amena un peu d'amélioration dans l'état de l'enfant et inspira beaucoup de courage et de confiance aux parents. Ils commencèrent une seconde neuvaine, et pendant celle-ci l'enfant fut complètement et l'on peut dire subitement guéri, car, ayant le matin mis son bandeau comme à l'ordinaire, vers midi il dit à sa mère : "Maman, je "vois!" Il ôtait en même temps son bandeau, ajoutant : "Je ne le mettrai plus jamais!" Et sa mère put constater, avec la plus grande joie, que ses yeux étaient aussi sains que s'ils n'eussent jamais été ma-

lades. Pendant les quelques jours qui suivirent, les plaies dont l'enfant était couvert guérirent complètement, et les parents avec leurs amis bénirent Mère d'Youville, à qui ils doivent une si grande faveur.

Une sœur novice de la communauté d'Ottawa, sœur Marguerite de la Croix, fut guérie d'un mal au genou qui l'avait tenue au lit pendant plusieurs années avant sa profession religieuse. Elle put entrer au noviciat quelques mois après, et le médecin de la maison attesta que sa guérison était miraculeuse. C'était en 1883, et elle a toujours continué depuis à enseigner au pensionnat.

Plusieurs autres religieuses d'Ottawa ont été singulièrement favorisées par leur vénérée fondatrice. L'une d'elles, qui avait eu la clavicule brisée, était restée infirme du bras droit ; elle fut guérie par des prières faites à la fondatrice.

Une autre guérison extraordinaire fut obtenue quelque temps après l'introduction de la cause de béatification de la Vénérable. C'était en 1886 ; Mme X..., qui venait d'être témoin dans le procès de la fondatrice des Sœurs Grises, rencontra un jour une personne de sa connaissance, une mère très affligée, qui lui demanda de prier avec elle pour la guérison d'un fils bien-aimé, atteint d'épilepsie. Ce fils, sur qui la famille fondait les plus grandes espérances, avait été obligé d'interrompre ses études, et le médecin, qui avait exigé le repos le plus absolu, ne laissait que peu d'espoir à ses parents. La mère.

femme éminemment chrétienne, ne cessait de prier et de demander la guérison de son enfant par l'intercession de plusieurs saints. Des pèlerinages à Sainte-Anne, des neuvaines au Sacré-Cœur, tout avait été employé pour faire violence au ciel. La personne à qui cette mère éplorée avait confié sa peine avait eu connaissance de plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de la Vénérable ; elle lui conseilla de l'invoquer et il fut convenu que l'on demanderait une neuvaine de prières chez les Sœurs Grises. On fit cette neuvaine et, au grand désespoir de la mère, les crises épileptiques du jeune homme furent plus fortes et plus fréquentes, pendant et après la neuvaine. La mère découragée se proposait d'abandonner ses supplications à la Vénérable ; mais Mme X..., qui avait la plus grande confiance dans la puissance de la Mère d'Youville, ne pouvait se décider à croire que les larmes et les prières de cette mère affligée n'auraient point d'effet sur le cœur maternel de celle qui n'était jamais restée sourde aux afflictions des autres. Une seconde neuvaine fut demandée chez les Sœurs Grises, et chaque matin Mme X... se rendait au tombeau de la Vénérable pour la supplier d'avoir pitié de cette famille éprouvée. Les prières furent enfin exaucées, le malade fut complètement guéri ; il n'a jamais eu de rechute, et il peut même depuis plusieurs années suivre assidûment son bureau, aider sa famille et faire le bonheur de sa mère et des siens.

Une religieuse de l'Hôpital de Saint-Boniface rend ainsi compte de deux guérisons miraculeuses dont elle a été témoin : "Au mois d'octobre dernier arrivait "à l'hôpital une malade qu'une énorme tumeur fai- "sait beaucoup souffrir ; elle était d'une extrême fai- "blesse et avait des vomissements presque continuels. "L'opération était urgente ; mais, soupçonnant l'é- "tat de grossesse de la malade, les médecins demeu- "rèrent indécis. Après plusieurs jours d'examens, "de traitements, de consultations sans résultats sa- "tisfaisants, l'état de la patiente s'étant aggravé jus- "qu'à l'empoisonnement du sang, ses souffrances "étaient devenues si grandes que, ne sachant plus "comment les calmer, on mit alors sur elle une image "de notre Vénérable Mère d'Youville. Quelques "heures après, les médecins constatèrent que leurs "soupçons étaient bien fondés, mais que l'enfant "était mort depuis un temps assez considérable. Ils "fixèrent alors l'heure où ils lui donneraient le "chloroforme pour cette première opération. Après "leur départ, la pauvre malade, effrayée du résultat "de cet examen et sentant toujours les mêmes souf- "frances, s'adressa à notre Vénérable Mère en ces "termes : '*The saint I have on me, whoever you* "*are, please save me ;* la sainte que j'ai sur moi, qui "que vous soyez, je vous prie, sauvez-moi.' Dès ce "moment un mieux sensible se déclara chez elle ; "l'enfant vint au monde naturellement, au grand "étonnement des médecins, et, après une semaine,

" les forces lui étaient revenues suffisamment pour " permettre l'ablation de la tumeur, qui se fit avec " un plein succès. En quittant l'hôpital, cette dame " emporta l'image de la Vénérable Mère pour en " faire elle-même une copie, qu'elle désirait placer " comme ex-voto dans la chambre de notre hôpital " où elle avait été si miraculeusement guérie.

" Quelques mois plus tard, une autre malade, qui " s'était présentée comme catholique, à son entrée à " l'hôpital où elle venait pour subir elle aussi une " opération, avoua, quand on lui proposa de remplir " ses devoirs religieux, qu'elle avait en effet été bap- " tisée dans l'Eglise catholique, mais que ses parents " ayant apostasié alors qu'elle était encore enfant, elle " avait été élevée dans la religion protestante, qui " est celle de son mari, et qu'elle ne prétendait pas " mettre le trouble dans son ménage pour une ques- " tion de religion. Elle ajouta même, quand on lui " dit qu'on la laissait à ses réflexinos, que toutes ses " réflexions étaient faites à ce sujet ; ce qui n'em- " pêcha pas cependant qu'elle ne s'écrie dans le dé- " lire du chloroforme : '*For God's sake, don't let me* " *die a Protestant.*' Elle parut surprise ensuite " quand cette parole lui fut rappelée, mais elle per- " sista dans ses dispositions précédentes jusqu'au mo- " ment où, voulant se lever, sur la permission du mé- " decin, elle éprouva plus vive que jamais une forte " douleur causée par une excroissance à l'abdomen " qu'elle n'avait pas voulu révéler au médecin dans

" la crainte d'une seconde opération. Ayant alors " en mains la " Vie de notre Vénérable Mère " et se " rappelant le fait précédent qu'on lui avait relaté, " elle fit la même prière avec la promesse de se faire " catholique avec ses enfants si elle était guérie. Les " douleurs et l'excroissance disparurent alors ins-" tantanément ; elle appela aussitôt la garde-malade, " personne sage et consciencieuse, qui avait déjà " constaté l'excroissance et qui avait été témoin de " ses souffrances, afin de s'asurer qu'elle ne se faisait " pas illusion ; cette dernière constata en effet qu'il " n'y avait réellement plus rien. Elle fit alors appe-" ler la sœur Parent pour lui dire sa joie et la remer-" cier de lui avoir prêté ce livre, qui lui avait ouvert " les yeux de l'âme et lui avait valu la santé du corps. " Elle demanda à voir le chapelain, voulant sans re-" tard accomplir sa promesse, dont elle paraissait " aussi heureuse que de sa guérison. La sœur Parent " n'avait pas vu l'excroissance, mais elle put se ren-" dre compte alors qu'il n'y en avait trace. M. " l'abbé Gravel vint le lendemain, l'instruisit durant " plusieurs jours des vérités de la religion, reçut son " abjuration et la fit participer aux sacrements. Il " est remarquable que jusqu'au jour où elle fut ainsi " inspirée de prier notre Vénérable Mère, elle avait " rejeté tout livre qui semblait avoir un caractère " religieux ; elle n'avait même accepté cette Vie que " pour en considérer les gravures. Plusieurs semai-" nes se sont écoulées depuis et le mal n'est pas re-

" venu ; cette bonne dame persévère dans ses saintes " dispositions et ne cesse depuis d'exprimer sa recon- " naissance. Elle ne veut plus se séparer du livre " qui lui a procuré tant de bonheur.

" A ces faveurs obtenues par l'intercession de notre " Vénérable Mère, le bon Dieu a bien voulu en ajou- " ter d'autres qu'il a accordées sans l'intermédiaire " aussi direct de ses serviteurs. La semaine dernière, " une pauvre femme métisse catholique, qui n'avait " pas fait sa première communion, avait le bonheur " de la faire ; et dimanche, un vieillard de quatre- " vingt-quatre ans, qui ne s'était pas approché des " sacrements depuis vingt-deux ans, participait au " banquet eucharistique, après s'y être sérieusement " préparé.

" Plusieurs autres retardataires ont aussi rempli " leurs devoirs religieux, et dans le cours de l'année, " cinq ou six adultes, je crois, ont reçu le baptême à " l'article de la mort. Ces grâces précieuses nous " font espérer que le bon Dieu regarde notre mission " d'un bon œil et qu'il voudra bien en tirer quelque " gloire."

Les faveurs obtenues par l'entremise de Mme d'Youville, l'empressement de la population à vénérer son tombeau, les nombreux témoignages affirmant sa renommée de sainteté engagèrent les Sœurs Grises à faire des démarches pour introduire en cour de Rome la cause de sa béatification.

L'archevêque de Montréal, Mgr Fabre, en fut tout joyeux ; il bénit ce pieux et si légitime désir des filles de Mme d'Youville, et en 1884 elles eurent le bonheur de recevoir les premiers documents relatifs à cette cause.

Les témoins furent assignés, les formalités d'usage furent observées et, après un premier procès sur l'examen des vertus de la servante de Dieu, Sa Sainteté Léon XIII signa le décret suivant, le 28 avril 1890 :

" DÉCRET

" De la Béatification et de la Canonisation
" de la
" Vénérable Servante de Dieu, MARIE-MARGUERITE
" DUFROST DE LA JEMMERAIS,
" (VEUVE D'YOUVILLE),
" Fondatrice et Première Supérieure
" Des Sœurs de la Charité de Ville-Marie.

" SUR LE DOUTE.

" La Commission de l'Introduction de la Cause, dans
" le cas présent, et pour l'effet dont il
" s'agit, doit-elle être signée ?

" Elle fut certainement une femme forte et sur-
" tout brûlant du zèle de la charité envers les pau-
" vres, la Servante de Dieu, MARIE-MARGUERITE
" DUFROST DE LA JEMMERAIS, VEUVE D'YOU-
" VILLE, née en l'année 1701, au village nommé
" VARENNES, dans le Bas-Canada.

" Dans les états de vie divers par lesquels la fit
" passer la Divine Providence elle donna l'exemple
" admirable de toutes les vertus. Elle fonda un ins-
" titut de Vierges qui se donna pour fin de secourir
" assidûment les pauvres et les délaissés et de leur
" procurer les bienfaits d'une miséricordieuse cha-
" rité. Cet institut, Dieu aidant, n'a pas cessé de
" produire des fruits abondants.

" Ornée de tous les dons célestes, la Servante de
" Dieu rendit son dernier soupir le 23 décembre
" 1771, laissant une éclatante réputation de sainteté.

" Or cette renommée de sainteté appuyée sur des
" prodiges que l'on dit divinement opérés par l'inter-
" cession de cette Servante de Dieu, pendant un siè-
" cle entier, loin de s'éclipser, n'a fait que croître de
" jour en jour. De là il est advenu que le Révéren-
" dissime Archevêque de Montréal s'est décidé à
" commencer le procès ordinaire d'information sur la
" réputation de sainteté, sur les vertus et sur les mi-
" racles de la Servante de Dieu.

" L'enquête terminée selon les règles a été déférée
" à la Sacrée Congrégation des Rites, et NOTRE
" TRES SAINT SEIGNEUR LEON XIII a béné-

" volement accordé que le doute sur la signature de
" l'Introduction de la Cause de la susdite Servante de
" Dieu fût discuté dans l'assemblée ordinaire de la
" Sacrée Congrégation, sans l'intervention et le vote
" des consulteurs, et avant que les dix années voulues
" se soient écoulées, depuis le jour où le procès d'In-
" formation a été déposé au secrétariat de la Sacrée
" Congrégation.

" C'est pourquoi le Cardinal soussigné, Préfet de
" la Sacrée Congrégation des Rites et " Ponent " de
" la Cause sur les instances du Révérend Père
" Arthur-Jules Captier, Procureur-Général du Sémi-
" naire de Saint-Sulpice, Postulateur de cette Cause ;
" ayant égard aux lettres postulatoires de plusieurs
" des Révérendissimes et saints évêques et d'autres
" hommes illustres revêtus de dignités tant ecclésias-
" tiques que civiles ; proposa de discuter dans l'as-
" semblée ordinaire de la Sacrée Congrégation des
" Rites, tenue au Vatican, le jour fixé, le doute sui-
" vant :

" 'La Commission de l'Introduction de la Cause
" 'doit-elle être signée, dans le cas présent et pour
" 'l'effet dont il s'agit? '

" Et la Sacrée Congrégation ayant mûrement
" examiné toutes choses, ayant agréé de vive voix et
" par écrit le sentiment du Révérendissime Père et
" Seigneur Augustin Caprara, Promoteur de la
" Sainte Foi, a jugé devoir répondre ' Affirmative-
" ment ', c'est-à-dire qu'on doit signer la Commis-

" sion si cela est agréable à Sa Sainteté, le 27 Mars
" 1890.

" Le rapport fidèle de tout ce qui précède, ayant
" été fait par le Secrétaire soussigné, à NOTRE
" TRES SAINT SEIGNEUR LEON, PAPE trei-
" zième du nom,. Sa Sainteté a ratifié et confirmé le
" Décret de la Sacrée Congrégation, et de sa propre
" main a signé la Commission de l'Introduction de la
" Cause de la Vénérable Servante de Dieu MARGUE-
" RITE-MARIE DUFROST DE LA JEMMERAIS,
" VEUVE D'YOUVILLE, le 28 Avril de la même
" année.

" C. Card. ALOISI MASELLA,

" Préfet de la S. C. des Rites.

" VINCENT NUSSI,

" Secrétaire de la S. C. des Rites.

(Place du Sceau.)

" Imprimerie du Vatican."

" Pour vraie traduction,

" L. A. MARECHAL, V. G. Adm."

Le moment est venu de clore ces pages que nous avons consacrées à la vie de la Vénérable Mère d'Youville. Nous y avons raconté ses jeunes années, ses espérances au début de la vie et les événements providentiels qui, en brisant ses rêves d'avenir, la préparèrent à sa future mission et assurèrent son détachement de tout ce qui aurait pu ralentir son essor vers Dieu. Nous l'avons suivie dans ses premiers pas vers la vie parfaite ; nous l'avons vue dans son veuvage et dans les nombreuses épreuves qui ont accompagné la fondation de sa communauté ; nous avons dit les luttes qu'elle eut à soutenir pour réaliser le bien que lui inspiraient la générosité de son cœur et l'ardeur de sa charité ; nous avons rappelé l'indomptable énergie de son caractère et les merveilleuses ressources de son esprit. Enfin nous avons raconté les maladies qui brisaient son corps sans affaiblir sa volonté, les inquiétudes, les calomnies, les insultes qui lui apportaient des souffrances morales encore plus grandes que ses douleurs physiques. Et dans toutes ces misères et ces épreuves, nous l'avons vue toujours calme et sereine, parce qu'elle était soutenue par une confiance inébranlable en la bonté de Dieu.

La vie de Mme d'Youville n'est pas une vie ordinaire ; les vertus qu'elle a pratiquées ne sont pas des vertus ordinaires ; les circonstances exceptionnelles qui ont amené la fondation de son Institut et le développement prodigieux qu'il a reçu depuis, les

secours surnaturels qu'elle a plusieurs fois obtenus pour le maintien de sa communauté, les prophéties qu'elle a faites, le signe lumineux apparu sur sa maison le soir de sa mort, sa grande renommée de sainteté, la dévotion et la confiance qu'elle a inspirées depuis et le nombre de guérisons obtenues par son intercession, tout porte à croire que, répondant aux vœux du Canada tout entier, le Souverain-Pontife décernera bientôt à celle qu'il a déjà proclamée Vénérable l'auréole des Bienheureux. Puisse notre chère patrie mériter l'insigne honneur de donner une sainte à l'Eglise !

DEUXIÈME PARTIE

HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT DE L'INSTITUT DES SŒURS DE LA CHARITÉ.



ANCIEN HOPITAL GÉNÉRAL
(vu des jardins)

HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT DE L'INSTITUT DES SŒURS DE LA CHARITÉ.

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRES COMPAGNES DE Mme D'YOUVILLE. — SUPÉRIEURES DE L'INSTITUT DEPUIS LA FONDATION JUSQU'À NOS JOURS.

Quand Dieu veut fonder une œuvre utile à l'Eglise, il commence par faciliter la réunion des personnes qui doivent lui servir d'instruments, puis, leur inspirant un attrait particulier pour le sacrifice qu'il attend d'elles, il leur donne la grâce de bien comprendre l'esprit qui doit animer la fondation nouvelle et le but qu'elle doit atteindre.

C'est ainsi que dans l'établissement des Sœurs de la Charité de Ville-Marie sont venues se grouper autour de Mme d'Youville les compagnes les plus dévouées à son Institut et les mieux disposées à lui conserver ce cachet particulier que lui avait donné la fondatrice et qui l'a distingué jusqu'à nos jours.

Celle qui, la première, voulut s'associer au projet de Mme d'Youville de se dévouer au soin des vieillards et des infirmes fut, comme nous l'avons dit plus haut (1), Mlle Louise Thaumur La Source. Deux autres compagnes s'unirent à elles, dès la même année (1737), Mlles Catherine Demers et Catherine Cusson (2). Puis vinrent successivement Mlles Catherine de Rainville, Thérèse Laser-Laforme, Agathe Véronneau, Marie-Antoinette Relle et Marie-Joseph Bernard, qui formaient, réunies, (moins Mlle Cusson, décédée) la communauté de Mme d'Youville lorsqu'elle fut enfin reconnue et autorisée par lettres-patentes du roi Louis XV, le 3 juin 1753 (3). A la mort de Mme d'Youville, en 1771, le nombre des religieuses était de dix-huit, dont douze administratrices et six autres appelées alors *sœurs converses.*

Les annales de l'Institut nous fournissent sur ces pieuses filles quelques renseignements dont nous croyons devoir profiter, bien qu'ils soient fort incomplets dans certains cas.

PREMIÈRES COMPAGNES DE Mme D'YOUVILLE.

Louise Thaumur La Source, dont nous avons déjà parlé dans le chapitre de la fondation (4), est née à Montréal, en 1706 ; elle était fille de Dominique

(1) *Ante,* p. 55.
(2) Mlle Cusson mourut moins de quatre ans après, en 1741 ; *ante,* p. 62.
(3) Edits et Ordonnances, tôme 1, p. 613-616.
(4) Ch. VI, p. 49 et 55.

Thaumur de La Source et de Jeanne Prud'homme. Elle fut la première compagne que s'associa Mme d'Youville. Les âmes ayant les mêmes goûts et les mêmes aspirations ne semblent-elles pas se chercher par une sympathie inconsciente où elles trouvent souvent le premier lien d'une durable amitié ? La future fondatrice des Sœurs Grises et son assistante s'étaient senties attirées l'une vers l'autre dès qu'elles s'étaient rencontrées et, alors que Mme d'Youville était encore à son foyer domestique, elle avait confié à Mlle La Source, devenue son amie, toutes les aspirations de son âme et le grand penchant qui l'attirait vers les pauvres. Puis Mme d'Youville ayant résolu, sur le conseil de M. Normant, de se donner entièrement à Dieu et aux indigents, ce fut encore à Mlle La Source qu'elle s'adressa pour partager avec elle la vie nouvelle qu'elle voyait s'ouvrir. Celle-ci, comme nous l'avons dit, hésita longtemps avant d'accepter la proposition que lui faisait son amie, et ce ne fut qu'après avoir beaucoup réfléchi et prié qu'elle donna son consentement. Admise à prononcer ses vœux avec la fondatrice, le 25 avril 1755, elle fut jusqu'à la mort fidèle à sa vocation et resta toujours un modèle pour les compagnes qui se joignirent successivement à elles dans l'Institut.

Quand Mgr de Pontbriand vint approuver la nouvelle communauté, il avait nommé la sœur La Source assistante de Mme d'Youville, et, à la mort de celle-ci, il semblait naturel de la choisir pour remplacer la

fondatrice, car elle aussi avait su par ses rares qualités se gagner tous les cœurs. Son excessive douceur et sa grande timidité lui firent cependant préférer Mère Despins ; Mère Thaumur La Source fut continuée dans la charge d'assistante, qu'elle occupa jusqu'à sa mort.

Catherine Cusson, née à Montréal le 16 février 1707, était fille de Jean Cusson et de Marguerite Aubuchon. Associée à Mme d'Youville dès 1737, elle fut, comme nous l'avons déjà dit, la première compagne de la fondatrice que Dieu rappela à lui. Elle mourut d'une fluxion de poitrine, le 20 février 1741.

Catherine Demers-Dessermont, troisième compagne de la Vénérable, mourut à l'âge avancé de quatre-vingt-sept ans, le 21 avril 1785.

Catherine de Rainville, nommée assistante le 18 septembre 1778, pour remplacer la sœur Thaumur La Source, garda cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1783.

Thérèse Laser-Laforme fut élue maîtresse des novices le 27 décembre 1771, pour remplacer Mère Despins qui venait d'être nommée supérieure. Elle occupa cette charge jusqu'à son décès, en 1783.

Une autre des compagnes de Mme d'Youville était la sœur *Agathe Véronneau*, que le ciel avait marquée comme première victime de la communauté naissante. En soignant les malades atteints de la petite vérole, en 1755, elle prit à son tour la terrible maladie, bientôt aggravée par le typhus. Son intelligence ne se remit jamais complètement de ce choc terrible ; cependant on put voir que, malgré cette atteinte, sa profonde piété et son grand amour de Dieu étaient restés intacts. Elle fut aussi toujours fidèle à la pratique de l'oraison. " Un jour," dit M. Sattin, " Mme " d'Youville s'étant aperçue qu'elle n'était pas au " réfectoire, elle fut inquiète et chargea une sœur " d'aller à sa recherche. Celle-ci la trouva à la porte " de la chapelle, à genoux et dans l'attitude de " la prière. Que faites-vous donc ? dit la sœur tout " étonnée. Je fais mon oraison, répondit-elle. Et " sur quel sujet la faites-vous ? poursuivit l'autre. " Sur l'amour de Dieu, reprit la bonne sœur." Ses pieuses habitudes ne l'avaient pas quittée, comme ce trait nous le fait voir, et elle les conserva jusqu'à la fin de sa vie. Elle répétait sans cesse, la nuit même de sa mort : " Mon Dieu, je vous aime," et ce fut en prononçant ces paroles qu'elle exhala le dernier soupir.

Marie-Antoinette Relle est décédée le 15 avril 1777, âgée de cinquante-cinq ans. M. Faillon écrit son nom *Réelle ;* mais elle a signé Relle à l'acte d'arrangement par lequel Mgr de Pontbriand, le gouverneur et l'in-

tendant ont remis à Mme d'Youville la possession de son hôpital, en 1752, confirmé ensuite par les lettres-patentes du 3 juin 1753.

Marie-Joseph Bernard-Bourjoly fut élue assistante à la mort de la Sœur de Rainville et conserva cette charge jusqu'à son décès, arrivé en 1796.

Barbe-Françoise Prudhomme, admise à la profession en 1766, n'était encore que novice lorsque le terrible incendie de 1765 éclata à l'Hôpital Général. Les sœurs ayant perdu tout leur mobilier et leur linge et se trouvant sans abri, Mme d'Youville offrit à la sœur Prudhomme d'aller passer quelques mois dans sa famille qui jouissait de tout le confort que l'on pouvait alors désirer ; mais la fervente religieuse refusa énergiquement, disant qu'elle aimait mieux la plus grande pauvreté et toutes les misères supportées avec ses sœurs que l'aisance et toutes ses douceurs en dehors de la vie religieuse.

Vive et enjouée, mais d'un caractère énergique, la Sœur Prud'homme contribua beaucoup à conserver dans la communauté l'esprit de celle qui l'avait formée. Pendant vingt-neuf ans on la vit, hospitalière des hommes, faire l'admiration de ses compagnes et des pauvres, qu'elle soigna toujours avec la même douceur et la même charité. Elue en 1809 à la charge d'assistante, elle ne cessa d'édifier ses compagnes par la pratique de toutes les vertus,

surtout par sa parfaite soumission envers la supérieure. Celle-ci, la Mère Coutlée, était beaucoup plus jeune qu'elle, et cependant la sœur Prudhomme eut toujours pour elle la plus grande déférence, donnant aux jeunes sœurs, dit M. Faillon, l'exemple du respect et de l'obéissance qu'elles devaient elles-mêmes à celle qui était à leur tête.

Ayant vécu jusqu'à un âge très avancé, sa mémoire faiblit et elle oubliait parfois de se rendre aux exercices de la communauté pour rester à prolonger son oraison à la chapelle ; mais il suffisait alors de lui dire : "Notre Mère vous demande," pour la voir quitter immédiatement sa prière et accourir faire ses excuses à la supérieure. Si celle-ci la reprenait de son infraction à la règle, elle l'écoutait respectueusement et ne la quittait pas sans l'avoir remerciée. (1)

Aimable pour tous, elle était particulièrement bonne pour les novices et les jeunes sœurs qui, en retour, l'aimaient, la respectaient et prenaient ses avis avec reconnaissance. A l'exemple de la Vénérable Mère d'Youville, elle s'efforçait d'inspirer une grande dévotion envers le Père Eternel, qui était l'objet de toute sa confiance.

Elle mourut très âgée, laissant à la communauté le souvenir de ses grandes vertus et de ses aimables qualités. Son amour du travail lui avait fait introduire dans la maison la confection des fleurs artificiel-

(1) Mémoire particulier.

les, qui, comme nous l'avons déjà dit, subsiste encore aujourd'hui.

Elisabeth Bonnet fut la dernière compagne de Mme d'Youville qui lui survécut. (1) Elle personnifiait par son immense charité la vraie fille de saint Vincent de Paul. Elle fut pendant trente ans hospitalière des femmes. Malgré sa vie si occupée, elle trouvait toujours le moyen de venir en aide à celles de ses compagnes qui avaient besoin d'elle. Les supérieures étaient-elles dans l'embarras, c'était à la Sœur Bonnet qu'elles s'adressaient. Rien ne lui semblait au-dessus de ses forces, et cependant elle était aussi bien douée pour les ouvrages délicats et artistiques que généreuse à se dépenser aux travaux les plus fatigants et les plus pénibles.

La salle de ses pauvres était toujours plus que remplie, et si on venait lui dire qu'il se présentait une nouvelle infirme à l'hôpital, elle s'ingéniait à lui trouver une place. " Si elle n'y est pas commodé-" ment," disait-elle, " au moins elle sera délivrée de " la misère."

La vie de cette vaillante hospitalière s'écoula ainsi, entre les soins maternels dont elle entourait ses pauvres et ses devoirs religieux, qu'elle remplit toujours avec une si grande ardeur qu'à l'âge de soixante-quatorze ans, quand Dieu l'appela à lui, elle était aussi fervente que la plus parfaite des novices.

(1) M. Faillon, p. 440.

Elle s'éteignit le 12 mars 1824, en répétant d'une voix forte : " O beauté toujours ancienne et tou-" jours nouvelle, quand est-ce que je vous verrai ?" et avec le Psalmiste : " O mon Dieu, venez à mon " aide ; hâtez-vous, Seigneur, de me secourir."

Marie-Catherine Eury de la Péronnelle, née à Louisbourg, était veuve de Pierre-Joseph Celoron de Blainville lorsque Mme d'Youville la reçut dans sa communauté, comme postulante, en 1770. C'était une femme pieuse et distinguée. Elle avait placé ses deux filles chez les Sœurs Grises, comme pensionnaires. L'une d'elles, l'aînée, entra bientôt chez les religieuses de l'Hôtel-Dieu, et la seconde, chez les Sœurs Grises. Mais celle-ci mourut avant la fin de son noviciat. Mme Celoron s'offrit pour la remplacer et Mme d'Youville, qui connaissait son mérite et ses vertus, n'hésita pas à l'admettre malgré son âge. Elle écrivait quelque temps après : " Mme Celoron est " Sœur Grise et a la robe depuis six mois ; elle n'est " pas jeune, mais elle est d'une vertu peu commune." On l'appelait dans la communauté la " Sœur La Pérelle."

Esprit solide et cultivé et possédant une éducation soignée, elle rendit de grands services à l'Institut. On lui confia la formation des novices, qu'elle gouverna pendant quatorze ans, c'est-à-dire jusqu'à son décès, en 1797. Elle fut la dernière religieuse que Mme d'Youville admit avant sa mort.

SUPÉRIEURES DE L'INSTITUT DEPUIS SA FONDATION.

Mère Despins, 1771-1792.

Née à Boucherville, le 23 mars 1722, Marguerite-Thérèse Lemoine-Despins fut élue supérieure à l'unanimité des suffrages, à la mort de Mme d'Youville. Entrée comme pensionnaire à l'Hôpital Général en 1739, ce ne fut que quatorze ans plus tard qu'elle se décida à faire partie de la communauté.

Nulle n'aurait pu conserver aussi fidèlement dans l'Institut l'esprit de la fondatrice. La Mère Despins avait vécu aux côtés de la Vénérable pendant trente-deux ans et elle l'avait admirablement aidée. Nommée maîtresse des novices par Mgr de Pontbriand en 1755, elle s'était pénétrée de la pensée de Mme d'Youville, et depuis seize ans elle s'appliquait à former les novices selon l'esprit de la Vénérable. Les premières Sœurs de la Charité savaient donc, en l'appelant à succéder à leur Vénérable Mère, qu'elle ferait revivre ses vertus dans la communauté et qu'elle continuerait à les gouverner selon ses désirs et ses intentions.

Après son élection à la charge de supérieure, la Mère Despins avait reçu du grand-vicaire du diocèse de Québec, M. Gravé, une lettre qui l'eût certes découragée, si elle n'avait compté que sur ses propres

forces. "Je ne vous félicite pas," lui disait-il, "de "ce que vous succédez à Mme d'Youville ; il n'est "pas gracieux de remplacer une institutrice dont le "mérite était si fort au-dessus du commun. . . Je ne "puis rien vous souhaiter de mieux que la grâce de "faire usage de ses saints avis. . ." Mais la Mère Despins comprenait la tâche difficile qui venait de lui échoir ; il y avait à peine quelques jours qu'elle s'écriait : "Non, il n'y aura jamais plus de madame "d'Youville pour nous!" Elle était donc bien convaincue qu'elle pourrait difficilement remplacer cette mère si vertueuse et si aimée, et ce fut avec la plus grande crainte qu'elle accepta la charge de supérieure.

Douce, compatissante et remplie de charité, elle fut assez heureuse pour faire régner la paix et le contentement autour d'elle. Partageant avec saint François de Sales la conviction qu'il vaut mieux pécher par excès de douceur que de sévérité, elle disait à ceux qui lui reprochaient d'être trop indulgente qu'elle préférait souffrir en purgatoire pour cette faute que pour l'excès contraire.

Afin de se réserver plus de temps pour les instructions et les avis spirituels qu'elle donnait à ses sœurs, elle se déchargea du soin matériel de la maison sur la Sœur Coutlée et se consacra presque entièrement à la culture de la vie intérieure chez ses filles et au maintien de la ferveur que la Vénérable fondatrice s'était efforcée d'implanter dans leurs âmes.

Pour ne rien laisser affaiblir des usages et des pratiques établis dans la communauté, la Mère Despins pria M. Montgolfier de les recueillir, et c'est sous son gouvernement que ce vénérable prêtre rassembla toutes les règles et coutumes de l'Institut, dont il fit deux volumes, écrits de sa main, que les sœurs acceptèrent et qui furent, comme nous l'avons dit, solennellement approuvés par Mgr Hubert en 1790.

Quoique très délicate de santé, la Mère Despins fut un modèle de régularité : toujours rendue la première aux différents exercices de la communauté, elle était également la plus courageuse dans les différents travaux de la maison. Ne s'épargnant jamais, elle n'était indulgente que pour les autres, qui avaient en elle le plus parfait exemple du renoncement et de l'oubli de soi-même.

Naturellement portée vers la prière, elle trouvait ses délices dans le recueillement et l'union à Dieu ; la contemplation des perfections infinies du Créateur et des anéantissements du Sauveur l'absorbait habituellement, et cependant elle savait, quand son devoir l'exigeait, quitter les hauteurs où son âme planait pour venir s'occuper des affaires de la communauté. A l'exemple de sa Vénérable Mère, elle sut maintenir ses droits en faveur des pauvres dont elle administrait le bien, et elle le fit avec douceur et dignité.

Du vivant même de Mme d'Youville, les sauvages

du Sault-Saint-Louis avaient élevé d'injustes prétentions au sujet de certaines terres faisant partie de la seigneurie de Châteauguay, et cette question n'était pas encore réglée lorsqu'elle mourut.

La Mère Despins, prenant en mains les droits que la fondatrice avait fait valoir, les soutint avec vigueur. Les autorités de la colonie, cependant, avaient intérêt à ménager les sauvages et, à cette fin, insistèrent auprès des Sœurs Grises pour obtenir le sacrifice d'au moins une partie de leurs droits. Dans ces circonstances, la Mère Despins, par esprit de conciliation, céda seize arpents de son terrain. La Providence ne tarda pas à l'en récompenser, car le gouverneur Haldimand, appréciant justement le sacrifice fait par les sœurs, leur fit remise de certains droits qu'avait le roi sur la seigneurie de Châteauguay. Il expliquait toutefois ce don en disant que les grands services rendus au public par la communauté, en recevant dans sa maison les infirmes, les pauvres et les orphelins, méritaient bien une récompense de la part du gouvernement.

La Mère Despins joignait à une grande douceur un cœur très sensible et charitable.

Riche des dons de la fortune, elle s'en était joyeusement dépouillée en faveur des pauvres : nous avons déjà dit que c'est grâce à elle que Mme d'Youville avait pu acheter la seigneurie de Châteauguay. Loin de se prévaloir de cet avantage pour se donner quelque confort, elle ne voulait pour elle-

même que les vêtements et les meubles les plus pauvres ; elle passait ses nuits à travailler comme sa sainte devancière et elle ajouta même de nouvelles industries à celles qui existaient dans la maison, afin de garder tous ses pauvres, malgré la famine qui éprouva la ville pendant la durée de sa charge. Elle écrivait à ce propos, le 13 juillet 1789 : " Je vous dirai que " la misère est extrême dans ce pays : il est ordinaire " de voir des personnes qui passent trois et quatre " jours sans manger ; beaucoup ne vivent que d'her- " bes, comme les animaux ; la plupart n'ont pas la " force de marcher, tant ils sont faibles. . . Je ne vous " fais pas le détail de la triste situation où nous nous " sommes trouvées ; je vous dirai en deux mots que " la rivière a monté vingt-un pieds plus haut que son " lit ordinaire, que nous étions au milieu de la ri- " vière, avec un froid du Canada, obligées de pêcher " dans l'eau le bois pour nous chauffer, sans pouvoir " faire de pain, le four étant submergé. . ." (1)

La Mère Despins ressemblait de trop près à celle qui l'avait si bien formée pour être exempte de croix et de souffrances. Comme la Vénérable fondatrice, elle fut atteinte dans l'intime de sa famille religieuse. Une personne d'un caractère hautain et impérieux, mais protégée par M. Dufrost, avait été admise dans la communauté. Bientôt les égards qu'elle exigeait à cause de sa naissance et les préfé-

(1) M. Faillon, p. 361.

rences qu'elle voulait avoir ne connurent plus de bornes. La Mère Despins, ne pouvant tolérer cet état de choses si contraire à l'esprit religieux, se contenta de lui faire des observations et des remontrances, et sa grande charité alla même jusqu'à laisser ignorer à M. Dufrost la conduite de sa protégée. Mais la communauté, s'étant aperçue que cette religieuse si peu digne de l'être exposait à M. Dufrost ses prétendus griefs avec beaucoup d'exagération et d'amertume et donnait à la supérieure des torts qu'elle n'avait pas, résolut de mettre fin à sa conduite en l'expulsant de l'Institut. Malgré l'indulgence et la douceur de la supérieure, toute disposée à souffrir des défauts de ce sujet rebelle plutôt que de recourir aux grands moyens, le conseil des administratrices prononça la sentence et le supérieur du Séminaire vint la lui signifier. A l'exemple de la pauvre insubordonnée qui avait autrefois tenu la même conduite vis-à-vis de la fondatrice, cette sœur fut heureuse de venir plus tard demander un asile chez les Sœurs Grises, où elle mourut, elle aussi, parmi les pauvres de la maison, à l'âge de quatre-vingts ans.

C'est ainsi que les premières mères maintinrent la communauté dans sa primitive ferveur et surtout dans cet esprit d'union et de charité tant recommandé par la Vénérable Mère d'Youville. En imposant avec fermeté l'observance de la règle et en ne permettant pas à celles qui voulaient garder leur volonté propre de demeurer dans l'Institut, où elles

seraient devenues un sujet de souffrance et de malaise pour les autres, les premières mères assuraient la solidité de leur fondation. Les jeunes sœurs, ne trouvant chez les anciennes que des modèles à imiter, se faisaient un devoir de marcher sur leurs traces et ne pouvaient éviter de se former solidement aux vertus religieuses et de se maintenir dans la ferveur si nécessaire toujours, mais bien plus encore au berceau d'une communauté naissante.

Pour se guider dans la pratique des vertus de leur état, les novices n'avaient qu'à jeter les yeux sur celle qui remplaçait si parfaitement la fondatrice et qui en était la vivante image. Comme la Vénérable Mère d'Youville, la Mère Despins témoignait en mille circonstances son grand amour pour les pauvres, qu'elle traitait avec une tendresse toute maternelle. On l'a souvent vue quitter une personne favorisée de la fortune pour aller au-devant d'un pauvre qui désirait lui parler et être consolé ; elle s'excusait auprès de la première avec tant de grâce et de politesse que celle-ci ne pouvait en être froissée.

Charitable envers les délaissés et les petits, qu'elle accueillait toujours avec sympathie, la Mère Despins savait aussi respecter les personnes en autorité. On cite à ce propos une lettre qu'elle adressa au prince Guillaume-Henri, troisième fils du roi d'Angleterre, qui était venu visiter le Canada pendant que la Mère Despins était supérieure de l'Hôpital Général. "Très gracieux prince," écrivait-elle, "je suis bien

" mortifiée de ce que les compliments se ressemblent " tous, et qu'il y ait quelquefois tant de différence " dans la façon de penser et si peu dans celle de s'ex- " primer. Je ne doute pas cependant de la respec- " tueuse sincérité de ceux qui ont été présentés à " Votre Altesse Royale à son arrivée dans cette colo- " nie. Mais si je leur cède pour la délicatesse des ex- " pressions, je me réserve le très profond respect et " la confiance que je dois avoir pour le fils d'un roi " aussi bienfaisant que celui sous lequel nous vivons. " C'est ce qui me fait prendre la liberté de deman- " der à Votre Altesse Royale sa protection pour " l'Hôpital Général de Montréal, chargé de pauvres " de tout sexe et de toute condition et d'un grand " nombre d'enfants trouvés. J'offrirai, avec toute la " communauté, des vœux au Seigneur pour la con- " servation de Sa Majesté et pour celle de Votre " Altesse Royale dont je suis, très gracieux prince, la " très humble servante." (1)

Malgré ces vœux offerts au prince Guillaume-Henri et malgré son respect pour le gouvernement britannique, la Mère Despins était trop française de cœur pour que la nouvelle de la terrible révolution qui venait d'éclater en France ne remplît pas son âme d'inquiétude et d'angoisse. Aussi écrivait-elle, le 17 octobre 1790 : " Nous n'ignorons pas les trou- " bles qu'éprouve la France, cela nous fait grande-

(1) Archives de l'Hôpital Général. Lettre du 10 septembre 1787.

" ment gémir. C'est tout ce que nous pouvons faire " sur le triste état où se trouve cette monarchie, autre-" fois si brillante et si florissante. Je souhaite de tout " mon cœur que la paix et la tranquillité succèdent " promtement à ce furieux orage." (1)

Une autre tristesse pour le cœur de la Mère Despins fut la maladie de M. Montgolfier qui, à cause de son grand âge, avait été obligé de donner sa démission de supérieur du Séminaire. Ce digne prêtre avait connu M. Normant et lui avait succédé comme supérieur de la communauté. Il avait été le confident et le conseiller de Mme d'Youville et il portait à la jeune communauté des Sœurs Grises un bien vif intérêt. La Mère Despins eut la douleur de le voir mourir, le 27 août 1791. Il avait alors soixante-dix-huit ans ; il en avait consacré quarante au bien de la colonie.

Elle ne tarda pas à le suivre dans la tombe.

Atteinte d'une maladie de poitrine qui la fit longtemps souffrir, elle fut un sujet de grande édification pour ses filles par la pratique généreuse de la patience et de l'abandon à la volonté divine. Ayant eu la consolation de pouvoir parler jusqu'au dernier moment, elle put entretenir ses sœurs de toutes les vertus de leur état et leur rappeler les saintes recommandations de leur Vénérable Mère. Elle reçut avec une piété admirable tous les sacrements et s'é-

(1) Archives ; lettre du 17 octobre 1791.

tant préparée en parfaite épouse du Christ, elle croisa ses mains sur sa poitrine en disant : " Maintenant je " suis contente," et elle expira, le 6 juin 1792. Douce et consolante mort de la vierge sage, qui s'en-va dans la gloire à la rencontre de l'Epoux !

" Cette année nous a été très funeste," écrivait quelques mois après la Mère Coutlée, "par la perte " que nous avons faite de notre digne supérieure. " Elle a été regrettée de toutes les personnes qui " l'ont connue, et plus particulièrement de celles qui " composent cet Hôpital qu'elle a gouverné pendant " vingt ans et demi. J'avais pour cette vénérable " mère l'attachement le plus tendre et le plus respec-" tueux. Ma sensibilité a été si grande que je n'en " puis parler sans verser des larmes."

Mère Coutlée, 1792-1821.

La Mère Coutlée, qui succéda à Mère Despins, remplissait la charge d'économe et était âgée de quarante-neuf ans lorsqu'elle fut nommée supérieure.

Thérèse-Geneviève Coutlée était née à Ville-Marie le 23 novembre 1742. Il y avait six mois que la communauté avait perdu un de ses sujets les plus précieux dans la personne de Sœur Véronneau, lorsque Sœur Coutlée fut admise à faire profession, le 14 mars 1764. Les talents et la vertu de la jeune religieuse fai-

saient déjà pressentir à M. Montgolfier et à Mme d'Youville les services qu'elle devait rendre à l'Institut pendant tant d'années. On se rappelle la prédiction de longue vie que lui avait faite la Vénérable peu de temps avant de mourir.

Chargée par la Mère Despins des affaires temporelles de la maison, la Mère Coutlée s'en acquitta avec tant de tact et de prudence que la bonne Mère se plaisait à dire que sans l'aide de la Sœur Coutlée elle n'aurait jamais pu être supérieure. Mais autant la Mère Coutlée était heureuse de se dévouer aux intérêts de la communauté et des pauvres sous la direction d'une supérieure, autant elle fut effrayée lorsqu'elle se vit appelée à gouverner cette barque qui, durant la vie de la fondatrice, avait été agitée par tant de vents contraires qui ne s'étaient pas encore apaisés pendant le gouvernement de Mère Despins.

Sa frayeur et sa défiance d'elle-même se traduisirent par un déluge de larmes lorsque M. Brassier, supérieur du Séminaire, qui avait présidé à l'élection, annonça que la Mère Coutlée était élue supérieure à l'unanimité des suffrages. Ses pleurs continuèrent jusqu'à ce qu'un des prêtres qui venaient habituellement chez les Sœurs Grises, M. Bédard, lui dît sévèrement : "Ma Mère, si vous continuez à pleurer "ainsi, je ne reviendrai plus dans la maison." Elle comprit qu'il y avait une certaine faiblesse à s'écouter ainsi ; elle se soumit à la volonté divine et porta

avec générosité ce fardeau qui lui avait d'abord semblé si lourd qu'elle en était écrasée.

Elle s'appuya beaucoup sur les conseils de M. Roux, grand-vicaire, qui succéda à M. Brassier comme supérieur du Séminaire, et lui obéit comme la dernière des novices. " Lorsque M. le Supérieur ou le " père spirituel désirait qu'on fît quelque chose dans " la maison," écrivait l'une des filles de la Mère Coutlée, " ou qu'il faisait seulement entrevoir quelque " souhait, nous ne pouvions plus connaître le goût de " notre mère sur la chose indiquée ou proposée, et " sa seule réponse était celle-ci : Dieu ne demande de " nous, mes chères sœurs, que notre obéissance, mais " obéissons sans réplique et de bon cœur."

Intelligence supérieure, esprit fin, caractère affectueux et gai, la Mère Coutlée possédait toutes les qualités qui gagnent les cœurs.

Habile à conduire les affaires temporelles de la maison sous la Mère Despins, la nouvelle supérieure ne s'en désintéressa pas lorsqu'elle l'eut remplacée, et, dès que le calme fut un peu rétabli en France après la grande tourmente de 1789, la Mère Coutlée commença des démarches auprès du gouvernement français pour obtenir l'indemnité sur laquelle la Mère d'Youville avait compté. En 1802, elle se mit en rapport avec le procureur du Séminaire de Paris pour lui demander de faire valoir sa réclamation pour le remboursement des rentes sur l'Etat que possédait l'Hôpital avant la cession du pays à

l'Angleterre, et qui, dit M. Faillon, (1) avaient été confisquées par le gouvernement français, à cause de la guerre, comme propriété anglaise. Elle recevait peu après la réponse suivante : " Je ne puis " vous dire quel sera le sort de vos rentes. Il est " bien à craindre qu'elles n'aient celui que nous " éprouvons ici, à moins qu'il n'y ait des conventions " particulières entre notre gouvernement et celui " d'Angleterre, ce dont je doute. Nos rentes sur " l'Etat sont réduites au tiers, et le principal des deux " autres se rembourse en papiers qui se vendent sur " la place environ cinquante sols les cent francs." (2)

Quelque peu favorable que fût cette réponse, la Mère Coutlée ne se laissa pas décourager et elle résolut, de concert avec les autres communautés du pays, de continuer les démarches commencées. Elle eut raison, car, dès le commencement de son règne, Louis XVIII reconnut la justice de ces réclamations. Mère Coutlée s'empressa alors d'envoyer sa procuration à M. Pouget-Duclaux, supérieur du Séminaire, lui demandant de suivre pour elle ces négociations, dont elle espérait maintenant le résultat prochain. M. Duclaux chargea un des prêtres de sa compagnie, M. Thavenet, de cette mission. Celui-ci avait tout le zèle et toute la persévérance nécessaires pour triompher des difficultés qui restaient à surmonter. Mère Coutlée lui en témoigna sa reconnaissance dans une

(1) Page 395.
(2) Archives de l'Hôpital

lettre du 16 avril 1817 : " Je vous remercie très hum-
" blement," dit-elle, " de l'intérêt que vous prenez
" pour nos affaires et de toutes les peines que vous
" vous donnez pour les faire réussir à l'avantage de
" notre Hôpital. Je suis confuse de vos bontés pour
" nous, et je vous prie encore de nous continuer vos
" soins et de nous en donner des nouvelles, si cela ne
" vous gêne pas trop. Je suis fâchée de vous donner
" tant de trouble ; mais je vous fais cette demande
" parce que je connais votre zèle et la bonté de votre
" cœur." (1)

Cependant la Mère Coutlée ne devait pas voir la fin de ces négociations, car il fallut à M. Thavenet douze années de sollicitations et de démarches pour réussir dans sa mission, et il était réservé à la Mère Saint-Germain de recueillir le fruit de ce travail et de cette sollicitude de sa devancière.

La Mère Coutlée, comme la fondatrice de sa maison, était douée d'un remarquable talent d'administration. Aussi savait-elle augmenter les ressources de son Institut par diverses industries et elle excellait dans les différents ouvrages auxquels elle aimait à se livrer. Elle taillait elle-même les ornements destinés aux différentes églises et elle brodait avec un goût vraiment artistique. Active et laborieuse, elle se multipliait et mettait la main à tout ce qui se faisait dans la maison. Cependant elle était toujours la première rendue à l'oraison et à tous les autres

(1) Archives de l'Hôpital Général. Lettre du 16 août 1817.

exercices de la communauté. Ses filles émerveillées ne comprenaient pas comment elle pouvait ainsi faire tant de choses et les faire toutes avec tant de perfection. Mais son secret n'était-il pas dans un grand oubli d'elle-même et dans une mortification égale à son dévouement ? Sévère jusqu'à l'excès pour elle et se refusant le moindre adoucissement, même dans sa vieillesse, elle savait donner aux sœurs faibles ou délicates tout ce que son bon cœur pouvait imaginer. Elle avait pour les sœurs malades des attentions toutes maternelles, se rendant chaque jour auprès d'elles pour les consoler et les encourager, et si des occupations extraordinaires l'empêchaient d'accomplir ce devoir, elle se faisait remplacer par une de ses compagnes, qu'elle chargeait de faire ses excuses aux sœurs de l'infirmerie et d'expliquer son absence. “ Que le joug du Seigneur est doux! ” répétait-elle souvent, et vraiment elle avait reçu du ciel le don de faire trouver tout léger à ses filles. Si une de celles-ci venait lui confier ses peines, elle trouvait le secret de les adoucir et savait lui parler du bonheur de sa vocation avec une telle conviction que l'affligée se sentait disposée à tout accepter pour l'amour de Celui qui a le secret de toute douceur et de toute consolation.

La grande charité de la Mère Coutlée s'exerçait non seulement envers ses sœurs et ses pauvres, mais envers tous. Si quelqu'un était attaqué devant elle, elle se hâtait de dire : “ Mes sœurs, ménageons

“le prochain.” Et cependant sa conversation, toujours vive et enjouée, avait un charme qui attirait, et ses filles n'avaient pas de plus grand bonheur que de se grouper autour d'elle en récréation. Elle aimait à s'entourer des plus jeunes et prenait plaisir à les faire causer et à les amuser, et il n'était pas rare de la voir, les jours de grand congé, prendre part à leurs jeux, malgré son âge, comme une véritable enfant.

Cette simplicité de la Mère Coutlée paraissait même dans sa dévotion, qui était toute naturelle. “Elle s'adressait à saint Antoine, en qui elle avait la “plus grande confiance,” dit M. Faillon, “dans les “besoins urgents de la maison, avec une simplicité “naïve et charmante.”

Douée d'un cœur extrêmement sensible, la Mère Coutlée compatissait à toutes les misères ; les pauvres en dehors de la maison ne s'adressaient jamais à elle sans obtenir quelque secours, et les annales de la communauté disent que sa charité envers eux était inépuisable ; sa patience inaltérable leur donnait sans jamais se lasser. Que de pauvres honteux n'a-t-elle pas secourus et même quelquefois sauvés de la misère ! Un jour, un homme qui jusque-là avait vécu dans l'aisance vint se jeter à ses pieds et lui dit : “Ma “Mère, si vous ne venez pas à mon secours, je suis un “homme perdu.” Et la bonne Mère tout émue lui accordait le secours demandé.

C'est sa grande tendresse pour les malheureux de

toute sorte qui lui fit accepter le soin des aliérés. Déjà Mme d'Youville avait commencé cette œuvre en recueillant quelques-uns de ces pauvres malades ; mais, en 1801, le gouvernement ayant fait à la Mère Coutlée la proposition de se charger de tous les aliénés, celle-ci l'accepta avec joie et les Sœurs Grises continuèrent à s'occuper d'eux jusqu'en 1844. Les malades qui leur restaient à cette époque furent alors envoyés à Québec.

Comme nous l'avons dit, la Mère Coutlée s'était appuyée sur les conseils de M. Roux, supérieur du Séminaire. Aidée par lui dans les moments difficiles, elle s'était sentie plus forte pour porter la lourde charge du gouvernement de l'Hôpital. M. Poncin, que M. Roux avait chargé de la direction spirituelle de la communauté et des pauvres, direction qu'il garda jusqu'à sa mort, contribua comme ses prédécesseurs à y maintenir l'esprit de la fondatrice. M. Poncin étant devenu très âgé, M. Chicoisneau fut chargé de le remplacer en 1811 et, à la mort de celui-ci, en 1818, la direction spirituelle des Sœurs Grises fut confiée à M. Sattin, qui s'acquitta de sa nouvelle fonction avec un grand zèle et porta à la communauté un intérêt vraiment paternel. Ce fut lui qui le premier eut la bonne pensée de recueillir des notes sur la fondatrice et d'écrire sa vie. Il profita de l'heureuse mémoire de la Mère Coutlée pour connaître tous les détails de cette vie si précieuse et les conserver à ses filles et à la postérité. Il dit, au commencement de

cette biographie, en parlant de la Mère Coutlée : " Nous tenons ces détails d'une sœur infiniment res-" pectable par son âge et qui ne l'avait point quittée " pendant tout le cours de sa maladie. C'est à elle que " nous sommes redevable de tout ce qui, dans cette " triste et affligeante conjoncture, l'avait si vivement " frappée. Son témoignage a d'autant plus de poids " à nos yeux qu'indépendamment de la confiance " qu'elle s'était acquise, à raison du rang élevé " qu'elle occupait alors, elle joignait à une excellente " mémoire un discernement exquis, une sagesse peu " commune et une droiture de cœur à toute épreuve."

On aurait dit que Dieu avait voulu prolonger les jours de la Mère Coutlée assez longtemps pour lui permettre de noter les principaux traits qui ont rapport à la fondation et à la vie de la Mère d'Youville. Ils n'ont malheureusement pas tous été recueillis.

Après ce dernier service rendu à la communauté, la Mère Coutlée fut tout à coup enlevée à l'affection de ses filles et à l'estime de toute la population, après sept semaines seulement de maladie. " Mes chères " filles," répétait-elle sans cesse à celles qui venaient s'édifier auprès d'elle, " aimez-vous les unes les au-" tres. Ne perdez jamais de temps ; mais que tous " les instants de votre vie soient employés au service " des pauvres." Et celle qui recommandait ainsi à ses sœurs l'emploi constant du temps avouait avant de mourir qu'elle ne se rappelait pas avoir perdu une minute depuis son entrée en religion ! Et elle ajou-

tait aussitôt, afin de diminuer ce que ce bel aveu pouvait avoir de flatteur pour elle : “ Ne vous imaginez “ pas pour cela que je n'aie pas besoin de prières. “ J'ai bien d'autres défauts à me reprocher, si je n'ai “ pas celui-là, et je vous prie, mes chères sœurs, de ne “ pas me laisser brûler en purgatoire.” (1)

Remplie d'espérance dans la bonté infinie de Celui qui allait l'appeler à lui, la digne supérieure ne cessait d'adresser à Dieu des paroles comme celles-ci : “Oui, “ mon Dieu, je suis remplie de confiance en votre “ miséricorde;” et encore : “ Quand mon âme serait “ rouge comme l'écarlate à cause de mes péchés, votre “ bonté pourrait lui donner la blancheur de la neige.”

Ce fut dans ces sentiments de profond abandon qu'elle mourut, le 17 juillet 1821. Elle avait soixante-dix-neuf ans, et elle en avait passé cinquante-sept dans la communauté des Sœurs Grises, dans la pratique parfaite de toutes les vertus qui font la vraie sœur de charité. Aussi sa mort fut-elle l'occasion pour plusieurs personnes haut placées d'exprimer hautement leur appréciation des grandes qualités qui étaient le partage de cette femme distinguée. M. Roux, supérieur du Séminaire, entre autres, fit à ses filles le plus bel éloge de celle dont elles pleuraient la perte, disant qu'elle jouissait de la vénération de tout le clergé et des autres communautés et qu'on la regardait dans toutes les classes de la société

(1) Mémoire sur la Mère Coutlée.

comme une sainte ; il terminait en la proclamant la supérieure des supérieures de Ville-Marie !

Celle qui lui succéda écrivait à un des neveux de la Mère Coutlée : " La profonde douleur que j'ai " sentie de la mort de notre chère mère, quoique at- " tendue depuis le premier instant de sa maladie, " m'a mise hors d'état de vous écrire moi-même, pré- " voyant que ce serait un coup de foudre pour vous, " qui ne vous attendiez à rien moins qu'à cela. Je " ressentais par avance la profondeur du coup que " cette mort porterait dans votre cœur. Monsieur, si " vous pleurez une bonne tante, nous pleurons une " sainte mère que le laps du temps ne pourra effacer " de ma mémoire. Ses vertus et ses bons exemples " y seront toujours présents ; c'est une avocate que " nous avons dans le ciel. . ." (1)

Et la même écrivait à M. Thavenet, en Europe, une lettre disant le deuil de la communauté et qui se terminait par ces lignes : " Il a fallu suivre notre " mère comme je l'ai fait pendant sa maladie pour " comprendre la grandeur des souffrances qu'elle a " endurées, et cela sans se plaindre. . . Elle a été re- " grettée de tous ceux qui l'ont connue, et surtout des " personnes qui composent cet Hôpital, dont elle a " eu le gouvernement pendant vingt-neuf ans."

(1) Lettre de la Mère Lemaire à M. Louis Coutlée, 23 juillet 1821.

Mère Saint-Germain-Lemaire, 1821-1833.

Marie-Marguerite Lemaire - Saint - Germain était née le 14 mai 1769. Elle appartenait à une famille aisée et honorable.

Sa piété précoce la portait vers le cloître et ce fut chez les Sœurs de l'Hôtel-Dieu que cette jeune fille alla frapper, dès l'âge de seize ans. Dieu, qui avait d'autres vues sur elle, permit qu'on la refusât. Une légère infirmité qui la faisait boiter fit craindre aux Hospitalières que Mlle Lemaire ne pût soigner les malades avec toute l'activité voulue et fut le motif de leur refus. Convaincue qu'elle était appelée à servir Dieu dans l'état religieux, la jeune fille pensa à la communauté que venait de fonder Mme d'Youville et vint demander son admission à la Mère Despins.

Celle-ci n'eut pas de peine à reconnaître chez elle les qualités de l'esprit et du cœur et un jugement supérieur à son âge ; elle la reçut donc, dit M. Faillon, comme un sujet de grande espérance pour la communauté.

Les annales de l'Institut nous la peignent gaie, spirituelle et aimable. Elle possédait une intelligence virile et un jugement pondéré, ce qui n'excluait pas chez elle une excessive délicatesse et un cœur très sensible. Tous ceux qui l'approchaient subissaient le charme de sa conversation et elle savait écrire aussi agréablement qu'elle savait causer.

A l'exemple de Mère Coutlée, sa tendresse pour ses

sœurs, sa compassion pour les misères d'autrui n'avaient d'égale que sa sévérité pour elle-même, ce qui faisait dire que son cœur était d'or pour les autres et de fer pour elle. Cet oubli de soi et une santé robuste lui permirent, pendant qu'elle était économe de la communauté, d'entreprendre des ouvrages tellement pénibles que lorsqu'elle abandonna cette charge on ne trouva personne pour continuer ces travaux.

Douée d'une grande aptitude pour les affaires, elle essaya de combler les lacunes qui existaient avant qu'elle fût chargée du matériel de la maison.

Un nombre considérable de terres avait été concédé dans la seigneurie de Châteauguay, et cependant aucun registre n'en avait été tenu. La sœur Lemaire voulut remédier aux graves inconvénients qui pouvaient résulter de cette omission ; elle ouvrit donc et compléta, au prix de grandes fatigues et d'un immense travail, un livre contenant tout le détail de ces diverses concessions des terres de la seigneurie. Mais pour en arriver là elle fut obligée de parcourir plusieurs fois le domaine, allant de maison en maison, dit M. Faillon, afin d'obtenir les titres des propriétaires. Le jour était employé à ces courses, et la nuit, à transcrire ces divers titres. Pendant un mois, elle y travailla sans relâche, ce qui ne l'empêchait pas d'être chaque jour à ses autres occupations et à ses exercices religieux. " Elle fit
" mesurer la seigneurie, poser des bornes, tracer des
" lignes seigneuriales, et concéda le reste des terres

" qui ne l'avaient point encore été jusqu'alors. C'est
" en charrette que ses diverses courses étaient faites,
" dans toutes les saisons de l'année, et aucune consi-
" dération de fatigue, de santé ou de péril ne l'a ja-
" mais arrêtée." (1)

Une âme qui sait ainsi se dépenser pour son devoir et qui sait également donner l'exemple de la plus scrupuleuse exactitude à ses exercices religieux n'est-elle pas soutenue par une grâce spéciale et divine ? Debout chaque matin à quatre heures et demie pour l'oraison, la Mère Lemaire puisait dans la prière la force d'accomplir les différentes actions de sa laborieuse journée.

D'une énergie qui ressemblait à celle de la Vénérable Mère d'Youville, mais dont l'ardeur ne pouvait pas se dominer aussi parfaitement et la poussait à certaines hardiesses, la Mère Lemaire se chargeait quelquefois de réprimer elle-même et sur-le-champ les injustices dont la communauté pouvait souffrir. En voici quelques exemples.

Ayant appris que les sauvages du Sault Saint-Louis s'étaient emparés d'une île qui appartenait aux Sœurs Grises, la Mère Lemaire se rendit sur les lieux et, bravant le courroux des sauvages, elle arracha de ses propres mains ce qu'ils avaient semé sur ses terres.

Un agent de la seigneurie de Beauharnois s'était emparé à son tour d'une autre île de la seigneu-

(1) M. Faillon, p. 411

rie de Châteauguay et avait même commencé à y faire faire la coupe du bois ; on vient prévenir la Mère Lemaire de cet empiètement. A l'instant elle part avec une trentaine d'hommes et se met à faire défricher elle-même, afin d'affirmer publiquement son droit de propriété.

Une autre fois, c'est aux ingénieurs du canal de Lachine qu'elle résiste. Ceux-ci ayant planté des piquets sur la propriété de l'Hôpital Général pour le tracé du canal, la Mère Lemaire vint hardiment les arracher, et les ingénieurs furent forcés d'aller tracer leurs lignes ailleurs.

Cette énergie si virile était cependant tempérée par une grande bonté et les étrangers mêmes en firent l'épreuve. Se trouvant un jour à Châteauguay, on vint lui dire qu'un Anglais blessé souffrait horriblement d'une balle qui n'avait pas encore été extraite. La Mère Lemaire le fait venir, lui fait préparer un bon lit et, avec une habileté digne d'un chirurgien, elle extrait la balle de sa plaie. Elle compléta son œuvre de charité en le gardant et en le soignant jusqu'à son entière guérison. Le pauvre blessé ne cessait pas de la remercier et de la bénir.

Une autre fois, ce sont des cris de détresse qu'elle entend et auxquels elle accourt. Du rivage elle aperçoit une barque engagée dans les glaces, car on était aux froids de l'automne, et cette barque ne pouvait ni continuer au large ni aborder au rivage. La Mère Lemaire ne perd pas son sang-froid ; elle appelle les

serviteurs de la ferme et veut les envoyer au secours des malheureux ; mais, voyant l'imminence du danger, ils ne bougent pas. Alors cette femme énergique, après avoir vainement fait appel aux sentiments de ces serviteurs et même leur avoir reproché leur lâcheté, se risque elle-même sur la glace. Ces hommes pusillanimes, voyant le courage de cette femme, retrouvent le leur et s'élancent à sa suite. Bientôt les naufragés sont ramenés au rivage, et comme ils sont transis de froid, les enfants surtout, la Mère Lemaire les conduit au manoir, les fait réchauffer, leur fait servir un bon repas et passe la nuit à les veiller et à les soigner.

Cette tendresse de la Mère Lemaire se manifestait toujours envers les pauvres, mais surtout envers les enfants, qu'elle aimait particulièrement. On raconte qu'une petite orpheline avait eu beaucoup de difficulté à s'habituer à la règle de la maison et qu'elle avait souffert longtemps de la séparation des siens. La Mère Lemaire prenait la peine d'aller chaque jour la consoler et lui témoigner de l'intérêt et de l'affection ; elle lui faisait porter de petites douceurs, elle lui donnait des bonbons et des fruits quand elle la voyait, et elle tâchait ainsi de gagner son cœur.

Les compagnes de la Mère Lemaire n'étaient pas les dernières à bénéficier de sa grande bonté. Chose assez rare chez une personne robuste et virile et qui était toute dévouée à la prospérité de son Institut, elle s'occupait minutieusement de la santé de cha-

cune et savait donner largement et sans compter tous les besoins des sœurs et des pauvres, trouvant également moyen de faire l'aumône aux nécessiteux du dehors. "Il eût été difficile," dit M. Faillon, "de "veiller avec plus de soin à la conservation de la "santé des sœurs que ne le fit constamment cette "charitable mère. Dès qu'elle eut été élue supé-"rieure, elle jugea nécessaire d'introduire dans la "maison des femmes de charge, pour soulager les "sœurs qui jusqu'alors avaient fait tout le gros du "travail du ménage. Ce fut elle qui supprima pour "les sœurs l'usage d'aller laver la lessive à la rivière, "quoique cependant elle voulut qu'elles la lavassent "toujours dans leur maison, et elle était singulière-"ment attentive à leur donner, dans les divers offices "qu'elles avaient à exercer, tous les aides qui pou-"vaient leur être nécessaires, afin qu'aucune ne fût "accablée par le travail."

Cette grande et maternelle prévoyance s'étendait, comme on vient de le voir, aux moindres détails, et sa grande délicatesse savait lui faire choisir ce qui pouvait faire plaisir à chacun et dire un mot agréable à propos. Chaque semaine, les sœurs absentes recevaient un mot d'elle ; chaque jour elle rendait visite à celles qui étaient retenues à l'infirmerie et voulait que leurs moindres désirs fussent satisfaits. Comme elle excellait à panser les plaies, elle se réservait cet office d'hospitalière lorsque les pansements demandaient plus de soins. Une des sœurs souffrait

d'une plaie sérieuse à la main, qui s'aggrava tellement que les chairs tombaient en lambeaux et que l'amputation fut jugée nécessaire. La supérieure, avant de laisser tenter ce moyen extrême, voulut faire un dernier effort. Elle entreprit de guérir cette plaie et, à force de patience et d'intelligence, elle réussit à sauver la main de cette sœur. Elle eut le même succès avec une des pauvres de la maison, qu'elle guérit d'une affreuse brûlure et qu'elle soigna avec la tendresse d'une mère.

La prudence de la Mère Lemaire était égale à sa charité et à sa bonté, et elle en donna des preuves dans l'admission des postulantes. Loin d'accueillir celles qui se présentaient avec un empressement qui souvent est désastreux pour les sujets comme pour la communauté, elle voulait leur donner tout le temps nécessaire pour réfléchir sur une résolution aussi grave et qui doit décider de toute leur existence.

Aussi se gardait-elle de ne leur montrer que le beau côté de la vie religieuse et de leur faire croire que tout n'y est que fleurs et sourires. Elle écrivit un jour à une jeune aspirante : " C'est avec bien du plai-
" sir et de la joie que je vous reçois pour ma postu-
" lante. Cependant, ma chère enfant, je ne dois pas
" vous cacher que la vie d'une personne de commu-
" nauté, d'une vraie religieuse, est une vie de croix,
" de pénitence, de mortification, d'humiliation et de
" renoncement continuel à soi-même. Cette péni-
" tence consiste à faire tous les jours de la vie la

" même chose et à la même heure, toujours se lever " à la même heure, toujours se récréer à la même " heure, toujours garder le silence à la même heure, " toujours manger à la même heure, toujours se cou- " cher à la même heure. Voilà les croix journa- " lières ; il y en a d'autres plus grandes. Les croix " sont de petites bagatelles, auxquelles le bon Dieu, " dans sa miséricorde, permet que nous soyons sensi- " bles, afin que nous ayons quelques sacrifices à lui " faire. Elles sont l'apanage du chrétien : en sui- " vant un Dieu crucifié, nous devons porter la croix à " sa suite et y mourir si c'est sa sainte volonté. Oh ! " ma chère enfant, le monde qui trouve si dur et si " impraticable le sacrifice de notre volonté à celle de " notre aimable et divin Jésus, ce misérable monde " voit bien les peines, les croix et les épines de l'é- " tat religieux ; mais il n'en voit pas les joies, les con- " solations, les grâces et les douceurs : c'est un se- " cret qui lui est caché... c'est dans la retraite, c'est " dans le silence que l'on goûte la vraie paix, le vrai " bonheur. C'est là qu'on entend la voix du divin " Maître qui nous dit : Goûtez et voyez combien mon " joug est doux et mon fardeau léger..."

Quelques mois plus tard, elle écrivait à cette même personne : " Vous voilà bientôt rendue au terme que " je vous ai fixé. Je suppose que vous avez fait bien " des réflexions sur ce que je vous ai dit. Faites-en " encore, souvenez-vous tous les jours que la vie de " communauté est une mort continuelle à soi-même,

“ un renoncement à toutes nos aises, commodités, “ plaisirs et goûts, une mortification constante de “ notre volonté et de nous-même. Jamais ne faire “ sa volonté et faire toujours celle des autres, tou- “ jours garder le silence sur ce qu'on souffre, ne s'en “ plaindre jamais qu'à son céleste époux qui sera seul “ notre soutien, notre appui et notre consolation. “ Vivez de la sorte, et vous goûterez combien le joug “ du Seigneur est doux. La compagnie du divin et “ aimable Jésus fait trouver de la suavité dans les “ plus grandes amertumes de la vie ; et comment “ pourrions-nous trouver ces choses difficiles à la suite “ d'un Dieu crucifié, et crucifié pour notre “ amour ? ” (1)

Ces lettres de la digne supérieure font voir sa grande et ardente piété et son profond amour pour la vie religieuse. Malgré tout le soin qu'elle mettait aux affaires temporelles de sa communauté, l'esprit de sa vocation ne s'était pas affaibli et elle savait inspirer la même ardeur à ses novices en les préparant aux sacrifices qui leur seraient demandés plus tard.

C'est sous l'administration de la Mère Lemaire, vers 1827, qu'aboutirent enfin les négociations que M. Thavenet poursuivait depuis douze ans, pour obtenir du gouvernement français l'indemnité réclamée par les établissements religieux du Canada pour la confiscation de leurs rentes sur l'Etat. Il y avait

(1) Lettre de la Mère Lemaire, 12 juillet 1830

plus de soixante ans que cette confiscation avait eu lieu lorsque le gouvernement de Charles X se décida à payer cette indemnité, qui s'élevait à plus d'un million et demi et sur laquelle l'Hôpital Général des Sœurs Grises reçut, pour sa part, la somme de cent cinquante mille francs.

La Mère Lemaire n'eut pas de peine à faire l'emploi de cette somme. Sous son administration, l'Institut prit un nouvel essor ; les capitaux obtenus par M. Thavenet furent employés à l'amélioration des bâtisses ; elle fit exécuter le plan de l'église selon les intentions de Mme d'Youville ; elle l'agrandit et y ajouta un nouveau portail et une nouvelle sacristie.

Elle s'occupait en même temps de Châteauguay, où elle fit construire une digue de quatre cents pieds, pour conduire l'eau d'une rivière à un moulin à carder la laine et alimenter en même temps un moulin à scier le bois, qui complétèrent ce magnifique domaine. Ces améliorations, faites avec intelligence, augmentèrent considérablement les revenus de l'Hôpital, qui se trouva ainsi dans une situation d'aisance inconnue jusque-là.

Mais à l'exemple de la Vénérable fondatrice, la Mère Lemaire n'augmentait ses revenus que pour en faire bénéficier les malheureux et rencontrer les besoins nouveaux qu'imposait constamment l'extension des œuvres de la maison. C'est ainsi qu'en 1823 elle s'était déjà chargée de l'éducation des orphelines irlandaises, devenues nombreuses à cause de

l'émigration. Elle avait consacré une des salles du couvent à cette œuvre, qui a été ensuite continuée jusqu'à la fondation de l'Asile Saint-Patrice.

Ces travaux et la vie austère que menait cette parfaite religieuse épuisèrent ses forces. Atteinte de paralysie en 1833 et incapable désormais de consacrer à sa maison l'activité et la vigueur d'autrefois, elle donna sa démission.

Depuis la fondation de l'Institut, les supérieures avaient été maintenues dans leur charge jusqu'à leur mort. A la suite de l'accident arrivé à la Mère Lemaire, le conseil décida, en 1835, qu'à l'avenir la supérieure et les autres dignitaires seraient élues tous les cinq ans, et cet usage s'est toujours maintenu depuis dans la communauté.

Eprouvée et purifiée par la maladie et par de très lourdes croix, disent les mémoires, la Mère Lemaire eut le bonheur de les supporter avec courage et résignation. Elle mourut le 12 avril 1838, âgée de soixante-neuf ans, l'âme remplie de confiance dans les mérites de Notre-Seigneur, qu'elle avait si fidèlement et si vaillamment servi.

Mère Beaubien, 1838-1843

Celle qui venait d'être appelée à recueillir la charge de supérieure, devenue vacante par la démission de la Mère Lemaire, était née à Nicolet de

parents aisés et se nommait Marguerite-Dorothée Trottier de Beaubien.

Entrée au noviciat le 12 juillet 1816, elle n'était âgée que de dix-huit ans lorsqu'elle fit profession, le 17 juillet 1818.

Nature franche et loyale, elle alliait à un caractère doux et aimable une grande simplicité. Plutôt portée à obéir qu'à commander, elle laissait aux autres toute la latitude possible dans les différents offices de la maison. Loin d'agir comme certaines natures mesquines qui semblent regretter les dons que Dieu a départis à d'autres, elle se plaisait à mettre en relief les différents talents de ses filles, tandis qu'elle cherchait à s'effacer et qu'elle renvoyait même à l'économe et aux autres dignitaires tout le succès qu'elle avait pu obtenir.

Deux traits principaux l'ont distinguée : son immense charité et son zèle pour les missions sauvages. Elle prenait plaisir à venir en aide aux missionnaires, à leur faciliter les moyens d'étendre le champ de leur apostolat, et plusieurs fois elle est venue au secours des malheureux dans des temps de disette et de misère. En 1834, la récolte ayant manqué, elle fit distribuer du blé à tous les pauvres de Châteauguay, et en 1842, à Montréal, la misère ayant été très grande, elle fit augmenter les restes de la maison avec une telle abondance que la sœur chargée de la dépense put nourrir cent familles avec les reliefs de l'Hôpital. Les annales témoignent que la maison ne fut pas appau-

vrie par cette distribution si charitable et que personne n'eut à en souffrir.

Après avoir été supérieure pendant dix ans, cette digne religieuse fut nommée assistante ; mais une fondation nouvelle s'étant présentée pour Bytown, la Mère Beaubien en fut nommée la fondatrice, le 4 décembre 1844. Au moment où elle se disposait à partir, elle fut frappée de paralysie, le 11 janvier 1845. Réduite à l'inaction par cette terrible épreuve, la Mère Beaubien fut douce et résignée dans la souffrance. La paralysie, qui avait affecté sa mémoire, n'avait pas altéré son esprit religieux; humble, soumise, résignée et surtout obéissante jusque dans les plus petites choses, elle édifia la communauté par la pratique de toutes ces vertus pendant encore près de trois ans. Sa mort, paisible comme sa vie, arriva le 11 août 1848.

Mère Elisabeth Forbes, 1843-1848.

Sœur Elisabeth Forbes-McMullen était née à Saint-André (Haut-Canada), en 1806, de John Forbes et d'Anne McDonnell, et succéda à la Mère Beaubien comme supérieure.

Entrée chez les Sœurs Grises le 21 février 1823, elle fit profession le 22 février 1825.

“ Image vivante des premières mères de la commu-“ nauté,” disent les annales, “ elle fut un modèle de

“ régularité, d’obéissance et de toutes les vertus qui
“ caractérisent une parfaite religieuse. Douée d’un
“ jugement droit et sûr, d’une intelligence remarqua-
“ ble pour les affaires, elle fut économe peu après sa
“ profession. Les grandes qualités dont elle était
“ douée lui gagnèrent bientôt la confiance et l’estime
“ générales et elle fut appelée aux premières charges
“ de l’Institut.”

Supérieure pendant cinq ans, puis assistante près de trente ans, elle put, dans ces différents emplois, satisfaire sa soif de faire du bien aux malheureux, à qui elle avait consacré toute son existence. Voulant conserver le bien de ces délaissés qu’elle aimait tant et assurer aussi la prospérité de la maison qui les recueillait, elle se procura une foule de documents précieux et rédigea des mémoires très utiles à l’Institut.

Animée, comme la Mère Beaubien, d’un zèle ardent pour les missions sauvages et d’un dévouement maternel pour ses sœurs, la Mère McMullen entreprit le voyage si long et si pénible de la Rivière Rouge, pour aller consoler les sœurs de cette nouvelle mission, qui venaient de perdre leur première supérieure.

“ Estimée de ses supérieures,” disent les annales,
“ elle en était l’appui et le conseil ; aimée et chérie
“ de ses compagnes et des pauvres, vénérée de tous,
“ elle commandait le respect et la confiance. Elle
“ mourut, chargée d’œuvres et de mérites, le 7 avril

" 1875, avec le calme et l'abandon d'une âme qui a
" pris pour devise : glorifier son Dieu et ne servir que
" Lui."

Mère Rose Coutlée, 1848-1853.

Sœur Marie-Rose Coutlée succéda à la Mère McMullen comme supérieure. Elle était née aux Cèdres, en 1814, de Louis Coutlée et de Rose Watier.

Entrée au noviciat le 7 août 1830, elle fit profession le 10 août 1832.

Vraie fille de charité, la Mère Coutlée n'avait qu'une pensée et qu'un désir : servir les pauvres et les rendre heureux; aussi abrégea-t-elle ses jours par les privations et les rudes labeurs que ce grand amour des pauvres lui inspira. Les annales disent qu'elle fit des travaux au-dessus des forces d'une femme.

Supérieure pendant cinq ans, elle quitta cette charge pour aller installer la fondation de l'Hospice Saint-Joseph, puis celle de l'Hospice La Jemmerais à Varennes, et enfin l'Hôpital Saint-Joseph de Chambly. Comptant sur son dévouement exceptionnel, les supérieures et la communauté lui ont donné occasion de le déployer dans ces différentes fondations qui sont, comme l'on sait, toujours difficiles et pénibles.

En 1875, elle remplaça une des assistantes, qui allait mourir ; mais son heure à elle devait sonner presque en même temps. Après quelques jours seu-

lement de maladie, la mort la frappa et, malgré ce soudain appel, la trouva parfaitement abandonnée à la volonté divine. " Mon Dieu ! que votre sainte vo-" lonté s'accomplisse ! " avait-elle répété partout et toujours pendant sa vie ; ce furent aussi les dernières paroles échappées de ses lèvres mourantes.

Mère Slocombe, 1863-1872.

Jane-Mary Slocombe, née le 29 octobre 1819 dans le comté de Taunton, en Angleterre, fut la deuxième supérieure étrangère que les Sœurs Grises placèrent à la tête de leur communauté.

Les parents de Mère Slocombe (James Slocombe et Johanna Gadd) étaient protestants, d'une probité exceptionnelle et doués de ces vertus naturelles qui caractérisent la sincérité de la croyance. A peine âgée de dix ans, elle eut la douleur de perdre ses parents. La Providence, qui lui réservait une mission au sein de l'Eglise catholique, lui fit recevoir une éducation soignée dans un des meilleurs établissements d'Angleterre. Sa grande intelligence, la droiture de son jugement et les fortes études qu'elle fit l'amenèrent à étudier la religion catholique et à la comparer à la sienne. Elle ne tarda pas à faire son choix et à devenir une fervente convertie. Peu après son abjuration, le juge Pike, qui était un

des amis de sa famille, se trouvait en Angleterre avec sa femme. Ils invitèrent Mlle Slocombe à venir avec eux au Canada et celle-ci accepta. A son arrivée à Montréal, se sentant isolée, elle chercha un directeur qui, tout en guidant son âme, pourrait en même temps lui servir d'appui et la soutenir dans les moments d'inquiétude et de découragement. M. l'abbé Larkin, du Séminaire de Saint-Sulpice, qui était chargé des catholiques anglais de la ville, lui fut indiqué. Il reconnut bientôt que sa nouvelle pénitente n'était pas une âme ordinaire ; il lui demanda de venir l'aider dans la chapelle des Récollets à préparer les enfants parlant l'anglais à leur première communion, et elle accepta avec joie. Son dévouement fut bientôt béni : elle reçut en retour des lumières qui, tout en l'éclairant, la conduisaient insensiblement au sacrifice de sa vie entière dans l'exercice de la charité.

Quelque temps après, elle faisait part à M. Larkin de l'attrait qu'elle éprouvait pour la vie religieuse, et celui-ci, après l'avoir fait beaucoup prier et réfléchir, lui conseilla de répondre à l'appel divin. Mais, comme toutes ces héroïques résolutions qui demandent à l'âme qui les conçoit l'immolation de toute une vie, la détermination de la jeune fille devait subir des luttes intimes et des tentations qui eussent ébranlé un courage moins grand que le sien. Elle triompha et, à vingt ans, elle venait frapper à la porte du noviciat des Sœurs Grises, dont les œuvres avaient reçu

la préférence de son cœur sensible et charitable. Son esprit était droit et sincère, son intelligence, comme nous l'avons dit, très cultivée, et avec cela elle avait la simplicité d'une enfant et la délicatesse d'une âme élevée.

Après deux années du noviciat le plus fervent et le plus exemplaire, elle fit profession, le 16 juillet 1842, dans cet Institut dont elle devait être une des colonnes. Elle fut envoyée, presque au sortir du noviciat, à Châteauguay, pour aider, dans sa charge de dépositaire, Mère Deschamps, qui résidait au manoir.

N'est-ce pas par des vues toutes providentielles que ces deux futures supérieures, qui devaient, chacune selon son caractère et son tempérament, laisser une si forte empreinte dans la communauté, se sont rencontrées ainsi dans une demi-solitude, en présence de cette belle nature qui leur rappelait les bontés et les munificences du Créateur ? Aussi ces deux âmes, pourtant si différentes, se comprirent, parce que toutes deux marchaient vers le même but : servir Dieu et les pauvres dans cet Institut de leur choix. Chaque arbre du domaine, chaque pierre de la route leur parlait des travaux et des fatigues de la Vénérable Mère d'Youville, et elles s'encourageaient et s'animaient à marcher sur ses traces et sur celles des premières mères de la communauté. La sœur Slocombe se dévouait aux pauvres du village de Châteauguay ; son zèle trouvait le moyen de s'exercer même auprès de ces bûcherons conduisant des trains de bois

(cages) qui passaient près de l'île et dont les jurements la faisaient frémir. Par sa douceur et son amabilité, elle gagnait leurs cœurs et elle leur faisait promettre de ne plus jurer.

Après neuf ans de cette vie cachée et si en harmonie avec leurs goûts, les deux religieuses furent enlevées à leur île Saint-Bernard pour commencer une vie toute différente. Aux élections de 1853, Mère Deschamps fut élue supérieure générale, et Mère Slocombe, maîtresse des novices. L'attrait de cette dernière pour la vie intérieure l'avait désignée à ses supérieures pour la charge si importante de former les jeunes personnes qui se destinent à l'état religieux.

Pendant six ans la Mère Slocombe se dévoua avec succès à sa délicate mission et conduisit au pied de l'autel cent deux religieuses venant y consommer leur sacrifice. Elle invitait ses novices à répéter souvent après saint Stanislas : "Je ne suis point née "pour les biens de la terre, mais pour ceux du ciel. "Il vaut mieux faire de petites choses par obéis-"sance que de grandes par sa volonté propre. "Marie! Elle est ma mère!"

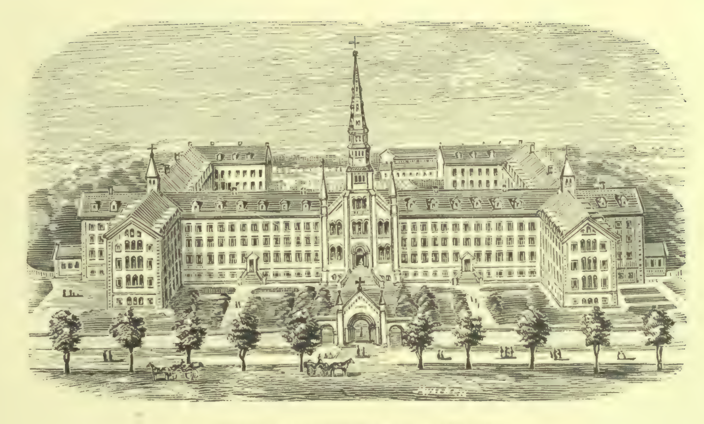
A l'une de ses novices elle disait : "Mon enfant, "soyez simple comme la colombe ; la simplicité doit "être le caractère des vraies religieuses; dès qu'elles "s'en éloignent, le relâchement vient la remplacer." A une autre elle écrivait : "Mon enfant, la simpli-"cité aime tout ce qui est pauvre, habits, meubles, "images, livres, elle n'est attachée à rien."

La douceur dominait dans tous les avis donnés par Mère Slocombe à ses novices; aussi celles-ci ne trouvaient-elles rien de pénible avec une mère qui savait si bien leur mesurer les difficultés et les sacrifices et qui trouvait dans sa grande délicatesse le secret d'indiquer seulement aux novices la conduite qu'elles devaient tenir, leur laissant tout le mérite du renoncement. C'est ainsi qu'un jour une novice vint la trouver et lui remit un objet en argent dont elle se servait d'une manière apparente depuis son entrée au noviciat. La digne mère, par ses avis, qui portaient sur l'entier détachement de ces mille riens auxquels le cœur tient tant quelquefois, avait atteint l'âme de sa fille et, sans avoir eu besoin de la reprendre directement de son manque de générosité, avait obtenu un plus parfait résultat par un moyen beaucoup plus délicat.

Lorsque ses novices la quittaient pour s'en aller en mission, avec quelle sollicitude cette tendre mère les suivait, les encourageait, les consolait dans leurs peines et prenait part à leurs souffrances! Ecrivant un jour à une jeune sœur de Toledo, après lui avoir donné de sages conseils sur ses exercices de piété et recommandé, comme la Mère d'Youville à ses filles, l'union et la paix, elle s'informait ensuite de sa santé et, bien qu'elle sût qu'elle n'avait été que légèrement malade, elle ajoutait maternellement : " Vous avez " eu de quoi offrir à Notre-Seigneur. . . Vous avez " besoin maintenant de vous reposer, de vous soigner,

“ et c’est mon intention que vous le fassiez ; parlez “ tout bonnement de cela à votre bonne sœur supé- “ rieure, parce que vous avez besoin de reprendre ce “ que vous avez perdu par défaut de sommeil et de “ nourriture. . . Vous me dites, ma chère enfant, que “ les sacrifices ne manquent pas dans votre nouvelle “ mission. . . N’est-ce pas tant mieux ? Les sacrifices “ sont le bois qui entretient le feu de l’amour : com- “ bien donc ne devons-nous pas désirer qu’il s’en pré- “ sente à toute heure, afin d’augmenter notre mérite “ et surtout notre amour, puisque notre amour pour “ Dieu pendant l’éternité sera proportionné à l’amour “ que nous aurons eu pour Lui pendant le temps de “ notre pèlerinage de la terre ! Demandez souvent “ pour vous et pour moi ce grand amour, et, comme “ personne n’a aimé notre Dieu comme sa bienheu- “ reuse Mère, la Très-Sainte-Vierge, demandez-le sur- “ tout par son intercession. . .”

Et toutes les novices avaient une part égale dans sa sollicitude maternelle ; elle avait compris, en acceptant la charge de les former, combien il allait falloir se sacrifier et se dépenser. Aussi a-t-on retrouvé après sa mort ces quelques lignes, échappées par hasard à la destruction générale qu’elle avait faite de tous ses écrits : “ Le Vendredi-Saint, 18 “ avril 1851, mon divin Maître a daigné me charger “ de sa croix en me plaçant au noviciat comme “ sous-maîtresse. Le Mercredi-Saint, 23 mars 1853. “ Il a permis qu’on m’ait nommée conseillère. Je



HOPITAL GÉNÉRAL ACTUEL

" n'avais plus qu'un pas pour arriver au sommet du
" Calvaire, où l'on m'a crucifiée le 3 octobre 1853,
" en me faisant maîtresse des novices."

En écrivant ces lignes, la Mère Slocombe ne se doutait pas qu'aux élections de 1863 elle serait nommée supérieure générale. Il fallut l'ordre de ses supérieurs pour lui faire accepter le fardeau, qui lui semblait au-dessus de ses forces, et cependant, depuis la Vénérable fondatrice, nulle supérieure n'a été autant aimée, vénérée et regrettée.

Plusieurs maisons ont été fondées pendant qu'elle a rempli cette charge : la Côte des Neiges, 1863 ; Salem, E.-U., 1866; McKenzie, 1866; Lawrence, E.-U., 1868; Bethléem, à Montréal, 1868.

C'est aussi pendant que Mère Slocombe était à la tête de la communauté que l'Hôpital Général fut transféré de la rue des Commissaires à la rue Guy. Nous avons vu que ce changement était devenu indispensable ; mais pour y arriver, de grands obstacles durent être surmontés ; il fallut contracter des dettes et surtout concilier les propriétaires voisins du terrain que les Sœurs Grises avaient acheté, qui prétendaient que les bâtisses projetées, d'après les plans, gâteraient complètement l'aspect de cette partie de la ville. Mère Slocombe sut aplanir ces difficultés en modifiant les plans ; elle consentit à faire faire la façade en pierre relevée en bosse et à améliorer un peu l'apparence de la construction. Après quatre années de travail incessant, la communauté se

transporta à la rue Guy et la maison fut bénite, le 7 octobre 1871, cent vingt-quatre ans après l'entrée de la Vénérable Mère d'Youville à l'Hôpital Général.

Les fatigues que ces nombreuses occupations imposaient à Mère Slocombe altérèrent sa santé, et au sortir de la retraite annuelle, en avril 1872, son état s'aggrava tellement qu'il fallut appeler le médecin. Celui-ci constata une maladie grave du foie et ordonna le repos : Châteauguay, qui avait été le premier poste de sa vie religieuse et le théâtre de son premier dévouement, fut l'endroit où la bonne Mère alla se reposer. On crut qu'elle allait bientôt se remettre, mais cet espoir fut déçu : elle revint à la ville tellement malade que la communauté, très alarmée et voulant à tout prix conserver cette vie si précieuse, fit appeler trois médecins en consultation; ils déclarèrent la maladie mortelle.

Quelques jours après, le médecin de la maison, le Dr Schmidt, venant voir la malade, la trouva si mal qu'il ne put cacher son émotion. La supérieure s'en aperçut. “ Comment me trouvez-vous, docteur? ” demanda-t-elle. “ Bien mal, madame. — Vais-je mourir ? — Oui, madame,” répondit-il d'une voix tremblante. “ Combien de jours pensez-vous que je puisse encore vivre ?—On ne compte plus les jours, madame, mais les heures seulement,” et là-dessus, n'y tenant plus, il voulut quitter la chambre ; mais la malade, le retenant, le remercie avec le plus grand

calme. "Quelle femme admirable!" dit-il en sortant, et il éclata en sanglots.

La Mère Slocombe, en se trouvant seule avec ses sœurs, leva les mains et les yeux au ciel et s'écria avec un accent qui n'a jamais été oublié: "Mon "Dieu, que votre sainte volonté soit faite!"

Mgr Bourget, informé de la maladie si grave de la vénérée supérieure, vint offrir à la communauté quelques paroles de sympathie et de consolation. Sa Grandeur comprenait l'immense douleur des Sœurs Grises, ayant eu en maintes circonstances l'occasion d'apprécier les rares vertus dont cette bonne Mère était douée.

Il donna lui-même le saint Viatique à la mourante, qui le reçut avec sa ferveur ordinaire, en présence de ses sœurs réunies autour d'elle et qu'un si brusque et si soudain dénouement rendait muettes de stupeur. Après quelques instants de prière et d'adoration, la Mère Slocombe prit son crucifix, le baisa avec respect et, l'élevant de ses mains mourantes en le tournant du côté de ses sœurs, elle dit : "Voilà mon unique "espérance, je n'en ai jamais eu d'autre!" Puis, après avoir jeté un dernier regard sur ses filles, elle expira. C'était le samedi, 22 juin, à huit heures et dix minutes du soir. Comme à la mort de la Vénérable fondatrice, toutes s'écriaient: "Nous avons perdu la meil- "leure des mères; il n'y a plus de Mère Slocombe "pour nous!"

Mère Dupuis, 1872-1877.

Sœur Angélique-Elisabeth Dupuis, qui succéda à Mère Slocombe, était née à Québec en 1831 et avait fait profession le 28 août 1851.

Elle avait été chargée de la pharmacie et s'était montrée très charitable pour les sœurs malades et pour les pauvres. Devenue maîtresse des novices en 1868, elle s'acquitta des devoirs de cet office avec tant de prudence qu'à la mort de la regrettée Mère Slocombe la communauté la choisit comme supérieure générale. Elle occupa cette charge pendant cinq ans; mais, de faible santé et déjà malade, elle fut remplacée en 1877 et nommée assistante.

A l'expiration du terme de ce nouvel office, en 1882, atteinte d'un catarrhe pulmonaire qui la faisait beaucoup souffrir, elle fut remplacée, un an avant sa mort. Elle passa cette dernière année de sa vie, qui avait été édifiante, à se sanctifier par sa maladie et sa réclusion à l'infirmerie, et elle mourut, le 15 mars 1883, âgée seulement de cinquante-deux ans. Elle comptait trente-trois ans de vie religieuse.

Mère Deschamps, 1853-1863, 1877-1882, 1892-1897.

Celle que l'Institut des Sœurs Grises mit à sa tête aux élections de 1892 n'était pas novice dans la charge de supérieure. Quatre fois déjà, en 1853, en 1858,

en 1877 et en 1882, elle avait reçu ce témoignage de confiance de la part de ses sœurs..

La nouvelle supérieure se nommait Marie-Julie Hainault-Deschamps. Elle était née à Lachine en 1819. Son père se nommait Joseph Hainault-Deschamps, et sa mère, Marie Boyer.

Entrée au noviciat le 9 septembre 1836, elle fit profession le 10 septembre 1838.

Mère Deschamps, élue pour la cinquième fois supérieure à la mort de Mère Dupuis, a gouverné la communauté des Sœurs Grises pendant une période totale de vingt-cinq ans, et, dans les différents intervalles où la règle demandait qu'elle fût remplacée, nous la trouvons exerçant des fonctions importantes, telles qu'assistante générale, maîtresse des novices, dépositaire et supérieure locale.

La Mère Deschamps est certainement une des grandes figures de l'Institut des Sœurs Grises ; mais sa tombe est à peine fermée et ce n'est pas encore le moment, croyons-nous, de donner une appréciation complète de son administration et de ses hautes vertus. Aussi, sans lui accorder dès maintenant la juste part d'éloges que l'avenir lui réserve, nous contenterons-nous d'indiquer ici les traits principaux de son caractère et d'énumérer brièvement les faits saillants survenus pendant son quart de siècle de gouvernement de sa communauté.

Franche et loyale, la Mère Deschamps ne connaissait qu'un moyen d'arriver à son but, soit dans ses

rapports avec les étrangers, soit dans ses avis à ses sœurs : l'expression entière et complète de sa pensée ou de sa volonté, au risque de froisser ceux à qui elle s'adressait.

Affable et généreuse, les portes de sa maison étaient grandes ouvertes; son cœur savait aussi largement donner que dignement accueillir. Et lorsque la communauté était appelée à participer à quelque démonstration ou souscription, les filles de la Mère Deschamps n'avaient aucune inquiétude : elles savaient que l'honneur de l'Institut serait sauvegardé.

Les œuvres accomplies par cette femme remarquable sont visibles aux yeux de tous.

Mère Slocombe, comme nous l'avons dit, avait fait construire le nouvel Hôpital, mais pour y parvenir elle avait été obligée de contracter de lourdes dettes. Mère Deschamps, douée d'un rare talent d'administration, fit face à toutes ces charges et n'hésita même pas à s'en imposer de nouvelles: elle ajouta à l'église et aux bâtisses déjà terminées de la rue Guy des ailes qui relient ces constructions à la maison de la rue Saint-Mathieu, de manière à en faire le vaste et superbe ensemble de bâtiments que l'on admire aujourd'hui. (1)

De grandes améliorations à l'intérieur de la maison ont permis aux religieuses de prendre des dames pen-

(1) La dernière de ces constructions a été terminée par Mère Filiatrault.

sionnaires, œuvre qui avait été abandonnée depuis un bon nombre d'années et qui, comme au temps de la fondatrice, les aide à rencontrer leurs obligations.

Vingt-trois nouvelles fondations sont dues à l'initiative et à l'énergie de Mère Deschamps ; et elle a donné aux missions et à tout l'Institut un nouvel essor vers le bien, en sachant comprendre les besoins nouveaux et marcher avec les progrès et les exigences de son temps.

Quoique infirme et obligée de compter avec des souffrances qui épuisaient ses forces et lui enlevaient le sommeil, elle gouverna toujours sa communauté avec la même énergie et le même dévouement. Fidèle au poste qu'elle avait accepté, elle était prête à rendre compte de ses travaux lorsque la mort arriva. Aussi l'accepta-t-elle avec la plus parfaite soumission à la volonté de son Créateur.

Mère Filiatrault, 1887-1892, 1897

Mère Marie-Praxède Filiatrault est née à Sainte-Rose le 10 avril 1839. Son père était J. B. Filiatrault, et sa mère, Marguerite Desjardins.

Entrée au noviciat en 1862, elle fit profession en 1864. Après avoir été cinq ans supérieure de l'Asile Nazareth, elle fut appelée à la charge d'assistante à la maison-mère.

Elue en 1887 supérieure générale, elle se fractura la jambe quelque temps après. Cet accident l'ayant laissée longtemps incapable de marcher librement, elle fut remplacée aux élections de 1892 et devint assistante générale sous Mère Deschamps.

A la mort de celle-ci, elle fut réélue supérieure générale. Comme elle occupe encore cette charge, nous nous abstenons de rien dire d'elle.

CHAPITRE II

MISSIONS DU NORD-OUEST.

Nous avons consacré le premier chapitre de cette seconde partie aux premières compagnes de Mme d'Youville et aux supérieures qui ont eu, depuis sa mort, la conduite de son Institut. Il nous reste à parler des rameaux sortis de ce tronc vigoureux, les uns toujours nourris de sa sève, les autres transplantés en terre nouvelle, mais y conservant la fécondité du grand arbre qui continue de les couvrir de son ombre bienfaisante.

Nous donnerons donc maintenant un bref aperçu de la fondation des diverses maisons restées attachées à l'œuvre mère, et nous terminerons par quelques notes sur les trois établissements principaux sortis de l'Institut des Sœurs de la Charité et qui forment des communautés distinctes. L'établissement des Sœurs Grises dans les missions du Nord-Ouest fera l'objet de ce deuxième chapitre. Nous parlerons ensuite des différents asiles de Montréal, puis des trois communautés séparées : Saint-Hyacinthe, Ottawa et Québec.

Mgr Provencher, évêque de Juliopolis et vicaire apostolique du Nord-Ouest, cherchait depuis plusieurs années à établir à la Rivière-Rouge une communauté de religieuses qui voulût se charger de l'éducation des jeunes filles de ces missions. Pendant le séjour qu'il fit au Canada, en 1821-1822, à l'époque de sa consécration épiscopale, il en avait conféré avec Mgr Plessis, évêque de Québec, et lui avait exprimé l'intention d'inviter les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à fonder une maison à Saint-Boniface. Mais Mgr Plessis, comprenant les difficultés d'une telle entreprise, ne crut pas devoir favoriser ce projet. "Ces dames n'enverront pas leurs sujets aussi loin," dit-il à Mgr Provencher. Celui-ci résolut donc d'attendre ; d'ailleurs sa pauvreté et son grand éloignement des deux provinces qui formaient alors le Canada étaient des obstacles presque insurmontables.

Cependant le saint évêque ne perdait pas de vue l'éducation des jeunes filles de son diocèse. Deux ans après, en 1824, ayant appris qu'une jeune métisse, Mlle Nolin, qui avait reçu son éducation chez les Sœurs de la Congrégation de Montréal et qui était revenue chez son père à Pembina, avait toutes les qualités requises pour remplir une semblable tâche, Mgr Provencher lui proposa d'ouvrir une école à Saint-Boniface. Mlle Nolin aurait accepté bien volontiers, mais son père, ancien *bourgeois* de la Compagnie du Nord-Ouest, ne

voulut pas la laisser partir. Il fallut donc attendre encore, et ce ne fut que cinq ans après, en 1829, que, M. Nolin étant mort, Mlle Nolin put commencer son école. Elle eut, dès le début, un très grand succès, et peu après Mgr Provencher écrivait à Mgr de Québec : "Enfin j'ai une école de filles : elle a commencé " en janvier ; les petites filles font des progrès. Dieu " veuille que tout cela réussisse ! "

Quelques années après, en 1834, M. Belcourt, prêtre missionnaire, ayant établi une mission sur les bords de l'Assiniboine, à l'endroit appelé Baie Saint-Paul, voulut aussi y fonder une école et sollicita Mgr Provencher de lui laisser amener Mlle Nolin, qui avait l'avantage de parler la langue des sauvages. L'évêque ne voulut point refuser et il fit le sacrifice de son institutrice.

Le zèle et l'activité de Mgr Provencher étaient extraordinaires. En même temps qu'il fournissait à M. Belcourt les moyens de bâtir dans sa nouvelle mission, il avait aussi entrepris la construction de sa cathédrale et il cherchait à multiplier ses écoles, afin de répondre aux besoins de sa population. Toutes ces entreprises épuisaient ses ressources, qui étaient fort restreintes ; il songea donc à tendre la main à l'étranger. (1)

Il avait reçu, la même année, une requête d'un certain nombre de familles canadiennes établies dans la Colombie Britannique, qui se plaignaient de manquer

(1) L'abbé Dugas, Monseigneur Provencher, p. 156.

de prêtres et lui demandaient de leur venir en aide. Mais comme sa juridiction ne s'étendait pas jusque-là, il résolut de profiter du voyage qu'il avait l'intention de faire, pour aller jusqu'à Rome faire valoir la demande de ces familles de la Colombie.

“ Qui n'admirerait ici,” dit l'abbé Dugas, (1) “ le “ zèle de Mgr Provencher pour l'extension du règne “ de Dieu?...

“ Au sud, son plus proche voisin est l'évêque de “ Saint-Louis, à cinq cents lieues de Saint-Boni-“ face, et sa sollicitude s'étend à tous ceux qui échap-“ pent à la houlette de cet autre évêque mission-“ naire...

“ A l'ouest, la juridiction de Mgr Provencher “ s'étend jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, à “ huit cents milles de Saint-Boniface; et le voilà qui “ part pour Rome afin d'obtenir que cette juridiction “ s'étende cinq cents milles plus loin, c'est-à-dire jus-“ qu'à l'Océan Pacifique.

“ Au nord, son vicariat n'a d'autre limite que les “ bords de la Mer Glaciale.

“ Mgr Provencher embrasse dans son zèle ces terri-“ toires immenses. Une seule pensée occupe son âme, “ celle de trouver des prêtres pour les envoyer, au “ bout du monde, porter la connaissance de Dieu et “ ouvrir le ciel à ceux qui sont encore dans l'infi-“ délité.”

(1) Monseigneur Provencher, p. 158.

Le vaillant évêque missionnaire ne pouvait manquer pendant ce voyage de s'occuper de ses écoles; il prit des renseignements sur les différentes communautés qui pourraient lui donner des religieuses pour ses missions et, de retour au Canada, il continua de correspondre à ce sujet avec différents évêques, entre autres Mgr l'évêque d'Amiens, et avec le conseil de la Propagation de la Foi, à Lyon. Ces demandes, cependant, restèrent sans résultat.

En 1838, M. Belcourt, étant venu à Trois-Rivières, fit part aux Ursulines de cette ville des soucis que l'éducation des filles causait à Mgr Provencher. La supérieure, touchée par le récit de M. Belcourt, lui offrit des religieuses de sa communauté; Mgr Provencher, avant d'accepter cette offre, voulut consulter l'évêque de Québec, et celui-ci lui fit comprendre que des religieuses cloîtrées ne conviendraient pas pour le Nord-Ouest. "Je pense," dit-il, "que, sauf meil-"leur avis, il vous faut renoncer aux religieuses cloî-"trées. Mais vous allez me dire: qui nous enverrez-"vous? Je n'en sais rien; mais cependant j'ai l'espoir "que vous ne tarderez pas à avoir d'excellentes insti-"tutrices, soit des Sœurs de la Congrégation, soit des "Sœurs de Charité, ou autres."

Poursuivant son idée d'avoir des religieuses institutrices dans ses missions, Mgr Provencher écrivait à l'évêque de Québec, le 7 janvier 1842: "Je ne sais "où en est le projet de faire monter des Ursulines

" ici. Je n'avais jamais eu l'idée d'avoir des religieuses " cloîtrées. Le grand besoin m'a fait parler; si le pro- " jet réussit, tant mieux ; s'il manque, je tâcherai " d'avoir des "Amantes de la Croix" du Kentucky. " D'après ce que j'ai lu dans les Annales de Lyon, " c'est ce qu'il me faudrait ici et à la Colombie; je " vais en demander pour les deux postes."

Cette fois, Mgr Provencher fut approuvé par Mgr de Québec. Il écrivit donc au Kentucky, mais sans obtenir de réponse, et peu de temps après il s'adressait de nouveau à Québec: " Je n'ai point reçu de " réponse du Kentucky. J'ai prié Mgr Loras, évêque " de Dubuque, de s'en occuper pour moi. Je lui " demande son opinion sur les Sœurs du Sacré-Cœur, " sur les Amantes de la Croix, sur les Sœurs de Cha- " rité, pour un diocèse pauvre. Votre Grandeur pour- " rait essayer à traiter cette question avec les évêques " des Etats-Unis. Je suis sans écoles, il n'y a pas une " fille ici capable de la faire. Situés comme nous le " sommes, au milieu des protestants, manquer d'éco- " les est une chose grave."

A la fin de l'été, Mgr Loras répondait à Mgr Provencher: "Les Ursulines et les autres ayant la grande " clôture ne conviendraient pas à un pays nouveau. " Les Sœurs de la Charité sont excellentes, mais leur " but principal est le soin des hôpitaux; il est d'ail- " leurs très difficile d'en obtenir. Les Amantes de la " Croix ne sont pas nombreuses, et je ne crois pas,

" d'ailleurs, qu'elles iraient chez vous. L'ordre qui
" vous conviendrait le mieux, à mon avis, est celui
" des Sœurs de Saint-Joseph de Lyon. Je tâcherai
" d'en obtenir trois ou quatre pour vous; elles pour-
" raient venir au printemps et se rendre à la Rivière-
" Rouge par Saint-Pierre. Ce sont vraiment de bonnes
" religieuses, et je suis tellement convaicu qu'elles
" vous conviendront que j'écris à ce sujet aujour-
" d'hui même à Lyon. Si vous ne les prenez pas, je les
" garderai toutes pour mon diocèse."

Mgr Loras ayant écrit à ce propos à Mgr de Québec, celui-ci invita Mgr Provencher à se rendre au Canada, afin de traiter avec lui cette question. Mgr Provencher partit de Saint-Boniface au mois de juin 1843, passa par les prairies du Minnesota et par Saint-Paul, arrivant à Dubuque au mois d'août. A son grand regret, il apprit de Mgr Loras que les religieuses de Saint-Joseph avaient refusé la fondation du Nord-Ouest. Arrivé à Saint-Louis, il se rendit à quelques milles de la ville, où les Sœurs de Saint-Joseph avaient une maison, afin de tenter un dernier effort auprès d'elles ; mais il échoua dans cette nouvelle démarche.

Malgré ces insuccès. Mgr Provencher, qui ne voulait négliger aucun moyen d'arriver à son but, arrêta à Louisville, dans le Kentucky, pour voir les Amantes de la Croix, avec qui il avait correspondu au sujet de son œuvre. Celles-ci lui exprimèrent leur regret d'être

trop peu nombreuses pour aller faire une fondation à une pareille distance.

Enfin, à Cincinnati, Mgr Provencher fit une visite à des religieuses belges, dont la maison-mère est à Namur. Celles-ci ne pouvant accepter son offre sans communiquer avec leur supérieure générale, Mgr Provencher les remercia, promettant de leur écrire s'il ne réussissait pas à faire d'autres arrangements.

En arrivant à Montréal, il eut la joie de rencontrer Mgr Bourget, qu'il avait connu comme secrétaire de Mgr Lartigue et en qui il avait la plus grande confiance. Il lui fit bientôt part de ses insuccès auprès des différentes communautés auxquelles il s'était adressé. Après y avoir mûrement réfléchi, Mgr Bourget crut pouvoir lui indiquer les Sœurs Grises comme devant le mieux convenir pour ses écoles.

Le 13 septembre, veille de la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, les deux évêques se rendirent chez les Sœurs Grises et Mgr Provencher exposa à toute la communauté réunie le but de sa visite. "Quand "je partis de la Rivière-Rouge," leur dit-il, "je dis "au bon Dieu : "Mon Dieu, vous savez que j'ai "besoin de religieuses. Daignez me conduire dans la "maison où il vous plaira de m'en faire trouver !" "puis je suis parti avec la confiance d'être exaucé."

"Quel est le nombre de vos Sœurs?" demanda-t-il à une religieuse. "Nous sommes trente-huit profes- "ses. — Mais vous n'avez pas besoin d'un si grand "nombre," reprit-il, et il ajouta : "Lesquelles

" d'entre vous seraient disposées à venir à la Rivière-" Rouge ?" Aucune ne répondit ; cependant l'évêque quitta la communauté rempli d'espérance.

Déjà en 1818, longtemps avant la visite de Mgr Provencher, une des anciennes religieuses de cette communauté, Sœur Prudhomme, décédée à soixante-treize ans laissant une grande réputation de vertu, s'était plue à dire que ses sœurs iraient à la Rivière-Rouge; elle avait même précisé l'époque: "Ce n'est "pas la génération actuelle," avait-elle dit en montrant les novices de ce temps, "qui ira dans ce pays, "mais celle qui doit suivre." Et un jour qu'une jeune fille venait faire visite à la Mère Coutlée, alors supérieure, la Sœur Prudhomme, mettant la main sur la tête de la visiteuse, dit: "Ma Mère, cette enfant vous "fera une missionnaire pour la Rivière-Rouge." C'était la Sœur Lagrave, qui fit ensuite son entrée au noviciat, en 1821, et qui fut plus tard une des premières missionnaires du Nord-Ouest.

Mgr de Québec ayant approuvé la démarche de Mgr Provencher auprès des Sœurs Grises et ayant promis quelques secours d'argent, l'évêque de Saint-Boniface fit sa demande officielle à la révérende Mère Elisabeth Forbes-McMullen, supérieure. Cette demande ayant été soumise à la communauté, quatorze religieuses, sur les trente-huit du couvent, s'offrirent spontanément pour cet exil pénible. Quatre d'entre elles furent choisies pour aller aider le digne évêque dans son diocèse ; ce furent : Sœur Marie-Louise

Valade, supérieure ; Sœur Marie-Eulalie Lagrave, assistante ; Sœur Anastasie-Gertrude Coutlée (Saint-Joseph) et Sœur Marie-Hedwidge Lafrance.

Le 7 novembre 1842, les arrangements étant conclus, Mgr Provencher écrivait à Mgr de Québec : " Bénissons le Seigneur , bénissons sa divine Provi-
" dence qui daigne seconder mes vues d'une manière
" spéciale et visible: me voilà avec tout mon monde
" et leur passage. J'ai reçu la semaine dernière des
" lettres qui m'ont fait admirer la bonté de Dieu."

Mgr Provencher comptait naturellement, pour le développement de ses missions et de celles de la Colombie, sur les secours de l'œuvre de la Propagation de la Foi.

Malheureusement certaines difficultés s'étaient élevées entre les conseils d'administration de Lyon et de Paris et celui de Québec, et le digne évêque souffrait de l'état de choses qui en était résulté.

A peine avait-il terminé ses arrangements avec les Sœurs Grises qu'il décidait de se rendre en France pour tenter de faire disparaître ces malentendus et pour trouver en même temps des prêtres missionnaires pour la Colombie.

Il avait d'abord fixé son départ au 16 décembre; mais, n'ayant pu trouver à temps un compagnon de voyage, il dut attendre, et ce ne fut que le 1er janvier 1844 qu'il partit, emmenant avec lui M. Dumou-

lin, qui avait été autrefois le premier compagnon de ses missions.

Avant de laisser Montréal, Mgr Provencher s'était rendu au couvent des Sœurs Grises, pour offrir quelques paroles d'encouragement à celles qui avaient décidé de se dévouer à son œuvre et leur demander de se préparer pour la première expédition du printemps. Et comme elles paraissaient inquiètes de le voir partir pour un si long voyage, il leur promit de revenir assez tôt pour s'embarquer avec elles.

Comme l'avait prévu Mgr Provencher, son voyage fut rapide. Ayant conclu avec les conseils de la Propagation de la Foi à Paris et à Lyon un arrangement qui fut trouvé satisfaisant, il s'empressa de revenir au Canada. Le 25 mars 1844, il était de retour à Montréal.

Le départ de la première expédition de la Compagnie du Nord-Ouest, pour cette année, avait été fixé au 23 avril. Mgr Provencher profita des quelques semaines qui lui restaient pour entrer en pourparlers avec les PP. Oblats, afin de les décider à venir l'aider dans ses missions, et chargea Mgr Bourget de continuer pour lui ces négociations. (1)

Il faisait en même temps ses préparatifs de voyage, lorsque, quelques jours avant la date annoncée, il fut forcé par la maladie de se rendre à l'Hôtel-Dieu et

(1) L'abbé Dugas, Monseigneur Provencher, p. 222.

dut renoncer à partir en même temps que les Sœurs Grises.

Le samedi avant le jour fixé pour leur départ, le 20 avril, les sœurs missionnaires se rendirent à la cathédrale pour se mettre sous la protection de la Sainte-Vierge. Nombre de personnes pieuses s'y trouvaient déjà pour la cérémonie. Après la messe, les quatre voyageuses reçurent la bénédiction de Mgr Bourget ; puis elles vinrent prendre congé de M. Quiblier, alors supérieur du Séminaire, et le remercier, ainsi que ses confrères, des services sans nombre que, depuis M. Normant, Saint-Sulpice n'avait cessé de rendre à leur communauté.

Le lendemain, après la messe, tout le personnel de la maison se réunit dans le grand corridor pour dire adieu à celles qui partaient pour ce nouvel apostolat et qui quittaient pour toujours le berceau de leur vie religieuse, leurs compagnes, leurs parents, leurs amis, leur patrie ! Tous comprenaient l'étendue de leur sacrifice, tous versaient des larmes, elles seules étaient calmes et sereines. Elles avaient la force que donne l'Esprit-Saint et partaient heureuses pour ce nouveau martyre de l'immolation et du sacrifice.

Les dignitaires de la maison, les parents et quelques amis des voyageuses les accompagnèrent jusqu'à Lachine, chez le gouverneur du Nord-Ouest. Une violente tempête ayant retardé le départ, ce ne fut que

le lendemain, 24 avril, à Dorval, qu'eut lieu la séparation définitive.

Le 25 avril, Mgr Provencher écrivait de l'Hôtel-Dieu à Mgr de Québec : "On vient de me dire "que les sœurs missionnaires sont parties... La séparation a été pénible, mais le courage n'a pas manqué. Voilà une des choses les plus déchirantes pour "des cœurs unis. Cette séparation est pour la vie, car "ces bonnes sœurs n'ont plus d'espérance de revoir "leur communauté. Elles seront seules pendant le "voyage, elles n'auront pas de prêtre avec elles."

L'indisposition de Mgr Provencher ne fut cependant pas de longue durée, et trois jours après, le 27 avril, il pouvait s'embarquer avec le gouverneur Simpson, qui l'emmenait dans son canot.

"Les marches du gouverneur étaient toujours "extrêmement rapides," dit l'abbé Dugas (1), "et au "lieu de deux mois que prenaient les voyageurs ordinaires pour venir de Montréal à la Rivière-Rouge, "il parcourait cette distance en trente jours." En effet, Mgr Provencher fut rendu à Saint-Boniface le 31 mai, tandis que les religieuses n'y arrivèrent que le 21 juin.

Nous ne saurions mieux faire, pour raconter fidèlement ce pénible voyage des vaillantes missionnaires, que d'emprunter fréquemment au journal qu'elles ont tenu et aux lettres qu'elles ont écrites les diffé-

(1) Monseigneur Provencher, p. 225.

rents épisodes arrivés au cours de ce long trajet de près de deux mois.

Le 26 avril, dans le canot qui les emportait, elle et ses compagnes, la Sœur Valade écrivait à sa supérieure: " Nous nous sommes rendues hier soir vis-à-" vis la montagne de Rigaud ; nous avons campé vis-" à-vis la croix plantée sur la montagne; ma sœur La-" grave a chanté en passant: O crux, ave!... Nous " approchons de Carillon... La nuit que nous avons " passée à l'île Dorval a été notre apprentissage de " ne pas dormir ; la nuit dernière nous avons dormi " un peu; je vous assure que nos lits ne sont pas faits " pour encourager la mollesse... J'espère que Dieu " nous fera la grâce d'aller jusqu'au bout... J'aurais " du plaisir à vous donner quelques détails du voyage, " mais il est presque impossible d'écrire en canot."

Le 27, les missionnaires étaient à Bytown (Ottawa), où, dès l'année suivante, quatre religieuses de leur communauté devaient venir faire une fondation.

Les voyageurs étaient transportés dans des canots de quarante pieds de longueur par cinq pieds de largeur au milieu, montés chacun par huit hommes d'équipage. Outre les passagers, ces canots avaient une cargaison de quatre mille livres, sans compter les voiles, les tentes, les lits, les provisions de bouche, les ustensiles de cuisine, les avirons de relais, etc. Chaque soir on campait sur la rive, les canots étaient déchargés et portés à terre pour y être examinés et

réparés. Dans les endroits où les rivières n'étaient pas navigables, il fallait faire des *portages*. Les bateliers prenaient alors sur leur dos canots et bagages, et chaque homme de l'expédition devait porter une charge de deux cents livres. Ces *portages* étaient évités, lorsque les rapides étaient peu considérables, en franchissant ceux-ci *à la cordelle*. Les bateliers se mettaient alors à l'eau et tiraient les canots au moyen d'une longue corde. Ce mode n'était pas sans danger, les canots étant quelquefois suspendus comme par un fil au-dessus de l'abîme. Lorsqu'il y avait *portage*, les passagers faisaient le trajet à pied; les sœurs avaient ainsi de longues distances à parcourir, portant chacune son sac de voyage.

Laissant la rivière Ottawa pour la Mattawan, un de ses affluents, les missionnaires prirent ensuite la rivière à la Vase jusqu'au lac Nipissing, puis la rivière des Français jusqu'au lac Huron, où elles firent leur première halte sur une île située en plein lac. Elles purent de là écrire leurs premières lettres à la maison-mère.

"Qu'il m'en a coûté," écrivait la Sœur Saint-Joseph, "de quitter la communauté! Le 23 avril ne "s'effacera jamais de ma mémoire. Je ne sais qui m'a "soutenue, au matin du 24, quand nous avons fait "nos adieux. Je me console de mon exil dans ce pays "lointain en pensant que je puis m'unir toujours à

" toutes mes sœurs et participer à leurs bonnes œu-
" vres."

" Je ne me lasse pas à trois cents lieues," ajoute la Sœur Lafrance, " de vous accompagner, mes chères " sœurs, au moins en esprit à tous les exercices de la " journée. Je vais surtout à la chapelle de la Très-" Sainte-Vierge, aux pieds du Père Eternel, où je " vous vois prier pour vos chères sœurs exilées. Oh! " oui, demandez bien au bon Dieu que nous soyons " de vraies missionnaires et que nous accomplissions " toujours sa sainte volonté."

La supérieure, Sœur Valade, résume ainsi ses impressions: " A l'île Dorval nous étions encore assez " près, et nous passâmes la nuit telle que telle ; mais " lorsqu'il fallut, le lendemain matin, nous éloigner " de tout ce qui nous était cher, mon pauvre cœur se " gonfla. Les voyageurs chantaient pour oublier ce " triste moment: plus ils chantaient, et plus j'avais le " cœur serré. J'admirai ma sœur Lagrave, qui chan-" tait: "Bénissons à jamais..." pour moi, je n'avais " que mes larmes pour bénir le Seigneur. Continuez, " mes chères sœurs, à offrir au Seigneur vos vœux et " vos prières non seulement pour le succès de notre " voyage, mais encore pour que nous puissions accom-" plir fidèlement la grande œuvre que le Seigneur " nous a confiée."

Le 12 mai, Sœur Lagrave écrivait à son tour: " Que " vous dirais-je? C'est à peine si je puis trouver quel-

“ ques pauvres idées; je crois que le gros vent les
“ emporte sur le lac Huron. Je suis assise sur le
“ rocher; la tête me tourne, le cœur me palpite... et
“ cependant il me faut vous parler. D'abord, laissez-
“ moi vous dire que le voyage est très pénible, et
“ beaucoup plus même que je m'y attendais; cepen-
“ dant Dieu me fera la grâce d'aller jusqu'au bout.
“ Nous n'avons plus que trois *portages* difficiles à
“ faire; les autres sont nombreux, mais petits.

“ Nous n'avons presque pas dormi, ma sœur Valade
“ et moi, depuis notre départ; nos deux jeunes sœurs
“ s'en tirent assez bien. Nous avons presque toujours
“ eu du mauvais temps, et quand la pluie cesse nous
“ avons presque toujours vent contraire, ce qui nous
“ retarde beaucoup; quand il faut camper, nous som-
“ mes ordinairement pénétrées par la pluie ou tran-
“ sies de froid. Il est vrai que nous faisons un bon
“ feu; mais tandis qu'on brûle d'un côté, on gèle de
“ l'autre. On dresse de suite la tente; on étend une
“ toile cirée par terre, une couverte par-dessus, et
“ voilà le lit fait. Jugez si on y est fraîchement, sur-
“ tout quand il a plu toute la journée. Quand il pleut
“ la nuit, ce qui arrive assez fréquemment, notre
“ maison de toile nous protège peu contre le vent et
“ la pluie, et nos hardes se trouvent toutes mouillées.
“ Malgré tout, Dieu me comble de ses grâces et j'en
“ suis confuse... Je suis remplie de courage pour
“ exécuter sa sainte volonté, dût-il m'en coûter bien

" davantage. J'ai embrassé la croix et je veux la por-
" ter jusqu'à la mort, s'il le faut, selon l'esprit de
" notre sainte règle...

" Il ne nous est encore arrivé rien de fâcheux; les
" *portages* sont quelquefois longs et fatigants, surtout
" pour moi, quand il faut gravir des montagnes, se
" frayer un chemin à travers les branches, passer des
" ravins sur des arbres secs et pourris, ce n'est pas
" rassurant.

" Sur les rochers où nous campons aujourd'hui, les
" serpents sont nombreux; les hommes en ont tué
" quatre, sans avoir pu atteindre les autres.

" Hier, nous sautâmes plusieurs rapides assez dan-
" gereux. Les bateliers poussaient des cris de joie en
" franchissant ces rapides ; je riais de bon cœur, mais
" nos jeunes sœurs étaient pâles de frayeur."

De son côté, Sœur Valade, écrivant de nouveau à la supérieure de Montréal, rend compte en ces termes d'un accident arrivé à Sœur Lagrave: " Depuis que
" ces lignes sont commencées, ma sœur Lagrave s'est
" foulé un pied en glissant sur une roche: deux hom-
" mes la transportèrent dans le canot... Je pense
" qu'elle en a pour longtemps sans marcher, et nos
" *portages* ne sont pas encore finis. Le bon Dieu s'em-
" presse de nous envoyer des croix: que son saint
" nom soit béni!"

L'accident signalé avec tant de résignation dans ces courtes lignes pouvait cependant être un sérieux

obstacle au voyage des courageuses missionnaires, et le récit suivant, que nous empruntons à l'abbé Dugas, nous fait comprendre quelles durent être leur inquiétude et leur anxiété lorsqu'elles virent leur compagne incapable de marcher: " Un accident était venu " éprouver les bonnes religieuses dans la traversée du " lac Huron et leur avait fait craindre un moment " qu'une de leurs compagnes ne fût obligée de retour- " ner en arrière. Dans un endroit appelé La Cloche, " la révérende Sœur Lagrave s'était donné une en- " torse qui la mettait dans l'impossibilité de marcher.

" Leur embarras était grand et celui des conduc- " teurs du canot ne l'était pas moins. Si la navigation " n'avait pas dû être interrompue pour atteindre la " Rivière-Rouge, il eût été facile pour la sœur de " continuer le voyage; mais il y avait à faire une " multitude de longs *portages*, et comment transpor- " ter à travers les bois et les rochers une personne " dont le poids requérait la force de deux hommes? " On délibéra quelque temps pour savoir quel parti " prendre. Les religieuses pleuraient ; elles sup- " pliaient, ne voulant pas se séparer de leur sœur; " enfin deux robustes Iroquois de Caughnawaga, qui " montaient à la Rivière-Rouge, s'offrirent à se " charger de la bonne sœur dans les *portages*; on pro- " mit de les récompenser généreusement et l'on put " continuer la route." (1)

(1) Monseigneur Provencher, par l'abbé Dugas, p. 224.

Après quelques jours de voyage sur le lac Huron, les sœurs arrivèrent au Sault-Sainte-Marie, où elles s'arrêtèrent. Depuis leur départ, elle n'avaient côtoyé que des rivages sans culture, des rochers abrupts, des bois embrasés; au Sault elles retrouvaient un peu de vie. Cependant il fallait se rembarquer; mais elles étaient rassurées par la présence de deux prêtres missionnaires qui devaient les accompagner, MM. Laflèche et Bourassa, recrutés par Mgr Provencher dans son dernier voyage. Ce fut donc avec un nouveau courage que, cette fois, elles entrèrent dans leur canot, qui bientôt glissait sur les eaux du lac Supérieur.

Les voyageurs arrivèrent à Fort-William le 29 mai. Une nouvelle épreuve attendait ici les religieuses. Comme nous l'avons vu, depuis l'accident arrivé à Sœur Lagrave, il avait fallu la porter chaque fois qu'il y avait une marche à faire. Le voyage en avait été retardé, et le *bourgeois* qui commandait l'expédition ne voulait plus se charger de la malade. Lorsque cette décision leur fut annoncée, les bonnes sœurs en furent atterrées. Il fallait cependant en prendre son parti, et il fut décidé que Sœur Saint-Joseph resterait auprès de la Sœur Lagrave pour la soigner et que les deux autres continueraient leur voyage.

On peut juger de la tristesse de ces pauvres religieuses à la pensée de se séparer de leur chère infirme. Elles se résignèrent cependant, soutenues par leur

esprit de foi et d'abandon à la volonté divine. Mais Dieu, qui se plaît souvent à éprouver les siens afin de mieux faire briller leur vertu, ne devait pas tarder à les secourir. A peine avaient-elles pris leur détermination que M. Laronde, un des commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson, usant de son influence auprès du *bourgeois,* le fit consentir à continuer le voyage avec la Sœur Lagrave, malgré le retard que cela pouvait causer.

Cette bonne nouvelle remplit les sœurs de joie. "Vous comprenez notre bonheur," dit Sœur Valade, "surtout celui de Sœur Lagrave, qui avait passé par "une véritable agonie en faisant ce sacrifice. Pour "moi, je ne mangeais plus, je n'avais plus ni faim ni "soif devant cette dernière inquiétude."

Disons ici en passant, et avant de quitter Fort-William, que c'est du lac Nepigon que M. de la Vérandrye, oncle de la Vénérable Mère d'Youville, partit pour l'expédition qui lui fit découvrir le Nord-Ouest. Durant l'hiver de 1730 à 1731, il poursuivit sa route jusqu'au Fort-William, situé à l'embouchure de la rivière Kaministiquia, au fond de la baie du Tonnerre. Ce ne fut cependant que trois ans plus tard qu'il se rendit jusqu'à la rivière Winnipeg, où il bâtit le fort Maurepas. Il avait déjà construit, les années précédentes, en parcourant ce pays, le fort Saint-Pierre sur le lac à la Pluie et le fort Saint-Charles sur le lac des Bois.

Le 30 mai, les missionnaires reprirent leur canot sur la rivière Kaministiquia, dont les eaux rougeâtres et désagréables à la vue contrastent avec celles du lac Supérieur, qui sont d'une telle limpidité qu'on peut y voir les objets à plus de trente pieds de profondeur.

Les missionnaires vont maintenant respirer l'air de leur nouvelle patrie: chaque heure va les rapprocher de cette terre, but de leur voyage et objet de leurs désirs.

Au lac à la Pluie, elles font halte pour renouveler leurs provisions épuisées; mais les vivres sont rares et peu variés, et désormais le pemmican sera leur principale nourriture.

A l'extrémité du lac à la Pluie se trouve une pointe appelée Coutchiching, où l'on a bâti la première maison et le premier fort dans l'intérieur du pays. La première messe y fut dite, dans l'hiver de 1731-1732, par un missionnaire jésuite. Le fort, appelé fort Saint-Pierre, fut construit sous les ordres du frère de Mme d'Youville, M. de La Jemmerais, à qui son oncle, M. de la Vérandrye, avait confié ces travaux.

Comme nous l'avons indiqué dans un des premiers chapitres de la Vie de la Vénérable, plusieurs membres de sa famille étaient venus préparer les voies de la civilisation et du christianisme dans ce pays. Son oncle, son frère, son cousin avaient parcouru les premiers les sauvages régions du Nord-Ouest. Cent ans plus tard, les Sœurs Grises, inspirées par le noble

dévouement de leur fondatrice, venaient à leur tour aider les missionnaires dans leurs travaux et partager leurs privations. Et quelques années après, l'arrière-neveu de Mme d'Youville, Mgr Taché, devait être le pasteur de ces territoires visités par ses ancêtres et y laisser le souvenir impérissable de ses travaux et de ses vertus.

Les voyageurs arrivèrent bientôt au lac des Bois, véritable labyrinthe à cause de la multitude de ses îles. Après un trajet de soixante-quatre milles sur ce lac, ils atteignirent le Portage-du-Rat, puis entrèrent dans la rivière Winnipeg, dont les nombreux rapides nécessitaient autant de *portages*. On y fit le soixante-dix-huitième et dernier depuis l'Ottawa, sans compter les demi-portages, presque aussi nombreux.

On peut juger de la joie des voyageuses lorsqu'elles virent les bateliers mettre de côté et renfermer avec soin leurs colliers et autres appareils usités dans ces marches pénibles.

Le 20 juin, on était à l'embouchure de la rivière Rouge; les rives sont habitées, les terres sont clôturées, les animaux paissent dans les prairies. Ici et là, des chaumières, des huttes, c'est la terre que les religieuses appellent depuis si longtemps de leurs vœux, c'est leur patrie d'adoption ; elle la saluent avec joie et amour, c'est ici qu'elles viennent vivre et mourir!

On accourt au-devant d'elles, le gouverneur Simpson tout le premier; il veut les retenir, mais elles ont

hâte d'arriver à Saint-Boniface, dont elles ne sont plus qu'à sept lieues.

Bientôt, à la clarté de la lune, les voyageuses distinguent l'église et le village; leur canot s'arrête pour la dernière fois ; l'évêque, qui ne les attend qu'après le courrier promis par le gouverneur, est chez lui, mais, en un instant, il est rendu à leur rencontre avec M. Mayrand, prêtre missionnaire.

Laissons parler Sœur Valade, qui raconte ainsi son arrivée, le 25 juin 1844: " Nous sommes arrivées " au but de notre voyage, après avoir passé deux mois " moins quelques jours sur les grèves. Vendredi der- " nier, 21 courant, à une heure du matin, nous avons " touché le sol de notre terre désirée. A six heures, la " veille, avant d'arriver au fort de Pierre, nous avons " reçu la visite du gouverneur Simpson dans notre " canot. Il nous invita à descendre à terre et à y pas- " ser la nuit, afin de donner à Monseigneur le temps " de nous préparer une réception; mais nous avions " hâte d'arriver et nous nous empressâmes de partir. " Il était une heure du matin quand nous arrivâmes " à Saint-Boniface; Monseigneur, qui attendait un " courrier promis par le gouverneur pour lui annon- " cer notre arrivée, ne songeait guère à nous... M. " Laflèche alla lui annoncer son arrivée et la nôtre : il " s'empressa de venir nous recevoir au rivage... Mal- " gré son désir de nous faire une réception d'honneur, " il n'avait pas pu le réaliser, la plupart des familles

" étant parties pour la chasse. Le jour même de notre " arrivée, dans l'après-midi, Monseigneur nous con- " duisit chez les bourgeois de la Compagnie qui de- " meurent de l'autre côté de la rivière; le lendemain, " ces messieurs nous rendirent visite; ils paraissaient " satisfaits d'avoir fait notre connaissance, ils se pro- " posent même de nous donner leurs filles pour les " instruire. Depuis notre arrivée les visites ne man- " quent pas, tout le monde veut nous voir... Nous " nous efforçons de nous montrer pour tous des amies " et des mères..."

Les sœurs passèrent dix jours à l'évêché et, le 2 juillet, Monseigneur leur livra la maison qui leur était provisoirement destinée et qu'il avait fait bâtir en 1828. Elles y demeurèrent jusqu'en 1845. Leur mobilier, fort modeste, ne consistait qu'en quelques vieilles chaises et en quelques lits.

" Monseigneur nous a installées," écrit Sœur Valade ; " c'est vraiment l'étable de Bethléem et, quoi- " que Monseigneur l'ait fait nettoyer, il a été fort " surpris qu'il fallait faire de la " propreté "... Il a " fallu tout faire nous-mêmes, impossible de trouver " des femmes pour ce travail.

" Nous avons commencé nos classes le 11 juillet ; " nous suivons la méthode des frères, et les petites " filles s'y soumettent. Monseigneur nous a demandé " de nous charger des petits garçons, et je les ai con- " fiés à ma Sœur Saint-Joseph. Sœur Lafrance est

"chargée des petites filles. Nous avons déjà cin-
"quante-trois enfants, et ce nombre augmentera lors-
"que les chasseurs seront de retour.

"Pour moi, je visite les classes, je réponds aux pa-
"rents, je tiens les registres et les livres, je me réserve
"aussi le ménage, la lessive du linge et des planchers.
"Vous voyez, ma chère Mère, que nous sommes très
"occupées; si vous pouviez nous envoyer quelques
"sœurs l'année prochaine, nous sommes prêtes à
"sacrifier trois cents louis sur notre fonds pour avoir
"ce secours. Le besoin en est urgent. Vous aurez
"l'obligeance de nous informer de tout ce qui leur
"sera nécessaire pour le voyage, car je voudrais leur
"épargner les souffrances que nous avons endurées
"nous-mêmes à cause du froid, de l'humidité et de
"la malpropreté."

En dehors de leurs classes, les sœurs trouvaient le temps d'entretenir la sacristie de la cathédrale, de visiter les malades, de consoler les affligés et de soulager toutes les infortunes.

L'évêque se fit lui-même leur aumônier.

Pendant le premier hiver, elles souffrirent beaucoup du froid, dans cette maison où on les avait installées ; leur thermomètre marqua 36 et 40 degrés Réaumur. Cependant elles ne s'en plaignaient pas; mais l'évêque s'en était aperçu, il les logea chez lui, où, bien qu'elles fussent très à l'étroit, elles répétaient joyeusement, après leur Mère: "Toujours à la veille de

" manquer de tout, nous ne manquons jamais du " nécessaire..."

Leurs sacrifices ne devaient pas rester sans récompense et le ciel voulut leur donner un témoignage de sa satisfaction en leur envoyant une postulante, Mlle Marguerite Connolly, fille d'un *bourgeois* de la Compagnie de la Baie d'Hudson et qui se trouvait être l'arrière-petite-nièce de la Vénérable fondatrice. (1) Cette heureuse circonstance leur parut d'un augure favorable pour le succès de leurs lointaines missions.

Malgré l'exiguïté du local, on ouvrit le noviciat de Saint-Boniface le 5 avril 1845 pour cette jeune fille de quatorze ans, remplie de ferveur et altérée de sacrifice. Peu de temps après, Mlles Wilhman et Cusson partaient de Montréal pour venir se dévouer à leur tour aux missions du Nord-Ouest et grossir le petit noviciat. Ces nouvelles recrues furent précieuses pour la communauté si peu nombreuse.

La Sœur Lagrave s'était tout à fait remise de son entorse et, sauf une légère claudication qui lui en était restée, elle n'en souffrait pas davantage. Elle se chargea de l'enseignement religieux à donner à distance et tout l'hiver elle montait en voiture, conduisant elle-même son cheval, et s'en allait à trois lieues enseigner le catéchisme et les prières aux enfants,

(1) La grand'mère de son père était la sœur de Mme d'Youville.

aux femmes et même aux hommes, avides d'entendre ces paroles qui préparent l'apostolat du prêtre.

Mais ils étaient rares, les prêtres, dans ces lointaines missions. Un évêque et cinq prêtres, voilà l'Eglise du Nord-Ouest à cette époque! M. Mayrand demeurait à l'évêché; M. Belcourt parcourait le lac Manitoba; M. Thibault était allé fonder la mission du lac Sainte-Anne; M. Bourassa demeurait à la Rivière à la Paix, et M. Laflèche devait partir pour la mission du Pads.

Le 25 août 1845 arrivaient le P. Aubert, oblat, et un jeune sous-diacre, le Frère Taché, le futur archevêque de Saint-Boniface. Au premier abord, Mgr Provencher fut désappointé de ne voir arriver qu'un prêtre ; mais il ne tarda pas à reconnaître dans le jeune sous-diacre un sujet distingué, doué de rares talents, et il écrivait bientôt à l'évêque de Québec : " Des Taché et des Laflèche, vous pouvez m'en en-" voyer sans crainte."

Le 12 octobre, le jeune oblat recevait l'onction sacerdotale de Mgr Provencher et prononçait ses vœux devant son supérieur, le R. P. Aubert. Ils partaient peu après tous deux, l'un pour l'île à la Crosse, l'autre pour le lac des Esclaves.

Une épidémie qui se déclara cette même année donna aux Sœurs de la Charité l'occasion de se dévouer; la jeune Sœur Connolly, connaissant la langue du pays, n'épargna ni ses pas ni ses veilles, et Sœur Lagrave devint le médecin de la contrée. Ses talents d'hospitalière furent si connus et appréciés

des métis que le souvenir s'en est perpétué jusqu'à la génération actuelle.

A l'épidémie s'ajoutaient presque aussitôt le manque de récolte et la menace de disette, donnant aux religieuses l'occasion d'exercer toute leur charité et tout leur dévouement.

Le 5 septembre 1846, la mission de Saint-Boniface vit arriver deux nouveaux missionnaires, les PP. Bermond et Faraud. Deux sœurs professes, Sœur Gosselin et Sœur Ouimet, et une postulante les accompagnaient.

Nous avons vu que la maison dans laquelle les sœurs avaient été logées à leur arrivée à la Rivière-Rouge n'était pas habitable en hiver. Aussi, dès le printemps de 1845, l'évêque confiait-il à un architecte le soin d'en construire une plus convenable. Malheureusement ce constructeur trompa la confiance de l'évêque, et ce ne fut que l'année suivante (1846) que les travaux furent commencés. A la fin de l'année la maison n'était guère avancée; néanmoins il tardait aux sœurs d'en prendre possession et, malgré les instances de l'évêque pour les retenir chez lui, elle décidèrent d'entrer dans le rez-de-chaussée, sans souci des rigueurs de l'hiver, et s'y rendirent le 30 décembre.

Monseigneur les y installa, bénit la maison et les consacra à la Sainte-Vierge. Elles étaient huit professes, une novice, une dame pensionnaire (Mme Con-

nolly), une infirme et une fille de service. Le 7 juillet de l'année suivante, la chapelle était bénite.

" Le couvent des Sœurs," dit l'historien de Mgr Provencher, " commencé en 1846, n'avait encore en " 1848 que quatre chambres un peu logeables; néan- " moins l'œuvre des Sœurs Grises, malgré leur extrê- " me pauvreté, ne laissait pas que de se développer. " Leurs écoles, tenues sur un bon pied, eurent pour " effet de paralyser les efforts des protestants chaque " fois que ceux-ci voulurent établir des écoles. Les " premières familles du pays et la plupart des *bour-* " *geois* des forts tinrent à honneur de faire instruire " leurs filles chez les Sœurs Grises." (1)

A l'arrivée des sœurs, nous avons dit que Mgr Provencher les avait reçues avec la plus grande sollicitude: il les logea chez lui, pourvut à tous leurs besoins, même lorsqu'elles furent rendues chez elles. Il compléta ses dons en leur donnant une ferme de cent arpents, et souvent ces vaillantes filles de la Vénérable Mère d'Youville travaillèrent elles-mêmes aux champs. Au Nord-Ouest, comme dans la fondation de Montréal, elles furent obligées de doubler leur travail et leurs forces pour subvenir à leurs besoins. Elles tissaient leurs étoffes avec la laine de leurs brebis, elles tricotaient leurs bas, fabriquaient leurs couvertures, etc.

En 1849, la Sœur Valade reçut une invitation de

(1) L'abbé Dugas, p. 249.

la supérieure de Montréal d'assister au premier chapitre général de l'Institut ; elle accepta, malgré la pauvreté de sa mission et les grandes dépenses de ce voyage ; mais l'espoir de ramener de nouvelles sœurs et le désir de resserrer les liens qui unissaient sa communauté à la maison-mère lui donnèrent le courage d'entreprendre ce pénible trajet. Son espoir ne fut pas déçu et, le 15 septembre 1850, la supérieure était de retour avec deux nouvelles professes, deux postulantes et plusieurs aides, hommes et femmes. L'évêque, voyant avec joie l'accroissement de la petite communauté, leur offrit la mission du Cheval Blanc (aujourd'hui Saint-François-Xavier), qu'elles acceptèrent.

Le territoire sur lequel s'exerçait le zèle des vaillants missionnaires s'agrandissait chaque jour, à raison même de leur dévouement à porter de plus en plus loin la parole de Dieu, et déjà depuis plusieurs années, Mgr Provencher songeait à demander un coadjuteur. L'année 1851 devait voir son désir se réaliser.

" Celui que je voudrais avoir pour coadjuteur," écrivait-il en 1846, " est M. Laflèche, que j'ai emme-
" né dans cette intention : il est le plus en état de
" remplir cette place : il est bien instruit, studieux,
" d'un excellent caractère et sans prétention." La divine Providence avait d'autres desseins sur M. Laflèche : elle le destinait à devenir évêque de Trois-Rivières, et le diocèse de Saint-Boniface devait être l'héritage des PP. Oblats. Le ciel avait préparé pour

ce siège épiscopal le P. Taché, qui fut sacré par Mgr de Mazenod (1) dans l'église de Viviers. En France, comme au Canada, le jeune évêque missionnaire avait produit une telle impression que partout où il passait la sympathie lui était acquise. "Il paraît," dit Mgr Provencher, "que mon coadjuteur a été bien vu par-"tout. On me dit mille bonnes choses sur son comp-"te, je m'en réjouis beaucoup. Prions Dieu qu'il lui "fasse produire des fruits abondants pendant un "épiscopat qui peut de beaucoup dépasser le mien, "vu sa jeunesse. Je désirais un coadjuteur plus capa-"ble que moi, je ne doute pas de l'avoir trouvé en lui. "Il possède les langues pour se faire entendre de tout "son peuple ; il a l'activité de la jeunesse et la pru-"dence d'un vieillard. Je crois que l'expédition des "affaires ne le gênera pas. Dieu s'en est mêlé, je l'en "remercie."

Pendant que l'évêque se réjouissait des débuts pleins d'espérance de son jeune successeur, le ciel préparait à la mission une sérieuse épreuve. Les sœurs en parlent ainsi dans leur journal : "Notre "communauté," disent-elles, "commençait à jouir "du confort de notre grande maison, terminée l'an-"née précédente, lorsque, le 27 avril 1852, la débâ-"cle vint porter l'angoisse dans tous les cœurs. Du-"rant plusieurs jours l'eau monta de quatorze à "quinze pieds ; les habitants abandonnaient leurs

(1) Evêque de Marseille et fondateur de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée

" demeures à la fureur des eaux ; l'inondation conti-
" nua jusqu'au 19 mai, emportant dans sa furie mai-
" sons et bâtiments, etc.... Nous nous sommes réfu-
" giées au second étage. La chapelle était inondée, la
" messe se disait dans le jubé. Le vent souffla si fort
" dans la nuit du 12 au 13 que toute la maison en fut
" ébranlée, et le 18 les portes étaient enfoncées, et ce
" ne fut que le 6 juin que l'on put sortir de la mai-
" son."

La population était à peine remise de l'alerte causée par cette inondation lorsque le jeune coadjuteur arriva à Saint-Boniface, le 4 juillet, accompagné du P. Grollier et d'un nouveau missionnaire qui devait immortaliser son nom dans le pays, le P. Lacombe. Le jeune évêque partit presque aussitôt pour l'île à la Crosse ; il ne devait plus revoir Mgr Provencher, qui mourut onze mois plus tard, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. La douleur des sœurs fut immense. Mgr Taché leur écrivait, du Portage de la Loche, le 26 juillet 1853, les lignes suivantes: " Le coup
" fatal qui vient de vous frapper nous est trop sensi-
" ble à tous pour que nous n'en ressentions pas long-
" temps les suites pénibles ; vous êtes orphelines, mes
" bonnes sœurs, vous ne sauriez apprécier assez la
" tendresse toute paternelle de celui que nous pleu-
" rons. Celui qui le remplace n'a pas, sans doute, ses
" vertus, mais il a bien pour vous la même tendresse
" et la même reconnaissance pour le bien que vous

" opérez dans ce diocèse. Oh ! c'est de vous, mes bon-
" nes sœurs, que j'attends une partie des consolations
" qui devront diminuer les inquiétudes attachées à la
" charge de premier pasteur. Plus que cela, c'est de
" vous que Dieu attend la somme considérable de bien
" que la religion vous demande..."

Ici se termine la période difficile de la fondation de la Rivière-Rouge. Les religieuses avaient vécu dix-huit ans sous la protection de leur fondateur, Mgr Provencher. Leur communauté était bien établie ; le noviciat progressait, ainsi que les écoles, et une mission nouvelle était même fondée à la Prairie du Cheval Blanc.

Plusieurs missions succédèrent à celle-ci, et bientôt les courageuses filles de la Vénérable Mère d'Youville répondaient à l'appel des évêques en suivant les missionnaires jusqu'à l'Athabaska-McKenzie.

Le voyage de ces nouvelles missionnaires fut encore plus pénible et plus périlleux, et serait peut-être plus intéressant à raconter que celui de leurs devancières. Nous voudrions pouvoir les suivre dans leur long et fatigant trajet, dire leurs privations et donner un aperçu des magnifiques résultats de leur apostolat de charité ; le cadre restreint de ce volume ne nous permet pas de le faire.

Le journal tenu par ces courageuses Sœurs de la Charité contient cependant des traits et des narrations si intéressants que nous avons cru devoir lui emprunter quelques citations :

"Ile à la Crosse, 16 septembre 1864.

.. ..

" Le 13, nous étions rendus au portage appelé 'Por-
" tage du Diable' ; les hommes furent obligés de
" passer dans un bourbier affreux ; ils enfonçaient
" jusqu'au genou, avec deux grosses pièces de bois sur
" le dos ; l'un d'eux tomba dans ce bourbier et, suc-
" combant sous son pesant fardeau, il lui fut impos-
" sible de se relever. Les efforts qu'il fit pour sortir de
" cette position périlleuse lui firent crever le fiel. Il
" mourut quelques jours après, dans de cruelles souf-
" frances... Le jour de la mort de ce pauvre homme,
" j'avais onze malades à soigner : des foulures, écor-
" chures, écrasures, etc... J'entends tout à coup la
" voix de plusieurs hommes qui s'écriaient : 'Mon
" Dieu ! mon Dieu ! quel malheur !' Ils étaient à ti-
" rer une barge lorsque l'un d'eux eut le pied pris
" sous une énorme pierre qui lui coupa le talon. J'ac-
" courus aussitôt et, à la vue du sang qui coulait à
" flots, je faillis m'évanouir. Il fallut d'abord laver
" cette plaie toute couverte d'herbe hachée, et trou-
" ver la force de couper les lambeaux de chair
" qui pendaient de ce pied mutilé et d'y faire quel-
" ques points. Il fallut me tenir de l'eau froide sur la
" tête pendant l'opération, sans cela je n'aurais pas
" été jusqu'au bout..." (1)

(1) Journal de Sœur Dandurand.

Sœur Lapointe écrit : "...... La pluie dura quinze " jours sans interruption, sauf quelques instants ou " un soleil brûlant se faisait jour à travers les nuages " et répandait des charbons ardents sur nos têtes. Ai- " je besoin de vous dire combien la marche était péni- " ble, combien le repos était triste ? Souvent il fal- " lait préparer nos lits dans des marécages, sur la " terre nue. Nos couvertures, nos robes, nos man- " teaux, trempés par la pluie de la journée, ne pou- " vaient guère nous préserver de la fraîcheur des " nuits... Il semble que cet état de choses devait " nuire à notre santé, et cependant, grâce à Celui pour " qui nous nous sacrifions et qui nous garde comme la " prunelle de son œil, pas une de nous n'éprouva la " moindre indisposition.

" Nous éprouvions de longs retards : les torrents " étaient devenus de grandes rivières et les ruisseaux " des torrents impétueux ; et cependant il faisait plai- " sir de voir combien nos conducteurs étaient habiles " à se tirer des mauvais pas. En quelques instants. " nos petits chars de voyage, enveloppés d'une grande " peau de parchemin, étaient lancés sur la rivière et " devenaient des barques, de gros transports. On at- " tachait une corde à chaque extrémité, et les hom- " mes, debout sur les deux rives, hâlaient tour à tour " cette embarcation improvisée.

" Il ne s'agissait plus de marcher deux ou trois heu- " res, mais deux ou trois jours, tantôt dans une épais- " se forêt, tantôt sur des rives escarpées, enfonçant à

" chaque pas dans la vase, traversant mille ruisseaux
" et s'égarant dans des fourrés sans issue. Peu aguer-
" ries à la marche, nous étions hors d'haleine, et je
" voyais que quelques-unes de nous étions trop faibles
" pour résister. Il fallut se reposer..."

...... " Nous eûmes toute la nuit une pluie bat-
" tante ; les éclairs sillonnaient la nue, le tonnerre
" faisait trembler la terre. Le matin nous nous levâ-
" mes fiévreuses, les membres raidis par l'humidité et
" frémissant à la pensée de ce qui nous attendait.
" Mais Dieu avait pourvu à nos besoins : la pluie de
" la nuit avait augmenté la crue des eaux, de sorte
" que nous pûmes tous monter dans les barges, et s'il
" fallut encore marcher quelquefois, ces courses ne dé-
" passèrent jamais nos forces...

" Arrivés au Grand Rapide, un spectacle nouveau
" nous attendait. D'énormes rochers entraînés par les
" glaces ont formé une petite île au milieu de la ri-
" vière et qui, en interceptant son cours, la divise en
" deux et lance ses eaux qui retombent de cascade en
" cascade. La vue seule de ce gouffre fait frissonner,
" et cependant il faut aborder l'île juste à l'endroit
" où les courants se divisent : un coup de rame mala-
" droit peut précipiter la barge dans ce gouffre béant.
" Nous abordâmes heureusement ; les hommes réus-
" sirent à tirer le bagage ; mais il s'agissait de traîner
" la barge, elle était trop lourde pour la porter. Il fal-
" lut se mettre de la partie. On nous attela deux à

" deux à des colliers et nous pûmes la traîner jusqu'à
" l'autre bout de l'île. C'est ce qu'on appelle ici 'faux
" portage '. . .

" Le 13 août, le beau lac Athabaska présentait à
" nos regards étonnés sa vaste superficie, parsemée çà
" et là de nombreux îlots. Nous avions l'espoir d'arri-
" ver bientôt à la mission de la Nativité, la plus an-
" cienne du Nord. Poussés par un vent favorable,
" nous y arrivâmes de bonne heure, au bruit répété
" des décharges de mousqueterie."

" Depuis notre arrivée," dit encore Sœur Lapointe,
" non seulement nous n'avons pas regretté d'être ve-
" nues, mais nous avons toujours été heureuses ; cela
" ne veut pas dire que nous avons tout à souhait ; au
" contraire, les sacrifices y sont nombreux, mais n'est-
" ce pas ce que nous sommes venues chercher ?. . .
" Depuis notre arrivée, nous n'avons pas goûté au
" pain ; le peu de farine que l'on peut transporter se
" réduit à rien ; nous en avons quatre quintaux par
" année à diviser entre quatorze personnes, c'est vous
" dire qu'il faut la réserver pour les grandes fêtes et
" pour les malades. . . Ce qui nous afflige bien plus
" que toutes nos privations, c'est notre peu de res-
" sources pour réaliser tout le bien que nous pour-
" rions faire. . . Je vous citerai quelques traits qui
" vous feront connaître un peu les misères à soulager.

" C'était un usage général parmi les sauvages de
" tuer et même de manger les petits enfants orphe-

" lins, surtout les petites filles... La religion a sans " doute porté remède à cette coutume barbare, mais " il se présente assez souvent de ces cas d'infan- " ticide. Une mère venait de mettre une petite " fille au monde ; elle la regarde avec dédain et lui " dit : Ton père m'a abandonnée, je ne prendrai pas " la peine de te nourrir. Aussitôt elle la jette hors de " sa hutte, la couvre d'une grande peau, l'étouffe et la " jette à la voirie.

" Une autre, marchant dehors, dit à son enfant : " Ton père est mort ; qui te nourrira ? Elle fait un " trou dans la neige, y enterre son enfant et poursuit " son chemin.

" Pendant une épidémie, un sauvage perdit sa fem- " me et trois de ses enfants. Il lui en restait un, le " plus jeune, encore au maillot. Après l'avoir porté " deux ou trois jours, il se fatigua d'avoir à lui don- " ner les soins que réclame un enfant au berceau, il le " suspendit à une branche d'arbre et l'abandonna."

Après avoir voyagé pendant deux mois à travers mille dangers, après avoir essuyé les fatigues inséparables de ces longs voyages, à la pluie battante, secouées dans de lourdes charrettes traînées par des bœufs, fait des portages dangereux, l'assistante générale, Sœur Charlebois, dans une visite faite en 1880 aux missions du lac Labiche et de Saint-Albert, rend ainsi compte de ses impressions : " Depuis," dit-elle, " que je vois le bien réalisé par nos chères sœurs, com-

" bien je désire pouvoir leur fournir les moyens d'en " faire davantage ! A ma grande satisfaction, j'ai " trouvé les élèves et les orphelins ayant fait beau- " coup de progrès sous le rapport de l'instruction... " L'orphelinat compte 45 enfants pensionnés aux frais " de l'hospice ; 25 à 30 enfants du dehors fréquentent " ces écoles, les moyens ne permettent pas d'en pren- " dre davantage et les sœurs sont obligées d'en refu- " ser... Nos sœurs ont à faire la cuisine et à cuire le " pain pour cent vingt-cinq personnes. Je vous dirai " combien j'ai été édifiée de voir la charité, le dévoue- " ment, la douceur avec lesquels elles soignent et don- " nent à manger aux pauvres sauvages qui arrivent à " toute heure et qu'elles servent avec autant d'em- " pressement que s'ils étaient des rois et des reines de " la terre. Combien leur manière de pratiquer la cha- " rité doit être agréable à notre vénérée Mère fonda- " trice, qui aimait tant les pauvres ! "

Tous ces récits sur les missions de la Rivière-Rouge et même de l'Athabaska-McKenzie nous semblent aujourd'hui presque fantastiques. La construction du chemin de fer du Pacifique, qui a rendu si facile l'accès de ces régions, le peuplement rapide de ces territoires, enfin l'ensemble de ces progrès constants réalisés depuis quelques années, ont évidemment amélioré de beaucoup le sort des missionnaires. Cependant ne leur reste-t-il pas encore de grands sacrifices à faire, des privations pénibles à endurer ? L'exil, d'ailleurs,

et c'en est un, n'est-il pas une souffrance constante ? Et ces âmes ardentes ne trouvent-elles pas aussi un sujet de tristesse et d'épreuve dans leur impuissance à accomplir tout le bien qu'elles sont forcées de négliger ou de retarder ?

L'une d'elles écrivait à ce propos, en 1890, à un prêtre missionnaire : " Les Indiens s'habillent ordi-" nairement en cuir, et les animaux qu'ils chassent " s'éloignant toujours, il leur faut recourir à la cha-" rité pour se garantir du froid excessif de nos inter-" minables hivers. Lorsque la disette s'y joint et que " nous les voyons arriver comme des squelettes ambu-" lants, oh ! que nous désirerions être riches pour sou-" lager de si grandes misères !

" Nos enfants nous arrivent dans toutes les condi-" tions, les uns à moitié nus, les autres couverts de " haillons, remplis de vermine... et la réception de " chaque nouvel enfant pourrait nous fournir le sujet " d'une triste histoire. Ces enfants ont tous les jours " cinq heures de classe ; ils apprennent le français et " l'anglais, outre leur langue ; entre les classes, ils " apprennent la couture, le tricot, la confection des " souliers (mocassins), etc. Le chant occupe une " grande place dans leur éducation. Ici, tout le mon-" de chante, jusqu'aux plus petits, et les voix fausses " sont inconnues."

Le site de la mission de Saint-Albert, établie en 1861, fut choisi par Mgr Taché, qui lui donna le nom

de son premier desservant, le P. Albert Lacombe. Les Sœurs Grises ne tardèrent pas à venir s'y établir pour seconder les efforts des PP. Oblats.

Nous ne saurions mieux terminer ces notes sur les missions des Sœurs Grises dans le Nord-Ouest qu'en citant cette belle page de Mgr Taché : " Cette com-
" munauté se montra admirable de générosité et
" d'abnégation, non seulement en donnant ses sujets
" pour des missions si lointaines et si difficiles, mais
" en les donnant à la seule condition qu'on leur pro-
" curerait des secours spirituels et qu'on faciliterait
" l'accomplissement de leurs saintes règles et obliga-
" tions. Quand on voulut faire observer que les mis-
" sions étaient pauvres et les ressources incertaines,
" qu'on ne pouvait pas promettre beaucoup ni pro-
" mettre positivement, il fut répondu : Nous savons
" que les bons pères chargés des différentes missions
" ne laisseront pas souffrir nos sœurs ; nous ne de-
" mandons que le vêtement et la nourriture. — Mais
" si les Pères eux-mêmes n'ont pas de quoi pourvoir à
" leur subsistance ? — Dans ce cas, nos sœurs jeûne-
" ront comme eux et prieront Dieu de venir en aide
" aux uns et aux autres."

La maison établie par les Sœurs de la Charité à Saint-Boniface, en 1844, n'a cessé depuis d'étendre le champ de ses travaux et d'y multiplier ses œuvres par les nombreux essaims qu'elle a formés.

Cette mission du Nord-Ouest est aujourd'hui divi-

sée en deux vicairies : 1° Celle de Saint-Boniface (la plus ancienne), fondée comme mission en 1844 ; et 2° Celle de Saint-Albert, établie comme mission en 1861, et comme vicairie en 1897.

La vicairie de Saint-Boniface, dont Sœur Dionne est supérieure-vicaire, comprend :

1° La maison vicariale, dont le personnel se compose de 37 sœurs professes, 18 novices et postulantes et 17 sœurs auxiliaires.

2° Un hospice pour les pauvres, les orphelins et les enfants abandonnés. Créé d'abord comme pensionnat, en 1844, cet établissement a été transformé et porte depuis 1898 le nom d'Hospice Taché. Le personnel est de 8 sœurs professes et 4 sœurs auxiliaires. On y soutient 22 pauvres vieilles invalides, 90 orphelines, 25 enfants abandonnés et 30 petits garçons au jardin de l'enfance.

3° Un hôpital, fondé en 1870. Le personnel comprend 20 sœurs professes et une sœur auxiliaire. On y donne des soins à 120 malades.

4° Six écoles paroissiales : celle de Saint-François-Xavier, fondée en 1850 ; celle de Saint-Norbert, en 1858 ; celle de Saint-Vital, en 1860 ; celle de Sainte-Anne des Chênes, en 1883 ; l'Académie Provencher, fondée en 1886 ; enfin l'école Notre-Dame-de-Lourdes, fondée en 1888 à Minneapolis, dans le Minnesota. 737 élèves fréquentent ces écoles.

5° Cinq écoles industrielles pour les enfants sauvages : celle de Notre-Dame des Sept-Douleurs,

fondée en 1874 à Fort Totten, dans le Dakota ; celle de Qu'Appelle, fondée en 1884 ; celle de Saint-Boniface, en 1891 ; celle de Touchwood Hill, en 1896 ; celle de Portage du Rat, en 1898.

573 enfants sauvages, Sioux, Pieds-Noirs, Sauteux, Cris, Maskégons, reçoivent l'instruction dans ces écoles.

Les diverses supérieures du Nord-Ouest depuis la fondation de la mission, en 1844, ont été : 1° Sœur Valade, fondatrice ; 2° Sœur Lafrance ; 3° Sœur Clapin ; 4° Sœur Hamel, première supérieure-vicaire ; 5° Sœur Dionne, supérieure-vicaire actuelle.

La vicairie de Saint-Albert a été détachée de Saint-Boniface et établie en 1897. Sœur Letellier en est la première supérieure-vicaire.

Cette vicairie comprend :

1° Quatre asiles ou hospices pour les pauvres, les orphelins et les enfants abandonnés : l'Asile Youville à Saint-Albert, fondé en 1859 ; l'Hospice Saint-Joseph, à l'île à la Crosse, fondé en 1860 ; l'Hospice du Sacré-Cœur à McKenzie, fondé en 1866, et le Couvent des Saints-Anges, à Athabaska, fondé en 1874.

On y abrite sept pauvres vieilles invalides et 141 orphelins.

2° Deux hôpitaux : celui de Calgary, établi en 1891, et celui d'Edmonton, en 1895. La moyenne des malades est de 50.

3° Trois écoles industrielles : celle de Saint-Albert, établie en 1859 ; celle de Dunbow, en 1884, et celle de Saddle Lake, en 1898.

224 enfants sauvages reçoivent l'instruction dans ces écoles.

4° Une école paroissiale, établie à Saint-Albert et qui compte 130 élèves externes.

Le personnel de ces divers établissements comprend 66 sœurs professes et 38 sœurs auxiliaires.

CHAPITRE III

1° ASILE SAINT-PATRICE.— 2° HOSPICE SAINT-JOSEPH.— 3° REFUGE SAINTE-BRIGITTE.— 4° ASILE NAZARETH.

1° *Asile Saint-Patrice (1846).*

Les Sœurs Grises, comme nous l'avons dit en parlant de la Mère Lemaire (1), s'étaient dès 1823 chargées des orphelines irlandaises, que l'émigration de ce peuple éprouvé rendait chaque jour plus nombreuses. Une salle de l'Hôpital Général avait même été spécia-ment attribuée à cette œuvre, continuée ensuite dans les mêmes conditions jusqu'à l'époque où nous sommes maintenant arrivés.

En 1846, sœur Hurly, chargée de la visite des Irlandais pauvres du Griffintown, eut l'heureuse pensée d'ouvrir un refuge spécial pour les veuves et les orphelins des émigrés. Aidée par une femme aussi généreuse que profondément chrétienne, Mme McGrath, elle put bientôt mettre son projet à exécution.

Cette création nouvelle, comme nous allons le voir, arrivait à son heure, car à peine était-elle commencée

(1) Pages 279-280.

que se répandit dans le monde entier la nouvelle de la terrible famine qui dévastait l'Irlande.

Le 2 février 1847, un journal de Montréal, " Les Mélanges Religieux", reproduisait l'article suivant, extrait de l'"Ami de la Religion" :

" M. Cummins, magistrat du comté de Cork " (Irlande), s'adressant au duc de Wellington, s'ex- " prime ainsi : Ayant entendu parler de l'effrayante " misère qui règne dans la paroisse de Miross, South " Keen, je m'y suis transporté avec autant de pain " que cinq hommes pouvaient en porter.

" En arrivant, je trouvai le village désert en appa- " rence ; je suis entré dans quelques maisons : dans " la première, j'ai aperçu des fantômes ou squelettes " étendus dans un coin obscur sur la paille. Ils n'a- " vaient pour se couvrir qu'une mauvaise couverture " de cheval ; ils avaient une fièvre brûlante ; ils se " serraient les uns contre les autres, l'homme, la " femme et les quatre enfants.

" La nouvelle de mon arrivée s'étant répandue, je " me vis entouré de deux cents fantômes délirants, " les yeux hagards et poussant des cris sauvages.

" La police trouva dans une maison deux cadavres " gelés, à demi dévorés par les rats. Une mère en " délire cacha sous des pierres le cadavre de sa fille. " Un médecin trouva sept personnes abritées sous une " même couverture ; un de ces malades était mort " depuis plusieurs heures, et les autres n'avaient pas " la force de l'enlever."

Le commissaire du bureau de bienfaisance de Skibereen, comté de Cork, écrivait de son côté au ministre de l'Intérieur, Sir George Grey : "Du "commencement à la fin ce n'est qu'un funèbre cata-"logue de famine et de mort. Les pauvres meurent "comme des bestiaux empoisonnés. La faim a dé-"truit chez cette population infortunée tout germe "de sympathie généreuse : le désespoir l'a pétrifiée.

"On voit des familles entières sur des restes de "paille pourrie qui jonchent le sol humide, dévorées "par la fièvre, et ils n'ont personne pour humecter "leurs lèvres et soutenir leur tête. Le même lam-"beau recouvre les cadavres et les êtres vivants ; les "rats viennent chercher leur proie au milieu de cet "affreux pêle-mêle, et nul n'a assez de force pour "troubler leur festin."

Ces représentations n'eurent pas le don d'émouvoir le gouvernement anglais. Les catholiques, au contraire, ne furent pas indifférents au récit de pareilles infortunes. Le pape Pie IX vint le premier au secours des malheureux Irlandais : il envoya mille couronnes de son trésor, fit faire des collectes dans Rome et adressa aux évêques du monde entier une lettre touchante faisant appel à leur charité.

De toutes les parties du monde arrivèrent des secours : New-York souscrivit 300,000 dollars ; Philadelphie, 250,000 ; Washington, 500,000 ; Charlestown, 100,000 ; la Nouvelle-Orléans, 250,000. A Québec et à Montréal, on recueillit 12,000 dollars, et

les campagnes tinrent aussi à honneur de fournir leur part.

Près d'un million et demi de dollars put ainsi être envoyé au secours de ces malheureux dont on avait d'abord tenté d'exploiter les souffrances dans l'intérêt d'un prosélytisme cruel, mais qui, bien que décimés par la misère et la maladie, étaient restés héroïquement fidèles à leur foi, préférant mourir plutôt que de céder à ces indignes sollicitations.

Cependant le fléau continuait son œuvre. Ceux qui avaient été épargnés fuyaient leur patrie et allaient demander à un sol étranger un abri et du pain ; l'émigration, commencée depuis des années déjà, prit, à raison de cette calamité, des proportions effrayantes.

Au mois d'avril 1847, 1268 émigrants débarquèrent à Boston, 78 étaient morts pendant la traversée ; 2152 arrivèrent à New-York, et notre pays ne devait pas tarder à en recevoir un aussi grand nombre.

Du 1er janvier au 17 mai 1847, 4677 passagers d'entrepont étaient arrivés à la station de la quarantaine ; 537 étaient morts sur mer et 797 étaient atteints du typhus. Le 27 mai, le nombre d'émigrés arrivés à Québec était de 5546, et vingt-cinq vaisseaux étaient annoncés pour le 1er juin à la Grosse-Ile.

L'héroïque dévouement du clergé de Québec n'a pas été oublié. Cinquante-un prêtres se dirigèrent vers la Grosse-Ile et l'Hôpital de Marine : la conta-

gion en atteignit la moitié (Mgr Baillargeon, coadjuteur, fut de ce nombre) et cinq de ces prêtres en moururent.

Montréal ne voulut pas rester en arrière : une assemblée, présidée par M. Mills, alors maire de la ville, décida d'organiser un comité pour recevoir les fils de la malheureuse Irlande, et une construction provisoire fut érigée en dehors de la ville, pour servir d'hôpital.

Dès les premiers jours du mois de juin arrivaient dans notre port des navires chargés d'hommes, de femmes et d'enfants que la maladie et la misère avaient exténués et dont la vue inspirait la plus profonde pitié. A Montréal comme à Québec, le dévouement des habitants fut à la hauteur des circonstances. Les messieurs de Saint-Sulpice, ayant à leur tête M. l'abbé John Richards, s'installèrent au chevet des malades, passant la nuit à les confesser et à administrer les mourants. On compta bientôt 1300 malades sous les abris, et il en mourait à peu près 25 par jour. La contagion se répandit bientôt en dehors des ambulances et il fallut porter des secours religieux dans tous les quartiers de la ville.

M. Billaudèle, supérieur du Séminaire, fit fermer le collège afin d'avoir tous ses prêtres à sa disposition ; mais, voyant que ceux-ci ne pouvaient suffire à la tâche, il alla frapper à la porte des fils de saint Ignace, et la maison de New-York lui envoya six de ses membres, qui furent logés au Séminaire et par-

tagèrent avec les fils de M. Olier le service des pestiférés.

Un dévouement plus humble, mais non moins héroïque, devait bientôt suivre celui de ces courageux apôtres. Emue de compassion au récit des malheurs des pauvres émigrés, la révérende Mère Forbes-McMullen, supérieure de la communauté des Sœurs Grises, voulut aller les visiter. De retour chez elle et sous l'impression de l'affreux spectacle qu'elle avait eu sous les yeux, elle réunit ses filles pour leur en faire part. Un seul sentiment jaillit du fond de leurs cœurs, un seul cri s'échappa de leurs lèvres : se dévouer aux ambulances, aller soulager les membres souffrants de Notre-Seigneur !

La communauté, qui comptait trente-sept sœurs professes et dix-huit novices, en sacrifia vingt-trois ; les plus âgées et les infirmes restèrent seules à la maison pour soigner les vieillards et les enfants.

Quelle douce et bienfaisante présence pour les pauvres malades que celle de ces hospitalières improvisées, leur prodiguant les soins dont elles ont le secret !

Des lits et de la paille fraîche remplacent bientôt les planches sur lesquelles reposent ces infortunés, et une nourriture substantielle vient soutenir leurs forces épuisées.

Le gouvernement canadien donne du pain, du thé, de la viande : de pieuses personnes de la ville envoient mille douceurs ; les Sœurs de la Congréga-

tion de Notre-Dame, ne pouvant payer de leur personne, veulent cependant s'associer au mérite des Sœurs Grises en fournissant d'abondantes provisions.

Les Sœurs de la Charité, dit avec raison l'éloquent abbé Casgrain, sont le chef-d'œuvre de l'amour de Dieu ; aussi les voyons-nous, au milieu de ces pestiférés, accomplir leur tâche héroïque avec ce calme que donne seul l'amour de Dieu et de la croix. Humbles et simples dans leur sublime dévouement, elles font l'admiration même des médecins chargés du service de ces malades. L'un d'eux, protestant, atteint du terrible fléau, veut avoir à son chevet une de ces femmes à qui il a vu faire si modestement ces grandes choses (1). Il embrasse la religion catholique et proclame que c'est le noble dévouement qu'il a admiré aux ambulances qui a décidé sa conversion.

Cependant, le nombre des malades augmentant chaque jour, le service devenait de plus en plus difficile et pénible. Les précautions prises tout d'abord contre la contagion furent négligées ; pour éviter de quitter leurs malades, les sœurs prenaient leur nourriture aux ambulances ; la grande fatigue, l'air vicié, tout concourait à rendre les garde-malade et les prêtres victimes du fléau. Bientôt, en effet, la maladie décimait cette troupe de vaillantes, et Mgr Bourget faisait appel aux Sœurs de la Providence pour remplacer les Sœurs Grises ; en même temps

(1) Sœur Barbeau.

l'Hôtel-Dieu offrait une salle de cinquante lits pour les émigrés.

Le 5 juillet, vingt-trois filles de la Vénérable Mère d'Youville étaient à l'infirmerie ; dix-sept étaient atteintes du fléau et celles qui restaient debout succombaient de fatigue. La supérieure, Mère McMullen, prit le lit et on craignit même pour ses jours ; seize de ses filles reçurent les derniers sacrements. (1)

Sœur Limoges et Sœur Chèvrefils (Primeau), modèles de douceur et de charité, s'envolaient au ciel à vingt ans, avec autant de joie qu'elles avaient couru au sacrifice.

Sœur Collins, Sœur Barbeau, Sœur Elodie Bruyère allaient à leur tour recevoir la palme du martyre.

Sœur Sainte-Croix (Pominville), religieuse aussi distinguée que vertueuse, était quelques jours après ravie à la communauté. Au moment où elle mourait, une jeune fille, qui l'accompagnait ordinairement dans ses œuvres de charité et qui était retenue au lit, malade, appela sa mère en lui disant : " Maman, " oh ! venez donc voir Sœur Sainte-Croix qui monte " au ciel ! "

Enfin, pour clore cette liste funèbre, Sœur Nobles,

(1) Celles qui se dévouèrent et offrirent ainsi leur vie pour les pestiférés sont : sœurs Brault, Desjardins, Youville, Blondin, Chèvrefils, Cinq-Mars, Denis, Labrèche, Montgolfier, Dalpée, Caron, Perrin, Deschamps, Dunn. Des femmes du monde vinrent aider les sœurs et se faire leurs garde-malade : Mmes Chalifoux, Charles Brault et Mlle Angélique Caron furent de ce nombre.

âgée de soixante-douze ans, fut la dernière victime de ce dévouement. D'une douceur angélique, d'une charité sans bornes, elle quitta les ambulances pour aller recevoir la récompense de sa vie si remplie et de son dernier et sublime sacrifice.

Les Sœurs de la Providence, qui furent admirables au chevet des malades, eurent aussi leurs victimes. Seize furent atteintes du fléau, et trois en moururent : Sœur Angélique Belouin, Sœur Catherine Brady et Sœur Olympe Guy.

Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu payèrent aussi leur tribut ; Sœur Gertrude Poirier, Sœur Sophie Darche et Sœur Joséphine Portelance furent emportées par la terrible maladie.

Quatre prêtres du Séminaire de Saint-Sulpice, MM. Morgan, Pierre Richard, Caroff et John Richards, tombèrent mortellement atteints. M. Gotefray mourut d'un accident en allant secourir les malades.

Mgr Bourget, évêque de Montréal. n'avait pas été le dernier à se dévouer ; il baptisait les enfants, administrait les mourants, rendait à tous les services les plus humbles. Il ne tarda pas non plus à être atteint par la maladie. Dès qu'il fut rétabli, pour consoler son clergé et le peuple de son diocèse, ce digne pasteur publia un mandement dont nous extrayons quelques lignes : “ Elles sont tombées,” dit-il, “ celles “ qui, comme des anges de paix, consolaient tant “ d'affligés. Nous leur devons, à elles et à leurs dé-

" voués pasteurs, un juste tribut d'éloges ; mais nous " ne saurions le leur payer que par les larmes que " nous versons dans le secret de notre âme. Dieu " détournera le fléau qui nous menace en considé-" ration de ces bons serviteurs et de ces humbles ser-" vantes qui ont tout sacrifié pour accomplir le grand " précepte de la charité."

En même temps, Mgr Bourget fit placer dans l'église de Bon-Secours une statue de la Sainte-Vierge en bronze doré, faite à Paris et bénite à Notre-Dame-des-Victoires, sur le pied de laquelle il fit graver ces paroles : " Ora pro populo, interveni pro clero."

De Montréal, où le fléau avait enlevé huit prêtres au diocèse (1) et treize religieuses aux communautés de charité (2), le typhus s'étendit à Bytown,

(1) C'étaient les quatre prêtres du Séminaire de Saint-Sulpice nommés plus haut et M. le grand-vicaire Hudon, M. Rey, de l'évêché, M. Colgan, curé de Saint-André, et M McEnerny, vicaire à Lachine. Les religieux et les prêtres dont les noms suivent offrirent aussi leurs services à l'évêque et se dévouèrent aux pestiférés : les RR PP. Martin, Sachez, Duranquet, jésuites ; M. Clément, curé de Beauharnois ; M. Hughes, curé d'Ottawa ; M. Pominville, vicaire de Chambly ; M. Kesther, curé de Joliette ; M. Lafrance, curé de Saint-Aimé ; M. Lafrance, curé de Saint-Vincent-de-Paul ; M. Saint-Germain, curé de Saint-Laurent ; M. Martineau, curé de Sainte-Marthe ; M. Lionais, prêtre de Saint-Martin ; M. Hulès, vicaire de Saint-Valentin ; M. J. Laroque, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe ; M. Desaulniers, professeur de philosophie au même collège ; M. Dallaire, curé de Rigaud ; M. J. Prince, missionnaire dans les Townships de l'Est ; M. Leclaire, de Stanbridge ; M. Saint-Aubin, du Séminaire de Sainte-Thérèse ; M. Pelletier, vicaire de Saint-Grégoire ; M. Monet, vicaire de Berthier ; M. Crevier, curé de Saint-Pie ; M. G. Thibault, curé de Saint-Jérôme ; M. Lasnier, curé de Saint-Benoit, etc.

(2) Nous avons donné leurs noms ci-dessus, p. 351–352.

à Saint-Hyacinthe, à Québec et à Toronto. Mgr Power, évêque de cette dernière ville, ayant pour sa part huit cents malades à secourir, voulut se multiplier, et sa charité d'apôtre, qui rappelle celle du grand évêque de Marseille, Mgr Belsunce, ayant outrepassé ses forces, il tomba épuisé pour mourir.

Enfin Dieu entendit les supplications de son peuple ; le fléau cessa, mais les convalescents étaient nombreux : le clergé et les communautés n'épargnaient ni leurs forces ni leur temps, et cependant ils ne pouvaient suffire à la tâche que leur imposaient les circonstances. C'est alors que l'on put apprécier l'œuvre commencée l'année précédente par la Sœur Hurly, avec l'aide de Mme McGrath. Etabli d'abord sur la rue Murray, le refuge fut quelque temps après transporté sur la rue Bleury, puis, en 1849, sur la rue Craig. La nécessité de cet établissement éclatait aux yeux de tous ; aussi des dons nombreux vinrent-ils bientôt s'ajouter au dévouement de Mme McGrath, et, en 1851, l'Asile Saint-Patrice actuel était construit, sur la rue Dorchester. On y transporta aussitôt les orphelins de la rue Craig. Ils étaient là cinquante, recueillis par la Sœur Reid, qui avait succédé à la Sœur Hurly et à la Sœur Hughes pour la visite des Irlandais pauvres et qui fut la première supérieure de la maison Saint-Patrice.

Sœur Forbes, qui en prit l'administration en 1853, la conserva jusqu'à sa mort, en 1877.

Depuis, Sœur Olier, Sœur Dalpée (Pagnuelo) lui

succédèrent. Sœur Pagnuelo y demeura vingt-deux ans. Sœur Devins, Sœur Harkin, Sœur Pepin, Sœur Marie (Christin), Sœur Sainte-Croix consacrèrent à cet établissement leur travail et leur dévouement et contribuèrent à en assurer le succès.

Mais c'est surtout grâce au zèle du dévoué M. Dowd, curé de Saint-Patrice, et à l'intervention marquée de la Providence divine que cet orphelinat, augmenté de l'Asile Sainte-Brigitte pour les vieillards, est aujourd'hui en état de pourvoir facilement à l'entretien de tous les pauvres qui y sont abrités.

L'orphelinat Saint-Patrice est actuellement sous la direction de Sœur Michaud, qui n'a laissé son poste que pour occuper, durant cinq ans, l'importante fonction d'assistante générale de la maison-mère.

Mmes Vallières de Saint-Réal, Charles Wilson, McDonald, M.P. Ryan, W. Brennan, Edward Murphy, Sir William et Lady Hingston et un grand nombre d'autres figurent parmi les plus généreux bienfaiteurs de cet asile qui, grâce au zèle et à l'énergie du regretté M. Dowd et des curés de la paroisse, est aujourd'hui tout à fait prospère.

On y élève actuellement 200 orphelins et orphelines.

2° Hospice Saint-Joseph (1854).

L'Hospice Saint-Joseph, comme toute maison destinée à faire un grand bien, commença bien humblement et fut confié d'abord à de pieuses filles.

En 1841, M. Olivier Berthelet, citoyen riche et charitable, dont le nom est associé à un grand nombre de bonnes œuvres à Montréal, avait été touché de la grande misère des pauvres du quartier Saint-Joseph. Il prit la résolution de recueillir les femmes et les veuves sans ressources, et dans ce but il fit bâtir une maison en bois au coin des rues du Cimetière et Bonaventure, près de la gare actuelle de la compagnie de chemin de fer du Grand Tronc.

M. Berthelet désirant mettre cette maison sous la direction d'une personne capable, M. Granjon, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice, qui était chargé de visiter le faubourg Saint-Joseph, lui conseilla de s'adresser à Mlle Laferté et, le 26 décembre 1841, celle-ci fut installée dans ses fonctions et commença à recevoir les femmes pauvres et les enfants. Mais bientôt, des querelles s'étant élevées entre ces diverses familles, Mlle Laferté fut obligée de les congédier et on décida de ne garder que des infirmes, des femmes âgées et des orphelins. Le nombre de ceux-ci s'accrut bientôt à tel point que Mlle Laferté demanda quelques compagnes pour l'aider dans son œuvre.

En 1844, M. Gotefray, qui avait été nommé aumônier du nouvel hospice, obtint de Mgr l'évêque de Montréal le privilège d'y garder le Saint-Sacrement et Mgr Prince vint y dire la première messe, à laquelle assistèrent le bienfaiteur de la maison et toute sa famille.

Le nouvel hospice fut bientôt insuffisant et M. Berthelet dut bâtir de nouveau. Mme Berthelet, née Marie-Angélique-Amélie Chaboillez, était morte le 20 avril 1850, laissant par testament une somme de quatre mille piastres pour la fondation d'un hospice et exprimant le désir que cet établissement fût confié aux Sœurs Grises.

M. Berthelet, pour se conformer au testament de sa femme et aidé par sa sœur, Mlle Thérèse, digne et sainte fille qui consacra sa grande fortune aux bonnes œuvres, commença à bâtir la maison actuelle, de cent pieds de front par cinquante de profondeur, en pierre et à trois étages. A peine était-elle couverte qu'un terrible incendie réduisait en cendres onze cents maisons du faubourg Québec, laissant sans abri plusieurs milliers de familles. M. Villeneuve, du Séminaire, demanda alors à Mlle Laferté d'entrer immédiatement dans la nouvelle bâtisse de M. Berthelet et de lui abandonner la vieille maison pour y loger des incendiés. Elle y consentit et s'y transporta avec ses pauvres, au nombre de cent dix, trente vieilles femmes et quatre-vingts orphelins.

Un établissement de ce genre ne pouvait subsister sans compter beaucoup sur la charité publique. M. Arraud, prêtre de Saint-Sulpice, était alors chargé de la distribution des aumônes du Séminaire aux pauvres de la ville ; mais les nombreux besoins qu'il avait à satisfaire ne lui permettaient pas de donner à cet hospice une part suffisante pour en assurer le fonc-

tionnement. D'un autre côté, Mlle Laferté remarquait certains désordres chez ses pensionnaires, et elle aurait voulu y remédier. Les choses marchaient donc péniblement. M. Quiblier, supérieur du Séminaire, comprit qu'il fallait un changement et nomma alors M. Musard aumônier de l'hospice. Celui-ci se dévoua de tout cœur à sa nouvelle tâche, mais sans résultat, car il fut remplacé presque aussitôt par M. Villeneuve. Des difficultés surgirent bientôt entre lui et la directrice ; celle-ci, découragée, donna sa démission à M. Berthelet.

Les personnes qui succédèrent à Mlle Laferté n'ayant ni ses talents, ni son économie, ni ses grandes qualités, la maison ne tarda pas à décliner, et peu après la situation était sérieusement compromise. M. Berthelet, qui ne voulait pas laisser périr l'œuvre, songea alors à la confier aux Sœurs Grises, chez qui il avait une cousine, Sœur Chénier, qu'il estimait particulièrement et qui fut l'instrument dont Dieu se servit pour faire passer cet hospice entre les mains des Sœurs de la Charité.

Conseillé par Sœur Chénier, M. Berthelet s'adressa à la révérende Mère Deschamps, alors supérieure générale, et lui offrit de donner à sa communauté la propriété de la maison, de ses dépendances et du terrain, à condition que les sœurs prissent en retour l'obligation de recevoir et d'élever les pauvres et les orphelins. La proposition fut acceptée par le conseil de la communauté et, le 31 décembre 1853, le contrat

de donation était déposé près de la châsse de la Vénérable Mère d'Youville.

C'est le 4 janvier 1854 que les Sœurs Grises prirent possession de l'Hospice Saint-Joseph, ainsi que du terrain, mesurant trois cent soixante-quatorze pieds de long sur cent de large. La maison contenait cent deux pauvres. La direction en fut confiée à Sœur Rose Coutlée, qui venait de laisser la charge de supérieure générale de la communauté.

La tâche confiée à Sœur Coutlée était à la fois difficile et délicate. Les personnes qui étaient alors à la tête de l'établissement avaient cherché à conduire l'œuvre à bonne fin, mais elles avaient échoué. Il fallait maintenant les amener, sans trop de froissements, à abandonner une entreprise qui était réellement au-dessus de leurs forces. Très habile et énergique, la Sœur Coutlée ne tarda pas à obtenir ce qu'elle voulait et la maison fut bientôt cédée complètement aux Sœurs Grises.

On avait donné à Sœur Coutlée, pour l'aider dans sa mission, quatre compagnes : Sœur Normand, née Zoé Beaubien, Sœur Gaudry, Sœur Versailles et Sœur Agnès (Rose Caron).

Le 3 janvier, dit une de ces religieuses, les cinq nouvelles fondatrices se rendirent à l'hospice pour préparer la fête de l'inauguration. Le lendemain matin, la messe fut dite par le supérieur du Séminaire, M. Granet ; la supérieure générale et plusieurs de ses compagnes, plusieurs prêtres et les bienfaiteurs

y assistaient. On fit la visite de la maison, qui était bien pauvre ; mais, grâce à la générosité des familles Berthelet, LaRocque et Valois et de plusieurs dames du faubourg Saint-Joseph réunies en association, les pauvres furent bientôt installés confortablement et la chapelle fut abondamment pourvue de tout ce qui lui manquait.

Le révérend M. Rousselot, dont le public de Montréal a bien souvent admiré la générosité, a contribué pour une large part à la prospérité du nouvel asile, auquel il prenait le plus grand intérêt.

En 1858, il voulut commencer une crèche ou salle d'asile à Montréal. Les sœurs n'avaient aucune idée du fonctionnement de cette œuvre nouvelle ; mais, grâce aux explications de M. Rousselot et à leur bonne volonté, elles réussirent à merveille. Comme il fallait une construction nouvelle, M. Rousselot en fit lui-même le plan et commença cette bâtisse, qui a cent seize pieds de longueur sur quarante de largeur. Le 2 juin 1859, Mgr Bourget en fit l'inauguration et lui donna le nom de " Salle d'asile Saint-Joseph ".

On sait que M. Rousselot ne borna pas ses charités à la salle d'asile Saint-Joseph ; nous le retrouverons plus tard à l'Asile Nazareth, destiné à recevoir les aveugles, et l'Hospice Saint-Joseph bénéficiera aussi plusieurs fois de ses dons généreux.

Depuis la fondation de cette maison, M. Berthelet et sa sœur, Mlle Thérèse, n'avaient cessé de la proté-

ger. Cependant leur insatiable désir de faire du bien leur inspira encore une nouvelle générosité. Ils voulurent ajouter une église (de cent deux pieds de long sur cinquante de large) à leur magnifique hospice et augmenter celui-ci d'une aile de quarante pieds sur cinquante. Cette église, commencée en 1862, n'était qu'un agrandissement de la chapelle de l'hospice construite en 1846. Les bienfaiteurs tenaient à élever ce monument en l'honneur de l'époux de Marie, afin de faciliter aux pieux fidèles le moyen de venir honorer ce grand saint dans un temple dédié à son nom. Le jeudi, 15 octobre 1863, fête de sainte Thérèse, patronne de Mlle Berthelet, fut choisi pour la consécration de l'église Saint-Joseph. Le grand autel fut consacré par Mgr Bourget assisté de M. Granet, supérieur du Séminaire, et du R. P. Saché, recteur du Collège Sainte-Marie ; les autres, par Mgr Lynch, évêque de Toronto, et Mgr McIntyre, évêque de Charlottetown.

En 1867, M. Rousselot, qui avait déjà doté l'église d'un appareil de chauffage, se joignit à MM. Barbarin et Toupin pour en faire faire la décoration.

Outre ces bienfaiteurs originaires, bien d'autres personnes sont venues aussi apporter à l'Asile Saint-Joseph le concours de leur dévouement et de leurs dons. M. Narcisse Valois peut compter parmi les plus généreux. Dès 1842, Mmes Drummond, Valois, Racine, Léandre et Charles Brault, Louis Renaud, Beaubien, Faucher, etc., s'étaient formées en comité de dames patronesses et avaient organisé un bazar annuel,

des souscriptions et autres secours pour le maintien de l'asile. Soutenu par la charité de ces pieuses chrétiennes, l'asile réunit bientôt soixante orphelins, vingt infirmes et les enfants trouvés de dix-huit mois qui revenaient de nourrice.

Depuis la mort de M. Berthelet et de sa sœur, l'asile a pu se maintenir et prospérer, grâce au dévouement des Sœurs de la Charité, des dames de la ville et du quartier St-Antoine.

C'est dans le caveau de l'église que reposent aujourd'hui les cendres du principal bienfaiteur de l'hospice, sous la protection des naïves et ferventes prières des orphelins qui lui doivent encore maintenant leur bien-être et une éducation chrétienne. 2813 orphelins ont bénéficié de cette charité depuis la fondation de l'asile.

Les supérieures de cet asile ont été : Mère Coutlée, Sœur Charlebois, Mère Deschamps, Sœur Frigon, Sœur Christin, Sœur Brault, Sœur Lanthier, Sœur Reid et Sœur Marie-Joseph.

9788 enfants ont été reçus à la salle d'asile.

En 1894, les sœurs ont ouvert un " jardin de l'enfance ", et 196 garçons y ont été admis.

Depuis sa fondation, l'Hospice Saint-Joseph a assisté 3974 familles pauvres. Les sœurs ont visité à domicile 153845 pauvres et ont pu donner 19886 secours divers ; 92886 repas y ont été servis.

Au dispensaire, 303348 prescriptions ont été remplies.

L'Hospice Saint-Joseph doit tant à M. Berthelet et à sa sœur, Mlle Thérèse, que nous ajouterons à ce que nous avons dit dans les pages précédentes quelques notes biographiques sur ces deux charitables personnes.

Antoine-Olivier Berthelet, né à Montréal le 25 mai 1798, était le fils de Pierre-Nicolas Berthelet, négociant, et de Marguerite Viger, de Boucherville. La famille Berthelet était originaire de Genève, en Suisse.

En 1822, M. Berthelet épousa, en premières noces, Mlle Marie-Angélique-Amélie Chaboillez, qui mourut le 20 mai 1850, et le 21 octobre 1851, en secondes noces, Mlle Charlotte Guy, fille de l'honorable Louis Guy, notaire.

De son premier mariage il eut une fille, Mlle Marie-Amélie-Angélique, qui épousa, le 22 septembre 1841, M. François-Alfred Chartier LaRocque et mourut à Paris, le 2 avril 1856, âgée de trente-trois ans. Ses restes mortels, transportés au Canada, reposent dans l'église des Sœurs Grises à la maison-mère de la rue Guy.

Après avoir dépensé la plus grande partie de sa fortune en bonnes œuvres, M. Berthelet mourut, à la suite d'une douloureuse maladie, le 25 septembre 1872, un mercredi, comme sa sœur et sa fille.

Ses restes reposent, comme nous l'avons dit, dans le

caveau de l'église Saint-Joseph, que sa piété avait élevée à côté du magnifique hospice qu'il avait fondé.

Née à Montréal le 27 septembre 1783, quinze ans avant son frère Olivier, dont elle fut la marraine, Mlle Marie-Amable-Thérèse Berthelet consacra sa vie aux pratiques de la charité chrétienne. Afin de mieux satisfaire son désir de secourir les pauvres et les affligés, elle renonça au confort de sa maison pour aller vivre comme pensionnaire chez les Sœurs de la Providence, qui bénéficièrent de ses largesses. Elle fit exécuter différents travaux dans la maison ; elle l'agrandit même, et comme l'humilité était la passion de cette sainte fille, elle cachait ses aumônes sous le nom de son frère. Celui-ci conduisait les différents travaux des œuvres entreprises par sa sœur et souvent y contribuait lui-même.

Le 6 novembre 1862, Mlle Berthelet augmentait encore ses sacrifices en entrant dans le Tiers-Ordre des Servites, sous le nom de Sœur Flavie. Par cet engagement, la nouvelle tertiaire devenait membre de la communauté de la Providence, qu'elle affectionnait particulièrement, et trois ans après elle mourait, le 18 avril 1866, laisant à tous le souvenir de ses mérites et de ses vertus. Sa mort fut l'écho de sa vie. Les dernières années de celle qui avait voulu rester ignorée de ceux qu'elle secourait et qui s'était faite pauvre pour mieux donner aux pauvres se sont écoulées dans le silence et l'ombre d'une maison religieuse,

sous l'humble habit d'une tertiaire et sous l'œil de Dieu qui seul a connu et recueilli tout le bien qu'elle a fait, toutes les aumônes qu'elle a distribuées. " Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur ! "

3° *Refuge Sainte-Brigitte (1860).*

Ce refuge a été fondé en 1860 par une congrégation irlandaise, sous la direction de M. Dowd, curé de Saint-Patrice.

On y reçoit pour la nuit les Irlandais pauvres des deux sexes. C'est aussi un asile, qui complète celui des orphelins en y admettant les vieillards et les servantes, auxquelles on procure des places.

336574 pauvres ont été reçus dans le refuge de nuit depuis sa fondation, tandis que 3557 vieux et vieilles y ont été admis d'une manière permanente, et 20147 servantes ont été placées dans différentes familles de la ville.

4° *Asile Nazareth.*

Le 14 mai 1860, M. l'abbé Rousselot, curé de Notre-Dame de Montréal, qui, comme nous l'avons dit plus haut, avait puissamment contribué, deux ans auparavant, à la fondation, dans le faubourg Saint-Joseph, de la première salle d'asile établie au Canada pour les enfants de la classe ouvrière, jetait les fondements d'un nouvel établissement du même genre dans

le faubourg Saint-Laurent. Mais, nous le verrons bientôt, la pensée du fondateur, cette fois, allait encore plus loin, et la nouvelle maison devait bientôt donner non seulement un asile, mais encore l'éducation à cette classe d'infortunés pour qui la vie semble si triste et si lourde, les aveugles. Cette maison devait porter le nom de Nazareth et être confiée, comme la première, aux soins des Sœurs Grises.

On nous saura gré, nous n'en doutons pas, de donner ici quelques notes biographiques sur le saint prêtre qui a laissé dans notre ville tant de monuments de son zèle et de sa charité.

C'est le 27 mai 1854 qu'arrivait à Montréal ce jeune prêtre, l'un des plus dévoués que la société de Saint-Sulpice ait envoyés au Canada, M. l'abbé Victor Rousselot. Il appartenait par sa naissance à cette féconde terre de Vendée qui a fourni tant de dévouements à l'Eglise et à la patrie.

Victor-Benjamin Rousselot, dixième fils d'une famille très chrétienne qui s'honore à juste titre de compter parmi ses ancêtres des martyrs et des héros, naquit à Cholet, petite ville du diocèse d'Angers, en 1823. Son père avait pris part à la lutte héroïque de la Vendée ; son aïeul avait péri à Angers, victime, comme tant d'autres, de la Révolution, et son grand-père était tombé en combattant sous les ordres de cet immortel Bonchamp qui, blessé à Saint-Florent-le-Vieil, obtenait de ses compagnons d'armes, avant de rendre le dernier soupir, la grâce de 5000

prisonniers républicains condamnés à mort. Ce glorieux passé de la famille Rousselot devait briller d'un nouvel éclat dans la personne du jeune Victor, dont l'enfance aimable et aimante fit bientôt présager les futures destinées. Placé par ses parents au collège de Beaupréau, il eut pour supérieur le vénéré M. Mongazon, qui se plaisait à l'appeler un membre de la Sainte-Enfance !

Il fit sa philosophie à Nantes sous la direction de M. de Courson, prêtre aussi pieux qu'éclairé et distingué, qui ne tarda pas à reconnaître dans son élève toutes les qualités d'une vocation sacerdotale. Après un court séjour au séminaire de cette ville, il vint terminer ses études ecclésiastiques au Séminaire de Paris. Ordonné prêtre en 1846, il aurait voulu entrer immédiatement dans la Compagnie de Saint-Sulpice, mais, son état de santé ne le permettant pas, sur le conseil de son directeur, le savant orientaliste LeHir, il résolut de se livrer au ministère paroissial et fut nommé vicaire à Cholet, sa ville natale.

Ce zèle pour le bien dont il devait plus tard donner tant de preuves commençait dès lors à se manifester, et ce fut pendant son séjour à la cure de Cholet qu'il fonda, de concert avec le curé, l'œuvre du Patronage de Saint-Joseph, qui fit un bien considérable dans cette paroisse.

En 1853, sa santé s'étant améliorée, il quitta ce poste pour entrer à Saint-Sulpice et, dès l'année suivante, il partait pour le Canada. C'est là que pen-

dant trente-cinq ans il devait exercer son apostolat et donner libre cours à son zèle.

Nommé aumônier des Sœurs Grises en 1854, il consacra à ce ministère, qui convenait si bien à ses goûts, douze années de sa vie et toutes les ressources de son grand cœur.

Deux ans après avoir accepté la direction des Sœurs Grises, M. Rousselot, comme nous l'avons vu dans la fondation de l'Hospice Saint-Joseph, se joignait à M. Berthelet pour établir cette admirable œuvre de la crèche, la première du genre au Canada.

Le grand succès de cette salle d'asile Saint-Joseph engagea M. Rousselot à doter le faubourg Saint-Laurent d'un établissement analogue. Il acheta un vaste terrain sur la rue Sainte-Catherine et y installa sa nouvelle salle d'asile, le 14 mai 1860. Chacun sait ce qu'il faut de ressources pour faire réussir de semblables entreprises ; sa fortune personnelle y passa tout d'abord, puis il recourut à la générosité de sa famille, et presque chacune de ses lettres à des parents ou amis de France contenait une demande de secours pour ses œuvres.

M. Rousselot n'en resta pas là. Il caressait un autre projet et voulait doter son pays d'adoption d'un hospice pour les aveugles sur le plan de celui des Quinze-Vingts de Paris. Jusque-là ces pauvres infortunés, privés de la lumière, avaient également été privés, au Canada, du grand bienfait de l'éducation. Grâce à la grande charité de M. Rousselot,

Montréal vit bientôt s'élever à côté de la salle d'asile de la rue Sainte-Catherine une maison destinée à instruire les jeunes aveugles. Une salle de cet asile servit d'abord de classe pour plusieurs aveugles, recueillis par M. Rousselot et confiés aux Sœurs Grises ; mais au printemps de 1869, le dévoué fondateur fit commencer la construction du nouveau Quinze-Vingts. Une aile de quatre-vingts pieds de long sur trente-six de large et une jolie chapelle (1) qui relie le premier bâtiment au second furent bientôt terminées, et, le 12 mars 1871, douze aveugles y étaient installés. Quelque temps après, on en comptait trente-sept.

La générosité de M. Rousselot, comme nous l'avons dit, avait épuisé ses moyens personnels ; il ne voulait cependant pas laisser languir ses deux belles œuvres : après avoir eu souvent recours à sa famille, il crut devoir s'adresser au public. Une quête qu'il fit lui-même dans toute la ville l'aida à éteindre certaines dettes. Les citoyens se montrèrent très généreux ; une somme de quinze mille piastres fut ainsi fournie par la ville, et cependant il lui fallut encore recourir à des emprunts pour compléter ses constructions.

En 1866, M. Rousselot avait quitté son ministère chez les Sœurs Grises pour prendre charge de l'importante cure de Notre-Dame, où ses grandes qualités devaient briller d'un vif éclat. C'est à son

(1) La décoration de cette chapelle est due à la générosité de notre éminent artiste, M. Bourassa.

esprit d'entreprise et à son dévouement que Montréal doit la restauration de l'église Notre-Dame, qui fait de cet édifice un des plus beaux monuments de l'Amérique. Que d'appels le vénéré curé fit à ses paroissiens pour obtenir les sommes nécessaires à l'embellissement de ce temple, aujourd'hui leur orgueil en même temps que l'admiration des étrangers !

Comme tous ceux qui se dévouent à un bien quelconque, M. Rousselot devait être critiqué et rencontrer de l'opposition ; mais le vaillant apôtre ne devait pas se laisser décourager, car il avait Dieu pour lui et avec lui. Il continua donc ses œuvres déjà si nombreuses.

Après avoir secouru l'enfance et les aveugles à Nazareth, il aida au soulagement des malades en contribuant à la fondation de l'Hôpital Notre-Dame.

La cause de l'éducation ne pouvait être indifférente à cette âme altérée de la soif du bien ; aussi apportait-il le concours si puissant de son travail et de son énergie à la création de l'Académie Commerciale du Plateau et à l'organisation de l'Ecole Polytechnique.

Sachant que l'agriculture est la première source de prospérité d'un pays et que rien n'est plus propre à en assurer le succès que l'exemple des fermes bien tenues et bien cultivées, il favorisait la venue des Trappistes au Canada et l'installation de leur ferme-modèle au lac des Deux-Montagnes.

Peu de temps après, il donnait satisfaction à un

des plus ardents désirs de son cœur en fondant à Montfort une école destinée à transformer les orphelins des différents asiles de la ville en colons vigoureux et intrépides pour le défrichement des riches terres de ce nord de la province qui sera bientôt, suivant le désir prophétique du grand Curé Labelle, le grenier du pays et le rempart de notre nationalité française.

Après avoir exercé les fonctions de curé de Notre-Dame pendant seize ans, M. Rousselot fut appelé à la cure de Saint-Jacques, qu'il administra pendant sept ans. A peine était-il arrivé au milieu de ses nouveaux paroissiens qu'il comprit combien l'agrandissement de l'église et sa restauration étaient nécessaires. Libre d'agir à sa guise, il eut bien vite démoli ces vieux murs calcinés par un incendie antérieur, pour construire un temple plus convenable et plus digne de la nombreuse population de ce quartier. Avec son amour du beau et du bon, il se désolait d'avoir à conserver cette vieille église, de proportions si restreintes pour la foule compacte des paroissiens qui s'y pressent chaque dimanche. Cependant il fit tout ce qui était en son pouvoir pour améliorer la situation ; il acquit, à un prix très élevé, quelques pieds de terre appartenant aux Sœurs de la Providence, et y bâtit une fort belle sacristie et une chapelle qu'il dédia au Sacré-Cœur. Il se préparait à faire davantage lorsque la maladie vint interrompre ses travaux et ses entreprises.

Les nombreuses œuvres accomplies par M. Rousselot et les constantes sollicitudes qui en étaient résultées avaient amené des infirmités qui le forcèrent à prendre quelques mois de repos. Un voyage dans le midi de la France, un traitement imposé par des médecins de la Faculté de Paris le ramenèrent au Canada mieux portant, mais non guéri. Il se remit néanmoins au travail avec une nouvelle ardeur : il avait tant à cœur de reprendre ses œuvres, de se dévouer à ses chers paroissiens ! Mais, hélas ! la mort le réclamait : il dut céder à ses appels. Quelques semaines passées chez les Sœurs Grises, ses chères filles des premiers mois de son séjour à Montréal, adoucirent ses grandes souffrances. Il ne tarda cependant pas à demander son retour au Séminaire. C'est là qu'il mourut, le 31 août 1889. Son laborieux apostolat était terminé et il allait, dans l'immortalité glorieuse, recevoir la récompense que Dieu a promise à ceux qui, comme lui, consacrent leur vie à sa gloire et au bien du prochain.

Toutes ces œuvres auxquelles M. Rousselot s'était si généreusement dévoué ne lui avaient cependant jamais fait négliger un seul instant le bien spirituel des âmes confiées à sa sollicitude. Jamais directeur de communauté ne fut plus avide de conduire les épouses du Christ au sommet de la perfection ; jamais pasteur ne fut plus zélé pour les âmes de ses paroissiens, plus

ardent à réprimer les abus, à promouvoir les œuvres de piété et de charité.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul, l'adoration diurne, l'adoration nocturne, les congrégations d'hommes et de jeunes gens, les confréries de la Bonne-Mort, de la Sainte-Famille, du Rosaire, etc., trouvaient en lui un appui et un guide, et ses croisades contre l'intempérance sont restées dans la mémoire de tous. Enfin, nul prêtre ne restait plus longtemps que lui au confessionnal et ne dirigeait un plus grand nombre de pénitents.

Cette trop courte énumération des grandes choses accomplies par ce prêtre vénéré s'imposait, croyons-nous, avant de faire l'historique de la plus belle de ses œuvres.

Tous ceux qui ont connu ce prêtre à la fois si zélé et si humble, tous ceux qui savent avec quelle générosité et quelle abnégation il dépensait, pour le bien de nos compatriotes, les ressources de sa fortune et les talents dont Dieu l'avait doué, tous ceux qui ont pu apprécier sa grande délicatesse, son exquise sensibilité, suppléeront à ce que nous aurions voulu dire si nous n'avions écouté que les sentiments de reconnaissance et d'admiration que nous avons conservés pour lui.

L'asile des aveugles, fondé, comme nous venons de le dire, par M. l'abbé Rousselot, progressa rapidement et devint en peu d'années une de ces institutions né-

cessaires qu'une grande ville ne saurait laisser tomber après avoir eu l'occasion d'en apprécier les bienfaits. Aujourd'hui ces infortunés reçoivent à Nazareth une éducation très soignée et qui, outre les jouissances intellectuelles qu'elle leur procure, les met en état de gagner leur vie dans diverses carrières. La lecture, l'écriture, grâce à la méthode inventée par Louis Braille, aveugle par accident dès les premières années de sa vie, modifiée par Foucault, aveugle aussi, et enfin par Gay de Beaufort, y sont enseignées et permettent aux aveugles de lire et d'écrire comme les voyants.

Le programme des études de l'Institut des Jeunes Aveugles comprend même les mathématiques, l'histoire, la géographie, la littérature, des notions de physique, etc.

La musique tient aussi une grande place dans cet enseignement, nous dirons même la plus grande place, puisque c'est la carrière dans laquelle les aveugles peuvent gagner leur vie le plus facilement. En effet, la plus grande partie des élèves sortis de l'institution sont devenus et deviennent tous les jours des professeurs, des organistes, etc., et parviennent ainsi à se créer des ressources pour l'avenir et même à se faire une réputation d'artistes. Les classes de solfége et d'harmonie sont confiées à un professeur aveugle, gradué de l'institution. Le nombre des élèves est aujourd'hui de plus de soixante-dix enfants, de huit à vingt ans. Parmi les aveugles sortis

de l'institution, on compte actuellement treize professeurs de musique et six organistes.

Sept religieuses seulement sont chargées de diriger les classes et d'enseigner. A-t-on jamais réfléchi à la somme de patience et d'intelligence qu'il faut à ces éducatrices pour initier ces pauvres infirmes à tout ce qu'ils doivent savoir avant de quitter l'Institut ? Mais le dévouement des Sœurs Grises n'est pas au-dessous de cette tâche : elles réussissent à faire faire à leurs aveugles un cours d'études, comme dans les meilleures écoles ; de plus, elles enseignent aux jeunes filles la couture à la machine, le tricot et même la clavigraphie d'une manière si parfaite que l'on hésite à croire qu'elles soient privées de la vue.

304 aveugles des deux sexes ont été reçus à l'Institut Nazareth jusqu'à ce jour. Depuis plusieurs années, une moyenne, de 80 aveugles y reçoit l'instruction chaque année.

12000 enfants ont été admis à la salle d'asile.

Pour subvenir aux dépenses de l'établissement, les Sœurs Grises n'ont qu'une subvention du gouvernement de huit cent trente piastres, dont quatre cents destinées aux aveugles, un dîner annuel donné par les dames de charité, qui rapporte à peu près huit cents piastres, et un don de deux cent cinquante piastres de la Banque d'Epargne.

Ce revenu est évidemment bien insuffisant ; aussi les Sœurs Grises comptent-elles surtout sur la charité publique pour l'asile Nazareth. Les dévouées

patronesses de l'œuvre, à la tête desquelles est Mme Gustave Raymond qui fait chaque année des prodiges pour le succès du dîner, ont jusqu'ici réussi à maintenir cette œuvre si digne d'encouragement : que ne feraient-elles pas si, comme les institutions des vieux pays et des Etats-Unis, elles étaient aidées d'une manière proportionnée aux progrès et aux besoins de l'institution ?

Institut ophthalmique.

On a cru nécessaire d'avoir à côté de Nazareth un dispensaire et un hôpital pour le traitement des maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge, et aussi pour le traitement des maladies nerveuses.

Ce dispensaire est sous la direction des Drs Edouard et Henri Desjardins, spécialistes distingués, et rend des services immenses aux pauvres de la ville, qui peuvent y être traités gratuitement.

On a établi dans cette vaste maison à cinq étages une salle destinée au traitement par l'hydrothérapie, et une autre destinée au traitement par l'électricité, avec les appareils les plus perfectionnés et les plus modernes.

La charité privée a fondé des lits à l'Institut ; les malades pauvres peuvent donc y être traités comme ceux du dispensaire, et les Sœurs Grises peuvent aussi y continuer leur belle œuvre de Sœurs de Charité.

Supérieures de Nazareth depuis sa fondation :

1861 Sœur Christin, première supérieure,
1869 Sœur Robin,
1877 Sœur Labrèche,
1878 Sœur Filiatrault,
1882 Sœur Peltier,
1887 Sœur Robin,
1894 Sœur Dionne,
1897 Sœur Dalton.

CHAPITRE IV

1° ASILE BETHLÉEM. — 2° HOPITAL NOTRE-DAME. — 3° ASILE SAINT-HENRI. — 4° ORPHELINAT CATHOLIQUE. — 5° ASILE SAINTE-CUNÉGONDE. — 6° FOURNEAU ÉCONOMIQUE. — 7° PATRONAGE D'YOUVILLE. — 8° STATISTIQUES SUPPLÉMENTAIRES.

1° *Asile Bethléem (1868).*

La fondation de cet asile est due à un élan de charité inspiré un jour à un homme au cœur sensible qui, visitant l'Hospice La Jemmerais, à Varennes, et frappé par le spectacle qui se déroulait sous ses yeux, s'était écrié : “ Moi aussi, j'aurai un asile et des orphelins ! ”

Mettant aussitôt son désir à exécution, l'honorable C.-S. Rodier s'adressa à la supérieure générale des Sœurs Grises de Montréal et lui fit part de son projet d'ouvrir un hospice pour les orphelins et une salle d'asile pour les enfants du quartier Saint-Antoine. La supérieure, après avoir soumis cette demande à

son conseil, l'agréa, et la Sœur Painchaud fut nommée supérieure du nouvel établissement, qui reçut le nom de Bethléem.

Le 1er août 1868, la nouvelle supérieure, avec deux compagnes, Sœur Labelle et Sœur Lecompte, prenait possession de la maison offerte par le généreux fondateur.

Le dévouement de ces bonnes religieuses fut béni, et bientôt, la maison ne suffisant plus pour abriter les nombreux protégés de M. Rodier, celui-ci décida de la démolir et d'en bâtir une plus vaste.

Deux ans après, une grande et belle construction remplaçait l'ancienne. Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, entouré d'un nombreux clergé, la bénit, le 4 novembre 1873.

L'année suivante, le fondateur ajoutait à ces dons celui d'une cloche, qui fut bénite par Mgr Fabre, alors évêque de Gratianopolis.

La générosité de M. Rodier, aidée de l'industrie et du travail des sœurs, suffit à soutenir son œuvre pendant sa vie, et à sa mort il léguait aux Sœurs Grises, outre l'établissement lui-même, une somme de vingt-cinq mille piastres pour le continuer.

M. Rodier aimait cette maison qu'il avait fondée, il aimait les pauvres enfants que sa charité avait recueillis et à qui il procurait les bienfaits d'une éducation chrétienne ; son bonheur était grand lorsqu'il venait les visiter, les encourager, les consoler, et même à la fin de sa vie, lorsqu'il était déjà souffrant,

il tenait encore à se retrouver souvent au milieu d'eux.

Les œuvres principales établies par M. Rodier dans cet asile sont : un orphelinat pour les petites filles et une salle d'asile pour les enfants. Les sœurs y ont ajouté la visite des pauvres à domicile.

Depuis sa fondation, Bethléem a reçu et instruit 2017 orphelines et 10211 enfants dans la salle d'asile. 86 orphelines sont encore abritées sous le toit de cette maison et 256 enfants y reçoivent en s'amusant les premières notions d'instruction.

Les différentes supérieures qui en ont eu la direction sont : Sœur Painchaud, fondatrice, Sœurs Brault, Pagnuelo, Labrèche, Lévesque, Gadbois, Saint-Louis et Chapleau.

Nous trouvons dans une courte brochure, publiée par les RR. PP. Jésuites il y a quelques années, certaines notes biographiques sur le généreux fondateur de Bethléem. Nous en extrayons quelques détails, que nous résumons brièvement.

Né à Montréal le 4 octobre 1796, Charles-Séraphin Rodier fit ses études au Collège de Montréal. Entré dans le commerce au sortir du collège, il épousait, à vingt-huit ans, Mlle Louise Lacroix, fille de M. Paul Lacroix et petite-fille de Joseph Hubert de Lacroix von Kreutz, officier alsacien dans les troupes du roi de France.

Des six enfants nés de ce mariage, deux filles seulement lui survécurent : Mlle Elmina, l'aînée, qui

épousa M. de Martigny, notaire et député-coroner de Varennes, et Mlle Aurélie, qui épousa M. Brown.

Bien que négociant habile et heureux, M. Rodier abandonnait le commerce, en 1837, pour l'étude du droit. Admis au barreau, il ne tarda pas à découvrir que, tout en aimant la justice, il avait peu de goût pour son culte officiel, et il revint aux affaires. Il fit bien, car en peu de temps il réalisait une fort belle fortune.

Savoir bien employer les dons que Dieu nous confie est une grande bénédiction. M. Rodier fut heureux sous ce rapport. Dès 1843, il offrait aux PP. de la Compagnie de Jésus, rentrés au Canada l'année précédente et installés provisoirement à Laprairie, l'usage gratuit, pour leur noviciat, d'une maison qu'il venait de faire construire à Montréal. Les RR. Pères furent heureux de cette offre et l'acceptèrent avec reconnaissance. Ils s'installèrent dans cette maison, dont ils conservèrent la jouissance pendant huit ans, ne la laissant que lorsqu'elle fut devenue tout à fait insuffisante pour le nombre croissant de novices qu'il leur fallait loger.

C'est dans cette même maison que M. Rodier établit d'abord son asile ; mais, comme nous l'avons dit plus haut, le nombre des orphelins ayant augmenté rapidement, il dut bientôt la démolir pour en construire une plus vaste et plus considérable.

Aimé et respecté de ses concitoyens, M. Rodier fut, par trois fois, élu maire de Montréal et occupa

cette charge de 1857 à 1860. Il eut l'occasion, pendant cette période, de recevoir en sa qualité officielle des personnages fort distingués, entre autres Son Altesse Royale le prince de Galles et Son Altesse Royale le prince de Joinville.

En 1867 il était nommé membre du Conseil Législatif de la Province de Québec, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Voici ce que disait de cet excellent citoyen l'*Opinion Publique*, de Montréal : "Cet homme, que "la mort vient de moissonner au milieu d'une verte "vieillesse, était une des figures les mieux connues "dans Montréal. Tous les jours on le voyait, tantôt "à pied tantôt en voiture, descendre la rue Saint-"Antoine, la tête haute, le regard doux et fier, la "démarche ferme, le maintien droit. A son pas "solide et régulier, à son œil vif et cependant voilé, "à ses traits accentués, l'on reconnaissait un homme "de caractère décidé, tandis que l'urbanité de ses "manières, son sourire et son salut gracieux, le mot "amical qu'il adressait à la plus humble mendiante "avec la même politesse qu'il déployait en recevant "les ducs et les princes révélaient la douceur et la "charité chrétienne qui faisaient comme le fond de "son âme et la grande connaissance du cœur humain "que lui avait value sa grande expérience. On eût "dit qu'il tenait de sa naissance et de sa première "éducation ces manières distinguées, ce port noble, "au lieu de les avoir acquis et de ne devoir sa posi-"tion qu'à son propre mérite."

2° *L'Hôpital Notre-Dame (1880).*

L'Hôpital Notre-Dame a été fondé en 1880 par la Faculté de Médecine de l'Université Laval, à Montréal, avec le concours de M. Victor Rousselot, alors curé de Notre-Dame, et d'un certain nombre de personnes considérables de la ville. "Depuis longtemps "déjà," dit le premier rapport annuel des directeurs (1881), "l'on songeait à établir un hôpital dans la "partie est de la ville, mais les efforts tentés dans "ce sens étaient restés jusqu'ici sans aucun résultat. "L'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Général anglais regor-"geant de malades et ne pouvant, par conséquent, "subvenir à tous les besoins de notre population, il "fallait songer à établir une autre institution de ce "genre, également à proximité du port, où tant d'ac-"cidents arrivent chaque jour, et à la portée de la "population du plus populeux quartier de notre "ville."

L'ancien hôtel Donegana, situé sur la rue Notre-Dame, était inoccupé depuis plusieurs années ; les fondateurs le prirent à bail et y firent faire les transformations requises pour cette nouvelle destination. Un certain nombre de personnes charitables, désireuses de participer efficacement à l'œuvre nouvelle, y fondèrent dès les premiers mois plus de cinquante lits.

Ce fut aux Sœurs Grises que les bienfaiteurs voulurent confier la direction du nouvel hôpital. Bien

qu'elles ne fussent pas préparées pour ce service, elles s'empressèrent cependant, comme nous l'avons dit plus haut, de se conformer au désir de l'archevêque, qui leur demandait ce sacrifice : elles acceptèrent cette tâche si ardue, et douze d'entre elles furent nommées par leurs supérieures pour ce nouveau dévouement.

Le nouvel hôpital fut solennellement bénit par Sa Grandeur Mgr Fabre le 26 juillet 1880, et le lendemain M. l'abbé Rousselot, curé de Notre-Dame et l'un des fondateurs, y disait la première messe.

Vingt-cinq à trente malades furent aussitôt reçus et traités dans les salles, pendant que ceux du dehors et qui ne voulaient pas rester à l'hôpital furent admis à la consultation des médecins de service. Bientôt le nombre de ces patients externes devint si considérable qu'au mois de décembre "on organisa un dis-" pensaire général où un médecin vint tous les jours " donner des consultations et prescrire les médica-" ments nécessaires," presque toujours distribués gratuitement.

En mars 1881, un dispensaire spécial pour le traitement des maladies des yeux et des oreilles fut ouvert, sous la direction de M. le Dr Foucher.

La même année, l'hôpital reçut l'existence civile par une loi du parlement provincial, sanctionnée le 30 juin 1881. Les affaires générales étaient, par cette loi, soumises à la surveillance d'un bureau de gouverneurs, l'administration directe et la régie confiées à

un bureau d'administration, et le contrôle médical accordé à un bureau médical.

L'Hôpital Notre-Dame est ouvert à tous les malades pauvres, sans distinction de nationalité ou de religion. Les patients qui sont en état de payer pour les soins qu'ils reçoivent sont placés dans des chambres particulières et jouissent de tout le confort désirable ; ils peuvent même s'y faire traiter par leur médecin ordinaire ou tout autre médecin de leur choix.

Quatre médecins font régulièrement le service des salles et des dispensaires ; deux médecins internes sont chargés de l'admission des malades, de la surveillance des prescriptions et ordonnances des médecins de service, et des soins à donner dans les nombreux cas d'accidents pour lesquels la voiture d'ambulance est appelée chaque jour.

Un aumônier catholique est attaché à l'établissement et prodigue jour et nuit les secours et les consolations de la religion aux blessés et aux mourants. Les patients appartenant à la religion protestante reçoivent l'assistance du ministre de leur choix, en quelque temps et à quelque heure qu'ils la désirent.

C'est exclusivement sur la charité publique et privée que les fondateurs de cet hôpital ont toujours compté pour en assurer l'existence et l'entretien.

Au début, en 1880, les dépenses durent être couvertes par la générosité des MM. du Séminaire de Québec et de Montréal et d'un certain nombre de

laïques, avec en plus une aide de mille piastres, accordée par le gouvernement provincial, et le produit d'un concert monté par les amis de l'œuvre.

L'année suivante (1881), comprenant ce que cette situation avait de précaire et d'incertain, les amis de l'hôpital résolurent de faire un appel plus général au bon vouloir du public et de solliciter des dons dans toutes les parties de la ville, afin d'acquérir la propriété de l'hôtel Donegana. Cet appel fut entendu et les recettes de cette année s'élevèrent à la somme de $11,579. La maison fut achetée au prix de $30,000, dont 10,000 payées comptant, la balance devant l'être dans dix ans.

Ce premier succès faisait bien augurer de l'avenir. En effet, bientôt après, grâce à la généreuse initiative de l'honorable C.-S. Rodier, qui s'inscrivit le premier pour mille piastres, des sommes considérables étaient souscrites pour éteindre la dette dont l'hôpital était chargé.

Chaque année, depuis, cette quête a été renouvelée et accueillie avec une bienveillance toujours croissante. En 1898, la recette totale de l'année s'est élevée à la somme considérable de $33,680.

L'existence de l'Hôpital Notre-Dame est donc assurée, car le public en comprend non seulement l'importance, mais la nécessité.

La femme, que l'on trouve dans toute œuvre de charité, devait apporter ici comme partout la contribution de son travail et de son dévouement. Dès

la fondation de l'hôpital, les dames de Montréal se formèrent en association, sous le nom de *Dames Patronesses de l'Hôpital Notre-Dame*, pour venir en aide à la maison et voir à son entretien. Près de cent s'inscrivirent sur les registres comme membres de l'œuvre, prenant l'engagement de payer une cotisation annuelle et de fournir le linge nécessaire à l'hôpital et divers objets dont les religieuses pourraient avoir besoin pour leurs malades. Non seulement cet engagement a toujours été fidèlement rempli, mais, loin de s'en tenir là, ces dames ont constamment rivalisé avec les plus ardents bienfaiteurs de l'hôpital pour en assurer le succès et la prospérité. Nous dirons même que leur zèle a été si constant et si soutenu qu'elles ont réussi à démontrer en maintes circonstances que la bonté de leur cœur n'est égalée que par les inépuisables ressources de leur esprit, lorsqu'il s'agit de trouver des moyens nouveaux pour mener à bonne fin une œuvre de bienfaisance et de charité.

L'organisation des Dames Patronesses consiste en un comité composé d'une présidente, d'une première vice-présidente, d'une seconde vice-présidente, d'une trésorière, d'une secrétaire et d'un certain nombre de conseillères. Deux de ces dames se chargent chaque semaine de faire la visite des malades, et tous les mois au moins elles se réunissent pour les affaires de l'association.

Presque au début de l'œuvre il fut décidé que cha-

que année, pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, les Dames Patronesses donneraient un dîner aux malades ; cette coutume est aujourd'hui bien établie et se continue chaque année. Non seulement les dames de l'association, mais toutes celles à qui elles s'adressent, sans distinction d'origine ou de nationalité, sont heureuses de contribuer à procurer quelques douceurs aux infortunés que la douleur retient loin de leur foyer et de leur famille. Le produit de ces dons en volailles, gibier, bœuf, mouton, fruits, gâteaux, etc., suffit à nourrir les malades pendant plusieurs semaines.

Le premier de ces dîners eut lieu le 7 janvier 1882 ; il fut présidé par M. l'abbé Rousselot, curé de Notre-Dame, et servi par les dames bienfaitrices. Les malades, touchés de tant d'égards, dit Mme la Secrétaire dans son rapport, surent bien manifester leur reconnaissance, et de fait il en coûte si peu pour leur faire plaisir ! Comment oublier ces paroles d'encouragement, ces quelques mots de consolation de la part de ces dames, les unes occupées à servir ceux qui pouvaient se mettre à table, les autres portant les mets à ceux qui ne pouvaient quitter leurs lits, toutes se multipliant pour prévenir leurs désirs ?

A la demande de Mme la Supérieure, "l'œuvre des pains" fut organisée. On s'adressa à un certain nombre de familles qui s'engagèrent à fournir chaque mois un pain à l'hôpital, et le pain des malades, qui coûtait six cents piastres par année, fut ainsi

fourni gratuitement par les Dames Patronesses ou par les amis de l'œuvre.

Au dîner annuel, à la contribution pour le pain et à la souscription pour le linge et les autres besoins, les dames, voulant toujours augmenter le produit de leur charité, décidèrent d'ajouter chaque année soit un concert, soit une représentation dramatique, soit une fête champêtre, ou tout autre moyen d'amusement et de profit.

Quelque multipliés que fussent ces moyens, ils ne suffirent pas au zèle des dévouées patronesses de l'hôpital. Elles pensèrent qu'à certaines époques favorables et dans une ville dont la charité est proverbiale, il devait être possible de tenter quelque grand effort qui produirait un surcroît considérable de revenus et aiderait à éteindre l'ancienne dette, tout en contribuant à payer les nouvelles dépenses occasionnées par l'agrandissement de la propriété. Après s'être entendues avec les administrateurs et en avoir obtenu la permission de Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal, elles résolurent d'organiser la grande kermesse de 1884, suivie quelques années après par celle de 1888. Nous ne saurions rapporter ici les prodiges accomplis pour faire réussir ces grandes fêtes de charité. Nous nous contenterons de dire que le dévouement de toutes et de tous fut à la hauteur de l'œuvre entreprise et que le succès fut digne de ce dévouement.

Quinze mille piastres dans le premier cas et douze

mille piastres dans le second, laissant un bénéfice net de vingt-un mille piastres, tel fut le résultat produit dans ces deux circonstances mémorables par le zèle et la charité de ces intelligentes et dévouées organisatrices et de ceux qui se firent un devoir et un honneur de les aider et de les seconder.

C'est Mme J. R. Thibaudeau, présidente générale de l'œuvre, qui chaque fois fut appelée à diriger la puissante organisation que demandent de pareilles entreprises. Voici comment Mme Rottot, l'éloquente secrétaire du comité, apprécie le rôle de la présidente pendant la première kermesse : " Mme " Thibaudeau," dit-elle, " apporta à l'exécution de " cette entreprise toute son énergie, son influence et " les ressources de son esprit et de son cœur ; elle " obtint du conseil de ville le droit de tenir la ker- " messe sous des tentes dans le jardin de la Place " d'Armes, jadis témoin des hauts faits d'armes des " de Maisonneuve et autres hommes illustres et qui " devait devenir dans quelques jours, à la voix de la " charité, le rendez-vous de toutes les nationalités " dont se compose notre société, dans un véritable " tournoi où chacune devait faire preuve d'un cou- " rage et d'un dévouement des mieux soutenus et des " plus enthousiastes.

" Mme Thibaudeau s'assura le concours d'un grand " nombre de dames pour la direction des différentes " tables du bazar ; toutes s'empressèrent d'accepter " et firent des prodiges de valeur et de charité pour " mener à bonne fin chacune sa part d'ouvrage.

" MM. les gouverneurs aidèrent vigoureusement
" les dames de leurs conseils et de leurs suggestions
" et n'épargnèrent ni leur temps ni leurs peines pour
" le succès de ce magnifique bazar. Voici les noms
" de ces messieurs qui ont prêté un concours actif
" et inappréciable au succès de notre œuvre : l'ho-
" norable M. le sénateur Thibaudeau, MM. O. Mc-
" Garvey, E.-A. Généreux, R.-J. Devins, G. Drolet
" et le Dr E. P. Lachapelle."

Nous ne saurions mieux terminer ces quelques notes sur le grand œuvre de l'Hôpital Notre-Dame qu'en empruntant au rapport du surintendant, M. le Dr E. Persillier Lachapelle, en date du 30 juin 1898, quelques citations dont l'importance est encore rehaussée par l'autorité du nom de l'auteur.

" Vous connaissez," dit-il, " Mesdames et Mes-
" sieurs, les débuts de notre œuvre et les diverses pha-
" ses de son existence, puisque vous en avez été les
" ouvriers dévoués et industrieux. Vous savez com-
" ment notre hôpital qui, lors de sa fondation, n'a-
" vait pas cinquante dollars dans sa caisse, et pouvait
" à peine hospitaliser autant de malades, réussissait,
" après deux ans d'existence, à se mettre dans ses
" meubles et augmentait graduellement le nombre de
" ses lits.

" On peut dire que notre institution fut, dès son
" début, l'enfant gâté de la charité. Rappelez-vous
" les brillantes fêtes qui furent données en son hon-
" neur, et comme, dès ses premières années, son nom

" devint populaire et sut rallier tous les dévouements. " L'Hôpital Notre-Dame est une œuvre prédestinée, " et peut être comparé à ces enfants heureux dont " les premiers pas dans la vie sont entourés de la " tendresse la plus prévoyante et qui grandissent " rapidement et sûrement, parce qu'ils se sentent " aimés et soutenus.

" L'enfant du début a suivi la loi commune : il a " grandi, il est devenu plus sérieux, plus ambitieux " aussi peut-être, et il se rend compte de son impor- " tance. Ses cent vingt-cinq lits suffisent à peine à " recueillir tous les malheureux qui se présentent ; " le nombre des étudiants qui parcourent ses salles " devient de plus en plus grand ; ses recettes et ses " dépenses se chiffrent par trente mille dollars. " L'Hôpital Notre-Dame joue à l'heure qu'il est son " rôle dans notre société ; c'est l'hôpital des maladies " aiguës et des accidents, c'est le terrain où se fait " l'enseignement clinique de la Faculté de Médecine " sur ces matières. Supprimer l'hôpital, ce serait " désorganiser notre enseignement universitaire, ce " serait laisser des pauvres malades sur la rue.

" Mais cette position sociale importante a ses " exigences, et l'hôpital, comme tous les enfants gâtés " de la charité publique, se repose entièrement sur " ses bienfaiteurs pour l'aider à tenir son rang dans " le monde.

" Les tuteurs que vous lui avez nommés, et qui " sont ses directeurs, après avoir discuté longuement

" la situation actuelle avec les personnes chargées de
" sa direction interne et de son éducation, qui sont
" les sœurs hospitalières et les médecins, en sont
" venus à la conclusion qu'il valait mieux, en face des
" nécessités créées par l'agrandissement de son champ
" d'action, établir son état social par un contrat nou-
" veau, plus clair et mieux défini. Ils se sont adres-
" sés à la législature de Québec, et le 15 janvier 1898,
" la nouvelle charte a été sanctionnée par le lieute-
" nant-gouverneur en conseil.

" Cette nouvelle charte...... au fond n'a pas changé
" grand'chose. Elle a simplement précisé le rôle res-
" pectif de chacun, sans empiéter sur les droits de qui
" que ce soit.

" Non ! s'il y a eu, à l'Hôpital Notre-Dame, et
" tout récemment, des changements profonds, c'est
" dans l'organisation du service interne qu'il faut
" aller les chercher. La création d'un laboratoire
" d'anatomie pathologique et de bactériologie, l'inau-
" guration d'un cours théorique élémentaire ou de
" *nursing* aux sœurs hospitalières, tels sont les
" deux pas immenses que l'hôpital vient de franchir
" et qui le placent du coup sur un pied d'égalité avec
" les autres institutions similaires, en lui ouvrant le
" plus brillant avenir au point de vue du bien à faire
" comme au point de vue du progrès de la science.
" Qu'il me suffise de vous faire constater que notre
" organisation est enfin complète, que les points les
" plus importants ont été couverts, et qu'il ne restera

" plus, dans l'avenir, qu'à perfectionner les détails, " et vous comprendrez pourquoi je dis que l'Hôpital " Notre-Dame a inauguré, avec sa dix-neuvième an- " née d'existence, une ère nouvelle......

.. ..

......" On s'est efforcé en outre, depuis deux " ans, de diviser et de faciliter le travail de l'ensei- " gnement aux élèves, en nommant des aides aux " différents chefs de service. Le besoin s'en faisait " sentir depuis longtemps, et la chose n'aura pas lieu " de vous surprendre, quand je vous aurai dit que " nous avons hospitalisé, cette année, 1753 malades, " dont la plupart ont servi, au moins une fois, de " sujet de leçons aux étudiants, soit au lit du malade, " soit à l'amphithéâtre. Dans les différents dispen- " saires, les élèves de première année ont assisté à " 21848 consultations gratuites. Vous voyez que les " lits de l'hôpital ne restent pas longtemps inoccu- " pés et que les pauvres traités au dehors sont nom- " breux.

" Songez un instant, Mesdames et Messieurs, à la " somme de travail exigée par le traitement de tous " ces malades. Nos sœurs pharmaciennes ont rempli " 32041 prescriptions, nos ambulances ont fait plus " de 700 sorties, nos chirurgiens ont dû pratiquer " plus de 837 opérations..."

Ces détails et ces chiffres donnés par le surintendant parlent bien haut et n'ont pas besoin de commentaires. Qu'il nous suffise de dire que, la première

année de la fondation de l'hôpital, 772 malades y ont été admis et soignés.

En 1898, 1753 malades ont été admis, et plus de 25000 y ont été traités depuis sa fondation.

Au lieu de deux médecins internes, cinq résident maintenant dans l'hôpital, et le nombre des hospitalières est aujourd'hui de vingt-quatre, au lieu de douze. Vingt-cinq médecins sont attachés aux différents services et dispensaires.

Les premiers médecins qui composaient le bureau médical sont : les Drs J.-P. Rottot (qui en est encore le président), E. P. Lachapelle, A.-T. Brosseau, C.-M. Filiatrault, A. Dagenais, A.-G.-A. Ricard, J.-E. Berthelot, J.-A. Laramée, A. Lamarche, S. Lachapelle, N. Fafard, S. Duval, A.-A. Foucher, H.-E. Desrosiers, secrétaire.

Les différentes supérieures ont été : Sœur Perrin, fondatrice, qui, à différentes reprises, y est restée quatorze ans ; Sœur Stubinger, Sœur Marie-Joseph, et Sœur Dubord, actuellement à la tête de l'établissement.

Les différentes présidentes du comité des Dames Patronesses ont été : Mme Jean Leclaire, Mme A.-B. Rottot, Lady Lacoste, Mme R. Thibaudeau.

3° *Asile Saint-Henri (1883).*

L'Asile Saint-Henri a été fondé en 1883 par le dévoué M. R. Descarie, curé de cette paroisse.

Les œuvres principales de cette maison sont : un

orphelinat pour les filles, une salle d'asile pour les enfants et la visite des pauvres à domicile.

200 orphelines ont été reçues et instruites à l'orphelinat depuis sa fondation et 8600 enfants ont été admis à la salle d'asile.

Les supérieures de cette maison ont été : Sœur Saint-Louis, Sœur Thibaudeau, Sœur Dubé et Sœur Sainte-Croix.

4° *Orphelinat Catholique (1889).*

L'année 1832 fut marquée, au Canada, par une terrible épidémie de choléra qui fit un nombre considérable de victimes. Des dames charitables de Montréal, voulant soulager quelques-unes des misères qui en étaient résultées, se formèrent en association, sous la présidence de Mme Côté, et résolurent de fonder un asile pour recueillir et élever trente-trois enfants dont les parents avaient été enlevés par le fléau. Cet asile fut nommé l'"Orphelinat Catholique".

A la mort de Mme Côté, Mme Quesnel, sa fille, qui avait toute la charité de sa mère et qui avait hérité d'une partie de sa fortune, fut placée à la tête de l'association. N'ayant pas eu d'enfant, elle consacrait son bien aux bonnes œuvres et surtout à celle que sa mère avait fondée.

Lorsque Mme Quesnel disparut à son tour, Mme Laframboise, dont le mari, l'honorable juge Laframboise, était le neveu de Mme Quesnel, voulut aussi

continuer l'œuvre de la famille de son mari. Sous sa direction zélée et énergique, l'orphelinat se maintint dans un état marqué de prospérité et de bien-être ; mais des deuils profonds et une santé devenue chancelante obligèrent cette charitable mère des orphelins à renoncer à sa présidence et à organiser un autre comité pour la conduite de sa maison. Jusque-là l'œuvre avait été purement laïque ; mais le zèle commençait à se ralentir, et les appels fréquents faits à la charité de tous pour tant d'autres œuvres ne contribuaient pas à grossir le chiffre des dons nécessaires au soutien de la maison.

La nouvelle présidente, Mme Amable Prévost, fut d'avis, et son comité l'approuva, que le temps était venu de confier l'orphelinat à une communauté religieuse. Elle fit, dans ce but, des démarches auprès des Sœurs Grises et, celles-ci ayant accepté, l'Orphelinat Catholique passait, en 1889, sous la direction des Sœurs de la Charité.

Les Sœurs Grises augmentèrent bientôt le nombre des orphelins recueillis dans la maison, nombre qui jusque-là n'avait pas dépassé trente-trois.

733 garçons ont été reçus et instruits dans cette maison depuis sa fondation.

5° *Asile Sainte-Cunégonde (1889).*

C'est à M. Séguin, curé de la paroisse, qu'est due la fondation de l'Asile Sainte-Cunégonde. Voyant que les vieillards et les enfants pauvres de sa paroisse

n'avaient pas de refuge, il résolut d'en bâtir un. La magnifique construction qu'il a élevée dans ce but est située sur l'avenue Atwater. Elle est destinée à recevoir les vieillards et les enfants des deux sexes, et tous les pauvres malades de la paroisse peuvent s'adresser au dispensaire pour y avoir tous les soins et toutes les prescriptions voulus.

2700 enfants ont été reçus à la salle d'asile ; mais l'orphelinat et l'hospice des vieillards n'ayant été ouverts que depuis 1896, on ne compte que 281 pauvres admis jusqu'ici dans cette maison.

6° *Fourneau Economique (1895).*

Le Fourneau Economique a été ouvert, en 1895, par M. l'abbé O. Hébert, prêtre de Saint-Sulpice, dans le but de distribuer la soupe, à midi, aux pauvres de la ville, pendant la saison si rigoureuse de l'hiver. On a pu ainsi soulager bien des affamés, puisque les Sœurs Grises, dans un seul jour, sont venues en aide à cent vingt pauvres. Le charitable promoteur de cette bonne œuvre a voulu la compléter en faisant aussi donner des vêtements aux familles pauvres qui se réclamaient de sa générosité et en les faisant visiter par les religieuses, qui peuvent ainsi s'assurer des besoins de chacune.

7° *Patronage d'Youville (1895).*

Le 24 janvier 1874, M. l'abbé Picard, prêtre de Saint-Sulpice, achetait au nom du Séminaire une pro-

priété située au coin des rues Lagauchetière et Saint-Urbain, afin d'y établir un refuge pour les domestiques sans emploi.

Mlles Pratt, Cassant, Vincent, et plusieurs autres, se chargèrent successivement de la direction de cette maison, qui fut appelée " Refuge de la Passion". Aidées par la générosité et le zèle du dévoué M. Picard, les pieuses personnes qui avaient la conduite de ce refuge rivalisèrent de charité avec le directeur et continuèrent son œuvre pendant dix ans.

En 1884, on offrit aux Petites Sœurs de Lourdes (Filles de Saint-Joseph) la direction de cette maison. Elles l'acceptèrent, et pendant huit ans, comme celles qui les avaient précédées, elles se dévouèrent au bien de ces pauvres filles. Trois mille de celles-ci furent placées pendant les huit années de leur administration.

En 1892, Mlle Delisle succéda aux Petites Sœurs de Lourdes et travailla pendant trois ans avec le même esprit de zèle et de charité à cette œuvre si utile.

Mais, dès cette époque, les circonstances imposaient un changement. D'un côté, les MM. de Saint-Sulpice ne pouvaient donner à cette maison la même surveillance que par le passé ; de l'autre, un besoin nouveau venait de surgir. Des jeunes filles de bonne famille, réduites par le malheur à gagner leur vie par un travail de bureau ou de magasin, demandaient qu'on leur procurât un logement et une pension où

elles trouveraient en même temps une surveillance qui les mettrait à l'abri de toute critique et de tout danger. Le supérieur du Séminaire comprit qu'une nouvelle œuvre allait surgir comme conséquence de la première et qu'il serait plus avantageux de placer le refuge sous la direction d'une communauté religieuse. Il pria donc les Sœurs Grises de s'en charger. Le 6 août 1895, trois religieuses étaient nommées par leurs supérieures pour continuer l'œuvre du refuge dans les circonstances nouvelles que nous venons d'indiquer. La maison prit alors le nom de " Patronage d'Youville ".

Dieu bénit le dévouement de ces dignes filles de la Vénérable fondatrice. Le placement des domestiques fut continué avec un succès toujours croissant ; en effet, du 14 avril 1895 au 31 décembre 1898, pas moins de 2500 domestiques ont été placées dans des familles de la ville. Tel fut, pour cette période, le résultat matériel de l'œuvre. Mais ce résultat ne suffit pas au zèle des Sœurs de la Charité : elles s'emploient aussi à relever le moral de ces femmes par des instructions qui les éclairent sur leur religion et les devoirs de leur état. Elles tâchent de leur faire comprendre que le service n'abaisse pas plus que le travail des manufactures et elles s'efforcent même de leur enseigner tout ce qu'elles sont appelées à faire dans leur condition : la bonne tenue d'une maison, la cuisine, etc., afin de les mettre en état de mieux gagner leur vie et de se rendre plus utiles à leurs maîtres.

Et, certes, ce n'est pas là la partie la moins importante de cette bonne œuvre. La question de la domesticité n'est-elle pas aujourd'hui un des plus graves problèmes de notre société ? Et bien que des circonstances nouvelles viennent lui donner chaque jour plus d'importance et d'acuité, bien peu de personnes semblent se préoccuper d'un mal dont cependant tout le monde souffre et se plaint.

L'éducation devenue si facile dans les villes et dans les campagnes, l'admission des sœurs auxiliaires dans les différentes communautés, même dans celles qui se dévouent aux œuvres de charité, privent les jeunes ménages des secours qui jusqu'ici n'avaient pas manqué. Au lieu de ces braves et honnêtes filles de cultivateurs qui offraient les meilleures garanties de moralité et de bonne volonté et qui étaient des aides si précieuses dans une maison, la jeune femme, hélas ! ne rencontre souvent dans les bureaux de placement, qu'elle aborde avec terreur, que des personnes très peu préparées à des fonctions aussi délicates et importantes que celles du soin des enfants.

Relever le niveau moral de la femme de service, en lui faisant comprendre quels immenses secours elle peut procurer à la famille et à la religion dans son humble condition ; aider la société, en enseignant aux domestiques les divers travaux qui les rendront capables de faire leur devoir d'une manière intelligente et pratique, voilà ce que la Sœur de Charité pourrait réaliser, si un peu d'aide ou de secours du public lui permettait d'ouvrir une école ménagère.

La seconde partie de l'œuvre du Patronage n'est pas moins importante et elle a même pris aujourd'hui une extension qui au début n'était nullement prévue.

Offrir un gîte sûr à ces jeunes filles qui ont vu des jours meilleurs et que le malheur des temps force à gagner leur vie dans les bureaux ou les magasins était une bonne pensée. Les circonstances sont venues augmenter considérablement le nombre de celles qui avaient besoin de cette protection. Le progrès et les industries nouvelles ont ouvert à la femme des carrières restées jusqu'ici fermées pour elle : la sténographie, la clavigraphie, le téléphone, la télégraphie permettent à ces jeunes filles de se livrer à un travail qui convient à leur position. Mais la plupart de ces ouvrières venant des campagnes n'ont aucun abri, aucune sauvegarde. Qui va les protéger contre les dangers d'une grande ville, qui va leur donner cet abri qu'elles cherchent ? Les Sœurs Grises ont tenté cette œuvre si nécessaire dans le Patronage d'Youville. La jeune fille, destinée plus tard à devenir épouse et mère chrétienne, trouve dans cette maison toutes les garanties de moralité : après le rude travail de sa journée, elle revient chez elle, y trouve une chambre confortable, des repas convenables, des distractions innocentes, et surtout des conseils sages et expérimentés pour la guider dans les moments pénibles et difficiles. Combien de suicides auraient été évités si les pauvres malheureuses

que le désespoir a affolées avaient eu le bonheur de trouver sur le chemin de la vie des âmes sensibles et dévouées comme ces filles de la Vénérable Mère d'Youville, toujours prêtes à soutenir et à consoler en montrant au cœur brisé et défaillant l'étoile radieuse de l'immortalité !

La fondatrice du refuge a été la Sœur Pelletier, qui en est encore la supérieure.

8° *Statistiques supplémentaires.*

L'accroissement considérable de l'Institut de la Vénérable Mère d'Youville et l'éloignement du siège principal d'un grand nombre des établissements qui en dépendent nécessitaient la subdivision en vicairies des territoires où s'exercent la charité et le dévouement des pieuses filles de la fondatrice. Ces vicairies sont au nombre de cinq : 1. la vicairie de Ville-Marie ; 2. la vicairie d'Youville ; 3. la vicairie de Saint-Boniface ; 4. la vicairie de Boston ; 5. la vicairie de Saint-Albert.

Nous avons consacré dans les pages précédentes des notices spéciales à quelques-unes des maisons principales de la communauté et nous avons alors donné tous les renseignements-statistiques que nous nous étions procurés. Mais on comprend qu'il n'était pas nécessaire d'en faire autant pour chaque maison. Nous nous bornerons donc maintenant à donner une simple énumération chronologique des diverses fon-

dations dans les vicairies de Ville-Marie, d'Youville et de Boston.

Les chiffres ont parfois leur éloquence. Ceux-ci serviront à compléter la démonstration que nous avons voulu faire de la grandeur et de la vitalité de l'œuvre de la Vénérable fondatrice.

Vicairie de Ville-Marie.

Première supérieure-vicaire : Sœur M. E. Perrin.

Asile Saint-Patrice, fondé à Montréal en.... 1846
Hospice Saint-Joseph, fondé à Montréal en... 1854
Orphelinat Saint-Vincent, fondé à Toledo (Ohio) en.. 1855
Hôpital Saint-Vincent, fondé à Toledo (Ohio) en 1855
Asile Saint-Joseph, fondé à Montréal en..... 1858
Refuge Sainte-Brigitte, fondé à Montréal en... 1860
Asile Nazareth, fondé à Montréal en.... 1861
Asile Bethléem, fondé à Montréal en... ... 1868
Hôpital Notre-Dame, fondé à Montréal en... 1880
Asile Saint-Henri, fondé à Montréal en...... 1885
Orphelinat Catholique, fondé à Montréal en... 1889
Asile Sainte-Cunégonde, fondé à Montréal en... 1889
Patronage d'Youville, fondé à Montréal en... 1895
Fourneau Economique, fondé à Montréal en... 1895

Vicairie d'Youville.

Première supérieure-vicaire : Sœur Stubinger.

Manoir de Châteauguay, construit en... 1747

Hospice Youville, fondé à Saint-Benoit en... 1854
Hospice LaJemmerais, fondé à Varennes en... 1859
Hospice Saint Joseph, fondé à Beauharnois en 1861
Ecole fondée à Notre-Dame-des-Neiges en.... 1863
Hôpital et asile fondés à Saint-Jean en..... 1868
Hospice Saint-Joseph, fondé à Chambly en... 1869
Hôpital et Asile Saint-Antoine, fondés à Longueuil en.... 1876
Asile Saint-Joseph (classe), fondé à Châteauguay en... 1884
Hospice Saint-Jérôme, fondé à Saint-Jérôme en... 1888

Vicairie de Boston.

Première supérieure-vicaire : Sœur M. M. Reid.
Orphelinat et hôpital, fondés à Salem, Mass., en.. 1866
Orphelinat et hôpital, fondés à Lawrence, Mass., en... 1868
Refuge pour les jeunes ouvrières, fondé à Boston, Mass., en..... 1888
Orphelinat Sainte-Anne, fondé à Worcester, Mass., en.... 1891
Ecole Saint-Joseph, fondée à Salem, Mass., en 1892
Hôpital fondé à Morristown, New Jersey, en.. 1892
Hôpital pour les Incurables, fondé à Cambridge, Mass., en 1894

CHAPITRE V

1° HOTEL-DIEU DE SAINT-HYACINTHE. — 2° SOEURS GRISES DE LA CROIX À OTTAWA.— 3° HOSPICE DE LA CHARITÉ DE QUÉBEC.

Pour compléter l'énumération des œuvres nées de l'Institut de la Vénérable Mère d'Youville, il ne nous reste plus à parler que des trois grands établissements fondés à Saint-Hyacinthe, Ottawa et Québec, mais séparés dès l'origine de la maison-mère et, à la demande des autorités ecclésiastiques, créés dès lors comme institutions absolument autonomes.

Bien que tout à fait indépendantes de la communauté-mère de Montréal, les religieuses de ces trois maisons se réclament cependant toujours de la même ancêtre vénérée. Elles sont de la famille et s'en honorent.

1° *Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, (1840).* (1)

Le révérend M. Edouard Crevier, archiprêtre et alors curé de la paroisse de Saint-Hyacinthe, fut le

(1) Ces notes nous ont été fournies par la révérende Mère Supérieure de Saint-Hyacinthe.

fondateur et le premier supérieur de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Quatre Sœurs Grises de Montréal firent le sacrifice de venir se dévouer à l'œuvre naissante. Ces religieuses étaient : sœur M. Michel-Archange Thuot, première supérieure de la nouvelle maison, sœur Marie-Tharsile Guyon, première assistante, sœur Euphémie-Honorine Pinsonneault, et sœur Marie-Emilie Jauron. Elles arrivèrent à Saint-Hyacinthe le 7 mai 1840.

Le 4 du même mois, l'Hôpital ou l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe avait été érigé canoniquement en institut religieux par un mandement de Mgr Ignace Bourget, évêque du diocèse de Montréal, dont Saint-Hyacinthe faisait alors partie. Le même mandement déclarait encore que le nouvel institut formerait une communauté entièrement séparée de celle des Sœurs de la Charité de Montréal, et que les quatre fondatrices et celles qui leur succèderaient en seraient les administratrices.

Le but du fondateur était d'avoir un asile pour tous les genres d'infortunes. C'était également celui des fondatrices de se dévouer au soulagement de toute espèce de misères, d'embrasser toutes les œuvres de charité à mesure que les besoins l'exigeraient et que les ressources le permettraient.

Le temps a prouvé que l'on avait raison, puisqu'aujourd'hui la communauté des Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe embrasse, à peu de chose près, toutes les

œuvres qui se pratiquent chez les Sœurs Grises de la maison-mère de Montréal.

Aux premières religieuses qui ont fondé l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe sont venues se joindre d'autres amies des pauvres. Depuis sa fondation, la maison compte 298 religieuses professes. 102 sont déjà allées recevoir la récompense de leur vie d'immolation ; il en reste aujourd'hui 196 au travail, dispersées dans les différentes maisons de l'Institut, et 28 novices.

Les Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe sont aidées dans leurs œuvres par des sœurs auxiliaires, au nombre de 60. Elles ont onze maisons et travaillent dans quatre diocèses. Elles soutiennent, dans leurs différentes maisons, 276 vieillards ou infirmes, 662 orphelins, 369 malades, et donnent l'instruction à 660 enfants dans les salles d'asile.

Bien qu'elles forment une communauté distincte, les sœurs de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe n'en restent pas moins très étroitement unies par le cœur à la maison-mère. Outre le culte de filiale et profonde vénération qu'elles rendent à la Vénérable Mère d'Youville, elles conservent un attachement tout particulier pour leurs sœurs de Montréal, qu'elles regardent encore comme leurs mères. De leur côté, ces dernières n'ont pas cessé de se montrer prodigues de dévouement envers leurs filles aînées.

Cet échange d'aimable fraternité a été surtout maintenu parce que les Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe ont gardé les mêmes constitutions que la

maison-mère jusqu'à l'année 1890. L'approbation apostolique de l'Institut des Sœurs de la Charité de Montréal ayant été accordé en 1890, les sœurs de Saint-Hyacinthe, à cause de leur séparation, se virent exclues de cette faveur. Elles pensèrent alors à donner à leurs règles une rédaction particulière et propre à leur Institut.

Les constitutions présentées au Saint-Siège le 17 septembre 1891, par l'entremise de Mgr de Saint-Hyacinthe, reçurent en 1892 les louanges du Souverain-Pontife Léon XIII, avec une approbation pour trois ans. Enfin, par un rescrit apostolique en date du 10 juillet 1896, elles furent revêtues d'une sanction définitive.

Ces constitutions, quoiqu'un peu différentes par la forme, n'en restent pas moins les mêmes par le fond que celles de Montréal. Le Saint-Siège, en y faisant quelques modifications, n'a rien ajouté ni rien retranché de nature à changer la règle ni pour l'esprit ni pour la pratique ordinaire.

Les Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe ont été incorporées en 1874.

2° *Sœurs Grises de la Croix, Ottawa (1845).*

L'établissement des Sœurs Grises à Ottawa date de 1845. Cette ville n'avait alors que dix-huit années d'existence. Connue sous le nom de Bytown, en l'honneur de son fondateur, le colonel By, elle n'était pas encore le siège d'un évêché et faisait

partie du diocèse de Kingston. (1) La nouvelle ville faisait cependant des progrès rapides, et Mgr Phelan, coadjuteur de l'évêque de Kingston, voyant les besoins de cette population croissante, avait, dans l'automne de 1844, demandé à la supérieure des Sœurs Grises de Montréal quelques religieuses de sa communauté pour y fonder une mission. Il prévenait en même temps les sœurs qu'il avait peu de ressources pour aider à cette fondation et qu'elles devraient surtout compter sur elles-mêmes. Malgré les conditions peu encourageantes de cette offre, elle fut acceptée, et, au mois de février 1845, le conseil des administratrices désigna pour la nouvelle mission quatre religieuses : la sœur Elisabeth Bruyère, comme supérieure (2), la sœur Eléonore Thibaudeau, assistante, la sœur Saint-Joseph (Ursule Charlebois), et la sœur Rodriguez (Hélène Howard).

Tout heureux qu'il fût de voir sa demande favorablement accueillie, Mgr Phelan ne se cachait pas cependant les difficultés de la tâche entreprise par les nouvelles missionnaires. Il voulut donc leur donner un aide et les confia au R. P. Telmon, supérieur des Oblats et curé de la ville.

Personne plus que le R. P. Telmon n'avait désiré voir s'établir dans sa paroisse les diverses œuvres des Sœurs Grises ; aussi mit-il dès lors à leur service tant

(1) Le diocèse d'Ottawa ne fut créé qu'en juin 1847.

(2) La Sœur Beaubien avait été d'abord nommée, mais une attaque de paralysie la retint à la maison-mère, et la Sœur Bruyère la remplaça.

de zèle et de dévouement que les sœurs d'Ottawa le regardent aujourd'hui comme le véritable fondateur de leur maison.

Aussitôt que la nouvelle fondation fut décidée, les missionnaires désignées firent leurs préparatifs de départ. Le 15 février, elles entendaient la messe dans la cathédrale de Montréal et communiaient de la main de Mgr Bourget, qui avait offert pour elles le Saint Sacrifice. Le R. P. Telmon, présent à la cérémonie, fit une courte allocution, recommandant la nouvelle fondation aux prières de l'archiconfrérie ; puis, agenouillé au pied de l'autel du Saint Cœur de Marie, il consacra les quatre missionnaires et leur communauté à la Reine des Vierges.

Le 19 février, les quatre religieuses quittaient leurs sœurs de Montréal et, les larmes aux yeux, franchissaient le seuil de cette maison, berceau de leur Institut, dont deux d'entre elles, la sœur Bruyère et la sœur Thibaudeau, devaient rester à jamais séparées. Le lendemain, à la fin de la journée, elles arrivaient au terme de leur voyage, et dès le 24 elles ouvraient, dans un hangar, leur première école pour les enfants. Ce ne fut que le 11 mars qu'elles purent entrer dans leur première maison, située sur la rue Saint-Patrice. Cette maison est aujourd'hui occupée par les Sœurs du Précieux-Sang.

Pendant longtemps la pauvreté de ces premières missionnaires fut extrême et elles durent souvent compter sur la charité publique pour se procurer le

nécessaire ; mais cela ne les empêchait pas de se livrer à toutes leurs œuvres de charité. Dès leur arrivée, elles avaient commencé à visiter à domicile les malades et les pauvres, et au mois d'août, bien que leur maison fût très petite, elles y établirent un commencement d'hôpital qui suffit pendant deux ans aux besoins de la localité.

En 1847, cependant, un nombre considérable d'Irlandais atteints du typhus étant arrivé à Bytown, il fallut construire un hôpital temporaire en bois (1) et même abriter nombre de malades sous des tentes que le gouvernement fournit aux religieuses. La tâche imposée par le fléau devint bientôt si lourde pour le petit nombre de sœurs et de novices qui se trouvaient dans la maison qu'elles durent fermer leurs écoles pour se consacrer exclusivement au soin des pauvres émigrés. La crainte qu'inspirait d'ailleurs la terrible maladie les privait de toute aide de l'extérieur, et bientôt elles furent elles-mêmes atteintes par le fléau. Le 2 juillet, l'une d'elles tomba malade ; les autres suivirent à leur tour, et la Mère Supérieure fut pendant plusieurs jours en danger de mort. Cette pénible situation prit fin heureusement à l'automne, mais la maladie avait fait plus de quatre cents victimes. (2)

(1) L'hôpital actuel n'a été commencé qu'en 1861, et inauguré en 1866.

(2) Malgré ce triste état de choses, la supérieure d'Ottawa trouva le courage d'envoyer une de ses religieuses pour secourir la communauté de Montréal, et la Sœur Phelan, nièce de l'évêque de Kingston, vint soigner les Sœurs Grises malades et les aider aux ambulances.

Au mois de juin de cette même année (1847), le Saint-Siège avait créé le diocèse d'Ottawa, et Bytown était devenue le siège du nouvel évêché. Le R. P. Guigues, supérieur des Oblats au Canada, fut choisi comme premier évêque et sacré le 30 juillet 1848. C'était, pour ainsi dire, le commencement des destinées merveilleuses de la petite ville qui, humble et modeste alors, ne comptant pour sa prospérité que sur les immenses forêts qui l'environnaient, voit s'élever orgueilleusement aujourd'hui, sur un site presque égal en beauté à celui de Québec, tant de somptueuses résidences, de nombreux édifices consacrés à l'éducation, à la charité, au commerce, à l'industrie, de riches églises et, pour couronner le tout, les splendides palais du gouvernement fédéral, qui lui assurent à jamais son titre de capitale du Canada.

A peine Mgr Guigues eut-il pris possession de son évêché qu'il s'adressa aux Sœurs Grises pour leur demander d'ouvrir un pensionnat de jeunes filles. Pour répondre à ce désir, celles-ci bâtirent l'édifice qui constitue leur maison-mère actuelle, au coin des rues Water et Sussex. Deux ans après, cette construction était terminée, et les sœurs s'y transportèrent le 10 juin 1850. Cette maison semblait alors bien vaste ; vingt ans cependant ne s'étaient pas écoulés qu'à raison du nombre toujours croissant d'enfants qui arrivaient de toutes parts, il fallut songer à se loger ailleurs. Le 11 avril 1869, le pensionnat dut quitter la rue Water pour s'installer dans

la vaste maison de la rue Rideau, où il est encore et qui est connue sous le nom de " Pensionnat de Notre-Dame du Sacré-Cœur". Une aile bâtie en 1872, une superbe chapelle ajoutée en 1887, complètent maintenant l'ancien hôtel acheté par les sœurs pour ce pensionnat qui, grâce à ces additions, répond aux besoins actuels.

Comme nous l'avons dit, les Sœurs Grises s'étaient, dès leur établissement à Bytown, consacrées à l'éducation des jeunes personnes ; elles ont continué depuis à se dévouer à cette belle œuvre et ont même été longtemps les seules éducatrices de cette partie du pays. Et comme, à cette époque, cette tâche était quelquefois ingrate, elles ont connu les luttes et les privations des commencements difficiles ; puis elles ont grandi avec les besoins de la population, sachant toujours se tenir à la hauteur des circonstances.

Cependant les sacrifices qu'elles ont été obligées de s'imposer pour conquérir, dans leur nouvelle mission, leur droit d'enseigner ne leur ont pas fait oublier leur beau titre de "Sœurs de Charité". L'épidémie du typhus l'a bien prouvé, et elles ont continué depuis, dans l'esprit de leur formation première et de la règle de la Vénérable Mère d'Youville, à soigner les pauvres et les infirmes, à diriger les hôpitaux, à recueillir et à élever les orphelins, les enfants trouvés, etc.

Les administratrices de la maison de Montréal avaient décidé dès 1847 que, tout en conservant avec

la nouvelle fondation les rapports d'affection qui unissent une fille à sa mère, la maison d'Ottawa formerait une communauté séparée. De son côté, Mgr Phelan, dans son mandement, en date du 18 avril, au sujet de l'installation des sœurs dans son diocèse, avait aussi affirmé cette existence distincte : “ Nous “ établissons et érigeons,” dit-il, “ par la présente “ ordonnance, une communauté ou congrégation des “ Sœurs de la Charité dans la ville de Bytown, et nous “ leur permettons de vivre en commun, selon les rè- “ gles et constitutions de la maison-mère de Mont- “ réal, et nous leur permettons de recevoir des novi- “ ces et de les admettre à la profession des vœux sim- “ ples, tels qu'observent les sœurs de l'Hôpital Géné- “ ral de Montréal...

“ Nous mettons les dites Sœurs de la Charité sous “ l'entière dépendance et juridiction perpétuelle de “ l'évêque diocésain pour le spirituel, voulant cepen- “ dant les soumettre à la direction spirituelle des “ RR. PP. Prêtres Oblats qui seront toujours choisis “ par le supérieur général pour cette charge.

“ Nos très chères filles, les sœurs Elisabeth “ Bruyère, Eléonore Thibaudeau, Marie-Hélène- “ Antoinette Howard, dite sœur Rodriguez, et Marie- “ Josephte-Cécile-Ursule Charlebois, nous ayant té- “ moigné leur bonne volonté de se consacrer au nou- “ vel Institut de Bytown... nous leur déclarons “ qu'elles forment dès maintenant la dite nouvelle “ communauté des Sœurs de la Charité, que nous

" avons érigée ci-dessus, et qu'elles sont en outre les " administratrices, par elles et par celles qui leur suc- " cèderont dans leurs offices, dès maintenant et à " toujours, des biens de la dite communauté établie " à Bytown."

La séparation des deux maisons de Montréal et d'Ottawa existait donc ; cependant ce ne fut que le 14 septembre 1854 qu'elle fut définitivement déclarée. Et comme cette séparation nécessitait une modification des règles et constitutions apportées de Montréal par les premières Mères d'Ottawa, particulièrement au sujet de l'administration des biens, le R. P. Aubert, supérieur des Oblats, fut chargé, à la demande de Mgr Guigues, de faire une nouvelle rédaction de ces constitutions. Ce travail fut terminé en 1856.

En 1878, l'accroissement de la communauté et les changements survenus imposèrent une nouvelle révision, qui fut confiée par Mgr Duhamel, successeur de Mgr Guigues, au R. P. Froc, aumônier de la communauté. Mgr Duhamel présenta lui-même cette nouvelle rédaction au Saint-Siège et, au mois de mars 1885, les sœurs reçurent de Rome un bref laudatif, avec une approbation pour cinq ans. Avant l'expiration de ces cinq années, Mgr l'archevêque d'Ottawa obtint de Sa Sainteté Léon XIII, par un décret du 27 janvier 1889, l'approbation définitive des nouvelles constitutions.

Cette séparation, effectuée virtuellement dès le

début entre la maison de Montréal et la mission d'Ottawa, n'a cependant pas fait cesser les bons rapports entre elles. Comme ces mères vaillantes, heureuses d'avoir donné le jour à des enfants robustes qui s'en vont fonder ailleurs de nouveaux foyers, la maison-mère de Montréal a toujours applaudi aux succès des essaims détachés d'elle, allant enrichir d'autres diocèses des trésors de leurs vertus et de leurs dévouements. Tout en regrettant les séparations de Saint-Hyacinthe, de Québec et d'Ottawa, les Sœurs Grises de Montréal ont compris que ces sacrifices leur étaient imposés par les circonstances et étaient réglés par une volonté supérieure.

Cette séparation des deux maisons s'explique d'ailleurs et se justifie par les milieux et les circonstances dans lesquels elles se trouvaient placées. Montréal étant déjà doté d'établissements d'éducation, Mme d'Youville avait, par sa fondation, pourvu à d'autres œuvres. Mais le nouveau territoire où se fondait la mission avait un impérieux besoin d'une communauté pouvant se charger non seulement des œuvres de charité, mais en même temps de l'enseignement. La nécessité imposait donc au nouvel établissement cette modification de l'œuvre mère. Et le grand développement de l'Institut des Sœurs Grises d'Ottawa dans le court espace de cinquante ans vient démontrer qu'elles ont vu juste.

A l'époque du cinquantenaire de leur fondation (1895), la maison-mère des Sœurs Grises d'Ottawa comptait 285 sœurs professes, 41 novices, 77 sœurs

converses, 12 novices, et 112 étaient décédées depuis 1845.

Depuis son arrivé à Bytown, la communauté a recueilli 4000 pauvres dans la ville et ses différentes missions, 5200 orphelins et 3030 enfants trouvés. 24639 malades ont été soignés dans les hôpitaux, 52980 pauvres ont été secourus.

Le nombre actuel d'élèves instruites dans les différents pensionnats et académies est de plus de 9000.

Les différentes maisons fondées par les premières sœurs d'Ottawa et par celles qu'elles ont formées sont :

Maison-mère, fondée en 1845 ;

Hôpital Général, fondé en 1845 ;

Pensionnat, fondé en 1849 ;

Orphelinat Saint-Joseph, fondé en 1865 ;

Orphelinat Saint-Patrice et asile pour les infirmes, fondé en 1866 ;

Hospice Saint-Charles, fondé en 1871 ;

Hôpital Sainte-Anne (maladies contagieuses), fondé en 1871 ;

Asile Bethléem, fondé en 1879 ;

Couvent de Notre-Dame du Rosaire, fondé en 1890 ;

Ecole Youville....	155	élèves ;
" Guigues...	684	"
" Notre-Dame..	154	"
" Saint-Joseph..	118	"
" Sainte-Anne..	258	"

Ecole	Saint-Patrice...	260	élèves ;
"	Rideau....	45	"
"	Notre-Dame du Rosaire.	270	"
"	Saint-Roch...	79	"
"	Sainte-Famille..	93	"
"	Sainte-Agnès...	145	"

Maisons fondées en dehors de la ville :

Buffalo, pensionnat et école paroissiale... 1857
Plattsburg, pensionnat et école paroissiale...... 1860
Témiscamingue, école paroissiale.... 1866
Aylmer, pensionnat et école paroissiale... ... 1867
Montebello, pensionnat et école paroissiale.... 1867
Pembroke, pensionnat et école paroissiale..... 1868
Buckingham, pensionnat et école paroissiale.. 1869
Hull, école paroissiale.... 1869
Maniwaki, école paroissiale.... 1870
Pointe-Gatineau, école paroissiale... 1872
Eganville, école paroissiale.... 1873
Ogdensburg, école paroissiale...... 1873
Saint-François-du-Lac, pensionnat et asile pour
les invalides..... 1875
Mattawa, hôpital et école paroissiale..... 1878
Pembroke, hôpital.... 1878
Pointe-du-Lac, pensionnat.... 1878
Lowell, école paroissiale... 1880
Lowell, école paroissiale...... 1883
Ogdensburg, école paroissiale.... 1883
Saint-Joseph-d'Orléans, école paroissiale... ... 1883
Embrun, école paroissiale.... 1886

Haverhill, école paroissiale... 1888
Hawkesbury, école paroissiale.... 1891
Casselman, école paroissiale... 1894
Ogdensburg, hôpital et orphelinat.... 1895

Les supérieures placées à la tête de la communauté d'Ottawa sont : Mère Bruyère, de 1845 à 1876 ;

Mère Marie du Sacré-Cœur, du 20 juillet 1876 au 15 janvier 1879, date de sa mort ;

Mère Phelan, du 14 avril 1879 au 14 avril 1884 ;

Mère Duguay, du 14 avril 1884 au 30 novembre 1887, date de sa mort ;

Mère Demers, du 13 avril 1888 au mois d'avril 1898 ;

Mère Kirby, supérieure actuelle, depuis 1898.

3° *Hospice de la Charité, Québec (1849).* (1)

Bien que, depuis plusieurs années, l'émigration irlandaise fût régulièrement venue grossir le nombre des victimes de la pauvreté et de la misère fourni par la population indigène, la ville de Québec ne possédait encore en 1831 aucun asile pour le refuge des enfants pauvres et orphelins. Au printemps de cette année, quelques dames charitables du faubourg

(1) Nous avons puisé nos renseignements, pour la partie de cette notice se rapportant à des faits antérieurs à 1851, dans une brochure intitulée " Hospice des Sœurs de la Charité à Québec ", publiée par M. M. L. Proulx, alors curé de Québec, brochure que la révérende Mère Sainte-Christine, supérieure des Sœurs Grises, a bien voulu nous communiquer.

Ce qui est subséquent à la date de cette brochure a été emprunté aux annales de la communauté.

Saint-Roch formèrent le projet de venir en aide à ces délaissés et organisèrent une société dans ce but. Elles n'avaient compté, cependant, que pour les besoins qu'elles avaient alors sous les yeux ; mais, dès l'année suivante (1832), le choléra ayant fait un grand nombre de victimes, elles se trouvèrent en face d'une tâche beaucoup plus lourde que celle qu'elles avaient prévue. Elles résolurent donc d'inviter les dames de charité de toute la ville de Québec à leur venir en aide, et celles-ci ayant répondu à leur appel, une nouvelle organisation fut décidée. Aussi, le 26 décembre 1833, leur société prenait-elle un caractère plus général et plus en rapport avec les besoins du temps.

Aux sacrifices des fondatrices de cette œuvre admirable se joignirent bientôt les souscriptions des citoyens, les allocations de la législature, le produit des bazars et ces mille ressources que fournit la charité chrétienne.

Et pour donner plus de solidité à leur œuvre, les dames de Saint-Roch s'unirent encore à une autre société de dames, fondée plusieurs années avant pour l'instruction des enfants pauvres.

En 1834, ces deux sociétés réunies achetèrent une propriété dans le faubourg Saint-Jean, pour servir d'asile et d'école, et placèrent l'établissement sous la direction d'instituteurs laïques, qu'elles se chargeaient de payer. Après huit années de travaux en commun, il fut décidé de fondre ces deux sociétés en une seule, qui, le 30 août 1842, prit le nom de

" Société des dames charitables pour promouvoir l'éducation et pour le soulagement des orphelins dans la ville et les faubourgs de Québec ". Le 12 octobre de la même année, cette nouvelle société fut reconnue civilement, par une loi du parlement provincial, sous le nom de " Société charitable des dames catholiques de Québec ".

A peine trois années s'étaient-elles écoulées qu'un terrible incendie venait détruire tout le faubourg Saint-Roch. La population n'était pas revenue de la stupeur que cette catastrophe lui avait causée que, quatre semaines après, le 28 juin 1845, le feu se déclarait de nouveau et, dans le désastre qui fit cette fois disparaître le faubourg Saint-Jean, l'asile des pauvres orphelins était aussi réduit en cendres.

Cependant l'œuvre n'était pas morte ; elle était trop profondément enracinée dans le cœur des dames fondatrices pour ne pas se relever promptement de cette première épreuve. Dieu ne semble-t-il pas avoir donné à la femme une force que rien n'abat lorsqu'il s'agit de guérir, de consoler, de soulager ?

De toutes parts on vint au secours des victimes du terrible fléau. Les dames de charité de Montréal s'empressèrent de tendre la main à celles de Québec, et les orphelins dont celles-ci avaient la charge furent reçus à l'Asile de la Providence pendant un an.

Pendant ce temps on ne restait pas oisif à Québec ; une assemblée fut convoquée pour le 31 juillet 1845, et il y fut décidé de rebâtir immédiatement l'asile des orphelins. Un terrain fut échangé avec les Frères

de la Doctrine Chrétienne, et sur ce nouveau site, admirablement choisi " sur l'éminence qui domine l'immense faubourg Saint-Roch et la vaste plaine que bordent en amphithéâtre les hauteurs de la côte Beaupré ", on éleva bientôt une grande maison à trois étages.

L'asile des orphelins, relevé de ses ruines, progressait sous la direction des dames catholiques ; cependant on comprit bientôt qu'une communauté religieuse seule pouvait lui donner un développement proportionné aux besoins présents et répondant à ceux de l'avenir. C'était, au reste, le but que s'étaient proposé les dames fondatrices, qui désiraient avoir des Sœurs de Charité à Québec.

Mgr Turgeon, alors coadjuteur de Mgr Signay, archevêque de Québec, s'occupa du projet ; mais à qui fallait-il s'adresser ? On pensa d'abord à plusieurs communautés de France ; mais les conditions proposées par les supérieures furent jugées inacceptables par l'autorité ecclésiastique. Sur la recommandation de prêtres d'une grande expérience, " qui affirmaient qu'on ne trouverait rien à Paris qui fût préférable à ce que possédait le Canada sous ce rapport, que les œuvres admirables des Sœurs de la Charité en France se répétaient en ce pays qui n'avait rien de mieux à désirer que ses bonnes sœurs, enfants de la Mère d'Youville ", il fut décidé de s'adresser à l'Hôpital Général de Montréal et de lui demander des religieuses pour cet orphelinat.

Ce projet fut soumis aux dames catholiques, qui l'approuvèrent, et Mgr Turgeon fit alors à la supérieure des Sœurs de la Charité de Montréal la demande formelle d'une fondation de son ordre à Québec. La Mère Coutlée, supérieure générale, répondit à l'évêque "qu'après avoir bien considéré l'importance d'une fondation de leur communauté dans la ville de Québec, le conseil, après les prières accoutumées, avait nommé cinq sœurs qui, après mûre réflexion, avaient accepté de bon cœur cette mission."

"Nos sœurs fondatrices," dit-elle encore, "ne re-
"culent devant rien ; il semble que les petites diffi-
"cultés qui naissent à ce sujet de temps en temps
"augmentent en elles le courage et les font soupirer
"davantage après le moment où elles partiront pour
"aller travailler dans leur chère fondation de Québec.
"Elles regrettent que leur départ n'ait pas eu lieu
"plus tôt, afin de procurer leurs soins aux pauvres
"pestiférés. Espérons que le Seigneur bénira leur
"dévouement."

La sœur Mallet, nommée supérieure de la nouvelle fondation, exprime en ces termes ses sentiments, dans une lettre du 2 août, écrite à Mgr le coadjuteur : "J'attends avec soumission et en même temps
"avec hâte l'heureux jour où Votre Grandeur nous
"appellera pour nous ranger sous son obéissance.
"Nous aurions désiré nous rendre plus tôt, afin de
"soulager les pauvres cholériques, mais le bon Dieu
"en a disposé autrement..."

Les cinq religieuses quittèrent Montréal le 21 août 1849 et arrivèrent à Québec le lendemain. Elles se rendirent d'abord chez l'évêque, à qui elles remirent une lettre de leur supérieure les recommandant à sa charité. " Je vous remercie humblement," écrivait-elle, " au nom de la communauté, du choix que " vous avez fait de notre maison pour fonder dans " votre diocèse un institut de charité, et de la solli-" citude paternelle que vous vous êtes donnée pour " pourvoir à tous les besoins de nos sœurs. Je vous " remets donc entre les mains ces chères sœurs, dans " la certitude qu'elles trouveront en vous un pro-" tecteur et de plus un père... La ville de Québec " sera redevable à Votre Grandeur de tout le bien " qu'avec la grâce de Dieu elles feront à la société."

Le choléra, qui sévissait encore dans la ville à cette époque et plongeait chaque jour de nouvelles familles dans le deuil, venait de faire deux victimes dans la maison même où les Sœurs Grises devaient habiter ; on leur conseilla d'attendre au moins quelques jours avant d'y entrer ; mais, persuadées que leur œuvre ne pouvait commencer sous de meilleurs auspices que le dévouement aux pestiférés, le soir même de leur arrivée elles étaient à leur poste, consolant par leurs soins et leur tendresse les pauvres enfants que le fléau avait épargnés. " Dieu," dit encore le curé de Québec, " daigna bénir ce grand dévouement, car la " cruelle maladie ne trouva plus de victimes à enle-" ver dans l'asile."

Les noms des religieuses qui furent les pierres fon-

damentales de la communauté des Sœurs de la Charité de Québec sont : Marie-Anne-Marcelle Mallet, supérieure ; Julie Pilon (sœur Sainte-Croix) ; Eulalie Perrin (sœur Saint-Joseph) ; Perpétue Terriault et Elmire-Thérèse Clément, religieuses professes, et une novice, Alice Dunn, qui plus tard fit profession sous le nom de sœur Sainte-Marie.

L'évêque de Montréal, dans une lettre remplie de charité, dont nous ne citons que quelques phrases, leur avait écrit, avant leur départ de son diocèse : " Que le Seigneur vous remplisse de l'esprit de votre " vénérable fondatrice... Pour accomplir cette su-" blime mission, attachez-vous avec amour à votre " sainte règle... N'ayez entre vous qu'un cœur et " qu'une âme... Que Dieu vous bénisse sur la terre " que vous allez adopter pour votre patrie... Nous " vous bénissons de tout notre cœur et nous ne ces-" serons de prier pour le succès de votre œuvre..."

Pénétrées de ces sages et pieuses recommandations et entrant pleinement dans la pensée de leur évêque, les religieuses missionnaires voulurent laisser un témoignage écrit des sentiments qui les animaient au moment de cette nouvelle fondation et de leur ferme résolution de rester fidèles à l'esprit de leur fondatrice. Voici la déclaration qu'elles signèrent à cette fin : " Nous, soussignées, appelées, quoique indignes, " à fonder à Québec, sous la juridiction et l'autorité " de Mgr l'archevêque de cette ville, une maison de " notre Institut, nous nous engageons de tout notre " cœur à suivre fidèlement et ponctuellement, et à

" faire observer de toutes nos forces par celles qu'il
" plaira à Dieu de nous donner pour compagnes,
" toutes les règles et constitutions de cette maison
" que nous considérons comme notre mère, nous ré-
" jouissant d'y avoir trouvé l'esprit religieux, et afin
" que l'éloignement des lieux ne nous fasse jamais ou-
" blier ce que nous devons à cette bonne mère, nous
" nous engageons en même temps à nous unir à elle et
" à toutes les sœurs qui l'habitent, dans les Sacrés
" Cœurs de Jésus et de Marie, tous les jours, aux lita-
" nies de la divine Providence."

Les circonstances et surtout la volonté des supérieurs ecclésiastiques obligèrent les Sœurs Grises de Québec de se séparer de la maison-mère de Montréal ; mais cette séparation ne se fit qu'au prix des plus grands sacrifices de la part des fondatrices, surtout de la supérieure, la vénérée Mère Mallet.

Comme nous l'avons dit il y a un instant, l'intention des dames catholiques, en faisant venir des Sœurs Grises à Québec pour leur confier l'asile des orphelins, était non seulement de leur en donner la direction, mais encore de leur en transmettre la propriété, afin d'en mieux assurer l'existence future. Une difficulté cependant se présentait. Les sœurs qui avaient accepté la mission de fonder cette maison nouvelle n'avaient pas encore obtenu du Parlement l'autorisation de posséder. Pour remédier à cet inconvénient, les dames se réunirent, le 27 avril 1850, et résolurent de céder à Mgr Turgeon, alors coadjuteur, en faveur des Sœurs de la Charité, la

jouissance de leur maison et terrain, "avec pouvoir d'y faire telles constructions qu'il jugerait à propos pour les fins de l'établissement et d'y annexer la maison occupée par les sœurs et le terrain adjacent dont il avait antérieurement fait l'acquisition, avec la condition pour les religieuses de recevoir les orphelins, de tenir des écoles pour les filles pauvres," etc.

Le but de cet arrangement était de permettre aux Sœurs Grises de prendre immédiatement possession des biens de l'asile, en attendant qu'une loi, qu'elles obtinrent en 1853, vînt leur reconnaître le droit d'en devenir régulièrement propriétaires.

La maison qu'occupaient alors les Sœurs de la Charité était loin de suffire à leurs besoins. Aidées et dirigées par Mgr l'archevêque et soutenues par les dames catholiques, elles se mirent immédiatement à l'œuvre, et dès le mois de juin 1850, commencèrent les travaux d'une nouvelle bâtisse. Les ressources cependant étaient fort restreintes, et au bout de trois années, la nouvelle maison, bien que fort avancée, était loin d'être terminée.

Un événement tout à fait inattendu vint bientôt faire croire aux sœurs qu'elles allaient enfin sortir des embarras que leur causait cette construction. Le 31 janvier 1854, l'Hôtel du Parlement était détruit par un incendie, et le gouvernement, désireux de se procurer une bâtisse où il pût loger temporairement ses bureaux et réunir les chambres, proposa aux sœurs de louer pour trois ans leur nouvelle maison, s'engageant à la terminer à ses frais et à payer un

loyer de $12,000 par an. La proposition était avantageuse et, après avoir consulté l'archevêque, la communauté l'accepta. Le gouvernement ayant aussitôt donné les contrats pour les ouvrages requis, les travaux commencèrent dès le 14 mars et furent poussés avec une activité extraordinaire. Le parlement avait été convoqué pour le commencement de juin et déjà une grande quantité de meubles et de papiers avait été transportée dans le nouveau bâtiment, lorsque tout à coup, le 3 mai, un incendie s'y déclara et, le soir même, l'édifice était réduit en cendres. Toutes les espérances nées de ce marché, qui semblait si favorable, étaient évanouies.

A l'appel de l'archevêque, la communauté se dirigea vers l'Hôtel-Dieu, et là, suivant l'exemple donné par la Vénérable fondatrice dans une épreuve semblable, on récita le Te Deum pour remercier Dieu de ce qui venait d'arriver.

Le feu, qui avait détruit la nouvelle maison, avait cependant respecté l'ancienne, dont les murs ne furent pas même noircis par les flammes. Les sœurs purent donc y continuer leurs œuvres, mais il fallait recommencer le travail de ces dernières années.

Comptant, comme toujours, sur la Providence, on reprit bientôt les travaux de reconstruction, qui furent poussés avec tant de vigueur que le 20 juillet 1855 on faisait la bénédiction de l'aile sud-ouest.

Treize mois après, le 8 septembre 1856, avait lieu la bénédiction de la chapelle.

Comme pour l'œuvre principale de la Vénérable Mère d'Youville, les épreuves devaient se succéder pour cette fondation, afin d'en bien marquer l'origine et le caractère.

Le 6 juin 1869, un nouvel incendie détruisait la chapelle et le corps central de la maison. Le personnel dut encore une fois déserter l'établissement et fut recueilli par les différentes communautés de la ville. Mais l'œuvre ne pouvait pas périr : le 27 février 1870, à l'occasion des Quarante Heures, la chapelle était de nouveau ouverte au culte. Depuis lors les progrès et les agrandissements ont été constants.

Le 22 mai 1872, les orphelins étaient transférés de la maison-mère dans une maison voisine, sur le terrain des Glacis, appartenant au gouvernement. Cette maison de cent vingt pieds de front par quarante de de profondeur n'avait alors que deux étages ; les sœurs en ajoutèrent deux autres. Elle est aujourd'hui habitée par 191 orphelins.

En 1877, la communauté fit construire l'aile sud-est de son établissement actuel, et quatre ans plus tard, en 1881, le premier pensionnat des petits garçons, bâtisse de quatre-vingt-dix pieds par cinquante et à six étages.

En 1882, on ouvrait, dans le deuxième étage de ce pensionnat, une salle d'asile.

En 1893, l'Orphelinat d'Youville était aussi terminé. Cette maison, située sur la rue des Glacis et la rue d'Aiguillon, à l'endroit où se trouvait jadis

celle des Frères de la Doctrine Chrétienne, a cent cinquante pieds de façade principale, quatre-vingt-dix pieds d'un côté et quarante de l'autre, et est à quatre étages. On y loge 206 orphelines.

Enfin une nouvelle construction de cent vingt-cinq pieds par soixante, avec une aile de soixante-dix pieds par cinquante-cinq, et à cinq étages, vient d'être terminée. Le pensionnat des garçons y a été installé en septembre 1899. On y a aussi ménagé des chambres pour les prêtres âgés ou malades.

C'est dans cette maison que, pour compléter les œuvres de la Vénérable Mère d'Youville, doivent être ouvertes des salles pour les vieillards.

Québec regarde aujourd'hui avec admiration les magnifiques résultats produits par la grande charité et le dévouement des cinq religieuses qui venaient, il y a cinquante ans, prendre la direction de cet orphelinat. Augmentant constamment leurs œuvres, suivant l'esprit de la fondatrice, à l'éducation gratuite des pauvres filles et au soin des orphelins elles ont ajouté celui des infirmes et des vieillards, la visite des malades à domicile dans la ville et les faubourgs, celle des prisonniers, le soin des malades dans les hôpitaux, la tâche si pénible de la garde des aliénés et des idiots, etc.

Les Sœurs Grises de Québec sont, comme nous l'avons dit, entièrement séparées de celles de Montréal. La maison de Québec est aujourd'hui la maison-mère

de plusieurs missions et compte 536 sœurs professes et 117 novices ; 139 sont décédées.

On soigne, à la maison-mère et dans les missions : plus de 500 vieillards ou infirmes, au delà de 1100 orphelins et orphelines, 6612 élèves pensionnaires ou externes, 148 enfants dans la salle d'asile, et 1139 aliénés ou idiots.

La maison-mère comprend 21 missions :

	Fondation :	
Cacouna, pensionnat et externat....	août	1857
Notre-Dame de Lévis, pensionnat et externat...	octobre	1858
Deschambault, pensionnat et externat.....	septembre	1861
Somerset, pensionnat et externat...	septembre	1861
Sainte-Anne-de-la-Pocatière, pensionnat, externat et hospice......	novembre	1862
Carleton (Baie des Chaleurs), pensionnat et externat......	août	1867
Saint-Nicolas (Baie des Chaleurs), pensionnat et externat.....	octobre	1870
Rimouski, pensionnat, externat et hospice...........	septembre	1871
Saint-Ferdinand, asile d'aliénés, externat et pensionnat...	septembre	1872
Saint-Joseph de la Beauce, externat et pensionnat....	août	1875
Malbaie, externat et pensionnat...	septembre	1876

Asile Sainte-Brigitte, hospice et orphelinat....	février	1877
Saint-Anselme, pensionnat et externat....	août	1877
Saint-Charles, pensionnat et externat....	septembre	1878
Charlottetown, I.P.E., hôpital.....	septembre	1879
Saint-Joseph de la Délivrance, hospice et orphelinat....	septembre	1879
Saint-Alexandre, pensionnat et externat....	octobre	1881
Cap Rouge, pensionnat et externat.	septembre	1881
Montmagny, hospice et orphelinat.	septembre	1885
Labrador, pensionnat et externat..	octobre	1885
Fall River, Mass., orphelinat.... ..	mai	1890
Asile Saint-Michel (Beauport)....	mai	1893
Cap Saint-Ignace, pensionnat et externat....	septembre	1894
Saint-Raymond, externat...	septembre	1896
En construction : Saint-Jean d'Eschaillons, Saint-Alphonse de Thetford, Saint-Vital de Lambton.........		1899

Succursales établies dans la ville :

Cap Diamant, externat....	septembre	1853
Nazareth, orphelinat de garçons...	mai	1872
Notre-Dame de la Garde, externat..	septembre	1878
Palais, externat....	septembre	1889

Basse-Ville, externat.....	septembre	1889
Saint-Jean-Baptiste, externat.....	septembre	1892
Orphelinat d'Youville (filles)......	janvier	1893
Notre-Dame de Lourdes, externat.	septembre	1893
Notre-Dame des Anges, externat..	septembre	1897

CONCLUSION

Nous avons consacré la seconde partie de ce volume aux différentes œuvres dues aux supérieures qui ont succédé à la Vénérable Mère d'Youville, et qui sont venues, suivant les besoins du temps et les circonstances, donner à la grande pensée de la fondatrice sa complète réalisation.

Notre but, en faisant le dénombrement de tant d'établissements nouveaux et d'entreprises difficiles, a été de mettre en pleine lumière l'action de la divine Providence, rendue si visible et si manifeste par le prodigieux développement de la maison fondée en 1737 par l'humble et pieuse veuve et ses trois compagnes.

Ceux qui ont bien voulu nous suivre dans la longue énumération que nous avons faite des créations nouvelles sorties de cette œuvre, si petite à son origine, admettront, nous n'en doutons pas, que la bénédiction attachée par Dieu à toute œuvre jaillie de son inspiration peut seule expliquer la merveilleuse fécondité de l'Institut des Sœurs de la Charité.

APPENDICE

ACTE DE BAPTÊME DE LA VÉNÉRABLE MÈRE D'YOUVILLE.

Extrait du Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Sainte-Anne de Varennes, pour l'année 1701.

Le seizième jour du mois d'octobre de l'année mil sept cent un, par F. Guillaume Bulteau, à ce sub-délégué, a esté baptisée Marie-Marguerite, fille de Christophe Dufrost, écuyer Sr de la Jemmerais, lieutenant dans les troupes, et de Dame Marie-Renée Gauthier de Varennes, sa femme, née le jour précédent. Le parrain a été Jacques-René Gauthier de Varennes, la marraine, Marie-Marguerite Gauthier de Varennes, lesquels ont tous signé.

VARENNES M.M.

GAUTHIER

DE LA JEMMERAIS

DE ST-CLAUDE, Ptre-Curé.

ENGAGEMENTS PRIMITIFS DE MADAME D'YOUVILLE ET DE SES COMPAGNES.

Nous, soussignées, à la plus grande gloire de Dieu, pour le salut de nos âmes et le soulagement des pauvres, désirant sincèrement quitter le monde et renoncer à tout ce que nous possédons, pour nous consacrer au service des pauvres : nous nous sommes unies par le seul lien de la pure charité (sans vouloir de nous-mêmes former une nouvelle communauté), pour vivre et mourir ensemble ; et afin que la dite union soit solide et permanente, nous sommes convenues unanimement, et avons promis, de notre propre et libre volonté, ce qui suit :

1o. De vivre désormais ensemble le reste de nos jours, dans une union et une charité parfaite, sous la même et seule conduite de ceux qu'on aura la charité de nous donner, dans la pratique et fidèle observance du règlement qui nous sera prescrit, dans la soumission et l'obéissance entière à celle d'entre nous qui sera chargée du gouvernement de cette maison, et dans une pauvreté et désappropriation universelle : mettant dès à present tout ce que nous possédons, et tout ce que nous posséderons dans la suite, en commun, sans nous en réserver la propriété, ni aucun droit d'en disposer, en faisant, par le présent acte, don pur et simple et irrévocable entre vifs aux pauvres, sans qu'aucune d'entre nous ni aucun de nos parents y puisse rien prétendre après notre mort, pour quelque cause que ce puisse être, à la réserve néanmoins des biens-fonds, si aucun il y a, dont nous pourrons disposer à notre volonté.

2o. De consacrer sans réserve notre temps, nos jours, notre industrie, notre vie même au travail, et le produit mis en commun pour fournir à la subsistance des pauvres et de nous.

3o. De recevoir, nourrir et entretenir autant de pauvres que nous serons en état d'en faire subsister par nous-mêmes ou par les aumônes des fidèles.

4o. Toutes les personnes qui seront reçues à la maison y apporteront tout ce qu'elles ont, linge, habits, meubles et argent, pour le tout être mis en commun, sans en rien excepter ni retenir ; renonçant à tout droit de propriété et de reprise, par le don irrévocable et volontaire qu'elles en font aux membres de Jésus-Christ. Que si elles ont des rentes ou revenus annuels, ils y seront compris et réunis à la rente commune. Tous les biens-fonds en seront exceptés, comme dit est ci-dessus, dont elles pourront disposer à leur mort.

5o. Si quelqu'une de celles qui auront été reçues dans la maison, est obligée d'en sortir pour de bonnes raisons, elle ne pourra rien exiger de ce qu'elle y aura apporté, s'en étant dépouillée volontairement, et en ayant fait don aux pauvres en y entrant ; mais elle se contentera de ce qu'on aura la charité de lui donner.

6o. Si, dans la suite des temps, il ne se trouve pas de personnes capables de soutenir cette bonne œuvre, ou si, pour quelque autre bonne raison, on ne trouvait pas à propos de la continuer, les soussignées veulent et entendent que tout ce qui se trouvera alors de biens, meubles et immeubles, appartenant à la dite maison, soit remis entre les mains de M. le Supérieur du Séminaire de Montréal, pour être employé selon sa sagesse en bonnes œuvres, et spécialement au soulagement des pauvres, lui en transférant tout droit de propriété, et lui en faisant don aux clauses ci-dessus, tant en leur nom qu'en

celui des pauvres, à qui le tout appartient ; déclarant derechef que telle est leur intention.

Lu et relu le présent acte d'union, nous l'approuvons et nous nous obligeons de tout notre cœur à exécuter tout son contenu, avec la grâce du Seigneur.

Fait à Montréal, en présence des soussignées, le 2 février 1745.

MARIE MARGUERITE LA JEMMERAIS.
Veuve YOUVILLE.

CATHERINE DEMERS,

MARIE THAUMUR.

Cet acte a été signé, jusqu'à ce jour, par toutes les sœurs professes.

TABLE

PREMIÈRE PARTIE.

Vie de la Vénérable Mère d'Youville.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

SECONDE PARTIE.

Historique du développement de l'Institut des Sœurs de la Charité.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

